



MONOGRAPHIE DU SONNET

SONNETTISTES

ANCIENS ET MODERNES

SUIVIS DE

QUATRE-VINGTS SONNETS

PAR M. LOUIS DE VEYRIÈRES

TOME I[er]



PARIS

LIBRAIRIE BACHELIN-DEFLORENNE

QUAI MALAQUAIS, 3

MDCCCLXIX

MONOGRAPHIE DU SONNET

SONNETTISTES

ANCIENS ET MODERNES

SUIVIS DE

QUATRE-VINGTS SONNETS

MONOGRAPHIE DU SONNET

SONNETTISTES

ANCIENS ET MODERNES

SUIVIS DE

QUATRE-VINGTS SONNETS

Par M. LOUIS DE VEYRIÈRES



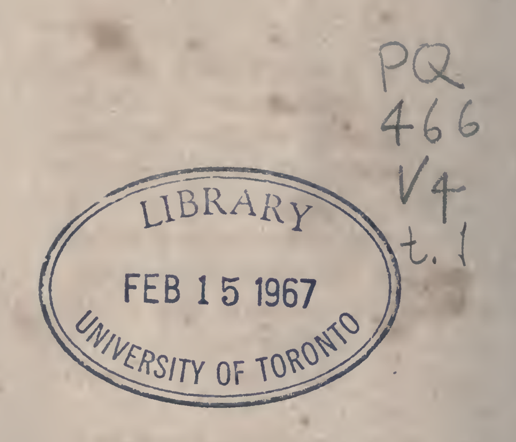
PARIS

LIBRAIRIE BACHELIN-DEFLORENNE

QUAI MALAQUAIS, 3

—

MDCCCLXIX





AVANT-PROPOS.

LE sonnet est le genre de poésie qui a réuni le plus de partisans, même avant que Boileau en eût fait le rival d'un long poëme. Depuis ce temps, mille ennemis, acharnés à sa perte, ont multiplié leurs efforts pour enrayer sa carrière. Ceux qui citent un sonnet manquent rarement d'ajouter qu'il n'est point sans défaut, et la plupart en ignorent les règles les plus élémentaires. Ils n'ont pas la bonne foi de M. Ch. R., confessant qu'il ne sait en quoi consistent les imperfections d'un sonnet, tout en se permettant de le combattre.

M. Collombet résume fort bien les attaques de nos adversaires dans le passage suivant : « L'inspiration lyrique doit être limitée dans ses bornes, mais non pas dans son étendue; tandis que ce lit de Procuste réduit

toutes les pensées à une même longueur, celle de quatorze vers. Si cette pensée est trop courte, il faut la tirailler *cruellement* pour l'étendre jusqu'à cette mesure commune; si elle est trop longue, il faut la tronquer *barbarement* pour l'y faire entrer. » Ce raisonnement est moins solide que spécieux : nos sonnets sont en vers alexandrins pour les pensées longues, et en petits vers pour les pensées courtes; il y a bien mieux encore : Filicaja composait des poésies en cinq et en douze sonnets. G. de Chanein de la Tayssonnière et J. du Bellay avaient plus anciennement fait en sonnets nombreux l'un une élégie, l'autre un poëme intitulé : *Songe ou Vision sur Rome*. Or, plusieurs de nos contemporains suivent cet exemple; Edmond Arnould est même allé beaucoup plus loin dans des poëmes formés de vingt-quatre et de vingt-cinq sonnets. Mais quand on se bornerait aux quatorze vers traditionnels, à cette espèce de *lit de Procuste*, suivant la comparaison que Collombet emprunte à Muratori, ne voit-on pas que de s'élever contre la brièveté de cette œuvre lyrique c'est prendre à partie les miniaturistes? N'est-ce pas leur tenir ce langage : « Comment vous astreignez-vous à peindre des arbres et des personnages si petits? Pourquoi vous renfermer, d'une façon ridicule, dans un sujet trop étroit? Si vous êtes sans défaut, si vous parvenez à vaincre de grandes difficultés, pensez-vous égaler un peintre d'histoire, dont le pinceau n'aura point de contrainte? »

Non, ce court poëme n'est pas dénué de mérite s'il a soulevé des milliers d'adversaires parmi lesquels se rangent sans doute les poëtes qui n'ont pu y réussir! S'il compte des serviteurs dévoués et nombreux dans toutes les nations civilisées, il n'a pas tant de défauts, il n'est pas si médiocre! Sans lui donner cependant plus d'importance qu'il ne faut, nous avons le dessein de le défendre et de le faire apprécier lorsqu'il sera plus connu. Car, ainsi que nous l'écrivait M. Joséphin Soulary, « *S'il n'est pas la forme des puissants du rhythme, il est au moins le rhythme des soucieux de la forme.* » Ajoutons qu'il est la quintessence de la poésie.





MONOGRAPHIE DU SONNET

I

ÉTYMOLOGIE DU MOT *SONNET*

S'ÉTAYANT d'autorités nombreuses, Évariste Boulay-Paty, poëte célèbre et lauréat privilégié de l'Académie française, traça une brillante esquisse du sonnet ; méditant une monographie complète, il hésitait à l'entreprendre ; s'il différait toujours, c'est qu'il pensait découvrir de nouveaux documents. Ce lauréat partit donc de ce monde sans nous donner son testament littéraire. Il croyait à l'origine française ou provençale du sonnet ; ne soyons pas surpris qu'il soit mort *ab intestat !*

Il avait suivi les errements d'un écrivain qui jouit de

quelque célébrité et que l'on regarde même comme le père de notre histoire littéraire. C'est Guillaume Colletet qui, dans un livre sur notre poëme, échafauda, non sans peine, plusieurs raisonnements que des historiens français très-modernes ont essayé de détruire; ils n'ont eu qu'à s'inspirer des auteurs italiens qui traitent de ce sujet *ex professo*. Nous venons présenter d'autres preuves et nous constituer en même temps le rapporteur d'un procès qui était pendant lorsque plusieurs le croyaient complétement jugé.

Il paraîtrait puéril de reproduire ce que l'on a dit contre l'origine italienne du sonnet. C'est, en effet, une question de mots, une vraie querelle de mots, qui a séparé les poëtes et les historiens jusqu'à notre siècle. Les Provençaux n'entendaient point le mot *sonnet* comme les Italiens. Raynouard, écrivain grave et autorisé, traduisant Redi (*Annotations au dithyrambe de Bacchus en Toscane*, 1687), fait à ce sujet des observations péremptoires; voici comment il s'exprime (t. II, pp. 172-73-74) : « On peut croire que les troubadours donnèrent le nom de *chanson* à leurs poésies lyriques amoureuses, à cause de la musique, qui était obligée dans ces sortes de pièces, auxquelles ils donnèrent de même le titre de SON ou SONNET. Par extension, le mot *son* ou *sonnet* s'appliqua généralement, dans la langue romane, à toute espèce de chant :

E soi m'en laisat ongan,
Car *sonet* d'auzel en plais,
Ni fresca flor de verjan,
Lo cossir del cor no m'trais.

Raimond DE MIRAVAL.

Et je m'en suis dégoûté naguères,
Car *sonnet* d'oiseau en plaine,
Ni fraîche fleur de verger
Le tourment du cœur ne m'arrache.

« Il désigna surtout les airs de poésies lyriques :

No sap chantar quil *so* non di
Ni vers trobar quils motz no fa.

Geoffroi RUDEL.

Ne sait chanter qui le *son* ne dit,
Ni vers trouver qui les mots ne fait.

« Par allusion, ce titre fut appliqué aux pièces lyriques qui étaient généralement accompagnées du son des instruments.

En aquest guai SONET leugier
Me vuelh, en chantant, esbaudir.

Bernard DE VENTADOUR.

En ce gai *sonnet* léger
Je me veux en *chantant*, réjouir.

Un SONET mes bel qu'espanda
Per ma dona esbaudir.

Raimond DE MIRAVAL.

Un Sonet.

« Du reste, ces pièces, appelées *sonnets*, n'avaient aucun rapport avec l'espèce de poésie ainsi nommée depuis et qui joint à un nombre fixe de vers une différence déterminée dans la coupe des strophes. »

Un écrivain de notre temps, qui a suivi les traces de Colletet, F. Z. Collombet, s'exprime ainsi (dans le t. II du *Cours de littérature profane et sacrée. Paris et Lyon*, 1833, in-8°) : « Des ouvrages *ex professo* ont été composés sur le sonnet, son étymologie, son origine et ses qualités. Quoi *qu*'on ait dit de son origine italienne, il est bien *certain que* nous possédions *des* sonnets provençaux, en 1300, d'un *nommé* Bertrand, de Marseille; *qu*'un *certain* Girard de Bourneuil, *qui* mourut en '1278, en avait déjà composé, et *que* Thibaut, comte de Champagne, *qui* vivait en 1226, déjà vieux, cite les siens plus de cent ans avant Pétrar*que*, *qui* passe pour le *premier auteur des sonnets italiens*. Guillaume de Lorris, *qui* mourut sous le règne de saint Louis, en 1260, dit expressément, dans son *Roman de la Rose*, *que* les Français composaient *sonnets courtois*. »

Voilà comment on *écrit* l'histoire! autant d'erreurs que de phrases! Redi et Raynouard nous ont appris à discerner la signification du mot *sonnet* dans les anciens poëtes. Mais Fauriel (*Histoire de la poésie provençale*, t. II, p. 264) est encore plus clair, plus explicite : « Dans toute pièce de poésie on distingue par deux dénominations différentes le produit de l'art musical de celui de l'art du poëte proprement dit; on donna au premier le nom de *son*, de *sonnet*, au second celui de *mots*, à peu près comme nous disons aujourd'hui *air* et *paroles* pour marquer la même distinction »

« Les Provençaux, disait Ginguené (*Histoire littéraire de l'Italie*, 1811, t. Ier, p. 295), appelaient *sonnets* des pièces dont le chant était accompagné du son des instruments; ce mot n'indiquait aucune forme, aucune combi-

naison particulière dans les strophes. Nous verrons dans la suite que les sonnets italiens n'y ressemblaient que par le titre; qu'ils en différaient par le nombre des vers, par leur distribution, par l'entrelacement des rimes; qu'enfin le sonnet, tel qu'il est dans Pétrarque et dans les autres lyriques, est, au titre près, une invention toute italienne. »

Ginguené s'exprimait de la sorte, après avoir dit, pages 211 et 212, un peu le contraire; ce qui nous porte à croire que son opinion variait à mesure qu'il pénétrait dans cette histoire difficile. Citons ce passage : « Le *sonnet* est un autre emprunt que les Provençaux, et *ensuite* les Italiens (mais les Siciliens, monsieur Ginguené?) ont fait, dit-on, à ce genre de poésie (la *ghazèle* ou le *ghazel*). Souvent la *ghazèle* et même la *casside* n'ont que quatorze vers, et c'est là ce qui a pu donner l'idée du *sonnet*... *Observons* seulement ici que les quatorze vers du sonnet sont partagés en deux quatrains et deux tercets, tandis que ceux de l'ode arabe procèdent toujours par distiques: or, c'est plutôt l'arrangement des vers qui caractérise un genre de poésie que leur nombre... La *gazhèle* appartient plutôt aux Persans qu'aux Arabes . , qui ont préféré la *Casside*. »

Comment, d'après ce que nous venons d'établir, a-t-on pu attribuer aux Provençaux l'origine du sonnet? Quel écrivain a donc eu des partisans si nombreux et si acharnés, pour que son erreur se soit perpétuée jusqu'à nous?

On lit dans la deuxième édition de La Croix du Maine, du Verdier, etc. : « Jean de Nostre-Dame, qui étoit le frère du célèbre astrologue Michel, est mort procureur au Parlement d'Aix, en 1590. Il s'est servi des *Vies des*

Poëtes provençaux, écrites par Hilaire des Martins, gentilhomme provençal, religieux de Saint-Victor de Marseille, et il a imité Hugues de Saint-Césari, gentilhomme et poëte provençal, qui a fait un catalogue des poëtes provençaux. »

Or, cette histoire de Jean de Nostre-Dame n'est qu'un tissu de mensonges, si l'on consulte la *Dissertation de Pierre-Joseph de Haitze sur divers points de l'histoire de Provence. Anvers*, 1704. Pet. in-12. M. de Valori a dit dans son *Document historique :* « Certes, les compilateurs Nostradamus ne se font point faute d'amplifications et d'embellissements généalogiques, c'était leur métier; et j'affirmerais presque par serment que, quand ces deux narrateurs s'écartent des notices consacrées, c'est qu'ils composent et débitent des fables. »

M. de Rochegude (*Parnasse occitanien*, *Toulouse*, 1819. In-8°, *préface*, p. xLiij) rend le même témoignage : « Bastero, Quadrio, Crescimbeni, et l'auteur d'une dissertation sur les troubadours, insérée *au* tome IVe du *Dictionnaire de Provence et du comtat Venaissin*, ont donné des catalogues de nos poëtes, les uns alphabétiques, les autres historiques et chronologiques, tous également fautifs, parce que ces auteurs ont pris pour base la vie des troubadours, publiée par Nostradamus, source première et source abondante d'erreurs. »

L'abbé Millot (*Histoire littéraire des Troubadours — abrégé du recueil de Lacurne Sainte-Palaye*) relève plusieurs faussetés de Jean de Nostre-Dame. Raynouard, chercheur s'il en fut, a vainement fouillé toutes les bibliothèques et parcouru tous les manuscrits pour découvrir certains vers de troubadours cités par Jean de Nostre-

Dame, qui, non content, paraît-il, de produire des poésies apocryphes, inventait même des troubadours, comme Guilh. des Amalrics. Ce G. des Amalrics n'est mentionné que dans *les Vies des plus celebres et anciens poëtes Provensaux qui ont floury du temps des Comtes de Provence. Recueillies des œuures de diuers Autheurs, qui les ont escrites et redigees premierement en langue prouensale... et depuis mises en langue Françoyse par Iehan de Nostre Dame, Procureur en la Cour de Parlement de Prouence. A Lyon, pour Alexandre Marsilij, MDLXXV.* In-8° de 258 pp. C'est évidemment là que l'erreur a pris naissance; mais elle a été aggravée, propagée même par César de Nostre-Dame, fils du célèbre astrologue et neveu du précédent. Ainsi, Jean de Nostre-Dame dit, à l'article de *Bertrand de Marseille*, ou plutôt de *Carbonel*, page 189 : « ... il trouua et composa de fort belles *chansons* à la louange de Porcellette, en l'vne desquelles il confesse l'amour qu'il luy porte, disant ainsi :

Aquesta estrania Amour non si pot eslugnar... »

Suivent trois autres vers d'un provençal qui n'a rien d'antique; puis l'auteur ajoute, à propos des *chansons* du même : « En *vne autre*, semble que l'amour d'vn autre gentilhomme qu'elle aymoit le plus l'eussent tournee de l'amour de ce Poëte, disant ainsi :

Dura pietat, e trop long iauziment,
M'y fan mourir per trop la desirar :
Son ingrat cor que ly a fach virar
L'Amour qu'auia en my, tant fermament;

Mays dont ly ven si couraiouzament,
M'auzir en van, tantas fes souspirar,
E si vouler, sen kausa retirar
De my, que l'ay amada couralment. »

Or, César de Nostre-Dame, auteur de l'*Histoire et Chroniqve de Provence, ov passent de temps en temps et en bel ordre les Anciens Poëtes, Personnages, etc...* Lyon, 1614, in-fol., s'empare de ce dernier fragment et le transforme au point de dire : « Bertrand craignant qu'vn autre gentilhomme qui abordoit Porcellette ne l'eut detournee de son amitié, et ne luy eut fait changer d'affection et de courage, fit *vn tres-beau* SONNET dont voicy les huit premiers vers :

Dura pietat et trop long iauziment....
. . . .

« Ce qui tesmoigne assez que nos vieux Poëtes et antiques Troubadours ont esté non seulement des premiers rithmeurs vulgaires, mais les *premiers inuenteurs du* SONNET comme on peut voir par les deux quatrains de cestuicy... »

L'extrait de naissance du Sonnet est donc rédigé de la sorte; il est signé, il n'y manque plus que le *visa*. Mais continuons : nous voici au troubadour imaginé par Jean de Nostre-Dame; nous voyons à l'article LIX : *Du comte de Poictou et autres poetes Provensaux :* « Guilhem dels Amalrics fut gentil-homme Provensal, amoureux d'vne dame de Napples, de la mayson de *Arcussia de Capro* (1), comte d'Hautemure, à laquelle il envoya faire

(1) D'autres disent, avec plus de raison, d'Arcussia de Capré.

ses messages d'amour par l'Arondelle, qui la reueilloit tous les matins et ne la layssoit dormir; à la louange de laquelle feist plusieurs chansons belles et playsantes... et quelques chantz spirituels, et c'est le commencement d'un chant (suivent plusieurs vers). Il feist (Guilhem des Amalrics) vn autre *chant* à la louange de Robert roy de Sicile et de Naples, Comte de Prouence, de ceste teneur :

Lou segnour Dieu t'exauce é touiour ty defenda,
Alz maluais iours troublaz, e ty mande secours,
Rey pouderouz, alqual lou poble ha son recours,
Apres Dieu que t'a fach, grand vencedour ty renda.
Lou segnour que t'a fach, tas preguieras entenda,
Fassa ffourir ton nom tos temps mays en tas cours,
Puesquestu veyre en pax de tous iours lou long cours
E que d'vn bout d'al monde à l'autre, aias la renda.
Lous vns en kauals fiers, autres en granda armada,
En thesaurs infinis, en kauzas transitorias,
S'y fizan totalement e y han esperansa :
Mays tu auras de Dieu d'excellentas victorias,
E tout ton poble aurà sa vollontat armada,
A touiour t'obezir, per ton asseguransa. »

Bien que Jean de Nostre-Dame ait nommé un *chant* la pièce que nous venons de transcrire, l'imprimeur, sans doute par suite de l'usage du temps, a donné à cette pièce la forme extérieure d'un sonnet; aussi César de Nostre-Dame s'est emparé de ces quatorze vers en disant de G. des Amalrics : « Il fit encore vn *sonnet* à la loüange du Roy Robert tres-beau et tres-excellent de ceste teneur... »

Voilà donc un sonnet entier! Il a son importance, on

n'en connaît pas d'autre. Mais sur quels fondements repose-t-il? Son parrain est-il un homme digne de foi? Évidemment non! Raynouard prend G. des Amalrics pour un personnage imaginaire; Millot ne daigne point en faire mention. Puis le langage de ce sonnet et des huit vers de Bertrand Carbonel, dit de Marseille, nous paraît bien clair, bien moderne; qu'on le compare avec les autres productions des troubadours des XIIIe et XIVe siècles! Les tercets ont les rimes entrelacées d'une façon qui n'est pas habituelle aux poëtes provençaux, mais seulement aux italiens; nous n'en trouvons, à notre connaissance, qu'un seul exemple dans Bernard de Ventadour. Ce sonnet, en somme, n'est-il point apocryphe? S'il ne l'est pas, et nous avons bien de la peine à le croire, il peut n'être que la fin d'un *chant*. Les deux quatrains sont, il est vrai, sur deux rimes, comme les huit vers que nous avons reproduits; mais plusieurs poésies des troubadours présentaient la même ordonnance; en outre, un ou deux tercets terminaient ces pièces souvent fort longues. Le prétendu sonnet de Guilhem des Amalrics ne serait-il pas la fin d'un *chant*, la dernière strophe, suivie de deux tercets?

Mais nous soupçonnons fortement deux membres de cette famille de Nostre-Dame, d'origine juive; cherchons encore, peut-être parviendrons-nous à découvrir la vérité. En effet, l'histoire nous apprend que Michel Nostradamus avait deux fils; le second était César, que nous connaissons déjà et auquel nous reviendrons; l'aîné, qui se nommait Michel le *jeune*, se mêlait aussi de prophétiser. Un jour il prédit à d'Espinay-Saint-Luc que la ville du Pouzin, en Vivarais, périrait par les flammes. Crai-

gnant sans doute que sa parole ne fût suivie d'aucun effet, on le trouva qui, nuitamment, mettait le feu à cette ville. Saint-Luc, montant à cheval, fut alors sans pitié; il passa sur le corps de ce misérable et le tua. Cet événement se rapporte à l'année 1574.

Tel est le cas que l'on doit faire de Michel le jeune, du reste *excellent poëte en langue provençale*, ce qui nous engage à le mettre un moment en lumière. Nous remarquons, en effet, qu'un an après sa triste fin, son oncle, Jean de Nostre-Dame, publiait *les Vies des plvs celebres et anciens poetes Provensaux!...*

Qui donc à présent nous taxera de témérité si nous soupçonnons Jean, Michel le jeune et César de Nostre-Dame, en ce qui touche le personnage fictif de G. des Amalrics et de son prétendu sonnet provençal? N'est-ce pas une affaire traitée en famille?

D'ailleurs, s'il est vrai que G. des Amalrics soit mort en 1321, nous connaissons des sonnets italiens remontant à 1230, à 1226 et peut-être à 1220!

Pourquoi, nous objectera-t on, César de Nostre-Dame voulait-il accorder à la Provence l'invention du sonnet? L'homme de lettres qui, de son plein gré, ou sous une inspiration étrangère, entreprit de publier la *Vie des poëtes françois*, manuscrit informe de Colletet père, prépara quelques matériaux dans ce dessein; sans y songer il recueillit un renseignement précieux qui nous donne la clef de ce mystère : César de Nostre-Dame reçut des trois états de Provence la somme de 1,000 écus (23 octobre 1603) pour écrire une histoire de cette province; et les États lui promirent davantage, selon le mérite de son travail. Pour flatter ses bienfaiteurs, il exalta son

pays, débita bien des fables et s'efforça de faire croire à l'origine provençale du sonnet, comme nous l'avons dit plus haut.

Voilà donc le fondement sur lequel s'appuient depuis deux siècles et demi les partisans de l'origine provençale du sonnet!

Si apocryphe pourtant que soit le *chant* du poëte fictif nommé G. des Amalrics, on le cite, et l'on peut le produire comme un commencement de preuve dans la recherche de la paternité du petit poëme qui nous occupe; mais il n'y a pas l'ombre d'un sonnet en langue romane, quoi qu'en aient dit Thibaut de Champagne, Guillaume de Loris, etc., ou plutôt malgré ce qu'on leur prête. Il n'en est resté que ce qui existait réellement, un mot, mal interprété, comme Fr. Redi et Fr. S. Quadrio (*Della storia e della ragione d'ogni poesia. Milano*, 1742) l'ont si bien démontré, que Raynouard n'a eu qu'à reproduire leurs arguments. — Après avoir rapporté les vers de Thibaut de Champagne et de G. de Lorris, Ménage dit aussi dans ses *Observations sur les Poésies de Malherbe*, à l'occasion du sonnet : « Il n'est pas certain que cette sorte de poëme fut dès lors réglée à quatorze vers..., et ceux qui le prétendent n'en produisent aucun exemple d'aucun de nos poëtes qui ait précédé le regne de François Ier. »

II

ORIGINE DU SONNET

Quittons les pays de langues romane et provençale; abordons en Italie; allons au berceau du sonnet en prenant M. Fauriel pour guide, sans avoir en lui une confiance aveugle, parce qu'il ne voit partout que la *poésie provençale*, dont il a écrit l'*histoire*. Que nous dit-il? « Le fait est qu'antérieurement au XIIIe siècle il n'y avait en Italie d'autre poésie que celle qu'il y a partout et qui ne s'écrit pas, celle de la nature et du peuple... Quant à une poésie écrite, il est généralement convenu que les premiers essais en furent faits en Sicile et par des Siciliens, à la cour et sous l'influence de Frédéric II. Mais jusqu'à présent rien n'explique pourquoi les auteurs de ces essais y employèrent, au lieu du sicilien, idiome du pays, le toscan, dont rien ne marque à cette époque la suprématie littéraire. » Dans son *Histoire littéraire de l'Italie*, t. Ier, pp. 295-96-97, Ginguené s'exprime à peu près de même : « Dante disait que la poésie et la littérature d'Italie s'appelaient *siciliennes*, parce que tout

ce qui s'écrivait de *plus exquis* venait de la cour de Sicile. »

Ginguené cite quelques-uns des poëtes siciliens et ajoute, en parlant de leurs œuvres : « On y voit, comme dans celles de Ciullo d'Alcamo, de Frédéric II et de Pierre des Vignes, la langue et l'art des vers à leur berceau. Les pensées en sont communes, le style incorrect et grossier... Les chansons ont presque toutes la forme que leur avaient donnée les troubadours. Mais le *sonnet* a constamment celle qu'il a conservée depuis : ce qui confirme l'opinion de son origine sicilienne. »

Ginguené dit encore, page 405 : « Les sonnets ont la forme à peu près aussi régulière que ce genre de poésie l'eut dans le siècle suivant. Seulement, outre les imperfections du style, l'idée n'y est pas bien conduite, et les tercets tombent toujours languissamment et gauchement. »

Le même auteur, quelques pages plus loin (416), revient au sonnet : « La première forme de ces odes ou *canzoni* était, comme on l'a vu, empruntée des Provençaux ; à leur exemple, les poëtes italiens avaient, dès l'origine, donné aux strophes des entrelacements harmonieux de rimes et de mesures de vers ; elles étaient dès lors telles à peu près qu'elles sont restées depuis. *Il n'en était pas ainsi du sonnet*, né sicilien, et qui au commencement de ce siècle (XIIIe) était encore dans une sorte d'enfance. Les plus anciens poëtes siciliens avaient d'abord donné ce titre à une espèce particulière de poésie qui varia selon leur caprice. Les uns y employaient deux quatrains suivis de deux tercets, les autres, sous le nom de sonnets doubles, *doppii* ou *interzati*, mettaient deux

strophes de six vers ou une seule de douze, et ensuite deux autres de six, de cinq ou de quatre vers. Il paraît constant que ce fut Guittone d'Arezzo qui leur donna des formes plus fixes et qui enchaîna par des lois plus sévères la liberté dont les poëtes avaient joui jusqu'alors. C'est à lui, et non pas aux *rimeurs français*, qu'Apollon dicta ces *rigoureuses lois* que Boileau a exprimées en si beaux vers. »

C'est très-bien ; mais, si nous accusions en commençant plusieurs de nos compatriotes de suivre les errements de G. Colletet, d'autres auteurs, Français également, et Ginguené se trouve être du nombre, croyant mieux faire, ont ajouté foi à l'*Istoria della Volgar poesia* par *Crescimbeni* (*Roma*, 1698) ; or, Crescimbeni a pris lui-même à la lettre la *Vie des poëtes provensaux*, de Jean de Nostre-Dame. C'est donc dans Crescimbeni que Ginguené a puisé ce renseignement relatif à la perfection du sonnet attribuée à *Guittone d'Arezzo*, en 1250. Mais l'abbé Francesco Venini, dans les poésies anciennes et modernes qu'il a recueillies sous ce titre : *Saggi della poesia lirica. Milano*, 1818, fait à ce sujet des réflexions dans un italien trop clair pour qu'il soit nécessaire de le traduire : « *E opinion comune, che da lui, come afferme il Crescimbeni, sia stato a perfezione il sonetto, fermata in quello la qualità, il numero de versi, la collocazione e la variazione delle rime, che ora pratichiamo. Ma oltre a qualche sonetto de' più antichi poeti Perugini publicato dal Vincioli, tutti i sonetti del Guinizzelli son tessuti nella guisa medesima, e son certamente anteriori a quelli di Frà Guittone.* »

Il est, en effet, positif que *Gualbertino da Coderta* (1230), *Guerzo di Montecanti* (1230), et *Enzo*, roi de Sardaigne

(1245), ont fait des sonnets aussi réguliers que ceux de Guittone d'Arezzo, qui sont mis sous la date de 1250 par pure fantaisie; Guittone del Viva, dit Frà Guittone d'Arezzo, mourut en 1294, quarante-quatre ans plus tard. Mais ne sait-on pas que *Jacopo da Lentino*, *Mazzeo di Rocco*, il Giudicio *Ubertino*, *Guglielmotto* da Otrante, etc., ont des sonnets réguliers datés aussi de 1250! Signalons surtout le sonnet de *P. delle Vigne* (de Capoue), d'une époque antérieure, et dont les rimes ont la symétrie des sonnets de Guittone d'Arezzo, à l'exception d'une seule des quatrains qui se représente dans les tercets; mais cela ne peut tirer à conséquence, n'étant que l'effet du hasard.

Arrêtons-nous donc un moment sur le sonnet célèbre que Pierre des Vignes est censé avoir écrit en 1220. Assurément le choix de cette année-là est fort arbitraire, car, les vers de P. des Vignes ayant trait à l'amour, les historiens ont vu là une œuvre de jeunesse; le poëte avait alors environ trente ans, ont-ils dit, et la postérité l'a cru.

SONNET DE P. DES VIGNES.

Peroch amore no se po vedere
E no si trata corporalemente
Quanti ne son de si fole sapere
Che credono che amor sia niente!
Me poch amore si faze sentere
Dentro dal cor signorezar la zente,
Molto mazore presio de avere
Che sel vedesse vesibilemente :

Per la vertute de la calamita
Como lo ferro atrar non se vede
Ma si lo tira signorevolmente
E questa cosa a credere me' nvita
Che amore sia, e dame grande fede
Che tutt or sia creduto fra la zente.

Traduction par M. Georges G.

« Parce que l'amour ne se peut voir et qu'il n'est point sensible au tact comme les corps, combien n'y a-t-il pas de faux savants qui croient que l'amour n'est que néant !

« Mais puisque l'amour fait sentir sa puissance au fond du cœur qu'il maîtrise, on doit le priser bien plus que s'il était visible matériellement.

« Ainsi l'on ne voit pas comment la vertu de l'aimant attire le fer ; et pourtant elle l'attire d'une manière irrésistible.

« Et puis, ce qui m'engage à croire à l'existence de l'amour et me donne une grande foi en lui, c'est que, de tout temps, cette foi a été celle de tout le monde. »

Cet amour n'est pas si violent qu'il soit une preuve irrécusable de la jeunesse d'un poëte dont voici la malheureuse histoire :

Pierre des Vignes était d'une famille originaire de Padoue ; jeté en prison par l'ordre de Frédéric II (qui lui aurait fait perdre la vue), il se brisa, dit-on, la tête de désespoir, en 1245.

Flaminio del Borgo, cité par Sismondi, prétend que P. des Vignes mourut à Pise, dans l'église de Saint-André, en 1246. D'autres assurent qu'il fut sans doute à

tort impliqué dans un complot en 1249. Or, si des événements de cette importance ont aussi peu de certitude, peut-on accepter sans examen la date d'un simple sonnet, quand son auteur vivait encore au moins vingt-cinq ans plus tard? Quoi qu'il en soit, le sonnet précédent passe pour être le plus ancien que nous connaissions (s'il est réellement de 1220); mais, craignant qu'il n'y ait là un peu de parti pris pour ravir cette priorité à un autre poëte, nous sommes tenté de nous inscrire en faux. Voici pourquoi : si la première strophe du *Cantico del sole*, par saint François d'Assise, est de quatorze vers, et si des auteurs l'ont prise pour un sonnet, confessons-le, il faut quelque bonne volonté pour y en découvrir un; mais *frà Elia*, le compagnon de ce saint, a positivement composé des sonnets auxquels on assigne la date de 1226, parce qu'elle est celle de la mort de saint François d'Assise : or, le frère Elie avait longtemps vécu avec ce saint!...

Nous sommes donc à nous demander s'il ne faudrait point avancer la date du sonnet de Pierre des Vignes et reculer celle des sonnets de frère Elie. Mais une autre difficulté s'offre à nous : des historiens rapportent que *L. della Vernaccia, d'Urbino*, fit des sonnets avant Pierre des Vignes! (*Étrennes du Parnasse.* — 1781.)

III

COUP D'ŒIL SUR LES SONNETTISTES

ANCIENS ET MODERNES

Les sonnettistes du XIIIe siècle furent nombreux; nous parlons de l'Italie, puisqu'il n'en existait point ailleurs. Parmi les plus célèbres, *Guido-Cavalcanti*, mort en 1301 ; *Dante Alighieri*, 1265-1321, et, plus tard, *Cino da Pistoja*, florissant vers 1320, préparèrent la voie à *Pétrarque* (1304-1374.) Le sonnet fut dès lors tellement transformé que le chantre de Laure peut être appelé le père de ce court et magnifique poëme (1). Lisez et jugez :

Voi ch' ascoltate in rime sparse il suono
  Di quei sospiri ond 'io nudriva il core

(1) Les traducteurs de Francesco Petrarca sont nombreux; nous en mentionnerons plusieurs dans le courant de notre ouvrage. Voici le nom de quelques autres : Lévêque, 1787; Léonce de Saint-Geniès, 1816; *Camille Esménard*, 1830. — Arrêtons-nous à la traduction de M. Esménard (*Choix de Sonnets de Pétrarque*, Paris, 1830, in-12); elle contient 60 sonnets ; ils sont en vers, mais les quatrains sont irrégu-

2.

In sul mio primo giovenile errore,
Quand' era in parte altr' uom da quel ch' i' sono;
Del vario stile in ch' io piango e ragiono
Fra le vane speranze e 'l van dolore;
Ove sia chi per prova intenda amore,
Spero trovàr pietà, non che perdono.
Ma ben veggi' or siccome al pòpol tutto
Fàvola fui gran tempo; onde sovente
Di me medesmo meco mi vergogna:
E del mio vaneggiàr vergogna é 'l frutto,
E 'l pentirsi, e 'l conòscer chiaramente
Che quanto piace al mondo è breve sogno.

A la fin d'une longue et spirituelle pièce de vers (V. *l'Ami des livres*, avril 1861), M. *Louis Veuillot*, auteur de plusieurs sonnets, a donné, sous le pseudonyme de Sylvain Laspre, une plaisante traduction de celui qui précède. En voici une autre de Cl. Marot :

Vous qui oyez en mes rythmes le son
D'iceulx soupirs dont mon cueur nourrissoye,
Lorsqu'en erreur ma ieunesse passoye
N'estant pas moy, mais bien d'aultre façon;
De vains travaulx dont feis rythme et chanson
Treuver m'attens (mais qu'on les lise et veoye)
Non pitié seule, ains excuse en la voye,
Où l'on congnoist amour ce faulx garson.
Si veoye ie maintenant, et entens
Que lontemps feuz au peuple passetemps,
Dont à part moy, honte le cueur me ronge;

liers pour les rimes. M. Esménard croit à l'origine provençale du sonnet. C'est un homme de talent que nous serions heureux de convertir à notre cause. — Enfin M. *Joseph Poulenc* a traduit en vers les *Rimes de Pétrarque*, 1865, 4 vol. in-12. — Les sonnets sont traduits en sonnets réguliers.

Ainsy le fruict de mon vain exercice
C'est repentance, auecq honte et notice
Que ce qui plaist au munde n'est que songe.

L'abbé de Sade cite, dans ses *Mémoires pour la vie de François Pétrarque*, Amsterdam 1764, t. II, p. 41, le sonnet apocryphe signé *Petrarca*, qui fut trouvé dans une tombe sur laquelle on lisait ces initiales : M. L. M. J. (*Madonna Laura Morta Jace*). Cette découverte remonte à 1529, selon les uns, à 1533, d'après d'autres. Ce sonnet, d'un style barbare, ne put tromper les gens lettrés du XVI[e] siècle. Ajoutons en passant que, d'après une opinion ancienne, fortifiée par de nouvelles preuves, il ne faudrait point voir dans la bien-aimée de Pétrarque Laure de Noves, femme de Hugues de Sade, mais Laure d'Adhémar, dont le père était seigneur de Cabrières, lieu peu éloigné de Vaucluse. Celle-ci mourut à trente-cinq ans et sans avoir contracté d'alliance. (Ph. de Maldeghem, *Vie de Pétrarque*).

Poursuivons notre histoire en disant que les sonnets les plus beaux, après ceux de Pétrarque, appartiennent à *Gabriello Fiamma*, à *Francesco de Lemene*, 1639-1704, ainsi qu'à *Giambattista Cotta*. Ceux de *Giovanni della Casa*, 1503-1556; d'*Angelo di Costanzo*, v. 1507-1586; de *Torquato Tasso*, 1544-1595, et de *Fr. Redi*, 1626-1697, sont très-goûtés également. L'Italie cite encore avant et depuis ces illustrations, *Jacopo Sannazaro*, 1458-1530 ; *Michel Angelo Buonarroti*, le peintre-sculpteur, 1474-1564 ; *Annibale Caro*, 1507-1566, l'inventeur du sonnet dit de la *Belle Matineuse*, sonnet qui a joui d'une célébrité si grande après avoir

été imité par Voiture, Malleville et autres; *Luigi Tansillo*, v. 1510 1569; *Gabriello Chiabrera*, 1552-1638, auteur d'une inscription à la fois italienne et latine, pour une madone protectrice des marins :

In Mare irato, in rapida procella,
Invocote, nostra benigna stella.

Galileo Galilei, 1564-1642, dont le cœur brûlait pour une dame qui regardait cet embrasement avec indifférence. Or, ce poëte la compara dans un sonnet à Néron contemplant l'incendie de Rome ! Le cavalier Marin (*Giambattista Marini*), 1569-1625, vient ensuite ; il vécut longtemps en France, où la reine de Médicis l'avait appelé. Un grand nombre de ses écrits sont obscènes ; en se convertissant, il les condamna, dit-on, au feu. Puisque nous parlons de la France, rappelons que Richelieu, après avoir pris la Rochelle, 1628, donna 3,000 livres au poëte italien *Claudio Achillini* pour un sonnet qui célébrait cette victoire. Ce sonnet, en italien, est dans le *Parnasse royal*. Paris, 1635, in-4°.

Mais arrivons à *Vicenzo da Filicaja*, 1642-1707, auteur d'un sonnet fameux sur les *Destinées de l'Italie* qui nous paraît trop admiré, trop vanté ; faisons quelques réserves sur la justesse des expressions de ce petit poëme. Cependant Filicaja paraît être supérieur même à Pétrarque ; plusieurs de ses sonnets sont très-remarquables. Voici celui qui a fondé sa réputation :

SUR LES DESTINÉES DE L'ITALIE.

Italia, Italia, o tu cui feo la sorte
Dono infelice di bellezza, ond' hai

Funesta dote d'infiniti guai
Che in fronte scritti per gran doglia porte.
Oh! tu men bella, o almen più forte,
Onde assai più ti paventasse, o assai
Ti amasse men, chi del tuo bello ai rai
Par che si strugga, e pur ti sfida a morte!
Che or giù dall' Alpi non vedrei torrenti
Scender d'armati nè di sangue tinta
Bever l'onda del Po gallici armenti.
Ne te vedrei del non tuo ferro cinta
Pugnar col braccio di straniere genti,
Per servir sempre, o vincitrice o vinta.

Continuons en citant *Benedetto Menzini*, 1646-1704, *Giusep. Orsi*, 1652-1733, et *Giambattista F. Zappi*, 1667-1719, dont les sonnets sont des productions gracieuses et morales, dignes assurément d'attention.

Enfin, un poëte beaucoup plus moderne, l'improvisateur *Fr. Gianni*, vers 1760-1823, dont le *Bonaparte in Italia, poema,* fut mis à l'index en 1818, est l'auteur d'un sonnet célèbre sur Judas. Le trait final de ce poëme, rapporte Collombet, paraissait sublime à *Monti*, qui, après avoir composé quatre sonnets pour surpasser celui de Gianni, fut contraint de s'avouer vaincu. Voici l'œuvre remarquable de Gianni sur Judas :

Allor che Giuda di furor satollo
Piombò dal ramo, rapido si mosse
L'instigator suo demone, e scontrollo
Battendo l'ali come fiamma rosse;
Pel nodo che al fellon rattorse il collo
Giù nel bollor delle roventi fosse

Appena con le scabre ugne rotollo
Ch' arser le carni e sibilaron l'osse ;
E in mezzo al vampo della gran bufera
Con diro ghigno Satana fu visto
Spianar le rughe della fronte altera ;
Poi fra le braccia si recò quel tristo,
E con la bocca fumigante e nera
Gli rese il bacio che avea dato a Cristo.

Un de nos amis, M. Georges Garnier, a bien voulu traduire exprès pour nous le sonnet précédent, et il l'a fait avec bonheur :

Quand Judas furieux se lança dans le vide,
Le démon tentateur, porté rapidement
Sur ses ailes de flamme au sourd frémissement
Sous le rameau fatal heurta le corps livide.

Au nœud qui l'étrangla clouant sa griffe avide,
A peine il a jeté le félon blasphémant
Dans le puits de bitume et de soufre écumant,
Que la chaïr cuit, les os sifflent, la peau se ride.

Alors, à la lueur d'un éclair souterrain,
Du superbe Satan on vit le front d'airain
Se dérider, avec un sourire farouche :

Il souleva le traître entre ses bras velus,
Le pressa sur son cœur, et, de sa noire bouche,
Lui rendit le baiser dont il souilla Jésus.

MM. Sainte-Beuve et Antoni Deschamps ont transporté dans notre langue ce même sonnet.

Passons à un autre pays : *Juan Boscan Almogaver*, environ 1485-1543, introduisit le sonnet en Espagne, et ses

vers ont une harmonie que ne connaissaient point encore les poëtes castillans; mais le fond et la forme de ses sonnets ne plairaient peut-être pas au goût français.

Son ami et rival, *Garcias Laso*, plus illustre sous le nom de *Garsilaso de la Vega*, vers 1503-1536, composa plusieurs beaux sonnets. Ce jeune poëte, blessé à mort au fort de Muy, en 1536, quand l'armée impériale envahit la France, aurait fourni une brillante carrière, si la mort n'avait empêché son talent de mûrir.

Diego Hurtado de Mendoza, que Collombet place au rang des Portugais célèbres, naquit pourtant à Grenade, en 1503; il fut guerrier, ambassadeur, historien, géographe et surtout poëte. Ses sonnets, moins harmonieux que ceux de Boscan, se recommandent par leur correction et leur noblesse.

Mais hâtons-nous d'arriver à une femme illustre par sa sainteté, ses talents littéraires et poétiques. Le sonnet de *sainte Thérèse*, 1515-1582, à *Jésus crucifié*, jouit d'une célébrité incontestable; il est d'une telle beauté qu'on nous reprocherait à juste titre de l'omettre dans les annales que nous consacrons à la gloire de ce petit, mais brillant poëme.

SONETO A CRISTO CRUCIFICADO.

No me mueve, mi Dios, para quererte,
El cielo que me tienes prometido,
Ni me mueve el infierno tan temido
Para dejar par eso de ofenderte.
Tu me mueves, mi Dios; mueveme el verte
Clavado en esa cruz y escarnecido;

Mueveme ver tu cuerpo tan herido;
Mueveme las angustias de tu muerte.
Mueveme, enfin, tu amor de tal manera
Que, aunque no habiera cielo, yo te amara,
Y aunque no habiera infierno, te temeria.
No me tienes que dar porque te quiera,
Porque, si cuanto espero no esperara,
Lo mismo que te quiero, te quisiera.

M. *Firmin Didot*, 1764-1836, connu par de belles éditions, auteur de tragédies et traducteur de Théocrite, de Tyrtée et des Bucoliques de Virgile, a mis le sonnet de sainte Thérèse en vers français. Mais ce poëme a perdu en passant dans notre langue; M. Georges G. lui reproche de manquer de chaleur; le premier quatrain est faible, et le sens de l'épithète *escarnecido* (*bafoué*, *raillé*, *moqué*) paraît même avoir été méconnu. C'est une méprise de la plupart des traducteurs, qui ont cru que ce mot signifiait *décharné*, *déchiré*. Mais le dernier vers est bien rendu, et c'est le principal. Toutefois, cette traduction est inférieure à une autre que nous voudrions reproduire et qui est un peu ancienne; donnons la préférence à celle du général comte *Anatole de Montesquiou* (1).

Non, non, ce qui me touche, ô mon Dieu! ce n'est pas
Le ciel que tu promets à ma persévérance;

(1) Ancien chevalier d'honneur de la duchesse d'Orléans sous la Restauration, et pair de France après 1830. On peut voir dans Vapereau la liste de ses ouvrages, notamment sa traduction des *Sonnets de Pétrarque*, 1842. Ses propres sonnets sont nombreux. Ses *Chants di-*

Même l'enfer qui veille aux portes du trépas
N'est point ce qui m'arrête et prévient mon offense.

Ce qui m'émeut, Seigneur, ce qui soutient mes pas,
C'est de voir l'ironie accroître ta souffrance,
Ta croix, ton sang, les coups dont les bourreaux sont las,
Le crime qui s'achève, et ta mort qui commence.

Je t'aime pour toi seul, toi seul peux m'être cher !
Même s'il n'existait ni de ciel ni d'enfer,
Je le sens, ô mon Dieu ! je t'aimerais encore !

T'aimer est mon bonheur autant que mon devoir ;
Ne m'accorde donc rien, même quand je t'implore :
L'amour que j'ai pour toi n'a pas besoin d'espoir.

Passons maintenant à d'autres poëtes espagnols qui méritent une attention particulière : *Fernando de Herrera* — v. 1516-1595 — que ses compatriotes appelaient *le Divin*, publia des sonnets, des chansons, des élégies, etc.

L'illustre auteur de Don Quichotte, *Miguel de Cervantes-Saavedra* — 1547-1616 — nous appartient aussi par ses sonnets ; et *Fr. Gomez de Quevedo y Villegas* — 1580-1645, — est auteur d'au moins mille sonnets, dont plusieurs sont très-beaux.

Terminons par *Juan Melendez-Valdez*, né dans la province de Badajoz en 1754, et mort à Montpellier en 1817.

Le goût de la littérature italienne, quelque temps avant son introduction en Espagne, avait pénétré dans

vers, 2 vol. in-8°, remontent à 1843. Notre poëte, qui n'a pas craint d'aborder le poëme épique : *Moïse*, 2 vol. in-8°, est né à Paris le 8 août 1788.

le Portugal ; *don Pedro, duc de Coïmbre*, y transplanta le sonnet dès le XVe siècle. Boulay-Paty cite encore, d'après l'opinion de quelques historiens, Alphonse IV, roi et poëte, au XIVe siècle, ou son frère naturel, Alphonse Sanche. — *Saa de Miranda* — 1495-1558 — fut sans doute le premier qui cultiva ce genre de poésie; c'est, au moins, ce nous semble, l'unique nom qui apparaisse à cette époque, après celui du célèbre don Pedro. Les sonnets de Miranda ont de l'originalité; ses pensées sont pleines de grâce et de mélancolie.

Vers la fin de ses jours, déjà brillait un poëte qui devait le surpasser, mais non peut-être comme sonnettiste : *Luis de Camoëns* — 1524 ou 25-1579 — fit des sonnets remarquables; quelques-uns témoignent trop que l'auteur était en quête d'idées extraordinaires; beaucoup d'autres sont animés par un sentiment plus fort; plusieurs, se ressentant d'une vie agitée, sont remplis d'amertume et de désespoir. Une trentaine passent pour être excellents.

Quant à *Manoel de Faria y Souza*, — v. 1588-1647, - s'il appartenait au Portugal par sa naissance, il écrivit tous ses ouvrages en espagnol. Après lui, nommons encore la sœur *Violante de Ceo*, *Manoel da Costa*, *Antonio Diniz da Cruz*. Enfin *Francisco do Nacimento Manoel*, — 1734-1821, — chanté par Lamartine, composa des poésies fort belles; mais ses opinions religieuses, trop hardies, furent déférées au saint-office. La fuite et l'exil volontaire (à Versailles) le sauvèrent seuls d'une condamnation.

La France, il faut oser le dire, ne fut point une des premières à donner des lettres de naturalisation

au sonnet. Plusieurs chansons de Charles d'Orléans (mort en 1465), tant par hasard que par fortune, ont peut-être un faux air du sonnet. On connaît son fameux rondel :

> Allez-vous-en, allez, allez
> Soucy, soin et mélancolie...

Ce petit poëme est sur deux rimes, il est vrai, mais il a quatorze vers, et le rondeau en a treize et quinze avec le refrain. Faut-il y voir un embryon du sonnet? Quoi qu'il en soit, il ne faut remonter évidemment qu'à Mellin de Saint-Gelais et à Clément Marot, qui composèrent des sonnets véritables avant tous les autres poëtes du XVI[e] siècle. Les opinions qui diffèrent de celle-là paraissent fausses de tout point.

Clément Marot — 1495-1544, — traduisit en sonnets mêmes six sonnets de Pétrarque, et ses *œuvres* en contiennent quatre dont le fond et la forme lui appartiennent. Un d'eux attire surtout notre attention, car il porte une date importante, sinon décisive, celle de 1529! — C'est l'épigramme XLVII[e] : *Pour le may planté par les imprimeurs de Lyon devant le logis du seigneur Trivulse* (sic) (1). Or,

(1) Il s'agit, croyons-nous, de Pompone de Trivulce, gouverneur de Lyon, au service duquel se mit, en qualité de musicien, notre compatriote Eustorge, connu sous le nom d'Hector de *Beaulieu*, et auteur des *Divers rapportez*, Lyon, 1537, et *les Divers rapportz*, 1544, pet. in-8. Ce livre est formé de rondeaux, ballades, chansons, épîtres, etc.; le sonnet seul n'y est pas ; on y trouve du reste des pièces fort libres. L'auteur, en 1546, publia d'autres vers sous ce titre : *Chrestienne reiouissance*. Hector de Beaulieu, ayant embrassé le calvinisme, alla se réfugier à Genève. Ses autres œuvres sont décrites par Brunet, qui le nomme Eustorg.

en présence de ce fait, que deviennent les conjectures des historiens qui attribuent l'importation du sonnet en France à Pontus de Thiard, alors âgé de huit à neuf ans, ou bien à Joachim du Bellay, plus jeune encore? Du même coup s'évanouit une autre erreur : le sonnet, connu au moins dès 1529, n'est pas venu en France à la suite de Catherine de Médicis, qui épousa Henri II en 1533 ; seulement ce poëme devint alors d'un usage plus général. M. Alfred Delvau, dans *les Sonneurs de sonnets*. Paris, 1867, in-32, ne part, en effet, que de 1540.

Mais Clément Marot a dans Mellin de Saint-Gelais un concurrent redoutable. Celui-ci, né en 1491, quatre années avant Marot, mourut en 1558 ; ses œuvres parurent trois ans après la mort de Marot, en 1547 (1re édition longtemps inconnue); mais on sait, et Pasquier l'assure, que les sonnets et madrigaux de Saint-Gelais couraient manuscrits la cour et la ville ; plusieurs anciens critiques lui accordent la primauté. Comme il y a doute à cet égard, nous abandonnons la controverse à ceux qui sont moins ignorants que nous.

Les autres sonnettistes du XVIe siècle, très-nombreux, ne sont pas tous dignes d'intérêt ; certains de ceux dont le talent est plus ou moins remarquable vont trop souvent jusqu'à la licence. Les plus renommés sont Olivier de Magny, mort vers 1560 ; Pierre de Ronsard, que ses contemporains nommaient *le grand Monsieur de Ronsard*,—1524-1585 ; — J. du Bellay,— v. 1524-1560 ; — Remi Belleau, — 1525-1577 ; — Claude de Buttet, vivant en 1561 ; Etienne Jodelle, — 1532-1573 ; — J.-Ant. Baïf, — 1532-1589 ; — Amadis Jamyn, — v. 1540-1593 ; — et surtout un des plus célèbres, Philippe Desportes, qui

puisa tant de sonnets dans les poëtes italiens sans en indiquer l'origine.

Enfin Malherbe vint, et le premier, en France, proportions gardées, fit des sonnets plus moraux. Disons même en passant qu'ils n'eurent point la célébrité que l'auteur méritait à juste titre.

Avec Malherbe, nous touchons à une deuxième ère du sonnet, brillante assurément, n'en déplaise aux partisans de quelques vers exagérés de Boileau. Jean Ogier de Gombauld, — 1577-1666; — François Maynard, — 1582-1646, — celui-ci trop souvent licencieux; Claude de Malleville, — 1597-1647; Vincent Voiture, — 1598-1648; Pierre Corneille, — 1606-1684; Isaac de Benserade, — 1612-1691; — J. Hesnault, mort en 1682, et quelques autres, ont composé des sonnets vraiment beaux.

Le sonnet régnait donc alors avec éclat; il avait ses petites et grandes entrées à la cour; les princes prenaient fait et cause pour tel sonnettiste : Malleville, Benserade et Voiture passionnaient la France et divisaient *la cour et la ville*.

Après cette deuxième phase, le sonnet s'éclipsa, c'est évident; mais ce n'est nullement parce qu'il cessa d'être cultivé dans le XVIIIe siècle, comme à tort on l'a cru; plusieurs poëtes lui offraient encore leurs hommages, et les académies de Toulouse, de Caen et de Rouen le couronnaient parfois; mais les grands faiseurs avaient disparu, et leurs successeurs étaient souvent d'inhabiles héritiers.

La Révolution de 93, ennemie de toutes les aristocraties, semblait avoir proscrit celle du sonnet, qui n'eut plus que de rares partisans. Une autre révolution, cette

fois littéraire du moins, replaça le sonnet sur un trône, très-peu d'années avant 1830.

De nos jours les sonnettistes ne se comptent plus, excepté les bons.

Nous réservons aux modernes et aux anciens une large place à la suite de cette présente histoire.

Mais continuons à décrire les pérégrinations du sonnet, qui, dans son humeur très-voyageuse, aborda en Angleterre; il y reçut un accueil royal : la cruelle *Elisabeth*, — 1533-1603, — le cultiva. Ce nom ne permet point d'omettre celui de Marie Stuart, du prétendu auteur de douze sonnets au comte de Bothwell. M. Wiesener attribue ces douze sonnets à un calomniateur de Marie Stuart qui voulait « fortifier les fables d'un libelle par un autre libelle. — » (*Marie Stuart et le comte de Bothwell. Paris*, 1863, in-8.) Après ces royautés, la royauté du génie : *William Shakespeare*, — 1563 — ou 64 — 1615 — ou 16 — plein d'ardeur, s'adonna au sonnet. Mais *Edmund Spencer*, né vers 1550, avait traduit, dès 1569, des sonnets de Pétrarque. C'est de lui que M. Sainte-Beuve disait :

Spencer, s'en revenant de l'île des féeries,
Exhale en longs sonnets ses tristesses chéries.

John Milton, — 1608-1674, — cet aveugle au physique et au moral, puisqu'il osa soutenir la doctrine du régicide, fit de nombreux sonnets.

Wordsworth, plus moderne, ridiculisé par la critique anglaise, et dans *Don Juan*, par *lord Byron*, autre sonnettiste — 1788-1824, — fut mis en honneur par deux

hommes bien capables de contre-balancer l'influence de lord Byron ; nous voulons parler de Robert Southey et de sir Walter Scott. Wordsworth a porté le sonnet philosophique jusqu'à la perfection même.

L'Écosse a peu de noms remarquables à nous signaler : si *William Drummond*, — 1585-1649, — lui appartient par la naissance et l'origine, c'est en anglais qu'il composa ses ouvrages et ses sonnets imités de Pétrarque.

Martin Opitz, Silésien, — 1597-1639, — transporta le sonnet en Allemagne, de concert avec son disciple, le Saxon *P. Flemming*, — 1609-1640. — *André Greif*, dit Gryphim, prit part à cette glorification du sonnet, qui eut encore de brillants admirateurs : citons seulement *G. Aug. Burger*, — 1748-1794, — (trop injustement critiqué par Schiller) ; *Jean Wolfgang Goëthe*, — 1749-1832 ; — *W. Schlegel*, — 1767-1845, — et *Théodore Kœrner*, — 1788-1813, — auteur de *la Lyre et l'Épée*. N'omettons pas de reprendre à l'Allemagne un sonnettiste tendre et spirituel à la fois. En effet, *Ludolphe-Adalbert de Chamisso* naquit au château de Boncourt, dans la Champagne, en 1781 Il émigra l'an 1790, avec sa famille, et devint page de la reine de Prusse. Ses compositions littéraires passent d'un extrême à l'autre : elles sont mélancoliques ou moqueuses. Ses poésies allemandes parurent à Leipsick, en 1834 ; elles eurent un succès considérable. C'est une célébrité que la Révolution nous a ravie.

La Hollande nous offre peu de sonnettistes distingués : *Wisscher* est peut-être le premier en date ; vient ensuite un personnage bizarre, *Juste van den Vondel*, de Cologne,

— 1587-1679. — Ce grand poëte fut le restaurateur de la poésie hollandaise.

La Pologne nous présente à son tour le célèbre exilé *Adam Mickiewicz;* et la Russie est fière de *Pouchkin* et d'un ou deux modernes. Quant à la Suède, *G. Rosenhahn*, ou *Rosenhane*, président d'une cour judiciaire à Dorpat, sous Charles XI, est peut-être le premier de cette nation qui se soit épris du sonnet. Sous le singulier nom de *Fredag* (Vendredi), ce poëte publia un recueil de sonnets à Stockholm, en 1680. — C'est au commencement de notre siècle que *Stagnelius* fit paraître dans la même ville un volume de vers où l'on rencontre un certain nombre de sonnets remarquables.

Voilà ce que nous avions à dire sur quelques-uns des sonnettistes les plus célèbres de l'Europe.

Maintenant passons aux règles de notre poëme, dont Boileau n'a décrit en vers que les principales.

IV

RÈGLES DU SONNET

On reproche au *législateur du Parnasse* d'exagérer la supériorité de ce petit ouvrage ; nul n'a pris garde que Boileau croyait à peine à l'existence d'un sonnet sans défaut : on en peut admirer tout au plus, disait-il, deux ou trois entre mille ; mais, dans la crainte de trop s'avancer, il se reprenait en ces termes :

Et cet heureux phénix est encore à trouver.

L'évêque de Vence, Godeau, allait aussi loin ; selon M. C. Asselineau, il *niait qu'on en pût faire de parfaits.* D'autres poëtes, fort heureusement, furent moins difficiles.

François-Séraphin Desmarais ou *Desmarets*, né à Paris en 1632, mort en 1713, élu membre de l'Académie française en 1670, composa un sonnet didactique, imité de Lope de Véga, dans lequel il exposa les plus importantes règles de notre poëme. Ce sonnet, très-célèbre, est cité partout, mais sa réputation nous paraît surfaite ; ses rimes sont parfois même insuffisantes, et les répétitions de mots n'y sont point rares.

Antoine Houdart de Lamotte — 1672-1731 — traça alement les mêmes règles dans un autre sonnet, qui manque à la fois aux principes de la versification et du onnet : le huitième et le neuvième vers sont feminins et ne riment pas ensemble ; en outre, ce qui est bien moins grave, les rimes du dernier tercet ne sont pas en sens inverse des quatrains.

Ce faiseur d'opéras et de tragédies, connu par sa querelle avec Mme Dacier et Boileau à l'occasion des anciens et des modernes, s'étant permis de corriger Homère, pouvait bien se croire autorisé à édicter de nouveau les lois du sonnet. Bien qu'il s'agisse d'un tour de force, ne soyons pas injuste : constatons le mérite de sa composition, faite sur des bouts rimés ; la versification en est si facile et le style si élégant, qu'on ne peut guère y reconnaître un jeu d'esprit. — Toutefois, nous préférons le sonnet suivant de Pierre Poupo :

Qui veut faire vn sonnet et qui le veut bien faire,
Il faut que la matiere excede l'ornement,
Serrant en peu d'espace vn ample bastiment,
Où iusqu'au moindre clou tout y soit necessaire ;
Qu'vn style figuré s'esloigne du vulgaire ;
Pourtant ie veux qu'il n'ait besoing de truchement ;
Que l'ongle sur le vers coule facilement,
Le françois en soit pur, la ryme volontaire ;
Qu'il contente tousiours le docte et l'ignorant,
Estant salé partout de graces, attirant
Les esprits à merueille et non point à risee :
A son propre suiet lié d'vn ferme nœu ;
Bref, que le chef, la queue et le point du milieu
Soient ourdis et tissus d'une mesme fusee.

Ce poëte et Boileau, forcés d'abréger, ne laissent pas entrevoir toutes les difficultés à vaincre. Ce dernier, du moins, dans les trois seuls sonnets qui nous restent de lui, s'est conformé aux bons principes. Beaucoup de poëtes les ignoraient; plusieurs négligeaient de s'y soumettre : jamais pourtant les sonnettistes n'ont agi comme nos contemporains. Pour ceux-ci un petit poëme de quatorze vers, ayant deux quatrains et deux tercets, est un sonnet, quel que soit l'agencement des rimes, ou l'absence des repos indiqués, ou l'inégale mesure des vers, etc. Ils nous objectent que des poëtes célèbres pèchent par les mêmes imperfections; alors nous leur dirons de faire des hiatus, du moins de ne pas entrelacer les rimes masculines et féminines comme Mellin de Saint-Gelais et Remi Belleau (quelques modernes le font en effet). Si l'on veut imiter les défauts des anciens, il ne faut pas négliger de reproduire les beautés qui excusent certaines licences.

Mais continuons. Les uns disent que le sonnet n'a point de si nombreuses difficultés, pendant que d'autres les déclarent, à bon droit, réelles et grandes :

C'est vn saut de défi : tous ne le feront pas !

disait Jean de Schelandre après avoir composé un sonnet tour de force; où serait le mérite s'il n'y avait aucun travail, et comment pourrait-on, en quatorze vers, égaler un long poëme?

Nous le répétons : les règles décrites par Lamotte et Boileau sont légères en comparaison de celles que tout

traité de poésie nous impose, et que voici dans leur sévérité :

Les quatorze vers doivent être d'une égale mesure; ceux de douze ou de huit pieds sont préférables; les autres, de six, de cinq, de quatre, de trois, de deux et même d'un seul, n'appartiennent guère au genre sérieux; les vers de dix syllables, seuls en usage primitivement pour le sonnet, semblent mieux convenir à l'épître et à la chanson. Un léger repos, pour le moins, est de rigueur après le second vers de chaque quatrain; il est plus grand à la fin des quatrains et du premier tercet. Les deux quatrains, toujours sur deux rimes, ont ces rimes entrelacées de la même façon dans l'un comme dans l'autre; on n'y peut donc employer des rimes plates consécutives.

Les deux premiers vers du premier tercet riment ensemble; le troisième vers de ce tercet doit rimer avec l'avant-dernier ou le dernier vers du deuxième tercet, selon l'agencement des rimes des deux quatrains, et en sens inverse, d'après les plus sévères, Malherbe en tête. En un mot, si les deuxième et troisième vers de chaque quatrain riment ensemble, le troisième vers du premier tercet doit rimer avec le deuxième du dernier tercet. Dans le cas contraire, si le premier vers de chaque quatrain s'accorde avec le troisième, les deux premiers vers du dernier tercet s'accordent également, et par conséquent le troisième vers de chaque tercet a une rime semblable. Il serait désirable que le sonnet finît par un son plein, c'est-à-dire par une rime masculine.

Comme nous avons quelque peine à décrire ces règles, il est mal aisé de s'y reconnaître autrement que par des

citations. Voici de notre compatriote, *M. Auguste Lestourgie* (1), un sonnet dont le dernier tercet a les rimes en sens inverse de celles des quatrains; les repos y sont observés avec une exactitude suffisante, sauf peut-être pour la fin du sixième vers.

Tandis que je suivais, nonchalant et morose,
L'étroit sentier qui mène au sommet du coteau,
La brume le couvrait d'un humide manteau,
Me cachant les ajoncs et la bruyère rose;

En mon cœur sombre aussi se cache quelque chose;
Toute la floraison de mon doux renouveau,
Amour et poésie!... Ah! mon rêve si beau,
Sous quel brouillard épais maintenant il repose!

Mais je monte, et déjà dans le ciel moins obscur,
Aux grisailles d'automne est mêlé quelque azur;
Mon cœur dans son linceul se débat et palpite.

Fuyez, vapeurs, fuyez, soucis pesants et froids!
L'Orient se colore, ombres, tombez plus vite!
Le soleil et mon cœur renaîtront à la fois.

On l'a vu, les quatrains commencent et finissent par des rimes féminines.

L'agencement des vers dans le sonnet qui suit offre la même ordonnance; mais le premier et le dernier de

(1) Auteur de : *Près du Clocher*. Paris, 1858 (cinq sonnets); — de *Rimes limousines*. Paris, 1863, in-12 (vingt-six), — et de *Souvenances*, recueil qui paraîtra prochainement. — M. Auguste Lestourgie, d'Argentat (Corrèze), a remporté plusieurs prix aux *Jeux floraux* de Toulouse.

chaque quatrain sont terminés par une rime masculine.

Il est dû à la plume d'un sonnettiste distingué, *M. Georges Garnier,* de Bayeux, et il a remporté un prix en 1866, aux *Jeux floraux* du *Rosier de Marie,* fondés par Monseigneur Pillon, de Thury, en 1865. M. Garnier fut aussi couronné en 1867. Trois autres de ses sonnets avaient eu le même honneur aux concours de *l'Abeille cauchoise* (1837), du *Journal de Seine-et-Oise,* en 1838 (relativement à une inscription sur la maison de J. de La Bruyère), et des *Jeux floraux* de Toulouse, en 1864. — M. Garnier est né à Gray (Haute-Saône), le 17 novembre 1815.

SONNET-ANAGRAMME.

Marie-aimer.

Que de mystères couvre un nom!...
Sous la lettre palpite l'âme :
Le caillou recèle la flamme;
Dans le granit chante Memnon.

— « Oh! » bégaye un grave Zénon,
« Cet exorde est une réclame
« Pour un jeu que la raison blâme...
« Quelque anagramme ?... — Pourquoi non?

La vérité se voile d'ombres :
Pythagore l'extrait des nombres ;
Des mots nous pouvons l'exhumer.

« *Amor! — Roma!* » dit Égérie...
Si ma bouche murmure : « *Aimer!* »
L'écho des cieux répond : « *Marie!* »

La deuxième règle consiste à croiser les rimes de chaque quatrain, et par conséquent à ne pas les croiser dans le second tercet.

Un autre sonnettiste de talent (1), lauréat de l'Académie française et de plusieurs académies ou sociétés littéraires de province, *M. Delphis de la Cour*, de Loches (Indre-et Loire), nous donnera le modèle d'un sonnet commençant par une rime féminine.

L'AMOUR MATERNEL.

Il est un amour saint comme l'amour d'un ange,
Un amour dont le ciel ne peut être jaloux,
Et qui change à son gré, par un miracle étrange,
Les louves en brebis et les brebis en loups.

Il donne tout sans rien demander en échange,
Il nous berce du cœur, enfant, sur ses genoux;
C'est l'amour maternel, amour pur, sans mélange,
Un autre ange gardien que Dieu mit près de nous.

Les fils sont oublieux : quand la vie est amère,
Qu'ils viennent se jeter dans les bras de leur mère,
Des liens de son cœur rien ne brise les nœuds;

Elle ne craint la mort que pour ces fils qu'elle aime,
Elle sait qu'on survit; la mort pour elle-même
N'est qu'un prolongement de l'existence en eux.

Un improvisateur, de dix-neuf à vingt ans, déjà célèbre, heureux héritier d'Eugène de Pradel, nous fournira le se-

(1) M. Delphis de la Cour publie annuellement ses poésies couronnées. Parmi celles de 1867 : *Poëmes et Sonnets*. Gr. in-8°. Paris, Tours et Loches, 16 pages, nous remarquons trois sonnets fort jolis. Si M. D. de la Cour n'avait voulu être que sonnettiste, il serait allé fort loin.

cond exemple par le sonnet suivant, composé dans une réunion au collége de Roanne, le 4 avril 1865.

LA LOIRE.

Voyant qu'aujourd'hui les marchands
Ont le pas même sur les princes,
Que les lauriers les plus brillants
Sont pour les cerveaux les plus minces,

Que des critiques insolents,
A Paris narguant leurs provinces,
Pour briser les plus beaux talents,
De leurs plumes se font des pinces;

La sainte Poésie en pleurs
S'est dit : — « Cherchons des cieux meilleurs,
Où l'on puisse rêver la gloire. »

Puis, implorant votre *concours*,
Elle vient abriter ses *jours*
Sur les bords fleuris de la Loire.

Alfred Besse,
Auteur d'un recueil d'improvisations où l'on rencontre quelques sonnets.

Voilà les règles principales, mais les poëtes veulent avoir les coudées franches : ils ont multiplié les combinaisons de rimes, et sans doute il serait oiseux de les rapporter : chacun suit à présent son caprice. Du reste, on remarquait dans l'origine l'anarchie qui distingue notre siècle, surtout dans un temps où la versification n'avait pas de formes arrêtées, où l'entrelacement ré-

gulier des rimes féminines et masculines était peu en faveur. Quelques écrivains attribuent cette innovation à Jean Bouchet, *le Traverseur des voies périlleuses*, — qui ne fut pas toujours fidèle à cette règle; d'autres remontent plus haut et citent Agnès de Bragelongne (vivant sous Philippe-Auguste) comme auteur du poëme de *Gabrielle de Vergy*. Massieu dit que Thibault, comte de Champagne, *est le premier qui ait mêlé les rimes masculines aux féminines et qui ait senti les agréments de ce mélange* — pour les pièces chantées. Seul, Ronsard adopta cette règle entièrement : il en fit un précepte obligatoire. Du Bellay négligea d'abord de s'y soumettre; il se conforma bientôt, avec les autres poëtes, à ce qu'on appelait l'*ordonnance* de Ronsard. Mais ni ce réformateur, ni plusieurs de ses amis ou disciples, ne suivirent exactement les règles que nous avons tracées; elles sont postérieures à Ronsard et à sa pléiade. Auparavant, les sonnettistes en avaient adopté d'autres, comme nous le voyons par ce passage extrait de l'*Art poëtique* de Thomas Sibillet, Lyon, 1576, 3e édition, in-16: « — Le « Sonnet suit l'epigramme de bien pres et de matiere et « de mesure; et quand tout est dit, le Sonnet n'est « autre chose que *le* parfait epigramme de l'Italien « comme le dizain du François. Mais parce qu'il est « emprunté par nous de l'Italien, et qu'il a la forme « autre que nos epigrammes, m'a semblé meilleur le « traiter à part. Or, pour en entendre l'energie, sache « que la matiere de l'epigramme et la matiere du Son« net sont toutes vnes, fors que la matiere facecieuse « est repugnante à la grauité du Sonnet, qui reçoit plus « proprement affections et passions graues, même chés

« le Prince des Poetes Italiens, duquel l'archetype des « Sonnets a esté tiré. La structure en est vn peu fa- « cheuse : mais telle que de quatorze vers perpetuelz « au Sonnet, les huit premiers sont diuisez en deux « quatrains vniformes, c'est à dire en tout se ressem- « blans de ryme, et les vers de chaque quatrain sont « tellement assis, que, le premier symbolisant auec le « dernier, les deux du milieu demeurent ioins de ryme « plate. Les 6 derniers sont suietz à diuerse assiete : « mais plus souuent les deux premiers de ces 6 derniers « fraternisent en ryme plate. Les 4 et 5 fraternisent « aussi en ryme plate, mais differente de celle des deux « premiers, et le tiers et le siziesme symbolisent aussi « en toute diuerse ryme des quatre autres; comme tu « peux voir en ce Sonnet de Marot :

Au ciel n'y a ne Planete, ne Signe, etc.

« Autrement, ces six derniers vers se varient entre « toutes les sortes que permettent analogie et raison, « comme tu verras, en lisant les Sonnets faitz par les « sauans Poëtes, plus clerement que regle ne moy ne « te pourrions monstrer.

« Tant y a que le Sonnet auiourd'huy est fort vsité et « bien reçeu par sa nouueauté et sa grace : et n'admet, « suivant son pois, autres vers que de dix syllabes. »

Ce qui précède est extrait, avons-nous dit, de la 3e édition de l'*Art poëtique* de Sibillet; les autres éditions sont de 1548, 1555, 1556, 1564, 1575 et 1576. Il paraît certain que ce passage sur le sonnet n'a subi aucune retouche : il doit remonter à 1548 : à cette époque les

sonnets de dix syllabes avaient seuls cours; mais cette règle ne tarda point à tomber en désuétude; le vers alexandrin s'empara du sonnet à juste titre, car ils sont faits l'un pour l'autre.

Citons maintenant M. Georges Garnier, dont la bibliothèque, les conseils et la connaissance de la langue italienne sont utiles au travail que nous avons entrepris :

— « On trouve dans Pétrarque des sonnets sembla-
« bles aux nôtres quant à l'arrangement des rimes; mais
« la plupart sont différents, et en cela il a été souvent
« imité par les poëtes italiens qui se sont succédé de-
« puis son siècle jusqu'à nos jours. — Je viens de confé-
« rer, pour m'en assurer, les œuvres de Chiabrera, Tan-
« sillo, Bembo, Redi, etc. — Voici la plus grande diffé-
« rence qui existe entre ce rhythme et le nôtre : les deux
« tercets comptent trois rimes, au lieu de deux, et on
« les agence de diverses manières. Exemple :

Petrarque.	*Veronica-Gambara.*	*G. della Cassa.*	*B. Varchi.*
doglio.	*date.*	*fendi.*	*allori.*
barca.	*prega.*	*turba.*	*ferite.*
governo.	*prenda.*	*disserra.*	*fronte.*
carca.	*pietate.*	*conturba.*	*al fonte.*
voglio.	*accenda.*	*vendi.*	*fiori.*
verno.	*nega.*	*guerra.*	*infinite.*

« Le célèbre Vincent de Filicaia (1), le meilleur son-
« nettiste italien du XVIIe siècle, s'est toujours borné,

(1) Page 8, ligne 9, et page 32, ligne 20, lisez *Filicaia* au lieu de *Filicaja*.

« au contraire, à deux rimes pour les sonnets, mais il « les entrelace autrement que nous. Exemple :

piume.
celesti.
costume.
appresti.
nume.
presti.

« Presque tous ses sonnets sont ainsi.

« Les Anglais et les Allemands suivent à peu près nos « règles : seulement (et les premiers surtout) ils atta- « chent moins d'importance aux césures et aux repos; « dans leurs plus beaux sonnets (de Wordsworth, par « exemple, qui est le grand maître en ce genre) il y a « peu d'interruption entre les quatrains et les tercets, « qui, réunis, ne forment quelquefois qu'une ou deux « phrases ou périodes. Shakespeare a laissé un recueil « de sonnets, parmi lesquels il en est de fort beaux, « mais d'une interprétation souvent difficile, à cause de « la grande recherche de la pensée et de l'expression. La « plupart sont irréguliers, c'est-à-dire que les deux qua- « trains comptent plus de deux rimes. »

On le voit, en France, en Italie, en Angleterre et en Allemagne, l'anarchie est partout : chacun *sonnettise* à son gré. Qu'on nous permette de suivre d'autres exemples en adoptant, même avec un peu de scrupule, chacune des règles tracées par les maîtres ; hâtons-nous donc d'achever de les décrire.

Il faut éviter les mauvaises consonnances entre les hé-

mistiches et la fin du vers; *les mots mis une fois ne doivent plus se rencontrer*, sauf dans des cas presque nécessaires; ce précepte est de Boileau, qui ne s'est pas fait faute d'y manquer. Enfin, et ceci est essentiel, les rimes sont riches jusqu'à la recherche: il ne suffit pas qu'elles aient de quoi vivre, comme le disait Rivarol. Surtout point de syllabe longue rimant avec une syllabe brève.

M. Amédée Pommier, un homme de talent, s'exprime ainsi: « Je ne connais et n'admets qu'une chose, le sonnet « régulier, symétrique, sévèrement et méthodiquement « construit. Je le veux parfait, avec toutes ses entraves « habilement et consciencieusement surmontées: ce n'est « qu'à cette condition qu'il procure à l'esprit comme à « l'œil un plaisir pur et complet. » A merveille!

Tout ce qui précède ne concerne évidemment que la ciselure, c'est-à-dire l'extérieur; or, une coupe bien ciselée doit être d'un métal précieux. Le sonnet brille aussi par la forme, c'est incontestable; mais si le trait final n'a rien de saillant, il n'y a point de sonnet!

V

DIVERS GENRES DE SONNETS

Notre poëme a produit de nombreuses variétés dont plusieurs sont abandonnées, même en Italie et en Espagne. Les poëtes français ne les ont point connues. Tels sont, d'après Colletet, les sonnets *continus*, *enchaînés*, *rétrogrades*, *septenaires*, par *répétition*, etc.

Quant aux sonnets à queue, leur origine est également italienne; *Cecco Nuccoli*, de Pérouse (XIII[e] siècle), auteur de sonnets ayant trois tercets, passe pour avoir inventé les sonnets de ce genre. On peut en trouver des exemples en France, et nous en avons un sous les yeux; il est placé en tête de la traduction des *Œuvres d'Horace*, par *Luc de la Porte*, Paris, 1584; c'est une dédicace à M. Guillaume Rose, grand maître du collége de Navarre et prédicateur du roi.

Le sonnet *à queue* n'est autre chose, à vrai dire, qu'un sonnet ordinaire auquel, pour le moins, on ajoute un troisième tercet.

— Les sonnets *doubles* de dix-huit ou de vingt-huit

vers, comme ceux de *Jean de Boyssières* (voir ses *Œuvres*, Paris, 1578), sont des sonnets *redoublés ;* ceux de vingt-huit sont formés de quatre quatrains sur deux rimes et d'autant de tercets. Colletet trouve cela excessif.

— *C'estoit traînant au possible*, dit-il. — Nous sommes loin de le nier, et comprenons fort peu que ce genre ait encore quelques partisans.

— Décrirons-nous le sonnet *acrostiche* et *mésostiche?* On a fait mieux que cela : Jean de Schelandre, visant au tour de force, composa un sonnet qui est acrostiche pour les premières lettres des premiers hémistiches : *Anne de Montaut;* et au commencement des seconds, dans le même sens, on lit : *Dontant une âme* (anagramme d'*Anne de Montaut*). Ces mots se trouvent en losange et en croix de Saint-André. Après tout, ce n'est pas un sonnet, *quoiqu'on die:* bien que le nom d'Anne de Montaut n'ait que treize lettres, ce sonnet a quinze vers, et les sonnets à queue ont au moins deux ou trois vers supplémentaires.

— Le sonnet *licencieux* est comme un coursier courant à toute bride, assure Colletet ; il nous paraît, au contraire, comme un coursier sans bride ni selle.

Il nous semble même avoir lu quelque part que « *les* « *poëtes feignoient d'estre tellement emportez par la passion* « *qu'ils ne s'occupoient point de la rime.* » Ils auraient dû ne garder aucune *mesure!* En effet, s'ils ne pensaient point à la rime, comment songeaient-ils au nombre de syllabes de leurs vers? — On a faussement nommé licencieux (*au moins dans ce sens*) les sonnets de Maynard, dont les quatrains sont sur quatre rimes.

— Le sonnet *serpentin* revient sur lui-même et finit par le commencement.

— Voici un exemple du sonnet *retourné* (voir Colletet); le premier vers est ainsi :

Ton ris, non ton caquet, ta beauté, non ton fard.

Et le dernier :

Ton fard, non ta beauté, ton caquet, non ton ris.

— Le sonnet *rapporté*, plus étrange que les précédents, n'a pas fourni une longue carrière. Nous citons avec peine le premier quatrain d'une pièce de ce genre dont l'auteur est *Pierre Tamisier*, président en l'élection de Mâcon, mort le 4 janvier 1591.

De fer, de feu, de sang, Mars, Vulcain, Tisiphone,
Bastit, forgea, remplit, l'âme, le cœur, la main,
Du meurtrier, du tyran, du cruel inhumain
Qui meurtrit, brusle et perd la françoise couronne.

Or, il faut *rapporter* les mots qui sont placés avec intention et en former une phrase : *Mars bâtit de fer l'âme du meurtrier qui meurtrit la française couronne*, et ainsi de suite. Il n'y a rien au monde peut-être de plus ridicule et de plus fatigant à lire.

Quant à la qualification du sonnet *boiteux*, elle remonte à G. Colletet, qui suivit l'exemple de Racan, le premier en date, en faisant un sonnet dont les vers étaient de mesure inégale. — « Cette nouueauté, dit cet écri-
« vain, ne deplût pas aux beaux Esprits de nostre temps,
« et à Malherbe mesme, que ie fis rire un jour, lorsque,
« m'entretenant auecque luy sur ce sujet, ie luy dis

« que parmy tant d'enfans que i'auois fait voir assez « droits, il m'estoit arriué d'en faire seulement vn boi- « teux. Si bien que cette sorte de sonnets fut deslors « appellez *boiteux* ou *rompus* ou qui *clochent d'un pied.* »

Voici de quel pied boite le sonnet de Racan, composé à l'occasion de la maladie d'une dame :

O iuges souuerains qui presidez sur nous,
Si de sa cruauté i'ay demandé vengeance,
Pourquoy m'exauciez-vous ?

Des Italiens et des Espagnols ont fait de semblables vers ; et de nos jours plusieurs poëtes boitent des deux pieds.

— *Pierre Davity*, sieur de Montmartin, né à Tournon, dans le Vivarais, en 1573, mort à Paris en 1635, tâcha d'introduire un autre genre qui ne fit pas fortune. Ce poëte imagina de nommer *nus* les sonnets ordinaires ; et *revêtus* ceux qu'il avait accompagnés d'explications et d'une sorte de glose. Hâtons-nous de dire que ces premiers ouvrages lui inspirèrent plus tard de justes regrets. (Nous retrouverons Davity aux *sonnettistes anciens.*)

Il n'y a pas grande différence entre ces sonnets revêtus et les sonnets *commentés* par d'autres poëtes ou par les auteurs eux-mêmes. Ce fut ainsi qu'*Adrien de la Morlière*, chanoine d'Amiens, publia ses propres sonnets avec un commentaire qui était son ouvrage ; mais ce commentaire était fort obscur. — Comme on avait songé à faire des sonnets doubles ou redoublés, quelques poëtes pensèrent à réduire les quatorze vers traditionnels.

Pierre de Laudun d'Aigaliers (ou Delaudun, comme plusieurs l'écrivent), né dans le village d'Aigaliers, près d'Uzès, en 1575, se fit remarquer par cette modification. Ce poëte avait déjà publié les *Poësies de Pierre de Laudun d'Aigaliers*, 1596, Paris, in-12 ; il ne sonnettisait pas encore, et ce recueil n'attirant point l'attention du public, l'auteur voulut faire école ; c'est ainsi que *la Communion du vray catholique*, 1597, qui manque dans Brunet, fut composée de *septains* ou *demi-sonnets*, un tercet à la suite d'un quatrain. Nous n'en pouvons rien reproduire : tout dans cet ouvrage est absurde. *L'Art poëtique*, Paris, 1567, in-16, est l'œuvre la moins imparfaite de P. de Laudun, qui publia la *Franciade*, en 1603 et en 1604, pet. in-12. On lui doit encore deux tragédies. En 1620, il mourut d'une maladie épidémique. — Quelques années auparavant, un de ses contemporains, *Jean de Beaubreuil*, né à Limoges, auteur d'une pièce de théâtre intitulée : *Tragedie de Regulus*, Limoges, 1582, pet. in-8°, avait fait une pareille tentative sans obtenir plus de succès. Le sonnet réduit de Beaubreuil avait dix vers, séparés ainsi : deux tercets et deux distiques. Voici un échantillon de la chose :

SUR LA BATAILLE D'IVRY.

N'attendons plus ; les champs d'Ivry sont pleins
   Des deux partis pour en venir aux mains :
   Sus, il est temps de sonner la bataille.
Sonnez, clairons, sonnez viue le roy !
   Aux bons endroits chamailler ie le voy ;
   C'est pour le bien des françois qu'il trauaille.
C'est deuant luy que fuyent les Wallons ;

C'est luy qui veut sauuer ceux de la France ;
Les plus criards s'arment par les talons,
Et la victoire est à luy d'asseurance.

Beaubreuil, avocat au siége présidial de Limoges, écrivait de 1582 à 1594 environ. Il adressa pourtant un véritable sonnet à Joachim Blanchon, son compatriote. Brunet ne fait mention que de la *Tragédie de Régulus.*

Enfin, Claude de Taillemont, *Lyonoes*, pour ne pas faire de sonnets, composa de petits poëmes de douze vers en l'honneur d'une femme qu'il nomma *Tricarite.* Voici le titre de son recueil : — *Tricarite, hombre de plus rare triple beauté ; plus quelques chants en faueur de plusieurs Damoezelles ; à Lyon, par Jean Temporal,* 1556, in-8°. Un autre livre de lui prouve qu'il est mort comme il a vécu : — *Discours des champs Faëz, à l'honneur et exaltation de l'amour et des dames, par C. de Taillemont, Lyonnois,* Paris, 1586, in-16, *et* 1553, 1557, 1571, 1576 *et* 1585.

Un autre sonnet réduit, mais plus régulier pourtant, se nomme *acéphale* ou *tronqué*, lorsqu'on retranche le premier quatrain d'un sonnet ordinaire. Voici un exemple emprunté à Fr. Maynard qui pourrait être l'inventeur de ce genre complétement oublié :

Iean le Borgne, ce grand goulu,
A tout mangé son patrimoine ;
Et, dit-on, qu'il s'est résolu,
Ou de se pendre ou d'estre moine ;

Ses valets luy disent adieu,
Et les Alpes n'ont point de lieu
Qui soit si froid que sa cuisine.

Le Borgne est si fort indigent

Qu'au matin pour payer chopine,
Il a fondu son œil d'argent.

Passons maintenant à un autre genre de sonnet, qui devint très-célèbre. Vers le milieu du XVIIe siècle, un ecclésiastique, poëte un peu bizarre et sans talent, nommé Dulot, ou du Lot selon Colletet, se plaignit d'avoir perdu 300 sonnets dont il avait déjà trouvé les rimes.

Cette façon d'agir surprit, mais on eut bientôt l'idée d'en faire un amusement. Telle est l'origine des bouts rimés. L'histoire rapporte que Sarrasin ne réussissait point dans ce jeu d'esprit,— ceux qui connaissent la glose plaisante de ce poëte sur le sonnet de *Job* par Benserade en douteront assurément. — Il est certain pourtant que Sarrasin publia : *Dulot vaincu*, *ou la Défaite des bouts rimez.*

Un poëte a réussi dans ce genre, c'est Antoinette du Ligier de La Garde, connue sous le nom de *Mme Deshoulières*, qui, née à Paris vers 1638, mourut en 1694 (Voir plus loin l'article sur Racine). Ce n'est pas sans motif que l'on reproche à cette dame d'avoir *emprunté* plus d'un sujet de ses poésies, notamment de sa fameuse idylle, au livre intitulé : — *Promenades de messire Antoine Coutel* (v. 1627-1693. Voir Viollet Le Duc). *Promenades* qui se composent de chansons, de *sonnets*, de stances, d'élégies, etc. — Mais revenons à nos moutons, qui ne sont pas ceux de Mme Deshoulières, et citons de cette dame un curieux sonnet sur l'or (*Poésies de Mme Deshoulières.* A Paris, M.DCC.XXIV, t Ier, p. 12) :

Ce métal précieux, cette fatale... *pluïe*
Qui vainquit Danaé, *peut* vaincre l'. . *univers.*

Par luy les grands secrets sont souvent... *découverts*,
Et l'on ne répand point de larmes qu'il n'... *essuïe*.
Il (1) semble que sans luy tout le bonheur nous... *fuïe;*
Les plus grandes citez deviennent des... *deserts*,
Les lieux les plus charmans sont pour nous des... *enfers;*
Enfin tout nous déplaît, nous choque et nous... *ennuie*.
Il faut pour en avoir ramper comme un... *lézard*.
Pour les plus grands défauts, c'est un excellent... *fard*.
Il *peut* en un moment illustrer la... *canaille*.
Il donne de l'esprit au plus lourd... *animal*.
Il *peut* forcer un mur, gagner une... *bataille;*
Mais il ne fit *jamais* tant de bien que de... *mal*.

On pourrait également reproduire un sonnet irrégulier de M. *de Saint-Martin*, — (deux poëtes ont porté ce nom), — *la Vie de la Cour*.

Plusieurs auteurs firent des sonnets sur les mêmes bouts rimés, à l'occasion de la mort du perroquet de Mme du Plessis-Bellière. Ces poëtes étaient quelques anonymes et le P. *Le M*. (Le Moine?) *Barraut*, *de L*. (*La Muse nouvelle, par T. de Lorme*, Lyon, 1665, in-12, contient deux sonnets sur *chicane* et *capot*, rimes données pour ce perroquet), *D*., *Cebret*, le P. *G*., *de B*. (ces initiales sont sans doute celles de Jean Le Mière, sieur de Basly, dont le recueil *Seria et Ioci* renferme un sonnet sur les mêmes rimes, *chicane*, etc.), *Petit*, *Benserade*, *Boisrobert*, Mme *de Revel*, le marquis *de M*., *de Roquemont*, Mme *Tambonneau*., *de C*., *Loret* (Jean Loret, né à Carentan (sans calembour), auteur de *la Muze historique*, sorte de gazette en vers de 1650 à 1665;

(1) Le texte est ainsi :

Y semble que sans luy tout le bonheur nous fuïe.

enfin l'abbé *Bertaut*, différant de l'évêque de Séez. (*Poésies choisies*, édition de 1660).

M. *Baraton* fut une autre célébrité du genre ; les bouts-rimés compliqués, très-difficiles, n'étaient pour lui qu'un jeu ; on dirait que son inspiration augmentait en raison des obstacles mêmes. Son coup d'essai fut un triomphe. Vers la fin du XVIIe siècle, de grands personnages donnaient des bouts-rimés de sonnets à remplir en l'honneur du roi ; une médaille de Louis XIV était le prix. En 1682, le duc de Saint-Aignan avait mis au concours le sujet suivant : *Les différentes occupations des hommes, et la louange du Roy*. Baraton fut couronné ; mais au lieu d'obtenir la médaille promise, qui représentait le passage du Rhin, il en reçut une autre de moindre valeur ; le poëte s'en plaignit dans un nouveau sonnet sur les mêmes rimes, supérieur au premier ; M. de Saint-Aignan s'exécuta et remit la véritable médaille au vainqueur.

Baraton concourut en 1685 et composa huit sonnets sur les *mêmes rimes*, adressés *au roi*, *au Dauphin*, *au roi de Pologne*, *au duc d'Orléans*, *au prince de Condé*, *à la princesse douairière de Conti*, *au vicomte de Turenne*, *et à la république de Gênes*. C'est un vrai tour de force accompli avec une aisance sans égale. Baraton reparut en 1696, puis en 1698, à l'occasion de la paix de Ryswick.

Mais revenons aux concours dirigés par de grands seigneurs : les ducs de Nevers et de Vivonne présidaient au jugement des pièces en 1683. Elles parurent la même année sous ce titre : — *Recueil de sonnets composez par les plus habiles poëtes du royaume sur les bouts-rimez, Pan, Guenuche, etc., proposez par M. Mignon, maître de musique*

de l'église de Paris, pour estre remplis à la louange de sa majesté. Ce fut un sonnet anonyme qui remporta la médaille du roi. (La Monnoye en était l'auteur.)

M. *Martinet*, lieutenant des cérémonies, connu par ses *emblèmes royales à Louis-le-Grand*, Paris, 1673, in-12, n'obtint que l'accessit. Son sonnet l'emporte peut-être sur celui qui précède, car les jugements faux sont de tous les temps. — Ce volume contient cent quatre-vingt-treize sonnets; beaucoup sont anonymes, et quelques poëtes en ont plus d'un. Voici la liste des auteurs de cet ouvrage, mais non des pseudonymes, qui sont parfois très-ridicules : — *Le duc de Saint-Aignan* (François de Beauvilliers, de l'Académie française, auteur de poésies éparses, et dont le sonnet est sans doute le meilleur); *Materre; Gardien*, secrétaire du roy; *du Fresne*, cons. du roy; au prés. de Sedan ; *L. R.*, secrétaire du roy; D. *George Conrad Schuster* (qui fit imprimer ses *Sonnets à la louange de Louis-le-Grand* sur les rimes proposées en 1682, Paris, 1683, in-4°, pièce. Biblioth. imp.); *de Neufville; D. V. A. R.*, l'abbé *Plomet; Gauthier;* Petit l'aîné (de Rouen); l'abbé *Camier; Montaout*, doyen des cons. du roy au présid. de Toulouse; *Maillard*; *J. C.* dit *Duparc;* l'abbé *Darly; Yves de Simprou ; Marie-Anne de la Salle;* Mlle *de Lardenay; L. D. M.; Chantleu; Cl. Delaistre; l'abbé Sanguin; Portovin; Morel; F. R. C. A. P. D. M.; Descur; Rault; de la Crosse* (de Lyon); *de Trossy*, chanoine de Senlis; *Saint-Hilaire; Belle-Isle;* Boucher; *J. F. R.* (de Lyon); *de Gaigné fils; le General; de Lorneril; Girault* le jeune, Parisien (1); *le sire de l'Isle;* Mlle *Des-*

(1) *Lettres galantes*, etc., *par M. Giravlt D. S.* A Paris, MDCLXXXIII.

cluselle; Dubrais; J. de Croismare de Lasson (de Caen); *Revest* (d'Aix); Bouchet, curé de Nogent; *J. B. E.; P. de Villemur;* cons. au Parl. de Metz; *Le Mareschal de la Pionniere; J. Delaistre*, prestre; *Girardot; Le Prevost D. G.; Coutin* ou *Goutin; Eschart*, libraire; *Egenda; M. Vincent*, avocat au Parl; le chev. *Jurain* (de Dijon); *R. D. S. J., de Monchamps*, doyen des avocats du grand cons.; *Robinet;* le chev. *de Tannes; A. C. de Boisroger;* Baraton; *J. Davoust; Damon; Godefroy; de Bar; Scudery* (prestre en Provence); *Tilly de Maison-Rouge, Amoreux;* l'abbé *de Mareil; G. Cordetz* (d'Étampes); *Robeton; Tissier;* D. Schoustre (c'est sans doute le nom *francisé* du D. G. C. Schuster nommé précédemment); *Beauveau; S. Piiart; Bonenfant de Preval; L. Gobert d'Escouis;* l'abbé *de Valmignon; J. B. Dantoine*, l'aîné, avocat à Lyon; *du Cloneuf; du Beaumois;* frère *Fourmy*, de Beaugé en Anjou.

Enfin le *Menagiana*, page 232 du Ier vol., cite un sonnet curieux de 1683 sur les rimes suivantes : *Bourgogne, Philisbourg, Gascogne, Fribourg, Pologne, Luxembourg, Pologne, Strasbourg, Sienne, Vienne, Anvers, Bonne, Narbonne, Nevers.* — Ne quittons point ce *Menagiana* sans mentionner un sonnet-épitaphe ridicule, composé en 1589 par *Joseph Grignette* (t. Ier), et une autre épitaphe, en sonnet irrégulier, faite par *Jacques des Alleux*, sr de la Cusche (t. IV). Ce dernier poëte écrivait au XVIe siècle ou au commencement du XVIIe. C'est un inconnu.

Neuf sonnets, dont quatre en bouts rimés. Un d'eux avait paru en 1682 dans *le Mercure galant* sous le nom de Girault le jeune. — C'est donc le même poëte, que les bibliographes ont oublié.

Cela dit, n'oublions point que Guillaume Colletet, à tort ou à raison, s'attribue l'invention des bouts-rimés dès 1625 ; à cette époque il en avait composé et fait remplir par trois de ses amis.

Les sonnets-énigmes ont eu leur tour : l'abbé Bordelon (*Diversitez curieuses*, Paris, 1697, in-12, et Amsterdam, 1599, cite le suivant sur la lettre R :

Je suis en liberté sans sortir de prison,
Je suis au desespoir sans quitter l'esperance ;
Quoique dans le peril, je suis en assurance,
Je parois à l'armée et suis en garnison.

J'ay part sans lâcheté, mesme à la trahison,
Je sers à la richesse autant qu'à la souffrance.
Je préside à la rime ainsi qu'à la raison,
Et, derniere en faveur, je suis seconde en France.

Comme il n'est rien de grand ny de rare sans moy,
Je suis dedans la cour et dans l'esprit du roy,
Et c'est à moy qu'il rit, qu'il s'entretient, qu'il s'ouvre.

J'assiste à son coucher, j'assiste à son réveil ;
Il me souffre à Versailles, à Saint-Germain, au Louvre,
Mais me laisse à la porte en entrant au conseil.

Nous puisons à la même source un exemple assez curieux et bizarre des sonnets par écho.

De l'Auguste Louis, celebrez les trophées,... *fées.*
Tracez, Filles des Bois, dessus ses Lauriers verds... *vers.*
Comme il est pour se voir dans le ciel couronné,... *né,*
Dressez à ce Heros que l'Univers contemple. . *temple.*

L'on peut bien de Cesar ce qu'on en fait accroire... *croire.*
Mais la gloire en hyver suivoit-elle ses pas ?... *Pas.*

Auprés du GRAND LOUIS auroit-il du renom ?... *Non.*
Le vit-on comme lui juste, vaillant, affable ?... *Fable.*

Ce que l'antiquité, qui chez vous a credit,... *dit*
Des plus fameux Guerriers est une bagatelle... *telle,*
Qu'ils auroient tous perdu devant ce grand Vainqueur... *cœur.*

Voyons-le qui jamais dans son sein vigilant... *lent,*
Toûjours pour entasser merveille sur merveille... *veille.*
Qui donc est au-dessus de nostre demi-Dieu ?... *Dieu.*

Ce tour de force est anonyme; on en cite un autre que l'on attribuait à Pellisson; mais le *Mercure galant* le restitue à *Cheminet.*

G. Colletet n'a point décrit les sonnets à *tranches*, qui étaient pourtant connus dès le XVI[e] siècle.

M. Prosper Blanchemain a publié dans *l'Ami des livres* un sonnet de cette façon, daté de 1587.

« — On voit, dit-il, beaucoup d'exemples de cette « difficulté vaincue; mais je crois qu'il en existe peu « d'aussi complets et d'aussi bien réussis. — »

L'auteur de ce triple sonnet a trois opinions; c'est bien digne d'un poëte de ce temps-là... Chaque tranche forme un sonnet; en réunissant les deux tronçons on a un troisième sonnet, — sans signature.

Plus ne faut endurer	Des Bourbons la maison;
La ligue des Lorrains,	C'est l'appui de la France,
Ils tiennent en leurs mains	De l'Estat la defense,
Le fer pour nous tuer,	C'est la Religion.
Il faut donc abhorrer	Les Princes de Bourbon
Les castillans desseins	Dompterent l'insolence

De ces loups inhumains	Et la fière arrogance
Nous voulant dévorer	De leur ambition.
Qui est plus proche aux rois	Que la Maison de Guise,
Qu'un prince Navarrois	Ne pille plus l'Eglise,
Contre l'usurpateur	Le Ciel est irrité,
La noblesse se plainct	D'un si cruel ravage,
Voyant un cœur menteur	Qui d'un titre emprunté,
Sous un prétexte feint,	Commet ardente rage.

André Mage de Fiefmelin, que nous allons retrouver, a composé une pièce identique.

Étienne Tabourot, sieur des Accords, cite un tour de force pareil, à l'occasion du procès qui, du temps de Henri IV, s'éleva entre les Jésuites et l'Université. Le sonnet de Tabourot, coupé par le milieu, forme deux sonnets distincts, qui sont d'une grande violence contre les Jésuites; les deux tronçons de ce serpent n'ont plus de venin quand on les réunit; ils font alors l'éloge le plus complet des Pères de la compagnie de Jésus. Ce n'est pas une œuvre *pour* ou *contre*, mais *sur* les Jésuites. Cependant, méfions-nous de ce sonnet à double face.

Le recueil des *Mvses ralliées* (1599) nous offre un exemple encore plus frappant de cette difficulté vaincue dans un sonnet de Laugier de Porchères — *Vœux pour sa Maiesté* — divisé en quatre; le quatrième sonnet a seul des rimes, qui servent au cinquième, formé par la réunion des autres; il a été réimprimé sans nom d'auteur, en 1618, dans le *Parnasse des plus excellens poëtes de ce temps*, mais il n'y est partagé qu'en deux.

Terminons notre esquisse par d'autres singularités. Sans doute il faut rapporter au commencement du XVIIe

siècle le sonnet *Contre-Amour*, dont l'originalité rappelle Jean de Schelandre et Laugier de Porchères :

Amour sans passion, passion sans pointure,
Pointure sans douleur, douleur sans sentiment,
Sentiment sans vigueur, vigueur sans mouuement,
Mouuement sans espace, espace sans mesure,
Mesure sans obiet, obiet sans portraiture,
Portrait sans aucun trait, trait sans commencement,
Commencement sans estre, estre sans element,
Element sans humeur, humeur sans nourriture,
Nourriture sans vie et vie sans plaisir,
Plaisir sans volonté, volonté sans desir,
Desir bruslant sans feu, feu sans aucune flamme,
Flamme sans vn esprit, esprit sans la raison,
Raison qui n'est raison qu'estant hors de saison,
C'est ce qu'on dit qu'amour vous imprime dans l'âme.

Après cela ne serait-il point inutile d'user de ménagements pour présenter au lecteur un autre chef-d'œuvre de bizarrerie, également anonyme?

Le Temps de tous mes iours m'a demandé le compte,
Et moy i'ay repondu : le compte veut du temps.
A qui sans rendre compte a tant perdu de temps,
Il faut beaucoup de temps pour rendre vn si long compte.
Le Temps m'a refusé de différer le compte,
En disant que mon compte a refusé le Temps,
Et que n'ayant pas fait mon compte dans le temps,
Ie veux en vain du temps pour bien rendre mon compte,
O Dieu ! quel compte peut nombrer un si long temps,
Et quel temps peut suffire à faire un si long compte !
Ie n'ay tenu nul compte et négligé le temps.

Or, plus pressé du temps, plus oppressé du compte,
Ie meurs et ne saurois rendre compte du temps,
Puisque le temps perdu ne peut entrer en compte.

Un sonnet sur les mêmes rimes que le précédent, composé par un Poitevin, a paru sous ce titre : *L'Hypocrite*, dans le *Mercure galant* du mois d'octobre 1677, avec de nombreuses variantes. Où est l'original? où est la copie ? Qui le sait ?

VI

DES ACADÉMIES PROTECTRICES DU SONNET

Ces académies ne couronnaient pas encore le sonnet lorsque J. du Bellay s'exprimait en ces termes :

« Laisse toutes ces vieilles poésies Françoises aux « Jeux Floraux et au Puy de Rouan : comme Rondeaux, « Ballades, Virelais, Chans Royaux, Chansons et au- « tres telles espiceries, qui corrompent le goust de nos- « tre langue et ne servent sinon à porter tesmoignage « de nostre ignorance. » — Après avoir fait une exception en faveur de l'Ode et de l'Élégie, l'auteur de *La Defense et Illustration de la Langue Françoise* s'écriait : — « *Sonne-moy ces beaux sonnets non moins docte que plai-* « *sante invention italienne!* » — Terminons donc cette histoire par un aperçu des honneurs que plusieurs académies de province ont décernés à notre poëme. Une des plus anciennes est de l'an 1324. A cette époque fut fondé à Toulouse le collége du *Gay-Sçavoir* ou de la *Gaye-Science*; vers 1500, Clémence Isaure lui substitua, dit-on, le gracieux titre de *Jeux floraux*, et Louis le Grand érigea cette société littéraire en académie, en 1694. Les *Jeux floraux* couronnent le Sonnet seulement

depuis le XVIII[e] siècle. Voici comment Poitevin Peitavi en parle dans le tome II des *Mémoires pour servir à l'histoire des Jeux floraux. Toulouse*, 1815.

« — *Gabriel Vendanges de Malepeyre*, conseiller au « Présidial de Toulouse, mourut en 1702... C'était un « homme religieux, qui avait une dévotion particulière « à la Vierge et qui lui consacra tous ses travaux poé- « tiques. Une tradition nous apprend que, depuis sa « première jeunesse, il n'avait passé aucun jour sans « s'exercer à célébrer, en vers, les vertus ou les gran- « deurs de Marie. On a été jusqu'à dire qu'*il avait com-* « *posé, en son honneur, autant de sonnets qu'il y a de* « *jours dans l'année, et qu'un de ces sonnets trouvait cha-* « *que jour sa place dans ses exercices de piété.* — ».....

Arrêtons-nous ici pour constater que M. Vésy, bibliothécaire de Rodez, a bien voulu nous signaler le *Psautier de Notre-Dame*, en 150 *sonnets*, par M. de *Malapeira*, in-12, vers 1702.

« M. de Malepeyre, continue Poitevin-Peitavi, pro- « posa à l'Académie (dont il faisait partie) la fondation « d'une nouvelle fleur, d'un lis d'argent, qui serait « donné au meilleur *sonnet composé en l'honneur de la* « *Vierge*. L'Académie nomma des commissaires pour « régler les conditions de la fondation, qui fut annon- « cée dans le programme de 1702. M. de Malepeyre « mourut cette année même, sans avoir pu connaître le « résultat du premier concours. Ses héritiers refusèrent « de faire les fonds pour l'achat du lis d'argent, et « pendant trente-sept ans il n'en fut plus question. « Mais en 1739, M. de Malepeyre le fils eut quelques « scrupules sur l'inexécution de la volonté de son père

« et offrit de réparer ses torts. Le prix du sonnet, an-
« noncé en 1739, fut adjugé en 1740, et, depuis, sans
« interruption (1). »

L'hymne à la Vierge fut parfois substitué au sonnet, et le sonnet lui-même, hâtons-nous de le dire, éprouva quelques interruptions, comme nous le verrons par la liste qui suit :

1740. L'abbé *Portes*, chanoine de Laon, a remporté le prix. Un autre sonnet qui a concouru est de Mme *L'Évesque*.

1741. Sonnet qui a remporté le prix.

1742. Deux sonnets insérés dans le recueil.

1743. L'abbé *Lasmartres* remporte le prix de l'année et le prix réservé, deux autres sonnets insérés.

1745. Deux sonnets insérés.

1746. L'abbé *Peyrot-Mathevon*, prêtre prébendé de l'église Saint-Sernin de Toulouse, remporte le prix ; — quatre autres sonnets insérés; l'avant-dernier est de M. *Pelarrey*, de Bourisp.

1747. Le même abbé Peyrot-Mathevon remporte le prix; deux autres sonnets insérés.

(1) On lit dans le *Mercure Galant* (mai 1685), à l'occasion des *Jeux floraux* : « ... On enferme dans une grande Sale tous ceux qui aspirent aux Prix, et chacun y travaille en particulier à ce qu'on appelle l'Essay. C'est un Sonnet qu'ils font sur un Vers qui leur est donné, et par lequel ils sont obligez de le finir. La derniere fois qu'on distribua les Prix, voici le vers que l'on donna pour l'Essay :

Quiconque espere en Dieu n'est jamais confondu. »

Le *Mercure Galant* cite ensuite les sonnets de M. *Brouilhet du Rocq*, qui remporta l'Églantine, de M. *de Raymond*, qui obtint le Souci, et de M. *d'Abbatia*, qui eut la Violette. Il n'y avait point alors de fleur spéciale pour le Sonnet : il ne s'agissait donc que d'une contre-épreuve.

1748. Trois sonnets insérés.

1749. M. Pelarrey, de Bourisp (vallée d'Aure), remporte le prix; deux autres sonnets insérés : le premier est de M. *Pintrel* fils, de Perpignan, le deuxième du même M. Pelarrey.

1750. M. Pelarrey, avocat au Parlement, remporte encore le prix; deux autres sonnets insérés.

1751. M. *Daram*, de Toulouse, remporte le prix; deux autres sonnets insérés.

1761. M. *Jamme*, étudiant en droit à Toulouse, *chevalier ès-loix*, remporte le prix; un sonnet inséré.

1762. Le R. P. *Nicolo*, de la Doctrine chrétienne, remporte le prix.

1763. Trois sonnets insérés.

1764. Trois sonnets insérés.

1765. Quatre sonnets insérés.

1766. Un sonnet inséré.

1767. L'abbé *de Souvignargues* remporte le prix.

1768. Sonnet inséré.

1771. Sonnet anonyme qui a remporté le prix.

1776. Sonnet anonyme qui a remporté le prix; sonnet anonyme qui obtient le prix réservé.

1777. M. *Balar de Galin*, procureur du Roi en la prévôté de Toulouse, remporte le prix.

1780. La C^sse *d'Esparbès* remporte le prix.

1781. Sonnet inséré.

1784. M. *Dalles*, étudiant en droit, remporte le prix.

1785. M. *Perié*, Écuyer, remporte le prix; un sonnet anonyme obtient le prix réservé.

1786. Sonnet de M. Daram père, du Musée de Toulouse, inséré dans le Recueil.

1787. M. Daram père, Écuyer, remporte le prix; sonnet de l'abbé Jamme inséré dans le Recueil.

1788. Sonnet du même abbé Jamme, inséré dans le Re-

cueil; autre sonnet lu dans la séance publique de l'Académie des *Jeux floraux*, par M. Daram.

1791 à 1806. Le concours poétique des *Jeux floraux* est supprimé.

1807. M. *Charmant*, professeur de belles-lettres à Liége, département de l'Ourthe, remporte le prix,

1816. M. *Marie-Joseph Dalles*, imprimeur-libraire à Toulouse, remporte le prix.

1838. Sonnet imprimé de *M. Désiré Monnier*, de Lons-le-Saunier.

1841. M. *Alexandre-Emile Lefranc*, de Mantes (Seine-et-Oise), remporte le prix.

1843. M. *Henri Rocher*, de Lavaur (Tarn), a concouru pour le prix; son sonnet est imprimé.

1844. Sonnet imprimé.

1845. Sonnet imprimé, de M. Evariste Boulay-Paty.

1849. Sonnet imprimé, de M. Prosper Blanchemain, avocat à Paris.

1854. Sonnet imprimé, de M. *de Vasson*, du Blanc (Indre), depuis président du tribunal de Napoléon-Vendée.

1855. M. Boulay-Paty remporte le prix; M. *Henri de Rochefort*, de Paris (que l'on dit auteur d'autres sonnets à la Vierge), et M. Émile la Bretonnière, de La Rochelle, ont concouru pour le prix, le premier avec un seul sonnet remarquable, le deuxième avec un poëme de cinq sonnets, intitulé : *Le Poëte et le Rossignol*.—Un concurrent qui ne fut pas nommé dans le compte-rendu des Jeux floraux de cette année-là, fit une circulaire en quatre pages in-8, signée : *Thom. la fleur des amis de Toulouse*. Il y cite un de ses sonnets en déclarant que le dernier vers seul devait remporter le prix. Il s'agit, dit-on, de M. *Thomassy*, de Montpellier.

1856. Sonnet imprimé, de M. *Lamourdedieu*, de Clairac.

1857. Sonnet anonyme inséré.

1859. Sonnet inséré.

1860. Sonnet mentionné, mais non inséré, de M. *Charles Butez*, de Paris.

1861. *Soir et Matin*, poëme en trois sonnets, inséré. (L'auteur est M. *Mattei*, écolier à Villefranche.)

1863. M. Delphis de la Cour obtient le prix réservé; M. Georges Garnier a concouru pour ce prix ; sonnet imprimé de M. *Paul Ducos*, fils de M. Florentin Ducos, doyen de l'Académie des *Jeux floraux*.

1864. M. Georges Garnier obtient le prix réservé.

1865. Deux sonnets insérés de Mlle *Marie Fons*.

1866. Sonnet inséré de Mlle Marie Fons.

1867. Deux sonnets anonymes insérés.

1868. M. *Louis Satre*, de Saint-Chamond, obtient un lis réservé; sonnet de M. *Ruzy*, et *Sonnets élégiaques*, de M. H. Viault, insérés.

N'abandonnons point la cité de Toulouse sans faire mention d'une autre association littéraire, connue autrefois sous le titre de *Société des Lanternistes*, et que nous signale M. Georges Garnier. Fondée vers la fin du XVIIe siècle, elle tirait son nom des *lanternes* que portaient ses membres pour se rendre aux réunions, qui avaient toujours lieu la nuit. Elle proposa pendant longtemps des bouts-rimés d'un sonnet en l'honneur du roi. Mlle *Marie-Jeanne L'Héritier de Villandon* (1664-1734, née et morte à Paris), fille de Nicolas L'Héritier, seigneur de Villandon et de Nouvellon (écrivain de talent), fut le premier membre que reçut la nouvelle société. Le Père *Commire*, proto-lauréat, obtint la médaille d'argent, qui était le prix annuel du sonnet. Mlle L'Héritier eut le même bonheur en 1695, pour un sonnet *au Roy*, que l'on trouve avec quinze autres sonnets également

dans ses *Œuvres mêlées*. Paris, 1696, in-12; ses compositions littéraires parurent ensuite sous ce titre : *Bigarrures ingénieuses, ou Recueil de diverses Pièces galantes, en prose et en vers*, 1696, petit in-12. On y rencontre un dix-septième sonnet, non en bouts-rimés, qui remporta le prix au Palinod de Caen, 1692. Ce même recueil parut en Hollande (à la Sphère), en 1696, pet. in-12. Enfin, on attribue à Mlle L'Héritier l'ouvrage singulier qui suit : *L'Érudition enjouée, ou Nouvelles sçavantes, satyriques et galantes*... Paris, 1703, 3 tomes en 1 vol. in-12. — Les autres lauréats des *Lanternistes*, que nous avons recueillis dans le *Mercure Galant*, sont : 1694, le chev. *Dupont*, major d'infanterie en Danemark; 1696, Mlle *de Nouvellon*, sœur cadette de Mlle L'Héritier; 1700, l'abbé *de Poissy*; 1701, le P. *Courtier*, prof. à Toulouse; 1704, *Barrère* l'aîné, médecin à Toulouse.

Passons maintenant aux *Puys* ou *Palinods* : un *Puy*, dans le moyen âge, était un lieu élevé (*podium*); comme effectivement les juges des concours poétiques siégeaient autrefois sur des hauteurs, on donna dans la suite le nom de Puy à ces concours mêmes. Voici sur l'origine des *Palinods* (mot grec signifiant *chant réitéré*, parce qu'un refrain en l'honneur de la Vierge terminait chaque pièce) un passage extrait du *Manuel du Bibliophile normand, par M. Ed. Frère*. 2 vol. in-8o, Rouen, 1860 :

La Fête de la Conception de N.-D., appelée aussi Fête aux Normands, remonte à Herbert (ou Helsin), abbé de Ramèze, envoyé de Guillaume le Conquérant, en 1070, pour négocier la paix avec le roy de Danemark. Prêt à périr sur mer, il fit vœu, s'il échappait, de célébrer, entre les fêtes de la Sainte-Vierge, celle de la Conception. Cette solennité donna

naissance à la fête des Palinods de Rouen, de Caen et de Dieppe (1). En 1520, le Pape Jules II confirma cette fondation et accorda des indulgences et des priviléges aux confrères. Et 1595, le Parlement releva cette association, qui allait tomber; elle existait encore en 1789, sous le titre d'*Académie des Palinods*; le duc d'Harcourt en était le protecteur.

Le Puy de l'*Immaculée Conception* de Rouen fut fondé en 1466; voici un programme du concours de 1635, que nous avons rencontré dans les papiers de G. Colletet, mis à notre disposition par une rare obligeance de M. Barbier, conservateur-directeur de la *Bibl. du Louvre*:

Le Puy de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie, mère de Dieu, sera ouuert à vne heure après midy et clos à cinq heures le mesme iour dimanche neufiesme de decembre en cet an mil six cent trente-cinq, au couuent des Carmes, à Rouen. Le Prince prie tous poëtes de composer, apporter, ou enuoyer audit Puy chants royaux, Ballades, stances, odes et sonnets en vers françois et Epigrammes *latins à* l'honneur de la sacrée Conception. — Au meilleur chant royal, contenant cinq bastons d'vnze lignes, de dix à vnze sillabes chacune, à cinq couleurs diuerses et mariées; sans redites, et à tel palinod qu'il plaira au poëte, pourueu que la ligne palinodiale soit de lisiere feminine, et que les cinq premieres lignes de chacun baston soyent closes en sens parfait, et les deux suiuantes si faire se peut : sera donné la palme de la fondation de M. de la Roque, abbé de Noë, conseiller au parlement. Au meilleur d'apres, sera donné le lys, de la fondation dudit sieur de la Roque. A la meilleure Ballade de huit à neuf lignes de

(1) D'après ce que nous écrit M. A. Morin, bibliothécaire, le Palinod de Dieppe, fondé en 1320, n'existait probablement plus à l'époque du bombardement de 1694; il ne couronna point le sonnet.

huit sillabes, en trois bastons, auec ligne palinodiale, sera donné la rose. — A la meilleure stance, consistant en six quatrains de rithme croissan*te* et mar*iée* semblable l'une à l'autre, et portant sans aucune redite vn sens parfait, chacune en soy-même, auec enrichissement de sentences, pointes et rencontres de douze à treize sillabes, sera donné la tour, de la fondation de monsieur le premier president Groulart. Et à la meilleure d'apres, le soleil, de la fondation de monsieur de Torcy. — A l'ode plus parfaite de six bastons, chacun contenant neuf lignes de sept à huit sillabes, le miroir d'argent, de la fondation de monsieur Hallé, archidiacre. — Au meilleur sonnet de quatorze lignes, de douze à treize sillabes, à cinq couleurs diuisées, dont les deux premiers quatrains soient clos en sens parfait et les six dernieres lignes closes pareillement en chaque troisiesme, sera donné vn anneau d'or, de la fondation de monsieur le Pigny, archidiacre. — *Au* plus par*fait* Epigramme la*tin* de vingt-cinq ou trente vers heroïques du plus, dont l'allusion n'excedera les deux derniers, sera donné vn chapeau de laurier, de la fondation de monsieur de *Breteuille*, official de Rouen ; au meilleur d'apres, vne estoile. — A la meilleure ode latine pareille à celle d'*Orace* qui commence : *Delicta majorum immeritus lues*, la Ruche d'argent, auec mouches à miel, de la fondation de Monseigneur l'Illustrissime archeuesque de Rouen (Fr. de Harlay), lequel seigneur, pour rendre le Puy de la Vierge plus illustre, donne deux nouuaux prix pour l'hymne françois ou poëme heroïque, sçavoir : au meilleur hymne qui ne contiendra moins de quatre uingts vers, ny plus de cent, de douze à treize sillabes, dont l'inuocation n'excedera le nombre de six ou huit vers, et la reduction ou allusion, de quatre ou de six, vn Apollon d'argent de la valeur de cent liures. — Au meilleur d'apres, pour le debatu, vn prix de quarante liures. — Et seront les dits ouurages bien escrits et orthographiés. Et defent le dit prince à tous poëtes d'apporter sur ledit Puy aucune composition des-

honneste, inuectiue ou diffamatoire, à peine d'interdiction du Puy et autres chatiments au cas appartenants.

Marin le Pigny, 1554-1633, qui fonda le prix du sonnet en 1612, fut alors prince du Palinod de Rouen; il était docteur en théologie et en médecine.

Liste des Lauréats du Sonnet depuis sa fondation.

PALINOD DE ROUEN.

1612. *Nicolas Guillebert.*
1613. *Chassebros.*
1614. *Jean-Jacques Tanquerel.*
1615. *Le Metel d'Ouville* (*Ant.*), auteur de pièces de théâtre et de contes immoraux.
1617. *Isaac Grisel*, de Rouen.
1618. *Jean le Prevost.* (Il faut le distinguer de Jean Prevost, mort en 1612.)
1619. *Guillaume Canu.*
1620. *J.-Bapt. Tanquerel.*
1621. Jean le Prevost.
1622. Le même.
1623. *Henri Canu*, sieur de Bailleul.
1624. *David du Petit-Val.* (Sonnet italien qui fit plaisir au Prince du Palinod, François de Harlay, et qui a été traduit en vers latins par J. André Guiot, 1739-1807, auteur des *Trois Siècles palinodiques*, ms. de la *Bibl. de Caen*, d'où M. Trebutien a bien voulu extraire pour nous la présente liste. Une autre traduction a été faite en sonnet français par *Louis Midy du Chauvin*, de Rouen, ancien officier, résidant à Caen et auteur de poésies françaises et latines couronnées au Puy de cette dernière ville, de 1762 à 1781.)

1625. David du Petit-Val, imprimeur, fils du célèbre Raphaël du Petit-Val, de Rouen.
1626. Le même.
1627. *Nicolas Beaumaistre.*
1629. Le même.
1630. *Jean Guerente.*
1631. Nic. Beaumaistre.
1632. *De Richelonde.*
1634. *Inger*, bailly de Louviers.
1635. Le même.
1636. *J. Goujon.*
1638. Antoine Corneille.
1639. Le même.
1640. *Louis Thirel.*
1641. Rault, de Rouen.

(Voir plus haut les bouts-rimés de 1683, et plus loin les lauréats de Caen.)

1642. Le même.
1643. *Des Rives.*
1644. *De Fleurival.*
1645. *De Flécelles*, chan. Rég.
1646. *Jean Picot.*
1647. *Brière.*
1648. *Desmarets.* (Voir les lauréats de Caen.)
1649. De Tierceville.
1650. *Pierre Hébert.*
1651. *Le Signerre.*
1652. L. S. (Le même?)
1653. Mlle *d'Argences.*
1659. Mlle *Canu.*
1669. Mauduit, Oratorien.
1670. *De Beauquesne.*
1671. *Bernard de Fontenelle.* (Voir plus loin sa notice.)
1672. *D. B.*

1673. *Charles Baron, sieur de Thibouville*, né en 1655, à Rouen ; il n'avait alors que dix-huit ans à peine. Il composa des madrigaux, des épigrammes et un poëme : *l'Art d'aimer*.

1674. *La Ferrière-Courcoul*.

1675. *Thorel*, avocat.

1678. *Coudray*. En 1677, du Coudray, curé de P., avait eu le prix du sonnet à Caen. Est-ce le même ?

1682. *De Saintz*.

1691. *Jean*, de Caen.

1692. *Le Mennecier; Théoduse de Saint-François*, carme ; sonnet honoraire.

1693. *Barasin*, de Rouen.

1698. *De la Girardière*, de Caen.

1699. *De la Prairie-Cairon*, prof. de mathém., à Caen.

1700. *Oursel*, de Rouen. (*Les Beautez de la Normandie, ou l'Origine de la ville de Rouen*, *par J. Oursel. Rouen*, 1700, in-12. — *Abrégé de l'histoire ecclésiastique, civile et politique de la ville de Rouen, par Fr. Oursel*, 1759, *in*-12.)

1705. *J. Ch. Couvrigny*.

1708. *Le Sueur*, prêtre, de Caen.

1712. *Jacques Crevel*, avocat et professeur de droit français, à Caen.

1716. *Henri Richer*, avocat.

1727. *Gouget de Harcourt*, licencié en droit.

Voici, d'après M. Trebutien, des renseignements précieux sur le Palinod de Caen. Ce concours poétique, fondé en 1527, dura peu de temps, sans qu'on puisse connaître la cause de son interruption en consultant les actes de l'Université :

Pour le fonder à perpétuité, Étienne du Val de Mondrainville, qui avait acquis de grands biens dans le commerce, donna, le 6 mars 1557, vingt-deux livres de rentes à

l'Université. Quant aux prix, le contrat en fixe huit (*au meilleur sonnet, l'étoile, rédimable par quatorze sols*)... Depuis 1557 jusqu'à l'année 1614, la valeur de l'argent avait doublé et le blé quadruplé. Alors la rente donnée par le seigneur de Mondraiville se trouva insuffisante, et l'Université ne pouvant remplir les closes du contrat fait avec lui, le Palinod se trouva supprimé de fait et de droit. Mais le 11 novembre 1624, Jacques le Maistre, chanoine d'Avranches, principal du collége du Bois, et fils d'Olivier le Maistre, écuyer, sieur de Savigny, vicomté de Coutances, donna une rente de cent livres pour rétablir et maintenir la fondation d'Étienne du Val.

Nous avons ajouté quelques renseignements à la liste des lauréats du sonnet au Palinod de Caen, que nous tenons également de M. Trebutien. (Il n'existe peut-être pas de Recueil imprimé antérieur à 1666.)

1666. *De Bosroger*, cap. au Rég. Royal (voir A. C. de Boiroger aux bouts-rimés sur *Pan, Guenuche*, etc.), 1er prix; — *de Trussy*, comte *de Meilly*, lieut. col. du rég. de Normandie, 2e prix.

1667. Des Marets, de Rouen, 1er prix;—Rault, de Rouen, 2e prix. Le Recueil de cette année contient trois autres sonnets de *Guillaume Pyron*, professeur d'éloquence au collége du Bois; de *Maheult de Vaucouleurs*, médecin ordinaire du Roi, professeur en l'Université de Caen, et du sieur *de Montenay-le-Neuf*.

1668. Rault, 1er prix ; — Hébert, curé de Nainville-en-Gastinois, 2e prix. (Est-ce Pierre Hébert, lauréat de Rouen, en 1650?)

1669. *Le Sueur*, chanoine, maître de la musique de la cathédrale de Rouen, 1er prix ; — de Quetissens, de Caen, 2e prix.

1670. *Brouault*, 1er et 2e prix.

1671. *Dauge*, idem.

1672. Deux sonnets anonymes.

1673. *Le Chevalier*, de Rouen, 1er prix.

1674. *L. C.* (est-ce le même ?), 1er prix ; — le 2e prix est remporté par un anonyme.

1677. *Du Coudray*, curé de Palluel, 1er prix.

1678. Le R. P. Mauduit, de l'Oratoire, 1er prix ;—Dauge, sous-diacre, de Caen, 2e prix.

1682. Le Mennecier, de Saint-Lo, avocat au Parlement de Rouen, 1er prix : — *C.*, 2e prix.

1683. *De Feuguerolles*, avocat au Prés. de Caen, 1er et 2e prix.

1685. *D. F.* 1er prix ; — *Douville*, de Rouen, 2e prix.

1686. Le R. P. *Hiérothée,* capucin de Mortain, 1er prix ; — *de la Doüespe de Saint-Ouen*, 2e prix.

1688. De la Doüespe de Saint-Ouen, de Caen, 1er prix ; — *de Saint-Amator*, de Bayeux, étudiant en philosophie au collége des Arts, 2e prix.

1689. Fr. *Laurens de Saint-Ange*, Rel. carme de Caen, 1er prix ; — de la Prairie-Cairon, professeur de mathématiques, à Caen, 2e prix.

1690. *Hébert de Précourt*, avocat en Vicomté, à Caen, 1er prix.

1691. Le même, 1er prix ; — Jean, professeur au collége des Arts, 2e prix. Ce sonnet a remporté l'anneau d'or à Rouen, et à Caen la Branche de Laurier.

1692. *Gonfrey*, professeur aux Droits, en l'Université de Caen, 1er prix ; — Mlle l'Héritier de Villandon, de Paris, 2e prix.

1693. *Louvet*, prêtre de Saint-Sauveur de Caen, 1er et 2e prix.

1695. *Dauchin*, lieut. des maréchaux de France, 1er prix ; — Guil. Pyron, de Caen, 2e prix.

1696. Le Mennecier, de Saint-Lo, 1er prix ; *de la Porte*, de Caen, 2e prix.

1697. De la Prairie-Cairon, 1er prix ; — de la Porte, de Caen, 2e prix.

1698. Le même de la Porte, 1er prix ; — Hébert, de Caen, 2e prix.

1699. De la Prairie-Cairon (sonnet couronné aussi à Rouen), 1er prix ; — *Mauduit*, de Vire, 2e prix.

1700. *De Beaumont-Morfouasse* (sic), de Rennes, 1er prix.

1702. De Beaumont-Marf*ouace* (sic), 1er prix. — *Asselin*, étudiant au collége de Harcourt, à Paris, 2e prix.

1703. *Le Prestre*, acolyte, de Conches, 1er prix, — *P. Hauvel*, de Lisieux, étudiant en Théologie à Caen, 2e prix.

1704. *Le Boucher de la Pallière*, avocat à Caen, 1er prix ; — *N. Godey*, étudiant en Théologie, 2e prix.

1705. P. Hauvel, de Lisieux.

1706. *Collet de Lisley*, diacre de Caen. 1er prix ; — *Le Fournier*, acolyte, maître aux Arts, à Caen, 2e prix.

1707. Asselin, de Vire, 1er prix ; — 2e prix à un anonyme.

1708. 1er prix à un anonyme. — Collet de Lisley, prêtre, de Caen, 2e prix.

1709. *De Caux*, 1er prix ; — *Durand*, 2e prix.

1711. Il n'y a pas eu de sonnets couronnés en 1710 ; en 1711, les sonnets couronnés sont sans nom d'auteur, on le comprend : le premier est précisément le sonnet de Fontenelle, *sur l'Œil*, qui avait remporté le prix à Rouen (1671). C'est un évident plagiat.

1712. Sonnets encore anonymes.

1714. Gouget de Harcourt.

1715. *Le Bedel*, ecclésiastique de Saint-Lo, 1er prix

1716. Gouget de Harcourt.

1717. *Philippe Gilbert*, Bénédictin, de Caen.

1718. *Bouquet*, étudiant en l'Université de Caen.

1719. *Charles Heurtauld*, de Caen.

1720. Anonyme.

1722. Le R. P. *Michel Le Febvre*, capucin, de Caen.

1723. *Buot*, régent de quatrième au collége épiscopal de Lisieux, 1er prix; — Gouget de Harcourt, 2e prix.

1724. *Hardouin*, maître à danser de Paris et demeurant à à Caen.

1725. *Élie*, étudiant en Logique.

1726. Hardouin.

1727. Gouget de Harcourt, sonnet couronné aussi à Rouen.

1728. Élie, diacre *d'auprès de Saint-Lo.*

1731. *De la Londe*, de Caen.

1734. Deux sonnets anonymes.

1738. *Énée*, professeur au collége du Bois, 1er prix. — *Rossignol*, 2e prix.

1746. *Morin*, étudiant en droit en l'Université de Caen, 1er prix.

1747. *Saint-Martin*, écolier de physique au collége du Bois, 1er prix.

1749. *Langlois*, prêtre, de Caen.

1750. Anonyme, 1er prix; — *du Bois*, clerc, de Lisieux, 2e prix.

1759, 1760 et 1761. *P. de Cussy*, diacre,

1768. *Boisard*, de l'Académie de Caen, 1er et 2e prix. Ce poëte, 1744-1833, est auteur d'un millier de fables.

1771. *Poulain-Delaunay*, bachelier en théologie, double sonnet.

1774. *Daubert*, de Caen, 1er et 2e prix.

1776. Louis Midy du Chauvin, ancien officier, résidant à Caen, 1er prix.

1777. ***, le prix des deux sonnets, et 2e prix réservé en 1773.

1778. Dom *Mauger*, religieux de l'Abbaye royale de Saint-Étienne de Caen, 1er prix ; — *Picquot*, de Caen, 2e prix.

1781. Daubert, de Caen, 1er prix; — *Le Cavalier*, docteur ès-lois et avocat à Caen, 2e prix.

1790. *Benj. Lentaigne*, 1er prix. (L'auteur fit imprimer son sonnet; Caen, 1790.)

Un jury spécial avait à juger les compositions envoyées au Palinod de Caen pour les années 1792 et 1793; on voit par le procès-verbal de deux séances que deux sonnets se faisaient remarquer *par la noblesse des images, la grandeur des pensées et l'exactitude de la versification. L'un, intitulé : L'Arche de Noé, ou le Déluge universel, a remporté le premier prix de cette année; l'auteur est invité à lire la pièce avec ses variantes, qui ont paru aux commissaires beaucoup préférables au texte original. L'autre sonnet, intitulé : Palémon, ou le Sommeil du Juste, laisse au milieu des beautés qu'il présente, remarquer quelques défauts qui n'ont permis aux juges de lui accorder que les honneurs de la lecture. Le second prix de cette année restera réservé pour la distribution de* 1793.

Terminons par les Jeux floraux de Rodez, dans le Rouergue; une partie du testament de Jean de Tullier, seigneur de La Roquette, président-trésorier de France, à Montauban, nous fait connaître leur origine peu ancienne (18 mars 1675) :

Je veux aussi, pour animer la jeunesse aux lettres et à la vertu, instituer des Jeux floraux, et legue 100 liv. de rente pour distribuer 3 fleurs d'argent à ceux qui auront mieux reussy en poesie latine, françoise et vulgaire; à sçavoir : une branche de palme qui est dans mes armoiries; la marguerite en faveur de Marguerite de Maynard, ma defunte femme, et l'œillet, pour l'honneur d'Isabeau de Senneterre, ma tres-aimée femme, de valeur de 25 liv., ayant mes armoiries au bas.

Le theme de la composition sera baillé à la feste Saint-Jean de chaque année par Mr l'evesque, s'il luy plait en prendre la peine; et les compositions jugées par luy ou son vicaire general, deux des Mrs du Présidial, deux des officiers de l'election, deux avocats, deux consuls, et les chefs des Reverends Peres Jesuites, que j'aurois dû nommer les premiers : lesquels donneront leur jugement le jour apres Notre-Dame d'Août; et apres la distribution faite des fleurs, ceux qui les auront eues feront le tour de ville avec violons et hautbois...

C'est à M. Ad. de Séguret, ancien magistrat, poëte distingué, que nous sommes redevables de ce document curieux et naïf. Rien n'indique dans les rares procès-verbaux existants et dans les sept ou huit recueils imprimés des Jeux floraux de Rodez, que le sonnet y fut couronné. Mais nous constaterons cependant que l'abbé *Peyrot,* prieur de Pradinas, vivant dans le XVIIIe siècle, y remporta deux prix pour deux sonnets. Il s'agit évidemment de Rodez, puisque le nom du prieur de Pradinas n'est point dans la liste des lauréats de Toulouse, où l'on voit un abbé Peyrot-Mathevon, prébendé de l'église de Saint-Sernin de Toulouse, avec lequel il ne faut pas le confondre.

NOTE PRÉLIMINAIRE

Il a paru convenable d'observer l'ordre chronologique pour les sonnettistes et les ouvrages anonymes suivants; cette tâche ne laissait pas que d'être ingrate et parfois impossible. G. Colletet ne tint guère compte que de la date des livres, ou plutôt de celle de la mort des poëtes dont il écrivit l'histoire; un autre point de départ est préférable : l'époque de la naissance est plus rationnelle, beaucoup d'auteurs s'étant dès leur jeunesse adonnés à la littérature. Mais comme des écrivains, cependant, n'ont consacré à la poésie que leurs dernières années, — et plusieurs nous sont à peu près inconnus, — notre classification n'est pas exempte d'arbitraire. Confessons encore un défaut : nous avons passé rapidement sur les sonnettistes célèbres, ne détaillant pas leurs œuvres, parce qu'elles sont indiquées partout. Les délaissés, les ignorés, n'étaient-ils pas plus dignes de solliciter notre sympathie et d'attirer notre attention spéciale ?

Il nous a semblé bon également d'atteindre un autre but. Par les renseignements qui suivent, nos lecteurs

sauront peut-être discerner les bons catalogues de ceux qui préconisent tant de livres *rares* et *remarquables*, *grands de marge* et avec *témoins!* — Nous avons aussi pensé que les biographes tombaient dans un excès contraire : leurs arrêts sur quelques auteurs ont vraiment l'air d'être stéréotypés; ces compilateurs sont si enclins à traiter de médiocres la plupart des poëtes !

Encore un mot. Si certains lecteurs ne manquent pas de dire que nous avons recherché avec trop de soin des noms de sonnettistes inconnus ou justement oubliés, d'autres seront heureux de signaler des omissions assurément faites à notre insu. Quant aux sonnets que nous reproduisons, nous avons exactement copié les originaux, autant que possible; on sait que l'orthographe varia fréquemment aux XVIe et XVIIe siècles.



SONNETTISTES FRANÇAIS ANCIENS

1529 — 1800.

(Plusieurs sonnettistes anciens ayant leur notice dans notre *Monographie du Sonnet*, ne seront pas mentionnés dans cette deuxième partie. Voir la Table.)

Étienne Pasquier, dans ses *Recherches sur la France*, édition de 1665, dit que Mellin « produisoit de petites fleurs et « non des fruicts d'aucune durée. C'estoient des mignardises « qui couroient de fois à autres par les mains des Courtisans et « Dames de la Cour, ce qui luy estoit vne grande prudence, « parce qu'après sa mort on fit imprimer vn recueil de ses « œuvres, qui mourut presque aussi tost qu'il vit le iour. » Pasquier se trompait, même pour l'histoire de ses contemporains : on sait que les *Œuvres de Mellin de Saingelais* parurent du vivant de leur auteur, en 1547, à Lyon, pet. in-8°. Cette édition est restée fort longtemps inconnue ; Brunet en cite un seul exemplaire qui fut acheté 1,600 fr., par M. Double, à la vente Solar, et revendu 2,505 fr. à celle de M. Double, en 1863. — MELLIN DE SAINT-GELAIS, traducteur de la *Sophonisbe* du Trissin, pièce qui fut représentée à Blois, en

1559, avait déjà publié : *Advertissement sur les iugemens d'astrologie, a une studieuse damoyselle.* Lyon, Jean de Tournes, 1546, pet. in-8° de 40 pag. — Mellin, fils naturel, ou seulement neveu d'Octavien de Saint-Gelais (poëte aussi), vit le jour, en 1491, dans la ville d'Angoulême, et passa de ce monde en l'autre l'an 1558; d'autres disent faussement en 1554. — Poëte et musicien, il prit part à toutes les fêtes de la cour. Ses *Œuvres poétiques* furent de nouveau imprimées à Lyon, en 1574, pet. in-8°; 1582, in-16, et à Paris, l'an 1719, pet. in-12. Colletet, dans son *Art poëtique*, parle d'une édition in-folio de 1623, que Brunet ne mentionne point. — On a cité deux sonnets de Mellin : l'un d'eux commence par ce vers :

Voyant ces monts de *veuë* ainsi lointaine.

et l'autre, plus connu, débute de la sorte :

Il n'est point tant de barques à Venise.....

Saint-Gelais fut bibliothécaire du roi et abbé du Reclus. Ce ne fut qu'après sa mort, en 1572, que parut son *Histoire de Genievre*, imitation d'Arioste, complétée par Baïf.

MARGUERITE DE VALOIS, ou plutôt d'Angoulême, sœur de François Ier et reine de Navarre par son second mariage, naquit à Angoulême le 11 avril 1492, et mourut le 21 décembre 1549. Elle était fort libre dans ses ouvrages; ses poésies, recueillies par un de ses valets de chambre, Jean de La Haye, sous ce titre : MARGVERITES DE LA MARGVERITE *des Princesses, tres illustre Royne de Navarre. Suyte des Marguerites de la Marguerite des Princesses, tres illustre Royne de Navarre.* A Lyon MDXLVII, in-8°, eurent une deuxième édition augmentée en 1554.

Peut-être, sans motif suffisant, Gouget croit-il que le *Blason des cheveux*, sonnet, est une pièce apocryphe. On voit encore

dans ce livre : *Le Miroir de l'Ame Pecheresse*, qui avait paru en 1531, Alençon, pet. in-4°. On a pensé que cet ouvrage était calviniste. Il reparut à Paris, en 1533, pet. in-8°, et à Lyon, en 1549, in-16. Une autre édition in-8° est sans date, etc. Les Œuvres complètes de cette princesse ont été réimprimées à Paris, en 1852, 2 vol. in-18. — *Le Tombeau de Marguerite de Valois, Royne de Navarre.* Paris, 1551, in-12, d'autres disent pet. in-8°. C'est un recueil de poésies que Nicolas Denisot (valet de chambre du roi, né au Mans l'an 1515, mort à Paris en 1559, et connu sous le pseudonyme anagramme de Conte d'Alsinois), dédia à très-illustre Marguerite, sœur unique du roi, duchesse de Berri. Le sonnet qui accompagne cette dédicace est adressé aux auteurs des épitaphes de la reine de Navarre, par *P. G. T.* — Ensuite viennent deux sonnets anonymes, dont le premier concerne Ronsard. Un autre, par damoiselle *A. D. L.* (ANTOINETTE DE LOYNE) commence ainsi :

> Que dirois-tu, o heureuse Minerue.....

et finit de la sorte :

> Christ est mon *Tout*, sans luy ie n'estois rien.

Trois sonnets médiocres sont signés par J. MOREL, Embrunois; le huitième est consacré à la duchesse de Vendôme, par PIERRE DES MIREURS ; le dernier est anonyme et ne vaut rien. Cet ouvrage avait d'abord paru en 1550 ; il ne contenait que les cent distiques faits par les trois sœurs Anne, Marguerite et Jeanne Seymour.

Antoinette de Loyne, que nous venons de nommer, épousa M. d'Allier, puis Jean Morel, d'Embrun, l'*alter ego* de J. du Bellay.

ANTOINE HEROET, dit de la Maison neuve, né à Paris en 1492, mourut en 1568. Le début de sa *Parfaicte amye* a qua-

torze vers à rimes plates; en séparant les quatrains et les tercets on y découvre un sonnet, ou peu s'en faut. C'est une pure fantaisie, mais voyez :

I'ay veu Amour pourtraict en diuers lieux :
L'vn le painct viel, cruel, et furieux;
L'aultre, plus doulx, enfant, aueugle, nud :
Chascun le tient pour tel qu'il l'ha congneu
Par ses bienfaicts, ou par sa forfaicture.
Pour mieux au vray diffinir sa nature,
Fauldroit tous cœurs veoir clers et emondés,
Et les auoir premierement sondés,
Deuant qu'en faire vn iugument creable :
Car il n'est point d'affection semblable,
Veu que chascun se forge en son cerueau
Vn dieu d'amours pour luy propre et nouueau,
Et qu'il y ha, si le dire est permis,
D'aymer autant de sortes que d'amys.

Ces deux derniers vers ont une variante. Voici d'autres ouvrages du même auteur : *La Parfaite amye nouuellement composee par Ant. Heroet dict la Maison neufue, auec plusieurs autres compositions du dict autheur.* Lyon, Est. Dolet, 1542, pet. in-8°. — Deuxième édition conforme, 1543. — Autre édition. Lyon, P. de Tours, 1542.—*La Parfaicte amye, par Ant. Heroet de la Maison-neufue.* Paris. Galiot du Pré, 1544, in-16.— Voici une édition oubliée par Brunet : *La Parfaicte amye, avec plusieurs autres compositions du même autheur.* A Troyes, par Maistre Nicole. Paris, 1542. — *Opvscvles d'Amour, par Heroet, La Borderie et avtres divins poetes* (Ch. Fontaine, Paul Angier et Papillon). Lyon, Iean de Tovrnes, 1547, in-8°, 346 pp. C'est une édition nouvelle de la *Parfaicte amye.*

Jean de la Maison-neufve, du Berri, auteur d'un *Colloque*, 1558, et d'un *Adieu aux Muses,* n'a rien de commun avec Heroet et ne paraît point nous appartenir.

Nous avons longuement discouru de Clément Marot et parlé de six sonnets traduits par lui de Pétrarque et de quatre autres qui sont bien son ouvrage. Ce poëte, né à Cahors, en 1495, fut enfermé en 1525 au Châtelet, et n'en sortit que pour être bientôt forcé de fuir. D'exil en exil, il mourut dans l'indigence à Turin, l'an 1544. Sa traduction des psaumes fut mise à l'index.

Viollet-Le-Duc, dans sa *Bibliothèque poétique*, mentionne un manuscrit qui avait appartenu à Félibien, et qu'il pense être, à l'inspection de l'écriture, de la première moitié du XVIe siècle. Ce manuscrit, outre un sonnet anonyme, contient une traduction en vers de plusieurs fables d'Esope, de Babrias et d'Avienus; quelques-unes sont en sonnets; et la morale, étant à part, forme une espèce de queue au sonnet. Mais il y a dans ces sonnets des vers alexandrins, et ceux de la première moitié du XVIe siècle, nous l'avons déjà vu, sont en vers de dix syllabes.

PIERRE BOAISTUAU, Boistuau, Boystuau, Boastuau, etc., dit *Launay*, naquit à Nantes, vers 1500, et mourut en 1566, à Paris. Il fut secrétaire de Mgr de Cambray et ambassadeur ordinaire du roi *ès parties du Leuant*. On lui doit : *Quarante histoires prodigieuses*, 1561, 6 vol.; — *les Histoires tragiques*, 1568, etc., 7 vol. (trad. de *Nouvelles* de Bandello; c'est de là que Shakespeare et Voltaire ont tiré, l'un *Roméo et Juliette*, l'autre, *Artémire*); — *le Théâtre du monde*, 1584, etc., 6 vol., — Il avait publié, en 1557, Paris, Vincent Sertenas, un livre qui reparut sous ce titre : *L'Histoire de Chelidonius Tigurinus* (nom imaginaire) *sur l'Institution des Princes Chrestiens et Origines des Royaumes, traduit du latin en françoys, par Pierre Boaistuau* (sic)... En Anvers, par Iaques Monnotz, 1570, in-16. Ce volume, compulsé pour nous, par M. G. Garnier, contient quatre sonnets, dont un de l'auteur ; les trois autres sont signés de noms inconnus : FRANÇOYS DAMBRUN, gentilhomme de la maison de Mme la duchesse de Ferrare (Renée de France); O. DE BEAUREGARD, Lyonnois, et PIERRE TREDEHAN

(Angevin), secrétaire du cardinal de Meudon (du Bellay), et traducteur en vers français de *Theages ou de la Sapience, dialogue de Platon.* Lyon, 1564, in-4°.

Dinemandy est le nom d'une ancienne et honorable famille de Limoges; dans le patois de cette ville il signifie *dinematin ;* aussi ne plut-il point à un poëte de cette maison, qui se fit appeler *Auratus;* d'Aurat ou Dorat est la traduction de ce mot latin. Or, *Jean Dinemandy* signait toujours d'AURAT, mais on l'a nommé *Dorat* quand même. Peu importe, il s'agit d'un fort médiocre poëte, au moins en langue française, qui naquit à Limoges, vers 1510, selon les uns, en 1517, d'après La Croix du Maine. Ses ouvrages sont nombreux ; citons seulement un livre qui est de notre ressort : — *Neuf cantiques latins et sonnets* (français) *de la paix au Roy Charles IX*e, 1570. — D'Aurat eut le titre de *poëte royal;* on croit même que Charles IX créa cette charge pour notre compatriote. — D'après un ancien recueil contenant les portraits de plusieurs personnages célèbres de 1500 à 1620 environ, d'Aurat (sic) serait mort à Paris à quatre-vingts ans, en 1588; cette date est la plus certaine.

N'omettons point de signaler une pièce de Dorat, très-rare et non citée : — *Epitalame sur le mariage de M. Maistre Matthieu Iourdain, conseiller du Roy au parlement de Bretaigne, et de damoyselle Marie Dulac, fille de M. Maistre Ant. Dulac,* etc... *S. L. N. D.* (vers 1580); pet. in-4. — Scaliger rapporte que d'Aurat n'aurait pas fait moins de 50,000 vers. On lui attribue aussi l'invention de l'anagramme.

On présume que JACQUES DORAT, chanoine de Reims et neveu du précédent, a composé *La Nymphe remoise au roy.* A Reims, 1610, pet. in-8°. Cette pièce de vers est précédée d'un sonnet de Jacques Dorat; sept autres poésies signées I. D, que l'on croit être du même auteur, sont dans le *Recueil de plusieurs inscriptions*, publié par M. Ch. du Lys.

Le *Parnasse des poetes françois modernes*, etc., *recueilli par*

Gilles Corrozet. Paris, 1571, in-8°. GILLES CORROZET, né à Paris le 4 juillet 1510, mourut le même jour de l'an 1568; il aimait le poëte et la poésie; il rassembla beaucoup de vers qui parurent trois ans après sa mort sous le titre que nous venons d'inscrire. Il en a signé la dédicace aux poëtes français par cette devise, qui était la sienne : *Plvs qve moins*. Les pièces préliminaires (on s'obstine de nos jours à dire : *liminaires*) se font remarquer par deux sonnets : l'un, qui n'est pas trop mal, est de Gilles Corrozet; l'autre, de JACQUES MOYSSON (1), est moins bien. Plus loin viennent deux sonnets de Joachim du Bellay, et un de Renaud, Provençal. Cinq sonnets seulement dans le *Parnasse des poëtes françois* du XVIe siècle ! — Une des éditions des *Antiquitez, croniqves et singularitez de Paris*, etc. Paris, 1586, pet. in-8°, de Gilles Corrozet, contient un *sonnet par le fils de l'autheur*, GALIOT CORROZET. — La Société des bibliophiles français a publié une nouvelle édition des *Blasons domestiques, poésies de Gilles Corrozet, libraire de Paris*, 1865, très-petit in-8°. — On doit à Corrozet d'autres ouvrages, notamment la compilation suivante : — *Hecatomgraphie, c'est-à-dire les descriptions de cent figures et hystoires, contenans plusieurs appophtegmes, prouerbes, sentences et dictz, tant des anciens que des modernes*. Paris, 1541, in-8°. Les éditions de 1543 et 1548 sont sous le titre d'*Hecatongraphie*.

THOMAS SIBILET ou Sibillet, né vers 1512, à Paris, mort en 1589, était avocat au parlement. Il est connu par un *Art poetique françois*, Paris, 1548, pet. in-8° (anonyme). Paris, 1555, in-16, Lyon, 1556, in-16, Paris, 1564, id., Paris, 1573, id., et Lyon, 1576, id. Il traduisit *Iphigénie*, d'Euripide. Paris, 1550, pet. in-8°.

(1) Ce poëte, entièrement inconnu, adressa un sonnet à Nicolas Ellain. — 1561-1570.

A L'ENVIEUX.

Vers placés en tête de L'ART POÉTIQUE.

Qu'ay-ie esperé de ce tant peu d'ouurage,
Que ma plume a labouré cy-dedans ?
Honneur ? Nenny : ie suis trop ieune d'ans
Pour le gaigner, de sauoir dauantage.
Profit ? Non plus : de tout tel labourage,
Auiourd'huy sont les fruicts peu euidens.
T'enseigner ? Moins : ie sçay tes yeux ardens
Ne s'eclercir de tant vmbreux nuage.
Quoy donc ? Te plaire, entreprenant *monstrer*
Quel vouloir i'ay de voir garder les *Muses*
Entre François leur naïue *douceur;*
Et la montrant, si i'ay peu *rencontrer*
Chemin pour y venir, que tu en *vses :*
Si non que tu en montres vn plus *seur.*

Les tercets ont les rimes à la façon des Italiens : il en existe de rares exemples en France, et cela est fort heureux ; pour nous, ce ne sont plus que des vers blancs. — Voir Brunet pour les autres ouvrages du même auteur.

CHARLES FONTAINE, Parisien, 1515-1588, poëte médiocre, est connu par *les Epistres d'Ovide nouuellement mises en vers françoys. Avec les Prefaces et Annotations : le tout non parcy-devant imprimé...* Lyon, 1552, in-16. Un autre livre est intitulé : S'ENSVYVENT LES RVISSEAVX DE FONTAINE. *Œuvre contenant Epistres, Elegies, Chants diuers, Epigrammes, Odes et Estrennes pour ceste presente année* 1555... *Plus il y a vn translat du liure d'Ouide et de* 28 *Enigmes traduites par ledict Fontaine.* Lyon, 1555, pet. in-8.

Ch. Fontaine, dans le *Quintil Horatian* que l'on rencontre dans plusieurs éditions à la suite de *l'Art poétique* de Sibilet, attaque avec assez de vivacité la *Defense de la langue françoise,*

de J. du Bellay (1). On y voit ce passage : « *Tu nous as bien induit a laisser le blanc pour le bis : les Balades, Rondeaux, Virlaiz et Chants Royaulx, pour les Sonnetz, inuention* (*comme tu dis*) *italienne.* » — Malgré sa colère, Ch. Fontaine est sans doute l'auteur d'un sonnet qui termine un *Art poétique* abrégé que l'on trouve après le *Quintil Horatian*. Ce sonnet, le seul de Ch. Fontaine, est loin d'être remarquable.

JEAN BOICEAU, sieur de la Borderie, Poitevin, est auteur du *Vol de l'aigle en France*, pet. in-8° goth. (196 fr., en 1857, à la vente Leprévost). Ce livre est sans date, mais le privilége est de 1539. Boiceau a composé aussi une *Eglogue pastorale* sur le *Vol de l'aigle*, etc. Lyon, 1539, in-16. Il a fait quelques sonnets. Brunet lui attribue un poëme en patois poitevin, qui est daté de 1555 et qui eut plusieurs éditions.

JACQUES PELLETIER, ou PELETIER, né au Mans, le 25 juillet 1517, mort en 1582, traduisit en partie Homère, Horace et Virgile; plus, douze sonnets de Pétrarque, vers pour vers, dit-il, et il s'en glorifie dans un sonnet qui les précède. Voir ses *Œuvres poetiques*. Paris, 1547, in-8°. Son *Amour des amours*, Lyon, 1555, in-8° (comme ce titre sent le XVIe siècle?) a quatre-vingt-seize sonnets; son *Art poetique*, A Lyon, 1555, in-8°, en renferme quelques autres.

Des vers nouveaux de Pelletier virent le jour en 1572 (*La Savoye, poeme*, Annecy, pet. in-8°, livre réimprimé en 1856 dans les mémoires de la Société d'archéologie de cette ville); d'autres vers de lui, qui ne sont pas ceux de 1547, parurent aussi sous le titre d'*Evvres poetiques*. Paris, 1581, in-4°. Il publia un travail sur l'algèbre et le : *Dialogue de l'ortografe e prononciation fransoize, departi an deus liures*. Poitiers, 1550, in-8°.

(1) J. du Bellay avait eu le tort de citer le dernier vers du sonnet de Sibilet *à l'Envieux*, comme étant *trop abruptement couppé*. Fontaine défendit Sibilet ouvertement.

Théodore de Bèze, 1519-1605, d'après l'abbé Mervesin (*Histoire de la poésie françoise*, 1706), adressa plusieurs pièces de vers à une femme qu'il nomme *Candide*, et qui était de Vezelay. M. Léon Feugères, dans son étude sur les Estienne, dit que les poésies de ce fougueux calviniste étaient des sonnets. Th. de Bèze composa aussi des pièces de théâtre. Le tout est très-faible.

Quatre poëtes principaux ont porté le nom de Habert : François, Pierre, Germain et Philippe. Les deux derniers, plus récents, furent membres de l'Académie, et nous n'avons rien à démêler avec eux ; les autres, François et Pierre, nous appartiennent comme sonnettistes : nous aimons mieux cela.

François Habert naquit à Issoudun en 1520, et mourut vers 1561 ; il prit le surnom de *Banny de Liesse* (1), et, dans ses poésies, fut moral ou très-libre. — En 1551, il publia l'*Institution de la Liberalité chrestienne*, avec *la Misere et la calamité de l'homme naissant en ce monde*, in-8°. La dédicace de l'*Institution*, seule en vers, est adressée à Jean de Fonsèques (de la maison de Surgères), évêque de Tulle et son bienfaiteur. Cette épître est suivie d'un sonnet que nous avons hâte de saisir. François Habert fit encore des sonnets héroïques sur le mariage de Charles, duc de Lorraine, et de Mme Claude, seconde fille de Henri II. (La Croix du Maine et du Verdier.) Un autre sonnet se trouve dans un des nombreux ouvrages de Fr. Habert, dont voici les titres abrégés : *La nouvelle Ivno*. Lyon, 1547, in-8°. — *La novvelle Pallas*. Lyon, MDXLVII, in-8°. — *Le combat de Cupido et de la mort* (*s. d.*), in-8°, etc. — *Description poetique de l'Histoire du beau Narcissus*. MDXXXXX, in-8°, etc., etc.

Pierre Habert, frère du précédent, meilleur poëte, naquit également à Issoudun ; quelques sonnets terminent son poëme, — *Traité du bien et utilité de la paix*. Paris, 1548, in-8°,

(1) Philipon de la Madelaine, dans son *Dict. des Poëtes*, donne à tort cette qualification à Pierre Habert.

Tours 1590, in-4°. Il eut un fils, ISAAC HABERT, né à Paris, qui fut valet de chambre et secrétaire de Henri III. En 1582, à vingt-deux ans, Isaac publia ses *OEuvres poetiques*, in-4°. Les *Amours* pour *Diane* ont cinquante-deux sonnets. Ses *Trois livres de Meteores, et quelques autres œuvres poetiques*, datent de 1585, et sont pet. in-8°. Les sonnets abondent dans la deuxième partie; vingt-quatre sonnets spirituels (c'est-à-dire pieux) complètent la troisième. Un autre du même précède les poésies du P. Anselme du Chastel, 1590. — Les vers d'Isaac Habert ont peu de mérite. Les renseignements qui précèdent sont extraits en partie de Gouget et de Brunet; pourtant Viollet-le-Duc croyait qu'Isaac Habert n'était pas connu des biographes antérieurs, bien que Ph. de la Madelaine eût aussi mentionné ce poëte.

PONTUS DE THIARD OU DE THYARD, né vers 1521, au château de Bissy, dans le Mâconnais, mort en 1605, débuta par les *Errevrs amovrevses* (1). Tournon, 1549, in-8°, 1554, in-16, et MDLV, in-8°. De nombreux sonnets de P. de Thiard célèbrent *Pasithee;* ses *Œvvres poetiqves*, où sont encore ses *Erreurs amoureuses*, en ont aussi; mais son plus grand mérite, peut-être le seul, est d'avoir fait partie de la pléiade poétique de Ronsard. Voyez plutôt ce sonnet de ses Œuvres poétiques (Paris, 1573, in-4°). — L'orthographe est conforme à l'original.

Pere du doux repos, Sommeil, pere du songe,
Maintenant que la nuit, d'vne grande ombre obscure,
Faict à cet air serain humide couuerture,
Vien, Sommeil désiré, et dans mes yeux te plonge.
Ton absence, Sommeil, languissamment alonge,
Et me fait plus sentir la peine que i'endure.

(1) « — Il y nomme sa dame *l'ombre de sa vie;* mais l'exactitude veut qu'on ajoute qu'une fois devenu évêque (de Châlon-sur-Saône), il oublia tout à fait sa *dame* et presque entièrement la poésie. — »

Dict. hist. des Poëtes Français.

Viens, Sommeil, l'assoupir et la rendre moins dure,
Viens abuser mon mal de quelque doux mensonge.
Ia le muet Silence vn esquadron conduit
De fantosmes ballans dessous l'aueugle nuict,
Tu me dedaignes seul, qui te suis tant deuot!
Vien, Sommeil désiré, m'enuironner la teste,
Car, d'vn vœu non menteur, vn bouquet ie t'appreste,
De ta chere morelle, et de ton cher pavot.

Pontus était fils de Jean de Thyard et de Jeanne de Gannay, fille de Jean de Gannay, chancelier de France. — Pour ses autres ouvrages, voir Brunet.

JEAN CHARRIER était avocat général au parlement de Provence; il a fait : *Memorable action judiciaire contre un testament en faveur des religieux de l'observance de St-François, du lieu de Pignans.* Aix, 1559, in-4°. C'est le même Jean Charrier dont un sonnet ferme le recueil suivant : *Laure d'Avignon. Au nom et adueu de la Royne Catherine de Medicis, royne de France. Extrait du poëte florentin Françoys Petrarque, et mis en françoys* (en vers) *par Vaisquin Philieul, de Carpentras.* Paris, 1548, in-12. (Cent quatre-vingt-seize sonnets traduits librement.) — Une autre édition de ce livre (oubliée par Brunet) parut sous ce titre : *Tovtes les evvres vulgaires de Francoys Petrarque...* En Avignon, 1555, in-8°. Cette traduction est en sonnets, et VASQUIN PHILIEUL en a placé deux des siens en tête des deuxième et quatrième livres. Ce poëte traduisit *Le ieu des eschecz*, 1559, et les *Dialogues des Devises d'Armes et d'Amours du S. Paulo Iovio.* Lyon, 1561, in-4°.

NICOLAS FILLEUL, Normand, son contemporain et quasi homonyme, a publié des sonnets sous ce titre : *Le Discours*, Rouen, 1560, in-4°, et deux autres livres en 1566 et 1573.

Un sonnet de THIERRY DE LA MOTHE, de Bar-le-Duc, lieutenant général de Bar, précède le *Combat de la Chair et de l'Esprit* (en rimes), par Edmond du Boulay (mort en 1550). Paris, 1549, in-8°. Brunet le nomme du Boullay.

Les bibliophiles achètent les poëtes du XVIe siècle en raison de la rareté mais non du mérite de ces vers, si souvent médiocres. Nous laisserons aux collectionneurs les poésies de BERNARD DU POEY ou *du Puy*, Béarnais, improprement appelé Bernard de Poymonclar. Ce fort mauvais poëte dédia ses *Odes du Gave*, etc., Tolose, 1551, in-8° de 56 pp., par un sonnet absurde à Antoine de Bourbon et à Jeanne de Navarre. Ses *Poésies en diverses langues sur la naissance de Henry de Bourbon*, 1554, sont médiocres.

Le *Siècle d'or* (par BÉRENGER DE LA TOUR, d'Albenas). A Lyon, MDLI, pet. in-8°, est, selon Colletet, un recueil de chants royaux, épîtres, élégies, sonnets, etc. — On sait que l'auteur, qui naquit à Aubenas, en Vivarais, a signé les quelques ouvrages qui suivent : *Choreide, autrement Louenge du Bal; aux Dames*. Lyon, 1556, pet. in-8°. (Quatre sonnets parmi les épigrammes et un sonnet-épitaphe, le tout assez faible.) — *L'Amie des Amies, Imitation d'Arioste*. A Lyon, MDLVIII, pet. in-8°. *L'Ami rustique et autres vers divers*. A Lyon, MDLVIII, pet. in-8°.

MAURICE SCÈVE, avocat, naquit à Lyon, dans une famille noble et ancienne; son premier livre fut : *Delie, object de plus haulte vertu*. Lyon, 1544, pet. in-8°, et Paris, 1564, in-16; il n'y a pas moins de 458 dizains sur les beautés de son amie. Guillaume Colletet fait observer que l'anagramme du mot Délie étant l'*Idée*, l'auteur a sous ce nom donné l'idée de la véritable vertu. Au reste, ce poëte se plaisait dans une obscurité qui lui était même habituelle. On ne lui attribue qu'un sonnet, peu clair également, adressé à Jeanne, infante de Navarre. Colletet l'a rencontré dans les œuvres poétiques de Marg. de Valois. — « Par ce sonnet, dit-il, ie suis encore d'autant plus « confirmé dans la creance qu'il affectoit, sans aucune raison, « vne certaine obscurité vicieuse; aussy fut-ce pour cela sans « doute que, comme dit Pasquier mesme, son livre mourut « avecque luy, ou du moins que l'on ne le rencontre depuis

« que fort rarement entre les mains des curieux et des poëtes. » — On se demande, après cela, comment ce livre a mérité les honneurs de la réimpression, à Lyon, en 1862 ? à moins que ce ne soient des honneurs funèbres ! — Maurice Scève est encore auteur de : *Savlsaye, eglogve de la vie solitaire.* Lyon, 1547, pet. in-8°, et de *Microcosme.* Lyon, 1562, in-4e. Enfin on lui attribue la traduction de : *La deplourable fin de Flamecte, elegante inuention de Iehan de Flores, espaignol. Souffrir se ouffrir,* 1535, pet. in-8° goth., et Paris, 1536, pet. in-8°. Maurice Scève mourut à Lyon en 1564.

Pierre de Ronsard, fils de Louis de Ronsard, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, et de Jeanne de Chandrier, né au château de la Poissonnière, dans le Vendômois, le 11 septembre 1524, d'une famille noble, d'origine hongroise, mourut au prieuré de Saint-Cosme-lez-Tours, le 27 décembre 1585. Il avait fait plus de quatre cents sonnets, dont plusieurs sont trop libres.

Ronsard, peut-être le plus encensé des poëtes, fut considéré comme un homme extraordinaire. Les *Jeux floraux* l'accueillirent avec ivresse, et, en le couronnant, à la place d'une *églantine d'or* (fleur actuellement réservée pour les discours en prose), lui décernèrent un *Apollon d'argent* (et non une Minerve comme l'assurent plusieurs biographes). Un décret des *Mainteneurs* proclamait aussi Ronsard le *poëte françois par excellence.* Une autre gloire l'attendait ; à son tour la royauté s'inclina devant le lauréat : Charles IX, non content de le combler de bénéfices et d'abbayes, lui adressa quelques vers dignes des deux poëtes.

Ronsard, à l'imitation des anciens, eut sa *Pléiade poétique;* la composition en varie suivant les historiens. La Harpe la rapporte ainsi : Jean d'Aurat ou Dorat, Pontus de Thiard, J. du Bellay, Pierre de Ronsard, Remi Belleau, Etienne Jodelle et J. Ant. Baïf. — La France rendit à Ronsard des honneurs presque divins, et prit le deuil à sa mort !... *O tem-*

pora ! — Mais ce qu'on ne peut omettre à la louange de ce poëte, c'est de le voir saluer un talent naissant, et s'avouer vaincu en proclamant Ph. Desportes le premier poëte français. — Ronsard semble avoir été bien exalté de son temps, beaucoup trop oublié dans les XVIIe et XVIIIe siècles, et surtout trop réhabilité de nos jours. — Voici un de ses meilleurs sonnets :

Le vingtiesme d'auril, couché sur l'herbelette,
Ie vy, ce me sembloit, en dormant, vn cheureuil
Qui çà, qui là marchoit où le menoit son vueil,
Foulant les belles fleurs de mainte gambalette
Vne corne et vne aultre encore nouuelette
Enfloit son petit front d'vn gracieux orgueil ;
Comme vn soleil luisoit par les prelz son bel œil,
Et vn carquan pendoit sur sa gorge douillette.
Sitost que ie le vy, ie voulu courre apres,
Et luy qui m'auisa print sa course es forests,
Où, se mocquant de moy, ne me voulut attendre ;
Mais en suyuant son trac, ie ne m'auisay pas
D'vn piege entre les fleurs, qui me lia les pas :
Ainsy pour prendre autruy moy mesme me fis prendre.

M. P. Blanchemain a publié : *Les Œuvres inédites de Ronsard.*

JOACHIM DU BELLAY, né vers la fin de 1524, à Liré, dans l'Anjou, mourut à Paris, de chagrin, parce qu'on l'avait accusé d'irréligion. Ph. de la Madelaine fixe sa mort au 11 juin 1559 ; mais M. Sainte-Beuve dit positivement que du Bellay mourut le 1er janvier 1560. — Ce poëte, admis à la cour, fut appelé *l'Ovide français*, et contribua, de concert avec Ronsard, à la réforme littéraire. A l'imitation de Mellin, il puisa ses inspirations plus particulièrement dans la poésie italienne. En composant l'*Olive*, Paris, 1549, in-8°, 1550, etc., il adopta le genre de Pétrarque. Ce mot d'*Olive* est l'anagramme de Viole, nom de la famille de la

Dame de ses pensées. Olive, enfin, est un recueil de 115 sonnets. G. Colletet en parle de la sorte : — « De tout ce grand « nombre de sonnets qui parurent dans le XVIe siècle, ceux « de nostre poëte sont les seuls qui aient forcé le temps. » N'en déplaise à Colletet, le vrai talent de J. du Bellay se manifeste dans le premier livre des *Antiquités de Rome*, etc. Paris, 1558, in-4° et 1562. On y voit plusieurs sonnets d'un style correct et même énergique ; mais toutes les pensées de ce livre ne sont pas bonnes. Enfin du Bellay publia ses *Regrets*, 1558-59 et 1565, in-4°, qui s'exhalent en cent quatre-vingt-trois soupirs, pour ne pas dire en cent quatre-vingt-trois sonnets ! — Un des petits poëmes de J. du Bellay que les compilateurs citent le plus souvent commence par ce vers :

Heureux qui comme Vlysse a faict vn beau voyage...

On en mentionne également un autre que Quevedo a fait plus qu'imiter dans son sonnet sur la décadence de Rome. Du Bellay n'aurait pu se plaindre, ayant copié une épigramme latine de Janus Vitalis. Les œuvres de notre poëte nous fourniront une pièce plus originale et tout aussi belle :

Maintenant ie pardonne à la doulce fureur
Qui me fait consumer le meilleur de mon aage,
Sans tirer autre fruict de mon ingrat ouurage,
Que le vain passe temps d'vne si longue erreur.
Maintenant ie pardonne à ce plaisant labeur,
Puisque seul il endort le soulcy qui m'oultrage,
Et puisque seul il fait qu'au milieu de l'orage,
Ainsi qu'auparavant ie ne tremble de peur.
Si les vers ont été l'abus de ma ieunesse,
Les vers seront aussi l'appuy de ma vieillesse ;
S'ils furent ma folie, ils seront ma raison ;
S'ils furent ma blessure, ils seront mon Achille ;
S'ils furent mon venin, le scorpion utile
Qui sera de mon mal la seule guerison.

Du Bellay eut pour Ronsard une affection si grande, qu'au rapport de Jacques Veillard, il l'imitait jusque dans les défauts physiques, au point de vouloir être *sourdant*, parce que Ronsard l'était. — JEANNE D'ALBRET, mère de Henri IV, honora du Bellay de quatre sonnets ne formant qu'une pièce; voilà les seuls vers qu'ait composés Jeanne d'Albret, avec un quatrain qu'elle improvisa en visitant l'imprimerie de Robert Estienne.

DAUPHINE DU JARDIN ou *Desjardins*, demoiselle provençale, composa des sonnets français au XVI[e] siècle; ils furent imprimés avec les œuvres de Joachim du Bellay. Brunet ne les désigne point.

LOUIS DESMASURES, né à Tournay vers 1523, mourut vers 1580. Ce calviniste fut un mauvais versificateur. Ses *Œvvres poëtiqves*, Lion, M.D.LVII, in-4°, ont quatre sonnets, dont un est l'épitaphe de sa femme, Diane Baudoire; un autre est une dédicace placée en tête de sa traduction de Vida : *Le Ieu des eschecz*, même date. — Brunet se trompe sans doute en disant que les *Œvvres poëtiqves* de L. Desmasures sont de 1555, le privilége a été donné le 22 juillet 1557.

JEAN AYMES DE CHAVIGNY ou *Chevigny*, né à Beaune vers 1524, mort vers 1604, reçut des leçons d'astrologie judiciaire de Nostradamus. Il composa vingt-six sonnets, qu'il inséra dans son recueil sur la mort de son ami, Antoine Fiancé, de Besançon : *Larmes et Soupirs sur le trespas tres-regretté de M. A. Fiancé, Bizontin*, Paris, 1582, in-8°. On voit encore dans ce livre plusieurs sonnets de GILLES MARIUS, de Paris, et douze autres de DÉSIRÉ BARLET, Arboisien. — Chavigny composa un sonnet pour les *Œuvres de Claude de Pontoux*, 1579; un deuxième est mis en tête des *Mondes*, par Doni, traduction de Chappuys. — Ses autres ouvrages, qui traitent souvent de prophéties, sont presque tous en prose.

PIERRE-VICTOR CAYET-PALMA ou *Cayet de la Palme*, né à Montrichard en 1525 (la nouv. biogr. générale de Didot le

fait naître en 1515), mourut en 1610, la même année que Henri IV, dont il avait jadis été sous-précepteur. C'était un pauvre poëte, et le sonnet *Sur l'Histoire de Navarre*, que l'on cite de lui, nous touche très-peu. Ses ouvrages de théologie sont justement oubliés; quelques autres sont plus connus, savoir : *Heptameron de la Navarride*, trad. de l'espagnol en vers français, Paris, 1602; *La Venue de l'Antechrist*, Paris, 1602, pet. in-8° ; *Histoire prodigieuse du docteur Faust*, trad. de l'allemand, 1603, etc. Cayet-Palma fut ministre calviniste; le cardinal du Perron l'ayant converti, il embrassa le catholicisme et se fit prêtre.

JEAN-PIERRE DE MESMES publia plusieurs ouvrages vers le milieu du XVIe siècle. Il répondit par un sonnet à celui que lui adressa J.-Ant. de Baïf. — Le sonnet de Pierre de Mesmes est à la fin des *Amours de Francine*, de Baïf.

Les *Œuvres de* MACLOU DE LA HAYE, *Piccard*, *valet de chambre du Roy*, Paris, 1553, in-16, se composent de dix-huit sonnets d'*Amours*, de *Vingt vœux aux vingt beautez de s'Amie*, en autant de sonnets, et autres poésies. — Maclou de la Haye, de Montreuil, en Picardie, était au moins un poëte médiocre, malgré ce qu'en a dit M. Ed. Turquety dans le *Bulletin du Bibliophile*.

GUILLAUME DE CHANEIN DE LA TAYSSONNIÈRE, né dans la principauté de Dombes, est l'auteur des *Amoureuses Occupations*, Lyon, 1555, in-8°. Il y a trente sonnets; c'est peu, surtout pour un poëte qui célèbre sa *Divine*, comme G. des Autels chante sa *Sainte*. Et, de fait, ce rapprochement, que nous établissons à la légère, acquiert de l'importance en y réfléchissant. Les deux premiers recueils de G. des Autels sont de 1550 et de 1553 ; ils ont la priorité sur celui de Chanein. En outre, le deuxième livre de G. des Autels est intitulé : *Amovreux Repos ;* Chanein met sur le frontispice de son ouvrage : *Amoureuses Occupations !* Décidément la *Sainte* a inspiré la *Divine !* Pourtant, ce que Chanein a bien en propre, c'est

d'avoir mis des Strambotz avec ses chants lyriques et ses sonnets. Colletet dit à cette occasion : « Mais, pour ce que ce « terme de strambotz est nouueau en nostre langue, et qu'il ne « se trouue *pas* dans *pas* vn de tous nos poëtes françois, il me « semble à propos de l'expliquer icy en passant. *Strambot* est « vn mot tiré de l'italien *strambotto*, comme *sonnet* de *sonetto*, « *stance* de *stanza*, et ainsi des autres. » — Nous prenons acte immédiatement de cet aveu. Comment Colletet soutient-il que le sonnet est d'origine provençale, quand il confesse que le nom provient de l'Italie? Est-ce que les troubadours auraient composé un poëme sans lui donner un titre, laissant ce soin aux poëtes de l'Italie ? — Quant au strambot, il avait huit vers; les six premiers étaient à rimes entrelacées et semblables, et les deux derniers à rimes plates. Chanein de la Tayssonnière nous en fournira un exemple :

Ia se paroit la terre spatieuse
De maints tapis semés de mile fleurs,
Et ia desia se vantoit glorieuse
D'auoir franchi les plus froides rigueurs,
Faisant sortir de sa cachette heureuse
Mile beautés, mile peintes odeurs,
Quand ie sentis si doulcement me poindre
Qu'estant blessé ie n'ozerois me plaindre

Peut-être valait-il mieux laisser le strambot à l'Italie ! — Voici un des nombreux ouvrages du même auteur : *Idyllie de la modeste et vertueuse Amitié d'un Gentilhomme non courtisan...* Paris, 1569. Pièce. — Bonaventure du Tronchet, BENOIT PONCET et BENOIT ALIZET ont adressé un sonnet chacun à La Tayssonnière, dont le dernier ouvrage date de 1578. Alizet, de Mâcon, avait en portefeuille des chansons, des odes et des sonnets. Par bonheur, tout y est resté.

JEAN FORNIER, de Montauban, est connu par l'*Uranie*, Paris, 1555, pet. in-8°. Dix-huit sonnets médiocres, suivis de

poésies diverses, font partie de cet ouvrage. Jean Fornier est, en outre, auteur d'*Epigrammes erotiques*, Tolose, 1557, pet. in-8° ou in-16, de *Chansons lyriques*, Tolose, in-16, etc.

BONAVENTURE DU TRONCHET adressa un sonnet à G. de Chanein de la Tayssonnière (*Amovreuses Occupations*, Lyon, 1555), comme nous l'avons déjà dit. — *Lettres missives et familieres d'*ESTIENNE DU TRONCHET, Paris, 1569, in-4° (1re éd.). Il y a des sonnets médiocres. — L'auteur était secrétaire de Cath. de Médicis. Ph. de la Madelaine mentionne seulement de ce poëte des épîtres et des élégies, 1560. Sa traduction ou imitation en vers français de 70 sonnets de Pétrarque est de 1575. Il mourut avant 1585, ce qui n'aurait rien d'étonnant, si, comme le dit Goujet, il était né au commencement du XVIe siècle. Il appartenait à la bourgeoisie de Montbrison. — BAPTISTE DU TRONCHAY fut sonnettiste également; ses vers, non imprimés, sont une ode et trois livres d'amours. (Voir Goujet.) — Enfin, Georges du Tronchay, né près d'Angers, à Moranne, en 1582, faisait d'assez jolis vers pour le temps; mais était-il des nôtres?

Les sonnets assez vulgaires de CHARLES TOUTAIN ou *Toustain*, sr de Mazurie, ou de la Mazurie, et, selon Brunet, de la Mazierie, né à Falaise, ne sont pas dans ses œuvres; il faut les chercher dans *Les Deux Premiers Livres des Foresteries de J. Vauquelin de la Fresnaie*, 1555, pet. in-8°. *La Tragedie d'Agamemnon*, par Charles Toutain, Paris, Martin le jeune, est de 1557, in-4°. Brunet et les catalogues Turquety et Pichon disent 1556; l'ex. de l'Arsenal est de 1557.

MARC-ANTOINE DE MURET naquit à Muret, en Limousin, l'an 1526, et mourut en 1585. Il fut orateur et poëte latin; peu de vers français portent sa signature. Brunet n'en parle même point. Le style de Marc-Ant. de Muret est plein de négligences. Nous connaissons de lui deux sonnets seulement: l'un est adressé à Jean de la Péruse, auteur de *Medee;* l'autre est placé en tête d'une traduction du *Prince*, de Machiavel, par Gaspard d'Auvergne.

Premieres poesies de JACQUES TAHUREAU, et *Sonnets, Odes et Mignardises amoureuses* de l'ADMIREE, Poictiers, 1554, pet. in-8°; les mêmes, plus complètes, Paris, 1574, in-16. Jacques Tahureau, écuyer, sr de la Chevalerie, né au Mans, vers 1527, mourut en 1555, à 28 ans. Il eut l'étrange réputation d'être le plus amoureux des poëtes français; il fut loin d'en être le meilleur. Son *Admirée* habitait Tours. Citons encore l'ouvrage suivant : *Oraison de Jacques Tahureau au Roy, de la grandeur de son regne, et de l'excellence de la langue françoyse, plus quelques vers du mesme autheur dediez à madame Marguerite*, Paris, veuve de Maurice de la Porte, 1555, in-4°.

GUILLAUME DU BUYS, Quercinois d'origine, qui parcourait l'Italie en 1559, avant d'être habitué en Bretagne, n'est pas un inconnu : la *Bibliotheque françoise*, de l'abbé Goujet, en parle assez longuement, et la *Bibliothèque poétique*, de M. Viollet-le-Duc, lui consacre un souvenir. *L'Oreille du prince et autres œuvres poetiques de Guillaume du Buys* parurent à Paris, chez Claude de Monstrœil, en 1582, in-8°. Les *coquilles*, ou fautes d'impression, semblent s'y être donné rendez-vous. *Jean Fevrier* publia la deuxième et dernière édition, in-12, en 1583 ; elle est meilleure et augmentée ; l'exemplaire en est aujourd'hui à 50 fr. Cet ouvrage, contenant au moins deux cents sonnets, avec ou sans *coquilles*, est fort rare. C'est peut-être sa qualité la plus certaine. Ce qui caractérise, au moins en général, les poésies de G. du Buys, c'est qu'elles sont philosophiques et morales : ce mérite est appréciable de tout temps et dans tous les pays. — Notre poëte fut lié avec Baïf, du Bellay, Ronsard, Pibrac et du Bartas Mais, en somme, c'est un poëte fort ordinaire.

GUILLAUME DES AUTELS, né à Charolles en 1529, mourut vers 1580. Pour faire trêve à ses graves occupations de jurisconsulte, il révéla au monde lettré les vertus et la beauté d'une dame qu'il appelait sa *Sainte*. Voici quels sont ses ouvrages : *Repos de plvs grand travail*, à Lyon, MDXXXXX, in-8°. —

Amovreux repos de Guillaume des Autelz, Gentilhomme Charrolois, à Lyon, M.D.LIII, in-8°. — Ces deux livres, composés à 21 et à 24 ans, n'eurent pas de succès sans doute; il est positif, du moins, que des Autels, sous le nom de *Teshault*, sorte de mauvaise anagramme, publia de nouvelles poésies avec celles de Charles Fontaine (auteur des *Ruisseaux de Fontaine*), en 1555. — Guillaume des Autels fit imprimer séparément, vers 1558 : *La Paix venue du ciel*, en vers héroïques; — *Le Tombeau de l'Empereur Charles-Quint*, en douze sonnets; — *Ode responsiue à vne autre de Charles de Rouillon, et quelques sonnets*. Anvers, 1560, in-8°. Enfin, on cite un livre bizarre en prose du même auteur : *Mitistoire barragovyne de Fanfrelvche et Gaudichon*, Lyon, 1574, in-16; réimprimé par Jannet en 1850. — G. des Autels était cousin de Pontus de Thiard. — Il semble, d'après l'anagramme de *Teshault*, qu'il faut écrire son nom : des Autels; il a pourtant signé : *Glaumalis du Vezelet*, vers 1550, des attaques violentes contre Louis Meigret et l'orthographe de ce grammairien. — Colletet a fait de Teshault un poëte à part.

Gui du Faur de Pibrac, né à Toulouse en 1529, mort l'an 1584, jouit d'une célébrité singulière après la publication de ses cinquante quatrains : 1574, Paris, in-4°. Le nombre de ces quatrains s'éleva dans la suite; on en compta cent vingt-six dans les éditions postérieures; ils furent traduits dans toutes les langues. Malgré cette illustration plus ou moins contestable, Gui du Faur n'aurait point figuré dans notre galerie, s'il n'avait, par des sonnets d'une réputation également européenne, chanté *Virginie*, *Porcie*, *Lucrèce*, etc. Mais alors il était si facile de se faire un nom!

Comme beaucoup d'auteurs anciens et modernes, Jean Bastier, peu satisfait de son nom patronymique, préféra s'appeler Jean de *la Péruse*, lieu situé dans l'Angoumois, ce qui atteste, quoi qu'en dise Ant. du Verdier, que Bastier était Angoumoisin. Cette fantaisie de changer de nom dure

encore; elle est plus grande que jamais; on dirait un carnaval littéraire, où chaque écrivain, en guise de faux nez, s'affuble d'un surnom. Quand donc y aura-t-il un mercredi des Cendres pour les lettres? — Mais hâtons-nous de revenir à Jean Bastier, dit de la Péruse, dont la *Medee, tragedie, et autres diverses poesies*, parurent à Poitiers, en 1556, in-4°. Ses Œuvres sont de 1573 et 1577. Les sonnets qu'on rencontre dans son premier ouvrage sont amoureux, cela va sans dire, en plein XVI[e] siècle. — La Péruse, qui mourut jeune, en 1555, est justement oublié. Il consacra un sonnet acrostiche à *Catherine Cotel.* — M. Gellibert des Seguins a fait une autre édition de ce poëte : Paris, 1867, in-8°.

ALBERT BABINOT, né à Poitiers, publia *la Christiade :* Poitiers, 1559, pet. in-8°. Feller, d'après du Verdier, dit 1560. C'est un recueil d'odes, sonnets et cantiques, relevant du calvinisme, auquel appartenait l'auteur. On trouve dans les *Œuvres poetiques d'André de Rivaudeau, gentilhomme du bas Poitou,* une pièce de vers adressée à *Babinot*, poete chrestien.

CHARLES D'ESPINAY, Breton, grand par sa naissance, petit par ses vers, publia *Sonets amoureux par C. D. B.* Paris, M.D.LIX, in-8°. — Il y avait vingt-six sonnets. L'année suivante l'auteur se nomma et en porta le nombre à quarante-neuf. Des sonnets de Ronsard, Remi Belleau, Cl. de Buttet, G. des Autels et de J. Grevin, sont dans les deux éditions; mais la dernière en contient un de PLESSIS BERARD. Quant aux vers de Ch. d'Espinay, mieux vaut n'en rien dire : l'auteur vira de bord, eut deux abbayes et fut promu à l'évêché de Dol, dans la Bretagne, où il mourut en 1591.

Elegies de Ian Dovblet, Dieppoyz. A Paris, 1559, in-4°. — Élégie et sonnet préliminaires à l'auteur par I. D. (Livre fort rare.)

ROBERT LE ROQUEZ, docteur en théologie, natif de Carentan, est l'auteur du *Miroir d'éternité;* il y débite quelques histoires qui ne sont que des fables. Son miroir est donc peu

fidèle; il se proposait pourtant de le donner au public vers 1559; mais la mort le surprit en 1560. Son neveu, nommé aussi ROBERT LE ROCQUEZ, y suppléa; les poésies posthumes parurent à Caen, 1589, pet. in-8°. Ce premier recueil n'a de sonnets que ceux des amis et contemporains de l'auteur. On y trouve ces sonnets dans l'ordre suivant : GUILLAUME ALEXANDRE, 1; DU HAMEL, 4; GABRIEL ALEAUME, de Carentan, 1; MARIN MALRIEU, 4; THOMAS GOSSELIN (1), s^r de Fontené, en Bessin, 1; Robert le Rocquez, neveu, 1; SIMON BERTOT, de Bayeux, 1; JACQUES LE HERICY, 1; PIERRE LOMBARD, *licentié aux loix*, archer à Graville et régent à Caen, 14. — Si l'on croit G. Colletet, un nouveau recueil ou une deuxième édition aurait paru en 1599; ce recueil contiendrait, cette fois, des sonnets de Robert le Rocquez, premier du nom, sonnets assez faibles. Mais, comme nous avons pris plus d'une fois en défaut les renseignements de Colletet pour les dates et titres d'ouvrages, s'agirait-il du livre suivant : *Les Premieres œuvres de Rob. le Rocquez, carentennois, contenant diverses amours*, etc. A Constance (Coutances), 1605, in-16. (Très-rare.) — Il y a cinquante-neuf sonnets dans les *Amours de Diane*. — Or, ces *Premières œuvres* sont de *R. le Rocquez* neveu!...

OLIVIER DE MAGNY, né à Cahors, de Michel de Magny, *pourvu d'une charge honorable*, et de Marg. de Parra, mourut vers 1560. Il fit des odes assez belles pour le temps, et divers ouvrages poétiques. On remarque souvent dans ses sonnets de l'exagération, des lazzi, un esprit licencieux et de mauvais goût. En publiant plus loin un tour de force de Laugier de Porchères, nous donnerons une idée d'un genre que Magny culti-

(1) En 1581, vivait Guill. Gosselin, auteur d'un sonnet à Courtin de Cissè. Jean Gosselin, *garde de la librairie des roys Charles IX et Henry IIII*, est connu par un *Discours de la dignité et precellence des fleurs de lys et armes des roys de France et de Navarre* etc. 1593, in-8°. (Fort rare.)

vait. Toutefois nous ne pouvons nous empêcher de citer de ce dernier poëte un sonnet dont la célébrité fut incomparable sous le règne de Henri II. Le voici tel que nous le trouvons dans les œuvres de l'auteur :

— Hola, Charon, Charon, nautonnier infernal.
— Qui est cest importun qui si pressé m'appelle ?
— C'est l'esprit éploré d'vn amoureux fidelle,
Lequel, pour bien aimer, n'eust iamais que du mal. —
— Que cherches tu de moy ? — Le passaige fatal.
— Qui est ton homicide ? — O demande cruelle !
Amour m'a fait mourir. — Iamais dans ma nasselle
Nul subget à l'amour ie ne conduis à val. —
— Et de grace, Charon, reçois moy dans ta barque.
— Cherche vn autre nocher ; car ny moy ny la Parque
N'entreprenons iamais sur ce maistre des dieux. —
— I'iray donc maugré toy, car i'ay dedans mon ame
Tant de traicts amoureux, et de larmes aux yeux,
Que ie seray le fleuve, et la barque et la rame.

Les principales œuvres de Magny sont : *Les Amours d'Olivier de Magny* (pour Castianire). Paris, 1553, pet. in-8° (une centaine de sonnets, que l'abbé Goujet trouve indignes d'être lus). Un deuxième volume, daté de 1553, contient d'autres sonnets. *Les Gayetez.* Paris, 1554, in-8°, sont un recueil obscène; *les Sovspirs.* A Paris, 1557, in-8° (il y a un sonnet de JEAN DE PARDEILLAN) valent mieux surtout au point de vue littéraire. Ils se composent de cent soixante-seize sonnets et d'une ode. Les autres poésies de Magny ne sont pas de notre ressort. — Nous avons trouvé dans *les Amours* divers sonnets à l'auteur, par M. A. de Muret, ÉTIENNE DE NAVIÈRES, CLAUDE GRUGET, CL. COLET (Champenois), auteur d'un recueil de faibles poésies, et JEAN DE CASTAIGNE (Bourdelois). A la fin sont quelques pièces de vers, dont quatre sonnets par HUGUES SALEL, abbé de Saint-Chéron, et deux sonnets italiens par Jean de Maumont, Limousin.

Le Temple de Mars tout-puissant..., *par Pierre d'Origny, seigneur de Sainte-Marie*. A Rheims, 1559, in-8°. Ce livre, en vers, est précédé d'un sonnet de MARC-ANTOINE PICART (*Au lecteur*), dont la devise était : « Si mieux, non pis. » Voici celle de l'auteur : « Vn Dieu et vne Sainte-Marie. »

L'Amaranthe dv sievr DE MAILLY, *ensuitte plusieurs stances et sonnets, enrichis de belles inuentions et de pointes toutes gentilles* — 1560, pet. in-8°. Est-ce Mailly ou l'éditeur qui fait cet éloge curieux et naïf? Cela nous dispense-t-il d'en dire quelques mots à notre tour? Assurément non! Ce livre est dédié à Mlle *Amaranthe-Ester de Cabianne;* il est *enrichi* de quarante-huit sonnets dont peu sont libres, fait assez rare pour un poëte, surtout du XVIe siècle; quant *aux belles inventions et aux pointes toutes gentilles*, l'auteur est clair; on comprend vite ce qu'il veut exprimer, qualité singulière pour le temps. — Mlle Amaranthe de Cabianne semble avoir échappé aux investigations de MM. Pr. Blanchemain et Tricotel.

Le Premier livre des Odes de CHARLES DE ROUILLON. Anvers, 1560, pet. in-8°. — (Voir la *Bibl. de Viollet-le-Duc.*) Du Verdier est le seul qui ait fait mention de ce poëte, dont le livre est terminé par un sonnet, qui démontre que l'auteur était dans une sorte d'exil. Ce sonnet a quelque valeur littéraire. Nous avons vu plus haut que *Rouillon* ou *Rovillon*, selon Brunet, adressa une ode à G. des Autels, qui lui répondit en vers. — Le livre de Ch. de Rovillon est imprimé par CHRISTOPHE PLANTIN ; on lit même un sonnet de ce typographe dans une des premières pages.

Les sonnets de NICOLAS ELLAIN, de Paris, respirent souvent un amour profane, surtout dans la première partie. — Il célèbre sa *Pandore!* — Les sonnets datent de 1561 ; d'autres œuvres parurent en 1570. On y trouve parmi les pièces préliminaires adressées à l'auteur un sonnet de Fr. d'Amboise, et un autre de Jacques Moysson. — Les poésies de N. Ellain,

de peu de valeur comme sentiments et pensées, ont eu les honneurs de la réimpression : *Œuvres poétiques de Nicolas Ellain* (Parisien) — 1561-1570. Paris, 1861. — G. Colletet dit quelque part, ce nous semble, que ce poëte était médecin ; peut-être l'a-t-il confondu avec Nicolas Alain, mort en 1570, et auteur d'un livre en latin qui ne fut édité qu'en 1598, à Saintes. — N. Ellain est encore auteur d'un *Discours panegyrique...* Paris, 1570, in-4°. — Ce discours, en vers, est adressé à Pierre de Gondy, évêque de Paris.

MARC-CLAUDE DE BUTTET, de Chambéry, que nous plaçons ici pour mémoire, tant nous avons de peine à prendre pour de bonne poésie les vers qu'il publia l'an 1561. Goujet est si fort de notre avis qu'il va jusqu'à dire : « Buttet est un médiocre poëte, et son *Amalthee* est insipide. » — L'*Amalthee.* Lyon, 1575, in-8°, contient cent vingt-huit sonnets. L'année suivante, parut un sonnet de Buttet, adressé à Gabriel Chappuys, Tourangeau, traducteur du *Commentaire hieroglyfique, ou image des choses de Jan Pierius Valerian...* Lyon, 1576, in-folio. — *Les Œuvres poetiques* de Marc-Claude de Buttet, Paris, 1588, in-8°, sont fort rares.

LOUISE CHARLY, dite *Labé*, surnommée la *Belle Cordière* parce qu'elle avait épousé un riche marchand *cordier* (du nom de Perrin), était de mœurs et de vers trop faciles. Ses sonnets sont tels qu'on n'ose guère y toucher. La premiére édition de ses poésies parut à Lyon en 1555 ; une autre porte ce titre : *Evvres de Lovize Labé lionnoize. Reuues et corrigees par ladite Dame.* A Lion, MDLVI, pet. in 8° — il y a vingt-trois sonnets français et un italien. — *Les OEuvres poétiques de Louise Labé* ont été réimprimées à Lyon, en 1862, in-8°, et tirées à petit nombre; d'autres réimpressions datent de 1823 et de 1845. Lyon, in-8° et in-12. — Louise Labé, née à Lyon l'an 1526, mourut en 1566. Après sa mort parut un livre intitulé : *Escriz de diuers poetes à la louenge de Louize Labé Lionnoise*, in-12. On y rencontre quelques sonnets,

dont deux en italien; tous sont médiocres et anonymes. Nous n'y avons pris que ces initiales : P. D. T. et A. F. R.

Ronsard faisait, assure-t-on, grand cas des poésies de Remi Belleau, 1528-1577, dont voici un sonnet original et spirituel :

Quiconque fut celuy qui premier mit des aelles
Sur le dos de l'Amour, et en fist le *portrait*,
Seulement son *pinceau* sçauoit *peindre* le *trait*
Des petits papillons ou bien des arondelles.
Mais s'il eust peint l'ardeur de ses flammes cruelles,
La force de son arc, la rigueur de son *trait*,
Son vol prompt et leger, au vif il eust *portrait*
D'vn grand Dieu, tel qu'il est, les forces non mortelles.
Ha, *Peintres*, ie vous pry, vsez d'autre couleur,
Afin de viuement animer sa rigueur,
Et de ses *traits* aigus la cruelle pointure.
Vous l'avez *peint* trop doux, trop leger, et ie croy,
Si le portiez au cœur aussi pesant que moy,
Que vous le changeriez en quelque autre figure.

Les *Œuvres poetiques de Remy Belleau* — Paris, 1578, pet. in-12, posthumes, ont des sonnets fort amoureux. On en rencontre à la fin du 2e volume d'autres auteurs : Troussilh, J. Gesseus (Jean de la Jessée) et F. D. B. H.

Remi Belleau, gentilhomme, au dire de Maurice de la Porte, mourut à Paris le 7 mars 1577; et l'on raconte que, touchant exemple de fraternité littéraire, Pierre de Ronsard, Amadis Jamyn, Philippe Desportes et Jean Antoine Baïf le transportèrent sur leurs épaules dans l'église des Grands-Augustins, lieu de sa sépulture.

Étienne de la Boëtie, 1530-1563, dont Michel de Montaigne, son ami, publia les *vers françois* en 1572, est auteur de vingt-neuf sonnets qui roulent presque tous sur l'amour, selon la coutume de la plupart des sonnettistes. Voici

celui qu'il adresse à la Fortune; que le lecteur juge des vingt-huit autres :

Reproche moy maintenant, ie le veux,
Si oncq de toy i'ay eu faveur aucune,
Traistre, legere, inconstante fortune,
Reproche-moy hardiment si tu peux.
Depuis le iour qu'en mal'heure mes yeux
Voyent du ciel la lumiere importune,
Ie suis le but, la descharge commune
De tous les coups de ton bras furieux.
Bien tost i'auray, desia l'heure s'auance,
I'auray de toy par mort quelque vengence
Lorsque de moy l'ame sera partie.
A toy vrayement le camp demeurera,
Mais, i'en suis seur, ma mort te faschera.
De te laisser, cruelle, sans partie.

Étienne de la Boëtie, né à Sarlat (Périgord), mourut à 33 ans, le 28 août 1563. Il avait épousé la veuve du seigneur d'Arsac, Marguerite de Carle, qu'il célébra dans ses sonnets. Ses autres œuvres sont : *La Mesnagerie de Xenophon, Les Regles du mariage, de Plvtarqve; Lettre de consolation de Plvtarque à sa femme; le tout traduit de grec en françois.* A Paris, MDLXXI, etc.

Nous n'avons point à nous occuper des cinquante ouvrages plus ou moins *in-folio* qui portent le nom de FRANÇOIS DE BELLEFOREST. Ce poëte, né à Sarzan, dans le pays de Comminges, en 1530, mourut à Paris le 1er janvier 1583. Il nous suffit de savoir et d'affirmer que cet écrivain si fécond était un fort mauvais sonnettiste.

Premiere partie des sonnets exoteriques de G. M. D. I. Bordeaux, 1578, petit in-8o. Ces sonnets, au nombre de cent, sont de Gérard-Marie d'Imbert, né à Condom ou près de cette ville, en 1530, le 4 décembre. — Brunet ignore si cette *Premiere partie* a eu quelque suite.

MADELEINE NEVEU, née à Poitiers vers 1530, y mourut

de la peste avec sa fille CATHERINE DES ROCHES en 1587, et le même jour. Étant veuve, elle avait epousé F. Eboissart (de Fradonnet ?) seigneur de la Villée, « noble, riche et scauant, » dit-elle. Sous le pseudonyme de Mme des Roches, elle fut très-célèbre. *Les Œvvres de mesdames des Roches de Poetiers, mere et fille, seconde edition*, A Paris, Pour Abel l'Angelier, MDLXXIX, in-4°, ont des sonnets de quelque importance. L'amour fait plus particulièrement les frais de ceux de Mlle des Roches. *Les Secondes Œuvres de mesdames des Roches...* A Poictiers, MDLXXXIII, in-4°, contiennent de nouveaux sonnets. — Une puce étant un jour sur Mlle des Roches, Ét. Pasquier la vit, et la fantaisie lui vint de composer des vers sur un sujet aussi ridicule ; d'autres poëtes suivirent cet exemple. Telle est l'origine de *La Puce de Madame des Roches*, Paris, 1581 ou 1583, in-4° (1). Les sonnets qu'on y rencontre portent ces signatures : É. Pasquier, MACEFER, Claude Binet, Raoul Cailler, Poitevin, ODET DE TOURNEBU, DE LA GUÉRINIÈRE. A la suite viennent douze sonnets d'Odet de Tournebu (*sic*) sur les ruines de Lusignan. — On écrivait Tourneboeuf, Tournebu, Turnebe. Odet Turnèbe était petit-fils, à ce que l'on croit, d'un Anglais, d'autres disent d'un Écossais de noble race, nommé Turnebull. Odet mourut en 1581, à vingt-neuf ans, n'ayant composé que les pièces de vers mentionnées plus haut. On lui attribue *les Contens*, comédie en prose, imprimée en 1584. — La *Puce* renferme encore des sonnets de Catherine des Roches, de F. DE LA COUDRAYE et de Cotel sur un autre sujet. — M. Jouaust vient de rééditer cet ouvrage. — Mme des Roches, qui valait moins que sa fille, termine en ces termes un de ses sonnets :

Le feu de mon esprit perd sa douce lumiere
Et ne me reste plus de ma forme premiere,
Si non que i'ayme mieux escrire que filer.

(1) Le titre du livre met la puce au compte de Mme des Roches ;

Sa fille *écrivait* et *filait*, comme l'atteste le sonnet qu'elle composa sur sa *quenouille*, et qui est trop célèbre pour que nous puissions l'omettre ici :

  Quenoille mon souci, ie vous promets et iure
De vous aimer tousiours et iamais ne changer
Vostre honneur domestic pour vn bien estranger
Qui erre inconstamment et fort peu de temps dure.
  Vous ayant au costé, ie suis beaucoup plus seure
Que si encre et papier se venoient aranger
Tout à l'entour de moy, car pour me reuanger
Vous pouuez bien plus tost repousser vne injure.
  Mais, quenoille m'amie, il ne faut pas pourtant
Que pour vous estimer et pour vous aimer tant
Ie delaisse du tout cette honneste coustume
  D'escrire quelque fois; en escriuant ainsi,
I'escri de voz valeurs, quenoille mon souci,
Ayant dedans la main le fuzeau et la plume.

Nous parlerons de Catherine des Roches, dite de Fradonnet (1), à l'article de Claude Pellejay, poëte auquel elle adressa plusieurs pièces de vers, dont une se termine ainsi :

  Ne vous arrestez point aux propos enuieux
Qui veulent reformer la grace de voz yeux;
Leur finesse et douceur ne sont dignes de blasme;
  Leur finesse demonstre vne sublimité;
Leur douceur represente vne sincerité
Car les yeux, Sincero, sont fenestre de l'ames (2).

L'exemplaire de l'Arsenal des œuvres de Mmes des Roches fut

mais Pasquier et tous les biographes et bibliographes disent qu'elle fut aperçue sur Catherine des Roches (en 1579).

(1) Selon Colletet.

(2) Ce vers est de Ch. d'Espinay :

Ces yeux qu'on dit les fenestres de l'ame.

annoté en 1597 par P. Cadot, écuyer. Le texte portait deux fois à la rime le mot *sincérité*; Cadot biffa le premier pour mettre *sublimité*.

ANNE DE MARQUETS, du comté d'Eu, religieuse de Poissy, n'existait plus le 11 mai 1588. Ses ouvrages sont : 1° *Sonnets, prieres et devises en forme de Pasquins, pour l'assemblee de MM. les prelats et docteurs, tenue à Poissy*. Paris, 1562, petit in-8°. — 2° *Les Divines Poesies de Marc-Antoine Flaminius, traduites par Anne de Marquets, suivies de sonnets et autres pieces de la mesme*. Paris, 1568, in-8°.—3° *Sonnets spirituels*. Paris, 1605, in-8°. Le total des sonnets de cette religieuse est d'environ quatre cents; elle a voulu compenser la qualité par le nombre

Le Monophile, par EST. PASQUIER, *Parisien*, Paris, 1554, petit in-8°, est le début en prose de l'auteur; 3e édition du *Monophile*, en 1578, *avec quelques autres œuvres d'amour, reveu et augmenté de plusieurs sonets, elegies et chansons*. — *Recueil des rymes et proses de E. P.* Paris, 1555, in-8°. Brunet dit que le privilége accordé à l'imprimeur Vincent Sertenas porte le nom d'*Etienne Pasquier*. Les *Œuvres meslees* du même parurent en 1566; elles contiennent ses poésies ou *jeux poetiques* (145 sonnets). — *La Jeunesse d'Est. Pasquier et sa suite*, Paris, 1610, pet. in-8°, renferme la plus grande partie du *Recueil de rymes et proses*, etc. En 1619, une dernière édition contient : *Le Monophile et les Poesies*.—Enfin, M. Léon Feugère a publié : *Œuvres choisies d'Etienne Pasquier*... Paris, 1849, 2 vol. gr. in-18. Et. Pasquier, qui avait fait paraître d'autres ouvrages, entreprit de publier les *Recherches de la France*, dont le premier volume, daté de 1560, vit le jour l'année suivante. Cet écrivain, né en 1529, à Paris, mourut en 1615. Voici deux tercets qui donneront une idée de ses vers :

Ce sont les ieux du grand Dieu qui a fait
Que nul de nous ne puisse estre parfait
Par le conflit de diuerses natures.

Voila comment mes pensers i'entretien,
Et à peu dire ainsi qu'vn bon chrestien
Ie louë en Dieu toutes ses creatures.

Ce *bon chrétien*-là était fort licencieux! Ne l'abandonnons point sans parler d'un recueil qui le touche de près, et voici comment : Un artiste peignit Pasquier sans laisser paraître les mains du poëte; celui-ci composa des vers latins à ce sujet; des poésies latines, grecques et françaises suivirent bientôt et furent imprimées sous ce titre : *La Main, ou Œuvres poetiques faictes sur la main d'Estienne Pasquier aux grands-jours de Troyes.* On y lit des vers de Jérôme Séguier, Philibert Gillot, François le Duchat, Gilles Durant, Antoine Arnaud, Jacques de Pince, Jean Faye d'Espesses, Nicolas Vignier, Jacques Fauveau, Louis Servin, Amadis Jamyn, Simon Vigol, Nic. Rapin, Georges Critton, Antoine Mornac, Louis Carion, Henri Estienne, Scévole de Ste Marthe, Henri... d'Angoulème, grand prieur de France, Fr. de Malherbe, Honoré d'Urfé, etc. — Précédemment Achille de Harlay, Barnabé Brisson, René Choppin, Joseph de l'Escale, Antoine Loysel, Pierre Pithou, Jacques Mangot, Nic. Rapin, Jules-César Bulenger, François d'Amboise, etc., avaient, on le sait, chanté une puce trouvée par Ét. Pasquier sur Mlle des Roches. *O tempora !*

ÉTIENNE PASQUIER, petit-fils du précédent, nous est connu par un sonnet rapporté, cité avec éloges dans les *Recherches de France*, éd. de 1665.

ETIENNE JODELLE, seigneur du Lymodin, — 1532-1573 — était de Paris et issu d'une famille noble; ses poëmes et sonnets, qui portent la date de 1549, furent bien accueillis, sans doute parce qu'ils étaient l'ouvrage d'un jeune homme de dix-sept ans. Le premier, il composa dans notre langue une œuvre tragique. Sa *Cleopatre* fut représentée au collége Boncourt. Etienne Pasquier dit que Jodelle était fort *sourcilleux*

et que, voyant d'autres poëtes célébrer la beauté de leurs amies, « *luy, par vn privilege special, voulut faire vn livre qu'il intitula Contramours, en haine d'vne dame qu'il avoit autrefois affectionnée, dont le seul premier sonnet faisoit honte à la plus part de ceux qui se mesloient de poëtiser, tant il est hardy.* » Le début de l'amoureux de Délie n'est pas heureux, ce nous semble, dans ce fameux sonnet :

Vous qui à vous presque égalé m'avez...

Les deux tercets sont moins mal :

Si quelquefois ces *vers* au Ciel arriuent,
Si quelquefois ces *vers en terre* viuent,
Et que *l'enfer* entende ma fureur;
Apprehendez combien iuste est ma haine,
Et faites tant que de mon inhumaine
Le ciel, la terre et l'enfer aient horreur.

Par malheur, les sonnets de Jodelle sont loin même de valoir tous celui-là. Ajoutons que Pasquier l'a corrigé : il n'est pas ainsi dans les *Œuvres et meslanges poetiques d'Estienne Iodelle*, Paris, MDLXXIIII, in-4°. — Jodelle, doué du talent qui fonda la réputation d'Eugène de Pradel, composait des sonnets en parlant; ceux qu'il n'improvisait pas lui coûtaient bien peu de travail; aussi sont-ils presque tous assez médiocres. Nous en excepterons le suivant, que nous recommande M. Georges Garnier :

AU ROY CHARLES IX.

Alors qu'vn Roy Pericle Athenes gouuerna,
Il aima fort le sage et docte Anaxagore,
A qui (comme vn grand cœur soy mesme se deuore)
La liberalité l'indigence amena.
Le sort, non la grandeur, ce cœur abandonna,
Qui pressé se haussa, cherchant ce qui honore

La vie, non la vie, et repressé encore
Plustost qu'à s'abaisser, à mourir s'obstina :
Voulant finir par faim, voilla son chef funeste.
Pericle, oyant ceci accourt, crie et deteste
Son long oubli, qu'en tout reparer il promet :
L'aultre tout resolu luy dit (ce qu'à toi, Sire,
Delaissé, demi-mort, presque ie puis bien dire) :
Qui se sert de la lampe au moins de l'huile y met

Jodelle, en effet, mourut pauvre. — Plusieurs croient qu'il inventa les vers rapportés et mesurés, à cause de ce distique placé par lui en tête des Œuvres d'Ol. de Magny en 1553 :

Phebus, Amour, Cypris, veut sauuer, nourrir et orner
Ton vers, cœur et chef d'ombre, de flamme, de fleurs.

Quand on pense que cela fut considéré dans le temps comme un petit chef-d'œuvre! Plus haut nous avons donné un exemple de sonnet rapporté; quant aux vers mesurés, que Baïf prétend avoir découverts, quelques écrivains en font honneur à Mousset. Ce dernier poëte fit passer de la sorte Homère en notre langue ; mais ses traductions, terminées vers 1520 ou 1530, ont été perdues. — M. Ch. Marty-Laveaux a réimprimé les œuvres d'Étienne Jodelle, Paris, A. Lemerre, d'après l'édition qu'en avait donnée un ami de l'auteur, Ch. de la Mothe, Paris, 1574, in-4°.

Jean-Antoine de Baïf, — 1532 - 1589, — fils naturel de Lazare de Baïf, ambassadeur de France, donna au public ses *Amours* en 1552, avec un sonnet-dédicace à *Meline*, et en 1555 l'*Amour de Francine* (de Genne, sœur de *l'Admirée*, de Tahureau, d'après l'opinion de M. P. Blanchemain). Ses nombreux sonnets, en effet, roulent presque tous sur l'amour. Il fonda, l'an 1570, la première académie qu'il y eut en France.— Les *Jeux floraux* lui décernèrent un David d'argent. Baïf était un pauvre sonnettiste. Ses poésies complètes sont : *Evvres en rimes de Ian Antoine de Baïf, secretaire de la chambre du roy*. A

Paris, MDLXXIII. — *Les Amovrs de Ian Antoine de Baïf.* A Paris, 1572. — *Les Ievx de Ian Antoine de Baïf.* A Paris, MDLXXIII.— *Les Passetems de Ian Antoine de Baïf.* A Paris, MDLXXIII. Ces 4 tomes en 2 vol. sont in 12 et de la librairie de Lucas Breyer.

ARNAUD SORBIN, dit de Saincte Foy, né près de Montauban, mort à Nevers en 1606, fut prédicateur célèbre, grand faiseur d'oraisons funèbres, et faible sonnettiste. On lui doit plusieurs livres rares, entre autres *le Vray Resveille-Matin des calvinistes et publicains françois...* Paris, 1575 ou 1576, pet. in-8°; et *Histoire de la ligue saincte faicte il y a CCCLXXX ans, à la conduite de Simon de Montfort contre les heretiques albigeois,* etc., *le tout escrit par F. Pierre des Vallees Sernay, de l'ordre de Cisteaux, environ l'an* 1198, *et mis en notre langue françoise l'an* 1569, *par M. Arnaud Sorbin, evesque de Nevers.* Paris. 1585, in-8°.

GUILL. AUBERT, seigneur de Massoignes ou Massouignes, né à Poitiers vers 1534, auteur de poésies et de plusieurs ouvrages en prose, aurait-il fait à vingt-un ans le sonnet que cite, sous le nom d'*Aubert*, Antoine Fortin dans *la Rhetoriqve françoise*, Paris, 1555?

ETIENNE FORCADEL naquit en 1534 à Béziers, et mourut en 1573 (et non en 1554, comme l'a dit Ph. de la Madelaine). Ses ouvrages latins sont très-nombreux, bien que rares; ses vers français n'ont pas grand mérite. Nous connaissons de lui les œuvres suivantes : 1° *le Chant des trois seraines, filles d'Acheloüs et Calliope*—1548. (Trois éditions de cette date, dont une intitulée: *Rimes d'amour*, ne contiennent pas le moindre sonnet; mais la 2ᵉ éd., *Poesie d'Est. Forcadel*, MDLI, pet. in-8°, fut augmentée de plusieurs sonnets).—2° Les *œuvres latines* d'Etienne Forcadel parurent en 1595, in-fol.; quelques-unes avaient été publiées en 1553 et 1554. Ses *Œuvres poetiques*, *edition reueue, corrigee et augmentee*, sont de 1579, pet. in-8°. - Son frère, PIERRE FORCADEL qui mourut en 1577, valait

mieux que lui ; il fut *lecteur ordinaire du roy es mathematiques en l'vniversité de Paris* ; il traduisit et commenta *Les neuf premiers liures des Elemens d'Euclide*, Paris 1564-65, 2 part. en 1 vol. in-4°. Voir Brunet pour les autres livres de P. Forcadel, qui en 1571 fit un sonnet en l'honneur de Claude Pellejay. Alors vivait un poëte inconnu, Aymar de Vabres ; mais était-il sonnettiste ?

JEAN PASSERAT, né à Troyes en 1534, mort paralytique le 14 septembre 1602, était un poëte latin et français. Il fit presque tous les vers de la *Satire Menippee*. C'était un sonnettiste de profession : il y a plus de 160 sonnets dans le *Recveil des œvvres poetiqves de Ian Passerat*, Paris, MDCVI. Ils sont précédés ou suivis de sonnets par J. DE ROUGEVALET, le sieur DE MONTAULAIN, P. de Nancel, M., Desportes et Regnier. Un sonnet de Passerat est *en réponse à celui d'*ALPHONSE D'ELBENE (Delbène), abbé de Hautecombe. Le suivant mérite d'être connu :

Sire, Thulene est mort : i'ay veu sa sepulture :
Mais il est presque en vous de le resusciter :
Faictes de son estat vn poëte heritier :
Le poëte et le fou sont de mesme nature.
L'vn fuit l'ambition et l'autre n'en a cure ;
Tous deux ne font iamais leur argent profiter ;
Tous deux sont d'vne humeur aisee à irriter :
L'vn parle sans penser et l'autre à l'auenture,
L'vn a la teste verte, et l'autre va couuert
D'vn ioly chapperon faict de iaune et de vert :
L'vn chante des sonetz, l'autre danse aux sonettes.
Le plus grand different qui se treuve entre nous,
C'est qu'on dict que tousiours fortune aime les fouls,
Et qu'elle est peu souuent fauorable aux poëtes.

On cite encore de Passerat, gracieux et mordant parfois, le sonnet commençant ainsi :

La femme et le procés sont deux choses semblables...

et cet autre :

Qui de ses propres mains a etranglé son pere. .

Quant à celui sur Thulène, il existe un sonnet qui lui ressemble singulièrement ; il fut composé par un ami de Passerat. Quel est l'original ? Où est la copie ? Nous l'ignorons. M. Georges Garnier présume que l'idée de ce sonnet ayant plu à Passerat, celui-ci aurait retouché l'œuvre d'ANT. DE COTEL. Ce qui est positif, c'est que Passerat avait quarante-quatre ans lorsque parut : *Le premier livre des Mignardises et gaies poesies de* A. D. C. MDLXXVIII, in-4°. — La première des trois parties de cet ouvrage, qui est la moindre, est celle où l'on voit des sonnets amoureux, souvent obscènes et partant indignes d'un magistrat, car Ant. de Cotel était conseiller au Parlement de Paris. Les dix-sept sonnets qui accompagnent ses *Bergeries* sont pis encore. Par bonheur les sonnets de Cotel sont du dernier rang, si nous en exceptons sa pièce sur la mort de Thulène, que le lecteur peut confronter avec celle de Passerat :

Tulene et son estat sont esteincts d'un coup, Sire,
Toutesfois (s'il vous plaist) encore est-il en vous
De les faire reuiure : il est assez de fouls,
Et trop de demandeurs, pour vous faire encor rire,
Entre vn poete et vn fou, il y a peu à dire ;
Chacun d'eux est mocqué, et se mocque de tous,
L'vn est souuent despit, l'aultre est prompt à courrous ;
Chacun d'eux dist et va où son plaisir le tire.
L'vn porte vn gay chappeau, l'autre des bonnets verts :
Chacun aime son chant : l'vn, ialoux de ses vers,
L'aultre de sa marotte on ne sçauroit desfaire.
Ils different pourtant d'vn seul point en viuant :
Car l'on dit que fortune ayde aux fouls bien souuent,
Et qu'aux poetes elle est quasi tousiours contraire.

Cotel mourut au commencement du XVIIe siècle.

JACQUES DE BILLY (1), natif de Guise en 1535, fut d'église, comme on disait de son temps; il mourut à Paris le 25 décembre 1581. Ses *Sonnets spirituels, recueillis pour la plupart des anciens theologiens tant grecs que latins*, forment 2 vol. — 1575 et 1578 : en tout, 209 sonnets assez pauvres. On lui doit d'autres livres de vers. Il paraît avoir débuté par *Recueil des consolations et instructions salutaires de l'ame fidele, traduit du livre de saint Augustin sur les Psalmes*. Paris, 1570. Cet ouvrage vaut le premier et le suivant : — *Six Livres du second advenement de Nostre-Seigneur, precedès d'un traité de saint Basile, du Jugement de Dieu, et suivis de quatrains sententieux, traduits de saint Gregoire de Nazianze*. Paris, 1576, in-8°.

LOUIS LE CARON, dit *Charondas*, de Paris — 1536-1617 — se fixa quelque temps à Bourges par inclination pour Claire, que Colletet pense être Claire de la Haye (morte à dix-huit ans). Il le suppose en commentant un sonnet qui ouvre l'*Art poetique* de C. de Boissières. Charondas mit au jour 1° *Poesies*. Paris, pet. in-8°, 1554; — 2° *La* CLARTÉ *amoureuse*, contenant 79 sonnets, suivie d'un dialogue intitulé : *La* CLAIRE *ou la prudence du droit*. Paris, Gilles Corrozet, 1554, in-8°. — C'est en somme un sonnettiste fort médiocre. Nous n'osons rien citer de lui après mûre délibération ; mais il vaut beaucoup mieux comme jurisconsulte.

JEAN VATEL, né en Touraine, réunissait tous ses vers en un volume qu'il faisait imprimer vers 1585, quand la mort vint à l'encontre. Les amis de Vatel publièrent ensuite ses poésies, où l'on voit des sonnets. G. Colletet nous semble avoir eu tort de trop louer le *Premier livre des Meslanges* de Jean Vatel, secrétaire de la chambre du roi. A Paris, M.DCI, in-4° (31 sonnets). Le manuscrit d'un second livre est conservé

(1) Jean de Billy, son frère, traduisit en français le *Traité des Actès et Heresies de nostre temps...*, de Stanislas Hosius, évêque polonais. Paris, 1561, in-8°. — Imbert ou Himbert de Billy. On connaît de lui deux *Almanachs*, 1592 et 1595, in-16, qui sont fort rares.

à la Bibliothèque impériale. Vatel est en outre auteur de trois ouvrages en latin qui sont imprimés.

CHARLES UTENHOVE, né en 1536, à Gand, mourut subitement le 1er août 1600, à Cologne. Il présenta le jour de saint Georges, en 1564, un sonnet français à la reine Élisabeth. Ce sonnet, qui n'a rien de saillant, est le seul que nous connaissions de l'auteur de deux livres, dont les titres, en latin, sont trop longs pour être reproduits. Ils sont datés de 1560 et de 1568. Ce dernier a des vers grecs, latins, français, etc.

JEAN VAUQUELIN, seigneur de la Fresnaye, 1536-1606, ou 1607, est auteur d'un *Art poetique*, de satires que Boileau a imitées, de quelques méchants sonnets, etc. (Le tout a été de nouveau recueilli à Caen, 1612, in-8°.) Il eut pour fils NICOLAS VAUQUELIN, seigneur des Yveteaux, — 1559-1649, qui composa quatorze sonnets, dont le treizième est célèbre par un certain épicuréisme. Ne le citons point; contentons-nous de mentionner la réponse qu'y fit, dit-on, en sonnet, le propre neveu (1) de l'auteur, à cause de la crudité de certains termes. Huit sonnets de V. des Yveteaux sont dans les *Delices de la Poesie*, 2e vol., 1621; les mêmes ont paru dans le *Parnasse des plus excellens poetes de ce temps*, 1618, avec deux autres sur Henri IV et sur la princesse de Conty. Le second inspira un sonnet curieux à Laugier de Porchères. — Les *Œuvres de Vauquelin de la Fresnaye* se réimpriment à Caen, chez Le Blanc Hardel, en 2 vol., à petit nombre: 80 fr. pour les souscripteurs!...

SCÉVOLE DE SAINTE-MARTHE, né à Loudun le 2 février 1536, mourut en 1623. C'est le fondateur d'une illustre fa-

(1) M. P. Blanchemain a publié : *Vauquelin des Yveteaux*, Paris, Aug. Aubry, 1654, in-8°; il y rapporte ce sonnet, qu'il a pris dans le *Recueil de Sercy*. — *Paris*, 1655; et il ajoute en note : — « Quoique signé *O GR*, il a tout à fait l'allure des *vers précédents* et pourrait être de la même main » Or, l'auteur présumé serait HERCULE VAUQUELIN, maître des requêtes à Caen.

mille de savants, originaire du Poitou. Il se nommait réellement *Gaucher*; mais comme ce mot se dit en latin *Scævola*, il prit le nom de Scévole, ce qui ne fut point *maladroit*. — C'était un poëte latin très-distingué. Ses œuvres françaises, réimprimées en 1600, à Poitiers (la première édition est de 1579, et l'on y comptait déjà quatre-vingt-quatorze sonnets), se composent de trois livres; les deux premiers contiennent des poëmes, le dernier est formé par des odes, des métamorphoses chrétiennes, des imitations, des épigrammes, des vers amoureux, — c'est inévitable; — viennent ensuite *des sonnets*, que G. Colletet trouve très-agréables dans leurs diversités. — Le suivant est digne de figurer dans notre collection :

Desportes, quand le temps, qui toute chose emmeine,
L'vsage du François aura tout aboli,
Par le mesme Destin qui rend enseueli
Et l'vsage du Grec, et la langue Romaine,
Ton ouurage sera vne viue fontaine,
Où puiseront ceux-là qui, pour vaincre l'oubly,
Apprendront en lisant ce langage accompli
Dont auiourdhuy ta voix est l'escole certaine.
Ils trouueront chez toy cette naïfueté
Qui ioint vne douceur à vne grauité,
Et diront en voyant tes rymes si faciles,
Il paroist bien qu'alors que ce poete escriuoit,
Vn Prince tel qu'Auguste en la France viuoit,
Puisqu'il fit de son temps renaistre des Virgiles.

Sainte-Marthe fit un autre sonnet sur la mort de M. de Sénonnes, frère de F. le Poulchre de la Motte-Messemé. Sa propre mort donna naissance à un livre qui, pourtant, ne parut qu'en 1630. Le *Recueil de poesies sur la mort de Scævole de* SAINTE-MARTHE contient plusieurs sonnets de PIERRE DE SAINTE-MARTHE, fils de Scévole; un de Jean Besly; un de MICHEL FILELEUL, écuyer, seigneur de Lencome; un de

Bordier, un de SÉBASTIEN ROUILLARD (1), quatre de BERGERON, un de Claude Garnier, un de P.-J. URBAIN DE L'ARDILLIER. Puis viennent des sonnets d'ÉTIENNE PONCET, de SCÉVOLE DE SAINTE-MARTHE, petit-fils du précédent, et de Fr. l'Hermite, dit Tristan. — Urbain Grandier, qui périt sur un bûcher lors de la possession des Ursulines de Loudun, fit en public l'oraison funèbre de Sc. de Sainte-Marthe.

ROLAND DE BETHOULAUD ou *Betholaud*, né à la Souterraine le 1er octobre 1536, fit imprimer un livre qui devient rare : *Deux eglogues* funèbres *avec quelques sonnets*, *epigrammes*, etc., Bourges, 1558, in-8°. Il publia des vers latins, avec ceux de son ami Pierre Fauveau, à Paris, en 1575. Il ne faut pas le prendre pour l'abbé Betoulaud, qui composa un poëme sur la mort de l'un des caméléons de Mlle de Scudéry.

JACQUES GREVIN, de Clermont (Beauvaisis), selon le portrait gravé l'an 1561 et placé en tête de son théâtre, avait alors vingt-trois ans. Il était donc né en 1538 ; il mourut en 1570, à Turin. (Voir l'abbé Goujet : *Bibl. franç.*). — D'autres le font naître en 1539 et 1540. Son premier recueil n'est digne d'aucune mention ; le second, l'*Olympe*, 1560, in-8°. Paris, Robert Estienne, est un *Recueil de sonnets*, suivi de poésies diverses. Il cachait sous ce titre d'*Olympe* le nom de cette fameuse *Nicole Estienne*, qui trouva ainsi l'anagramme de son nom : *l'estonne le ciel*, et composa un sonnet en l'honneur du poëte

(1) *Sebastiani Rolliardi, Melodunensis Agrocharis e Gallico Pibracii poëmate, latino carmine, ad verbum expressa. Adjecta sunt et IX ejusdem Rolliardi. Musurgia.* Paris, 1595, in-8°. S. Rouillard traduisit du latin une *Histoire de Melun*, etc.; Paris, 1628, *in*-4°. Il avait déjà publié d'autres ouvrages, notamment *La Saincte-Mere, ou Vie de Mme Saincte Isabelle de France, sœur unique du roy Sainct-Louys, fondatrice de l'abbaye de Longchamp*. Paris, 1619, in 8°. Enfin l'on trouve un sonnet de S. Rouillard, de Melun, dans : *La Remonstrance faite par M. le Garde des Sceaux en l'Assemblee des Estats*. Orleans, 1588, in-8°.

Baptiste Badère. Elle était fille de Charles Estienne, imprimeur et médecin. Elle épousa Jean Liébaut, qui était aussi médecin et auteur des *Quatre livres de medecine et de la philosophie chymique*, Rouen, 1600, in-8°. — N'oublions pas que Jacques Grevin était médecin. Il traduisit en vers français les *Œuvres de Nicandre, medecin et poete grec, ensemble deux liures des Venins*... Anvers, 1567, in-4°. Calviniste, il collabora, dit-on, avec Florent Chrestien et La Roche-Chandieu, à la pièce intitulée : *Le Temple*. C'était une satire contre le grand Monsieur de Ronsard, comme on l'appelait alors; car le talent et le catholicisme de cet illustre sonnettiste portaient sans doute ombrage à ces trois poëtes. — Les meilleurs sonnets de l'*Olympe* ne s'élèvent guère au-dessus du médiocre; mais Grevin se surpassa, dit Colletet, dans sa *Gelodacrye amoureuse*, et autres œuvres, au point de vue poétique. M. Ed. Tricotel a découvert vingt-quatre sonnets de Grevin qu'il a insérés dans ses *Variétés bibliographiques*, 1863. — En publiant *Olympe*, Grevin avait suivi l'exemple de J. du Bellay, auteur d'*Olive*; cela fut bientôt une mode. CLAUDE DE PONTOUX de Châlon-sur-Saône, médecin, mort en 1579, fit à Dôle un certain nombre de sonnets amoureux et un peu libres, des odes, chansons, etc., le tout sous le titre d'*Idee*, nom supposé de sa dame. — Quelques-uns de ses sonnets ne manquent ni d'originalité, ni de sel; c'est un imitateur de Pétrarque; mais, hélas!... — Les *Œuvres poetiques de Cl. de Pontoux* parurent à Lyon, en 1579, in-16.

PASCAL ROBIN, seigneur du Faux, naquit près d'Angers en 1538. — Pour mémoire. Des sonnets de lui sont répandus dans beaucoup de recueils contemporains que nous avons mentionnés ailleurs. Robin est auteur de plusieurs livres et d'élégies et monodies-funèbres — 1563, 64, 69 et 70.

Les *Eglogues et autres œuvres poetiques de* JACQUES BEREAU (Poitevin), à Poitiers, 1565, in-4°, sont fort rares. On y voit des sonnets et des odes; les premiers, au nombre de qua-

8.

rante, ne valent pas tous celui dont nous rapporterons les deux tercets ; il s'agit de la Fortune :

On dit d'elle partout qu'elle est communement
Et muable et legere, et qu'ordinairement
Elle faict monter l'vn et l'aultre precipite;
Ie ne sçay pas comment les aultres elle ioüe :
Mais quant à moy, ie tiens, sans müer, l'opposite
Du sommet et degré le plus hault de sa roüe.

GUILLAUME DE POETOU inséra des sonnets acrostiches dans son très-imparfait recueil de poésies : *La grande Liesse en plvs grand labevr de Gvillavme de Poetov* (*Bethvnois*)... En Anvers, 1565, in-8°. Il y a une édition de 1561. Par le même : *Suite du labeur en liesse*... Anvers, 1566, in-4°. — *Cantique pour la victoire des Chrestiens contre les Turcs*... 1566, in 4°; — *Hymne de la marchandise*, Anvers, 1569, in-12.

NICOLAS RENAUD, gentilhomme provençal, célébra dans ses vers, sous le nom de Lucrèce, Anne de Vallavoir, selon Goujet, et mieux, Anne de Valavoire. Il paraît qu'il l'épousa. — Les *Chastes Amours de Renaud*, Paris, 1565, in-4°, n'ont de chaste que le titre. On lit soixante-six sonnets dans ce recueil; par un sonnet de GALLOIS-ABOT, il semble évident que l'auteur n'existait plus alors. — Le *Parnasse des poetes françois modernes*, de G. Corrozet, a reproduit un sonnet de Renaud. — Brunet reproche à Du Verdier et à La Croix du Maine d'écrire à tort : *Renault* et *Regnaud;* il attribue a celui-ci : *Ode de la paix, au roy Charles, et autres poesies*, Lyon, 1563, in-8°, et un *Discours*... 1564, pet. in-8°.

PIERRE SOREL, dont les méchants vers parurent en 1566, in-4°, mourut à Chartres trois ans après.

PHILIBERT BUGNYON, jurisconsulte, né à Mâcon, mort vers 1590, était, nous aimons à le croire, plus fort en droit écrit ou coutumier qu'en poésie. Son livre *Erotasme de Phidie et de Gelasine*, *plus le chant panegyrique de l'isle Pontine*,

Lyon, 1557 selon Brunet, et 1567 d'après un autre bibliographe, nous donne une triste opinion de ce poëte. Sa Gélasine était sœur *des de Chanein et de Feurs,* nous dit Goujet, qui n'est pas clair quand il ne nous induit pas en erreur. C'est sans doute de Chanein de la Tayssonnière qu'il s'agit. Bugnyon a composé d'autres ouvrages de droit en français et en latin.

LOUIS DORLÉANS — 1542-1629 — était ligueur, libelliste et satirique, le tout avec une certaine violence. La mort de Jacques de la Châtre, frère de Claude de la Châtre, maréchal de France, lui inspira plusieurs sonnets en 1568. Il fit paraître, dans un âge avancé, six cent douze *Quatrains moraux* — 1625 — dont Colletet faisait peu de cas, s'il faut croire Ph. de la Madelaine. — Dorléans débuta fort jeune par un *Cantique de victoire,* 1569, in-8°; il publia plusieurs livres dans la suite, notamment une *Apologie ou defense des Catholiques,* 1586, in-8°.

La Complainte de France. Imprimé nouvellement, MDLXVIII. (Anonyme). — Vingt sonnets suivis de trois autres. Cette plaquette, que nul biographe n'avait connue, a été réimprimée à Chartres en 1834, et tirée à 48 exemplaires. — Ne pas confondre avec *Complainte de France* (vers 1495).

ANDRÉ DUCROS, auteur d'un *Discours sur les miseres de ce temps...,* 1569, in-4°, a fait un sonnet assez original :

I'ay plusieurs fois resolu de chasser
De mon esprit vn obiet où il vise;
I'ay prudemment fait souuent entreprise
Pour de ses lacs me pouuoir deslacer;
Mais comme vn pié ie cuide commencer
A tirer hors pour le mettre en franchise,
L'aultre serré, en plus estroite prise
S'empestre alors qu'il le sent auancer.
Ainsy celuy qui au gré d'vn grand fleuue,
Tourne à costé quand profond il le treuue,
Cuidant sortir, se plonge plus auant;

Ainsy, voulant sortir du marescage,
Le fort cheual d'vn pié se va leuant,
Mais plus alors des aultres il s'engage.

Le Tumbeau du seigneur de la Chastre, dict de Sillac, gentilhomme, nagveres orné des excellences du corps et de l'esprit, et garni de la cognoissance des lettres et armes... A Paris, M.D.LXIX, in-4°, 12 ff. non chiffrés. — C'est un mélange de poésies latines et françaises; les sonnets sont par R. Belleau, Ant. de Baïf, Passerat, É. Pasquier, R. Garnier, Desportes, Loys d'Orléans (*sic*) et P.P. Trois autres pièces latines et une française sont signées : Val. PP.

Poesies amoureuses..., par Filber Bretin, Bourgognon Aussonois. Plus les Meslanges du mesme auteur. A Lyon, 1576, pet. in-8°. Un sonnet de Jean Boudier, Dijonnois, précède le tout. L'ouvrage a quarante-deux sonnets médiocres, accompagnés souvent de commentaires en prose. Inutile d'en citer aucun, même le meilleur, qui n'est que le moins mauvais. Philibert Bretin n'était vraiment pas fort. Il naquit en 1540, à Auxonne, et mourut à Dijon le 29 juin 1595. Il exerça la médecine. — Jean Coiteus, de Dole, lui adressa un sonnet. Par une *piramide renuersee, Acrostique,* Bertin nous apprend que sa dame se nommait Margverite Chappelain.

Nicolas Rapin, homme de loi, poëte et guerrier, naquit à Fontenay-le-Comte, en Poitou, vers 1540, et mourut en 1608. Il débuta mal avec la religion catholique; changeant de but, il voulut terminer sa vie dans la véritable Église. Ses œuvres sont de 1572, 1598, 1602, etc. Les sonnets d'amour n'y manquent point; ils n'ont pas grand mérite littéraire. Rapin collabora, dit-on, à la *Satyre Menippee.* Sa meilleure composition, au point de vue littéraire, est son poëme : *Les Plaisirs du Gentilhomme champestre.*

Pierre de la Meschinière, que les anciens et modernes bibliographes confondent avec Pierre Enoc, pour faire des

deux un seul poëte, naquit dans le Dauphiné et suivit l'exemple des auteurs de son siècle en donnant pour titre à ses sonnets et autres vers d'amour, assez plats, le nom ou pseudonyme de la dame de ses pensées. Selon Colletet (qui ne veut pas que l'on prenne P. Enoc pour P. de la Meschinière), *Ceocyre* vit le jour en 1571, et, d'après Brunet, en 1578.

D'après Goujet, des trois frères Gui, ANTOINE et Nicolas Le Fèvre de la Boderie, le second seul aurait fait un sonnet; Nicolas n'a produit qu'une ode et une autre pièce. Mais Goujet est dans l'erreur : GUI LE FÈVRE, qui n'est point né à Falaise, mais à la Boderie, le 9 août 1542, nous appartient. Son grand poëme, l'*Encyclie des secrets de l'Eternité*, est suivi de poésies diverses, notamment de sonnets qui ne sont pas sans valeur littéraire. Sa *Galliade* est de 1578, in-4° ; ses *Hymnes ecclesiast.*, de 1578 et 79, et ses *Divers Meslanges poetiques*, de 1582, in-16. Il y a d'autres *Meslanges poetiques* du même.

Après avoir perdu, dans un temps de peste, son père, sa mère et six domestiques, GEORGETTE DE MONTENAY se mit au service de la reine de Navarre (Jeanne d'Albret); elle fit imprimer en 1571, à Lyon, in-4°, les *Emblemes ov Devises chrestiennes*, au nombre de cent. Quatre vers latins et huit vers français expliquent chaque emblème. L'ouvrage est complété par huit sonnets et autres œuvres. Une édition, augmentée de la traduction de cent emblèmes dans plusieurs langues, parut en 1619, à Francfort-sur-le-Mein, sous ce titre : *Emblemata Christiana*. Le tout n'a rien qui soit digne d'attirer l'attention.

CLAUDE TURRIN, né à Dijon, appartenait à une famille noble, comme l'atteste un sonnet adressé à sa sœur, Mlle Jacquette Turrin, par MAURICE PRIVEY. — Claude Turrin, poëte élégiaque dont Ph. Desportes faisait le plus grand cas, mourut en 1570. — Il chanta Chrétienne de Bessay. Ses *Œvvres poetiques* virent le jour après sa mort, en 1572, in-8°. Un ardent amour en fait tous les frais; il s'exhale en quatre-vingts sonnets environ, pas trop mal rendus pour le temps; mais l'auteur est

parfois licencieux. — Fr. d'Amboise et AIMAR DU PERIER, gentilhomme daulphinois, adressèrent un sonnet chacun a Cl. Turrin.

PIERRE ENOC ou *Enoch*, fils d'un ministre protestant, attacha son nom aux *Opuscules* — 1572, dont la première partie contient de nombreux sonnets très-médiocres. — Un ministre de Genève, Simon Goulart, lui adressa un sonnet. Il en composa ui-même un pour la *Moroscomie* de Joseph Duchesne.

JEAN DE LA TAILLE, né à Bondaroy, près de Pithiviers, en Beauce, composa quelques pièces de théâtre; il y règne parfois une certaine licence, mais elles sont justement tombées dans l'oubli. Ses sonnets, au nombre de soixante, ne valent pas mieux. Il mourut vers 1607. Son frère, JACQUES DE LA TAILLE, donnait de grandes espérances : il avait fait deux tragédies à seize ans; la peste l'enleva trois ou quatre ans plus tard, en 1562, avec son jeune frère, Pascal de la Taille. Ses poésies, parmi lesquelles on compte sept sonnets, parurent avec celles de Jean : *Savl le Fvrievx*, tragédie, etc. (par Jean de la Taille). A Paris, M.D.LXXII, in-8°; — *Alexandre*, tragédie de Iacques de la Taille, etc. A Paris, M.D.LXXIII, in-8; — *Daire*, tragédie de feu Iacques de la Taille. A Paris, M.D.LXXIIII, in-8°; — *La Famine, ou les Gabeonites*, tragédie. Ensemble plusieurs autres œuvres poétiques de Iehan de la Taille et de feu Iaques de la Taille. A Paris, M.D.LXXIIII, in-8°. — Une cinquième partie complète ce recueil, c'est : *La Maniere de faire des vers en François comme en Grec et en Latin*, par Feu Iacques de la Taille. A Paris, M.D.LXXIII. – La devise des La Taille était : *In vtrvmqve paratvs;* leurs armes représentent un lion couronné.

CLAUDE PALLIOT (Parisien) n'a produit que de très-médiocres ouvrages en vers — 1573 et 1581. En 1598, il publia dix-huit sonnets, à la suite d'un discours en prose, sur *Les Ceremonies observees à la solennisation de la paix, en l'e-*

glise Nostre-Dame de Paris. Que le sonnet lui soit léger! — Faut-il attribuer au même poëte : *Le Vray Orthographe françois, contenant les reigles et preceptes infaillibles pour se rendre certain, correct et parfaict à bien parler françois, par le sieur de Palliot*. Paris, 1608, in-4° oblong?

CLAUDE BINET naquit à Beauvais, devint avocat et publia quelques poésies à la suite des *Œvvres de Iean de la Peruse* (Bastier), 1573. Paris, in-16. Les sonnets qui en font partie sont assez nuls. Un autre sonnet de lui se trouve dans *Les Œvvres de Pvblie Virgile Marron, Prince des Poetes latins*... Paris, 1577, in-18. Ce livre, qui fait partie de la bibliothèque de M. Georges Garnier, contient la traduction de l'*Eneide* par Louis Desmasures — 1523-1580 — des *Eglogues*, par Clément Marot, et des *Georgiques*, par R. Le Blanc; le tout a été édité par P. D. MOUCHAULT, qui a terminé son recueil par une traduction des petites œuvres attibuées à Virgile. — Outre le sonnet de Cl. Binet et un autre de J. du Bellay, on ren-contre quatorze sonnets qui paraissent appartenir à Mouchault. — On retrouve encore Binet dans le recueil sur *la Puce de Mme des Roches*, et dans celui sur *la Main*, d'Étienne Pasquier. — *Le Tombeau du reuerend frere et venerable docteur Fr. Iacques Hugonin, excité par plusieurs doctes personnages* (*et recueilli par Fr.-Cl. Vicar*), Paris, Noël Le Coq, 1574, 15 pp. in-4°, renferme plusieurs pièces de Claude Binet. On pourra, pour de plus amples renseignements, lire dans l'*Ami des Livres* (avril 1862) un article de M. Ed. Tricotel sur notre poëte, qui fut lieutenant général au présidial de Riom, en Auvergne.

PIERRE BINET, frère du précédent, mort vers 1584, composa trois *les* sonnets et d'autres poésies. (Voir *les Plaisirs de la vie rustique*, par Cl. Binet. Paris, 1583, in-12).

AMADIS JAMYN, fils du prévôt de Chaource, près de Troyes, et de Marie Chemelet, naquit vers 1540; il ne mourut pas vers 1585, comme on l'a souvent rapporté, mais bien au mois de

janvier 1593, s'il faut croire une note mise sur son testament. Voir à ce sujet l'article biographique de M. Berthelin, où l'on trouve une autre particularité. Jamyn avait un frère nommé, comme lui, Amadis; la date de la naissance des deux Amadis est de 1538 et de 1540, mais quelle est celle du poëte? — (Nous mentionnerons ailleurs un inconnu, Benjamin Jamyn, dont le Sr de Chanvallon fit le *tombeau*, et qui eut deux poëmes insérés dans un autre recueil.) — Amadis Jamyn, secrétaire et lecteur orninaire du roi, fut, qui le penserait, placé par quelques-uns au-dessus même de Ronsard, auprès duquel il avait rempli autrefois les fonctions de page. — Les *Œuvres poetiques* d'Amadis Jamyn. Paris, 1575, in-4°, 1577 et 1579, pet. in-12; (cette dernière édition a parfois un titre de 1582) se composent de cinq livres, contenant des sonnets; Jamyn y célèbre dans les 2e, 3e et 4e, Oriane, Callirée et Arthemis. Un deuxième volume, daté de 1584, est pet. in-12; on y voit notamment un sonnet sur la mort des mignons de Henri III, Caylus, Maugiron, tués en duel, et saint Mégrin, assassiné en 1578. — En somme, la réputation de Jamyn, comme celle de plusieurs poëtes du XVIe siècle, nous paraît surfaite. Mais ne lâchons pas Jamyn sans constater qu'il a publié et continué la traduction en vers de l'Iliade, dont Hugues Salel avait fait les XI premiers livres.

ADRIEN DE GADOU, et non Guesdou, comme le prouve le titre même de l'ouvrage suivant : *Le premier livre des Paysages du seigneur du Saussay Adrian de Gadou*, Paris, 1573, in-4°. On a du même auteur : *la Marguerite*. Paris, 1574, in-4°. Ce dernier livre contient en premier lieu trente-cinq sonnets, puis dix-neuf dans *l'Hermitage*, etc., et finalement ceux que Gadou composa pendant son séjour à Rome. A partir de ce deuxième recueil, on ne sait plus rien de ce poëte.

Poëmes chrestiens de B. DE MONTMEJA *et autres diuers auteurs. Recveillis et novvellement mis en lumiere, par Philippes de Pas*, l'an M.D.LXXIIII, pet. in-8°. (Genève ?) — Deux pièces

de vers signées : Th. de Sautemont paraissent avoir été attribuées à Th. de Bèze par Brunet et les rédacteurs du catalogue Turquety; Thibaut de Sautemont a été rencontré ailleurs, et M. Ed. Tricotel ne croit point que ce soit le pseudonyme, comme Passavant, du trop célèbre calviniste. — Un sonnet à Philippe de Pas est de P. Énoc. — L'épitaphe de B. de Montmeja est de S. G. S. (Simon Goulart, Senlisien), dont nous allons parler. On y trouve des *Odes chrestiennes*, par J. Tagaut, des *Poesies chrestiennes* et deux méchants sonnets par L. M. Quant à B. de Montmeja, ses sonnets sont au nombre de trois seulement. Ces poëtes appartenaient à la R. P. R.

SIMON GOULART, né à Senlis le 20 octobre 1543, mort le 3 février 1628, fut ministre calviniste et auteur de *Sonnets chrestiens accommodés à la musique d'Orlando Bony et Bertrand, à quatre parties*. Il y a encore de lui deux livres de sonnets à la suite des *Poèmes chrestiens de B. de Montmeja*, sous les initiales S. G. S. En outre, cet auteur a publié des recueils historiques, notamment : *Le sixiesme et dernier Recueil, contenant les choses les plus memorables avenues sous la Ligue, depuis le commencement de l'an* 1594 *iusques à la paix accordee entre les rois de France et d'Espagne, l'an* 1598. In-8°, 1599. La première partie, qui datait de 1587, 2 vol. in-8°, parut sous le nom de Samuel du Lis. Simon Goulart donna des explications pour chaque livre du *Grand Miroir du monde*, poëme de Joseph Duchesne, 2e édition, in-8°, de 1693. Son dernier ouvrage est sans doute : *Le Thresor d'histoires admirables et mèmorables de nostre temps*, etc. Geneve, Sam. Crespin, 1620-1628, 4 vol. in-8°.

Voici l'un des poëtes les plus ridiculisés : GUILLAUME DE SALLUSTE, sr du Bartas, né à Montfort, près d'Auch, l'an 1544, et mort en 1590. Il avait fait : *La Sepmaine, ov Creation du monde*, en sept livres ; or, ce poëme eut plus de trente éditions en quelques années ! A vrai dire, il existait alors de si nombreux calvinistes! On trouve dans les *Œvvres poëtiqves de G. de Salvste, seignevr dv Bartas, Prince des Poëtes François*,

1616, et dans celles qui remontent à 1611 (in-fol.), plusieurs sonnets préliminaires de J. DE CHAMBRUN, de JEAN DE SERRES, de P. D'ALBENE, abbé dudit lieu, de C. DE THOUARS, de S. G. S. (Simon Goulart, Senlisien, l'annotateur de G. du Bartas), du s[r] DE CAMPAGNAN, du s[r] DE SAUT, de LAMBERDIERE et de JEAN LAURON, avocat, à Châteauroux. Du Bartas a composé une *Seconde Semaine*, la *Judith*, l'*Uranie*, *le Triomphe de la Foy*, l'*Histoire de Jonas*, la *Lépanthe* de Jacques VI, etc. — CALIGNON, à l'occasion de la mort de G. du Bartas, adressa un sonnet à Alex. de Pont-Aimery, S[r] de Focheran.

CLAUDE PELGEY ou plutôt PELLEJAY, né dans le Poitou, vivait encore en 1613. Épris de Catherine des Roches, qu'il appelait *Charite*, il composa pour elle deux livres de stances et de sonnets qu'il lui envoya manuscrits; elle répondit au poëte en le nommant Sincero, comme nous l'avons rapporté page 125. Les vers de Pellejay sont moins beaux qu'amoureux; mais son *Hymne de Clemence*, en l'honneur de Charles IX — 1571 — lui attira de nombreux suffrages; à cette occasion, URBAIN DE LAVAL-BOIS-DAUPHIN, PIERRE FORCADEL et le s[r] DE BIOSSAY, lui adressèrent trois sonnets assez remarquables.

ANTOINE DU VERDIER, s[r] de Vauprivas — 1544-1600 — était né à Montbrison. Il publia : *La Biographie et prosopographie des Rois de France*, etc. Paris, Cavellat, 1583. in-8°. — *La Prosographie, ou Description des personnages insignes.....* Lyon, Gryphius, 1573, in-4°; — 2[e] éd., Lyon, Paul Frelon, 1605, 3 v. in-fol. — *La Bibliotheque d'Ant. du Verdier, contenant le catalogue de tous les auteurs qui ont écrit et traduit en françois*. Lyon, 1580, in-fol. Cette bibliothèque a été réimprimée avec celle de La Croix du Maine, l'an 1776, en six vol. in-4°. On y trouve un sonnet d'Ant. du Verdier, qui a été reproduit par M. Anatole de Montaiglon (*Poésies des XV[e] et XVI[e] siècles*. Paris, Jannet, 1856). — Du Verdier donne ainsi la liste de ses autres œuvres, qui sont presque toutes inédites :

Discours contre la guerre, Philoxene, tragédie; *les Omonymes*, satire, etc. Ses *Amours* contenaient des odes, des épigrammes et de nombreux sonnets (200). Son fils, Claude du Verdier, composa aussi des vers.

CHARLES DE NAVIÈRES, calviniste, naquit en 1544, à Sédan. La Croix du Maine rapporte qu'il fut occis à Paris, l'an 1572, vers la Saint-Barthélemy; mais Navières vivait en 1614 (n'ayant même alors que soixante-dix ans), comme l'attestent les quatrains qu'il composa sur la statue de Henri IV. Citons aussi : *Avant-chants alaigres de Navieres G. S.* (gentilhomme sédanois), etc. Paris, 1612, in-8°. Ces *chants alaigres* étaient en l'honneur du mariage de Louis XIII. Ch. de Navières est encore auteur de la tragédie de *Philandre*, des poëmes : *La Renommee*. Paris, 1571, in-8°; *Les Douze Heures du jour artificiel*, etc. Mais le seul mérite de Navières est de rechercher la richesse de la rime.

CLAUDE ETIENNE NOUVELET, Savoisien, avait quarante ans environ en 1584. Peu de ses odes et poëmes, dit La Croix du Maine, sont imprimés. Il a composé une centaine de sonnets fort libres, heureusement inédits, à l'exception d'un seul, rapporté par un biographe. Ph. de la Madelaine dit, en parlant de Nouvelet, que son poëme des *Devinailles* est rare.

ROBERT GARNIER, lauréat des *Jeux floraux*, célèbre auteur de huit pièces de théâtre, connut la tragédie par lui-même : ses infidèles serviteurs résolurent, pour piller sa maison, de le faire périr avec Susanne-Françoise Hubert et leurs enfants. Sa femme, au dire de Colletet, poëte elle-même, avait bu déjà une coupe empoisonnée, mais elle n'en mourut point. — Voici d'autres informations prises pour nous par M. G. Garnier auprès de M. Manceau, bibliothécaire de la ville du Mans : — « R. Garnier est né à La Ferté-Bernard, comme il le dit dans son testament du 13 septembre 1590... Aucune donnée authentique sur la date de cette naissance. — Le compte de

tutelle de Diane et Françoise Garnier, filles et heritières de Robert, présenté le 27 novembre 1596 par Denis Hubert, fournit les renseignements suivants : Robert Garnier avait épousé Fr. Hubert, qui, vivante en 1587 (acte de constitution de rente), était morte en septembre 1590. — Noble messire Robert Garnier décéda au Mans le 20 septembre 1590. — Sa fille Diane fut mariée (contrat du 2 décembre 1594) avec noble Me Fr. Le Gras, sr du Luart; et la puînée, Françoise, avec Geoffroi Aubert, sr de Rozière, conseiller au Présidial du Mans. » — Les premières poésies de R. Garnier, œuvres de jeunesse, furent imprimées en 1565. Une jeune personne nommée Marie les inspira; il y a des sonnets. Ce livre parut avec ce titre : *Plaintes amoureuses*. En tête du théâtre de R. Garnier, éditions de 1597, 1599 et 1609, on a placé des sonnets de Robert Estienne, 3e du nom (voir notre dissertation à l'article de ce R. Estienne), de Ronsard, de Fl. de Birague, de Belleau, de Baïf, de Claude Binet, d'Amadis Jamyn, de Pascal Robin et de N. D. R. Il avait, ne l'oublions point, composé un sonnet adressé à Remi Belleau, et deux autres sur la mort de Charles IX, qui ne sont point dans ses œuvres : ils doivent se trouver dans quelque recueil de poésies contemporaines.

SÉBASTIEN GARNIER, de Blois, fit une *Henriade* incomplète. Blois, 1593, in-4°. Sa *Loyssee*, poëme sur saint Louis en Égypte, n'a que les trois *premiers* chants. Blois, 1594, in-4°. (En 1770 on réimprima ces deux poëmes pour convaincre Voltaire de plagiat.) — S. Garnier nous appartient par un sonnet adressé à ses livres. En tête de la *Loyssee* on lit des sonnets fort médiocres de JACQUES HURAULT, écuyer, sr de la Picardière; de JACQUES PEAN, avocat à Blois, etc.

L'Amour victorieus, de CLAUDE GARNIER, gentilhomme parisien, divisé en quatre livres, Paris, 1609, in-12, contient au moins deux cents sonnets qui précèdent ce poëme. L'auteur avait alors en *coffre* — le portefeuille de son temps

— dix ou douze mille vers ! Excusez du peu ! — Cl. Garnier mourut en 1616.

Intervertissons l'ordre chronologique pour mentionner un autre homonyme : JEAN-NICOLAS GARNIER DE MONFURON, natif d'Aix, y mourut en 1640. Il fut abbé de Valsainte, et publia : *Recueil des vers de M. Monfuron...* Aix, 1632, in-8° ; il y a dans ce livre de nombreux sonnets qui révèlent un certain talent, dont l'auteur ne fit pas un bon usage. On lit dans cet ouvrage des sonnets de SCIPION DU PÉRIER, de M. DE SAINTE-MARGUERITE et du s^r BILLON. — Monfuron a douze sonnets médiocres dans *les Delices de la poesie*, 1er vol. Ils sont reproduits dans le 2e.

Collettet nous apprend que FRANÇOIS LE POULCHRE, seigneur de la Motte-Messemé, chevalier de l'ordre du roi, se disait issu du consul romain Appius Pulcher ! Sa devise était : *Suum cuique pulchrum !* Il naquit à Mont-de-Marsan vers 1545 et mourut en 1597. Marguerite, reine de Navarre, et François Ier le tinrent sur les fonts baptismaux. Il épousa Philippe de Ludre, dame de Bouzemont, vers 1570. Ses titres de noblesse sont en règle ; mais ses preuves littéraires laissent beaucoup à désirer, témoin : *Les sept livres des Honnestes Loisirs de monsievr de la Motte-Messemé, cheuallier de l'ordre du roy et capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances de Sa Majesté, intitulez chacun des noms d'vn des planettes... Plus, vn meslange de diuers Poëmes, d'Elegies, Stances et Sonnets.* A Paris, 1587, in-12. — Ce livre, illisible de nos jours, contient *les Amours d'Adrastie*, en trente-neuf sonnets, accompagnés d'environ cinquante autres sur des sujets divers. La muse de Le Poulchre s'appelle Marie. — Un des meilleurs sonnets du recueil se termine d'une façon originale :

D'aller en Paradis le plus certain moyen,
C'est de rendre à chascun ce que l'on a du *sien ;*
Rendez moy donc mon cœur, vous sauuerez vostre ame.

Philippe Desportes, né à Chartres en 1546, mourut en 1606 à Paris. C'est à tort qu'autrefois l'on a écrit son nom avec particule. — Après Ronsard, l'enfant gâté des académies, des rois et de la France, aucun poëte assurément n'a eu la singulière fortune de Ph. Desportes. Le goût des sonnets était général quand ce privilégié apparut ; il excella si bien dans ce petit poëme que ses vers furent rémunérés avec magnificence. Ainsi Charles IX lui donna huit cents écus d'or pour le poëme de *Rodomont*, et pour l'impression de ses ouvrages il reçut dix mille écus de Henri III; sur cette somme, il put faire de larges économies. — Par l'amiral de Joyeuse, un sonnet lui valut une abbaye. Dans la suite, il obtint plusieurs bénéfices, qui rapportaient trente mille livres de rentes! C'était vraiment prodigieux pour le temps, encore plus pour les poëtes! — Quatorze vers, un peu plus tard, c'était du luxe! un poëte devenait illustre à moins de frais; n'avait-on pas promis trois mille livres à celui qui saurait le mieux chanter la gloire de Louis XIV? Or, le quatrain suivant remporta le prix :

Pour celebrer tant de vertus,
Tant de hauts faits et tant de gloire,
Mille escus, morbleu! mille escus,
Ce n'est pas un sou par victoire!

Marigny.

Avec un autre quatrain, M. de Sainte-Aulaire (auteur d'un sonnet resté inédit) allait à l'Académie et à la postérité! — Mais revenons à Philippe Desportes, qui aurait eu moins de célébrité s'il n'avait flatté les vices des grands par des poésies galantes. Cependant, une fois parvenu à la fortune et à l'illustration, il eut le bon sens de ne guère composer que des poésies chrétiennes ou sérieuses, en harmonie avec sa nouvelle condition.

Voici sans conteste un de ses plus beaux sonnets, un des

meilleurs de son temps, et qui, dans notre époque, aurait peu de rivaux, malgré quelques répétitions ; mais il est imité, presque traduit d'un sonnet de Sannazar. Desportes était coutumier du fait.

Icare est cheut icy, le ieune audacieux,
Qui pour voler au ciel eut assez de courage :
Icy tomba son corps degarny de plumage,
Laissant tous braues cœurs de sa cheute enuieux.
O bien heureux trauail d'vn esprit glorieux,
Qui tire vn si grand gain d'vn si petit dommage !
O bien heureux mal heur plein de tant d'auantage,
Qu'il rende le vaincu des ans victorieux !
Vn chemin si nouueau n'estonna sa ieunesse,
Le pouuoir luy faillit, mais non la hardiesse !
Il eut pour le brusler des astres le plus beau ;
Il mourut poursuiuant vne haute aduanture ;
Le ciel fut son desir, la mer sa sepulture :
Est-il plus beau dessein ou plus riche tombeau ?

Les poésies de Ph. Desportes sont : *Diane*, *les Amours d'Hippolyte*, *Cleonice*, *Elegies*, *Imitations de l'Arioste*, etc., enfin des *Œuvres chrestiennes*. En tout quatre cent trente-neuf sonnets

Nous avons déjà dit un mot de GABRIEL CHAPPUYS en parlant de Claude de Buttet. Un sonnet porte son nom au commencement d'un livre de Jacques de Vintimille. Chappuys ou Chappuis était né, en 1546, dans la ville d'Amboise; il prenait les initiales suivantes : G. C. T. (Gabriel Chappuys, Tourangeau). Il mourut vers 1611, après avoir fait de nombreuses compilations peu estimées. Sa traduction du *Roland furieux* est de 1582, in-8° ; celle des *Mondes Celestes, Terrestres et Infernaux*, de Doni, Florentin, est de 1578. C'est un ouvrage plus que bizarre. — Claude Chappuys, bibliothécaire de François Ier, est un poëte qui ne nous appartient pas.

Sonets des grands exploicts victorieux de Hault et Puissant seigneur Maurice, Pce d'Orange, etc., *par* J. F. L. P. G. D. B. 1598, in-4°, de 87 ff. — L'auteur avait pour anagramme :

l'aten ci la fin et repos; un bibliophile belge y a découvert les noms suivants qui se rapportent aux initiales des titres : IEAN FRANÇOIS LE PETIT, greffier de Béthune. Ce poëte naquit, en effet, dans cette ville en 1546. Il embrassa la R. P. R. et vivait à Aix-la-Chapelle quand il publia ses sonnets héroïques. On lui attribue aussi : *Cantique d'action de graces pour la deffaicte et dissipation de l'armee d'Espagne en l'an* 1588. Imprimé à Harlem, 1588, in-8°. Ses deux autres ouvrages en prose sont de 1601 et de 1615. La date de sa mort est inconnue. Il ne faut pas le confondre avec un autre poëte, Claude Le Petit, qui fut brûlé en place de Grève, un demi-siècle plus tard, pour avoir composé des vers infâmes.

ÉTIENNE TABOUROT naquit à Dijon en 1547, et mourut l'an 1590. M. Charles Nisard a donné l'étymologie du surnom de *seigneur des Accords*, sous lequel Tabourot produisit ses ouvrages. En 1572 parurent ses premiers sonnets; un d'eux, selon l'usage du temps, était signé de la devise des ancêtres du poëte : — *A tous accords* — et adressé à Mlle Bagat (1). Cette jeune fille, en y répondant, qualifia l'auteur de seigneur des Accords; Tabourot accepta ce titre et s'en servit pour les livres suivants : — *Les Bigarrures.* Paris, 1582, in-8°; — *Les Touches du S^gr^ des Accords.* Paris, 1586, in-12. — Plusieurs de ces poésies sont licencieuses; elles ont eu un certain nombre d'éditions. Tabourot a publié d'autres volumes sans y attacher son nom, tant ils sont obscènes : il prit le pseudonyme de Jean des Planches, libraire; témoin *la Synathrisie, ou Recueil confus.* Dijon, 1567, in-4°. Tabourot avait alors vingt ans!

(1) Un sonnet d'ANNE BAGAT (fille d'un président au Parlement de Bourgogne), reproduit dans *les Bigarrures et Touches du sieur des Accords*, nouvelle édition, est on ne peut plus faible. On trouve dans ce même recueil plusieurs sonnets du s^r^ DE SIGONGNES alias SYGOGNES ou SYGONGNES. Brunet ne cite de ce poëte que *le Balet des Quolibets, dansé au Louvre par Mgr frere du Roy, le 4 janvier 1627.* Paris, 1627, in-8°, 16 pp.

Pourtraict de la vie humaine..... en trois centuries de sonnets, par FRANÇOIS PERRIN (natif d'Autun). Paris, 1574, pet. in-8°. Les pièces de cet ouvrage ont quelque valeur comme conception ; *l'Envie* en fait foi :

Presque au point où l'on croit que la Terre a son centre,
Vn detroit cauerneux d'vn grand roc est couuert,
Affreux, triste, glacé, tenebreux et desert,
Pour ce que du soleil la lumiere n'y entre.
Plus moisy que l'Enfer est le fond de cet Antre,
Car la bise iamais ne l'a veu decouuert,
Là, pleine de venin, au grand gozier ouuert,
L'Enuie est sans repos, et roule sur son ventre.
Elle ronge sa chair et celle des serpens
Qui vont dans sa cauerne à tous les coins rampans,
Où le bon heur d'autruy sans cesse la bourrelle.
La verdure, les fleurs, et l'homme epouuanté
En tous les lieux du Monde où ce monstre est planté
Meurent de son haleine et puante et mortelle.

Le nom de Fr. Perrin se retrouve sur un autre ouvrage : *Cent et qvatre Qvatraines de qvatrains.* Lyon, 1587, in-8°. Ses *Trois Centuries de sonnets*, Paris, 1588, in-8°, ont été vendues 250 fr. à la vente Ed. Turquety. Enfin, citons du même : une tragédie, une comédie, et *Histoire tragique de Sennacherib...* Paris, 1599, pet. in-8°.

Les *Poemes de* PIERRE DE BRACH, *Bourdelois*, Bourdeaux, 1576, in-4° — sont divisés en trois parties; dans la première, on lit *les Amours d'Aymee*, de cette dame de ses pensées qui devint sa femme, et dont le nom fut connu de la France entière. Aujourd'hui l'on se demande un peu pourquoi. — Notons comme rare du même auteur : *Quatre chants de la Hierusalem de Tasso*, mis en vers français, Paris, 1596, in-8°. — Les *Œuvres inédites de Pierre de Brach*, *sieur de la Motte-Montussan* (né en 1548 et mort en 1602), ont été *publiées et*

annotées par R. Dezeimeris. Paris, 1862, 2 vol. pet. in-4° (*tiré à* 255 *ex.*). — Nous aurions voulu citer un sonnet de P. de Brach, *le Miroir*, ou le sonnet qu'il perdit au jeu.

La Camille de PIERRE BOTON, *Masconnois. Ensemble les resveries et discours d'vn Amant desesperé*. Paris, 1573, pet. in-8°. Sonnets à l'auteur par A. MORISOT, Dijonnois, I. GIRARD (du Berri). — 58 sonnets de P. Boton, poëte assez leste et non moins médiocre. Ses autres ouvrages sont plus graves ou religieux. Ses *Trois Visions de Childeric* datent de 1595. On n'a sur lui que les renseignements qu'il donne dans ses propres écrits.

Nous trouvons ce qui suit dans le *Recueil de Poesies françoises* des XVe et XVIe siècles, par M. A. de Montaiglon: *Les Efforts et Assauts faicts et donnez à Lusignen la vigile de Noël, par Monsieur le Duc de Montpensier*, etc., 1575 (attribué par M. de Montaiglon au sieur de la Coste, qui signe un sonnet : P. G. S. (ieur) D (e) L (a) C (oste). Ce sonnet précède le *Siege du château de Lusignan*, poëme. A la suite de : *Discours des choses les plus mémorables avenues par chacun jour durant le siege de Lusignen en l'an* 1574. Imprimé nouvellement. — 1575, on lit six sonnets; un d'eux est signé : E. D. L.

Originaire de Flandre, ALEXANDRE SYLVAIN se nommait en réalité Van den Busche; La Monnoye nous l'explique en disant que *Sylvain* est la signification du mot flamand *Van den Busche*. Ce poëte débuta en 1575 et 1576. Ses *Cinquante Ænigmes françoises* (1582), en sonnets ou épigrammes, furent réimprimées plusieurs années après sa mort, en 1601. Ce sont d'assez méchants sonnets. Cependant une dernière édition, très-récente, en a été faite sous ce titre : *Œuvres choisies d'Alexandre Sylvain, de Flandre, poëte à la cour de Charles IX et de Henri III, précédées d'une étude sur l'auteur et sur ses œuvres, par H. Helbig, et accomp. d'une notice inédite par G. Colletet*. Liége, 1861, in-12. *Tiré à petit nombre*.

Fr. Chovayne, *poëte de circonstance sur lequel on ne trouve aucun renseignement*, dit M. Alfred Michiels, composa pour les *Œuvres de Ph. Desportes* un sonnet qu'on retrouve dans *Le Cabinet des Mvses*. (Un autre sonnet, meilleur, signé : M. D. L., avec cette devise : *Et florida pungunt*, précède ces mêmes *Œuvres*.) — Florent Chovayne est connu par un livre daté de 1603 : *Divertissemens*. Quel rapport existe-t-il entre Fr. et Florent? Nous l'ignorons. — Autre difficulté : les *Œuvres poetiques d'Amadis Iamyn* — 1575 — ont, parmi les pièces préliminaires, un sonnet à l'auteur signé F. Chovaine. Auquel des deux poëtes précédents appartient-il ?

François Grossombre de Chantelouve, de Bordeaux, avait publié deux pièces de théâtre quand parut, à Paris, en 1576, son recueil de vers, dont les sonnets célèbrent Angélique. La dame de ses pensées ne l'inspira point d'une façon poétique. Chantelouve était chevalier de Malte.

Étienne de Walcourt naquit, suivant Weiss, près de Namur, à Walcourt même, où il enseigna le français. Il publia sous ce titre un livre qui est devenu rare : — *Nouvel A B C.... en rimes françoises*. Anvers, 1576, pet. in-8°. Un sonnet de lui est au 3e feuillet d'un autre ouvrage : — *Recueil et eslite de plusieurs chansons joyeuses, honnestes et amoureuses... colligees des plus excellents poëtes françois, par J. W.* Anvers, Jean Waesberge, 1576, in-16. Le rédacteur du catalogue Pichon assure que les initiales J. W. désignent Jean Waesberge. Quant à l'auteur du sonnet, il l'appelle Walcour, et dit que c'est à ce nom qu'il faut chercher ce dernier livre dans Brunet.

Pierre le Loyer, sieur de la Brosse, fils d'autre Pierre le Loyer et de Jeanne Panchère, né à Huillié, en Anjou, le 24 novembre 1540, selon Ménage, 1548, d'après Colletet; enfin, 1550, s'il faut croire Goujet et Feller, mourut en 1624 ou 1634. Ce fameux démonographe, auteur de : — *Discours*

et histoire de spectres, visions et apparitions des esprits, anges, demons et ames se monstrant visibles aux hommes. Paris, 1601, in-4°, avait réellement le démon de la poésie. Certains biographes rapportent qu'il remporta un prix aux *Jeux floraux*, en 1572, pour une *Idylle* sur la Loire. Son *Erotopegnie ou passetemps d'amour*, Paris, 1576, pet. in-8°, renferme une quantité considérable de sonnets qui n'ont absolument rien de saillant. Ceux qui sont adressés à l'auteur ont pour signature les noms suivants : MARIN BOYLÈVE, Fr. de Belleforest, Pascal Robin, etc. Les *Œuvres et Meslanges poetiques de Pierre le Loyer Angeuin*, 1579, pet. in-12, revus et corrigés, forment l'édition la plus complète; elle est même trop complète! Il s'y rencontre un ouvrage que nous ne mentionnerons point et qui atteste qu'un autre démon, celui de la lubricité, inspirait souvent ce poëte. On y voit encore *les Amours de Flore* et un livre de sonnets politiques.

Les *Larmes funebres de* CHRISTOPHE DUPRÉ, *Parisien, sr de Passy* — 1577 et 1579, in-4°, ont quelques mauvais sonnets. Ces *Larmes* furent versées sur la tombe de sa femme. — D'autres vers de C. Dupré sont dans la *Main* de Pasquier — 1583.

PIERRE TAMISIER, né à Mâcon, est mort le 4 janvier 1591 (voir page 60); il est connu par : *la Sacree Poesie et histoire evangelique de Juuencus, ancien poete chrestien, mise de latin en vers françois, avec sommaires sur chacun chapitre.* Lyon, MDXCI, in-8°, et 1591, deux éditions de la même date. On cite encore du même : *Cantiques, hymnes, prieres des saints peres*, etc. Lyon, 1590, in-12.

ANSELME DU CHASTEL, religieux célestin, composa la *Saincte poësie par centuries de quatrains alternez de sonnets* — 1590. Cet ouvrage reproduit les dix sonnets sur le *Triomphe de verité*, publiés dès 1577, à la suite de : *Recveil des plvs notables Sentences de la Bible, tradvites par quatrains.* Il y a cinq sonnets préliminaires par du Chastel dans ce dernier livre. —

Quant à la *Sainctc poesie*, nous y trouvons : un sonnet à l'auteur, par Isaac Habert ; deux par J. LENGLES, et deux autres par le P. PIERRE CRESPET, célestin de Paris, auteur de : *le Triomphe des Saincts*... Anvers, 1596, 2 vol. pet. in-8°.

Voici un grotesque dont on ne peut tirer aucun parti : MARIN LE SAULX composa la *Theanthropogamie*. Londres, 1577, in-8°. C'est un recueil de très-nombreux sonnets sur Jésus-Christ et l'Église, que l'auteur appelle Christine, et sur la divinité et l'humanité. Ce poëte protestant se nommait Le Saulx du Saussé.

Colletet nous apprend que MARTIN SPIFAME mit au jour, en 1583, ses *Premieres Œuvres poetiques*, Paris, pet. in-12, contenant des sonnets spirituels, du reste fort plats; l'auteur, dit-il, avait alors vingt-quatre ans. Or, le catalogue de Nyon, n° 13,050, mentionne un précédent ouvrage : *Cinquante Sonnets et autres poemes*, par M. Spifame, sieur du Grand-Hostel et d'Azy. Paris, 1577, in-12. Spifame a donc livré à l'impression ce recueil à dix-huit ans.

PIERRE DE LA PRIMAUDAYE, sieur de la Barrée, naquit l'an 1546, en Anjou, au lieu même dont il portait le nom. Ses *Cent Quatrains consolatoires*. Lyon, 1582, in-8° (Brunet cite une éd. antérieure de Paris), ne sont signés que de sa devise : *Par priere Dieu m'ayde*, où l'on retrouve l'anagramme de son nom. L'année précédente, il avait publié cent cinquante quatrains : ceux-ci et ceux-là sont, au dire de Colletet, d'un homme qui ne sacrifiait guère aux Grâces. — Nous connaissons de lui un seul sonnet (en l'honneur de Fornier, professeur de l'Université d'Orléans). La Primaudaye mourut vers 1600. Feller le nomme Pierre, seigneur de la Primaudie (ce qui n'est pas conforme à l'anagramme ou devise que nous avons citée), et ne lui attribue aucune poésie, mais bien un livre du genre des *Essais* de Michel de Montaigne. On doit à La Primaudaye : 1° *L'Academie Françoise, en laquelle il est traicté de l'institution des mœurs*. Paris, 1579 et 1593, in-8° ;

2° *La Philosophie chrestienne de l'Academie francoise*, 1599, in-8°. Les deux dernières parties de cet ouvrage, concernant la création du ciel et de la terre, forme, nature et division des sphères, etc., parurent en 1 vol. in-4°, Saumur, 1613, après la mort de La Primaudaye.

GUILLAUME BELLIARD, de Blois, secrétaire de Marguerite de Valois et fort médiocre auteur dramatique, publia des *Poesies et Imitations*, parmi lesquelles on rencontre deux sonnets. Son *Premier liure de poemes*, Paris, 1578, in-4°, n'en contient pas. Belliard vivait encore en 1584.

Les *Œuvres diverses* de ROLAND DU JARDIN, sieur des Roches (né à Paris), furent clandestinement imprimées en 1611, *tirées à petit nombre*, et à son insu, par un de ses protégés, nommé du Tot. Elles sont introuvables. Les sonnets que nous connaissons de lui, un, notamment, qui fait partie des *Œuvres poetiques de Clovis Hesteav*, 1578, nous donnent peu d'envie assurément de trouver un exemplaire de ses poésies.

En lisant la *Desertion des Apostres*, de JEAN DE LA CEPPÈDE, né à Marseille — 1550 — mort à Avignon en 1622 ou 1623, — ne nous arrêtons point aux détails, car, arrivés au dernier tercet, nous y trouverons une pensée fort belle. (Extrait des *Theoremes*.)

Surgeons du sang Royal fuyez vous bien les armes,
Que la simple Noblesse aime si cherement ?
Parens du Christ qu'on traitte ores si durement,
He ! le quittez vous seul parmi ces durs vacarmes ?
Vous qui deuiez le suiure aux plus chaudes alarmes,
Manquez vous de promesse ainsi legerement ?
Et vous, Iean, qu'il aimait plus singulierement,
Laschez vous ce bon Maistre à ces cruels gendarmes ?
Peagiers et pescheurs faits Princes de sa main,
Vous l'abandonnez donc à ce peuple inhumain ?

Tant la peur de la mort a vostre ame asseruie.
Si l'amour de la vie est le soin qui vous mord,
Arrestez : car par tout vous trouuerez la mort,
Et cil que vous fuyez est l'autheur de la vie.

Jean de la Ceppède a fait un autre sonnet remarquable sur la *Condamnation de N. S. J.-C.* — Malherbe envoya en 1612 un sonnet à la reine Marie de Médicis pour servir de placet à Jean de la Ceppède, seigneur d'Aigalades, alors premier président de la cour des comptes de Provence, au sujet de ses *Theoremes*, qui parurent à Toulouse, M. DC. XIII, in-4°. Il y a cent et un sonnets de l'auteur. Malherbe s'exprime ainsi en parlant de ce volume (le deuxième ne vit le jour qu'en 1621) :

Ou ie n'y cognois rien, ou deuant cet ouurage
Vous n'en vistes iamais qui fut digne de vous.

Les sonnets adressés à La Ceppède sont par G. de Terlon, conseiller du roy en la cour du Parlement à Tolose (c'est Gabriel de Trellon) ; F. LE CONTE, aussi conseiller ; G. Buisson, cons. du Roy en la cour des comptes, aydes et finances, à Aix ; Cæsar de Nostradame ; I. D. H. D. L. et DE PERUSSIIS (*sic*). — M. L. de Berluc-Perussis présume qu'il est question de Claude de Perussis, prieur de Lauris. — Un sonnet de La Ceppède est parmi les pièces préliminaires de la *Prosopopee*, de Galaup de Chasteuil. La Ceppède avait déjà publié une *Imitation des Psaumes de la penitence, auec des sonnets et des meditations*... Lyon, 1594, in-8°. La 2e éd. est de 1612, in-4° ; on y voit des sonnets à l'auteur par G. BUISSON, G. DE MANTIN et L. Galaup de Chasteuil.

RENÉ BRETONNAYAU, que G. Colletet nomme à tort Bretonniau, né à Vernantes (Anjou) vers 1550, exerçait la médecine à Loches dans le courant du XVIe siècle. Ses œuvres se ressentent de son état, surtout son singulier poëme : — *La Generation de l'homme et le temple de l'ame, avec autres œuvres*

poetiques extraittes de l'Esculape de R. Bretonnayau. Paris, Abel L'Angelier, 1585, in-4°. Les biographes louent la bonne facture des vers de cet ouvrage. Nous admettons ce poëte dans notre galerie uniquement parce qu'il a traduit en sonnet français une épigramme beaucoup trop licencieuse.

Le jeune poëte connu sous le nom de LOUIS DE BALSAC était Louis de Glandières, fils de Bertrand de Glandières, seigneur de Balsac, chevalier de l'ordre du roi en 1577. Louis de Balsac, de Rodez, publia un recueil de poésies latines et françaises, à dix-sept ans, sous ce titre : — *Ludovici Balsacii Ruthenensis nobilis Joan. Aurati poetæ regii alumni operum poeticorum libri tres ad Henricum III, Galliæ et Poliniæ regem*. Parisiis, apud Guillelmum Iulianum, 1578, in-12. Ce volume contient une tragédie en vers latins sur *Soliman*, des épigrammes, des odes, des épîtres et des sonnets. La jeunesse de l'auteur explique la faiblesse des vers de ce recueil. — Louis de Balsac est autre que Jean-Louis Guez de Balzac — 1597-1654 ; — il n'a pas non plus de lien de parenté avec la famille de Balsac d'Entraygues.

Les *Œvvres poetiques de* CLOVIS HESTEAV, *sievr de Nvysement, secretaire de la chambre du Roy et de Monsieur*. Paris, 1578, in-4°, contiennent des sonnets à l'auteur par Jean d'Aurat, poëte du Roy, J. de Boyssières, TITASSON, HUBERT DE GUILLERMIN (*Francontois*), JEAN ALLAIRE, R. du Jardin, J. D. P. — FRANÇOISE DE LA ROCHEFOUCAULD et C. DE MALLESEC. — Clovis Hesteau a mis cent et un sonnets dans ses *Amours*, et cinq dans divers poëmes. Il a publié d'autres livres ; il glissait même des sonnets dans ses travaux savants et de philosophie hermétique, mais la science, la philosophie et la littérature n'y ont pas gagné grand'chose. — Malgré le témoignage de Colletet, Brunet croit que ces livres de philosophie hermétique ne sont pas de Clovis Hesteau (qui était né à Blois).

Le Velay a eu trois poëtes nommés François, Jacques et Pierre Mondot ; le premier vivait en 1630 ; les deux autres

appartenaient au XVIe siècle. PIERRE MONDOT mit un sonnet rapporté au commencement des cinq livres des *Odes de G. Horace Flacce*, lesquelles odes étaient traduites en vers français par son frère, Jacques Mondot, Velaunois, docteur en droit canon. Paris, Poncelet, 1579.

NICOLAS DE MONTREUX, selon l'usage de son temps, changea de nom pour adopter celui d'*Olenix du Mont-Sacré*, qui en est l'anagramme; il publia les livres suivants: — *Les Premieres Œuvres poetiques chrestiennes et spirituelles de Olenix du Mont-Sacré, gentilh. du Maine, divisees en sonnets en forme d'oraisons, et plaintes chrestiennes et sonnets moraux.* Paris, 1587, pet. in-8o. — *Le premier livre des Bergeries de Juliette*..... Paris, 1585, pet. in-8o, réédité trois fois à Paris jusqu'en 1588, et une quatrième fois à Tours, et à Lyon en 1592. — Le second livre parut à Paris en 1587 et en 1588; il fut réimprimé à Tours en 1593. — Le troisième livre est de 1594. Tours. — Le quatrième est de 1595. Paris. Quant au cinquième, il porte la date de 1598. Paris. — Pour avoir les cinq livres dans le format in-12, il faut réunir aux trois derniers les deux premiers imprimés à Tours. On en a extrait l'ouvrage suivant : *L'Arcadie françoise de la nymphe Amarille*..... Paris, 1625, in-8o de 886 pp. — *Les Regrets d'Olenix du Mont-Sacré*, 1591, sont un recueil de sonnets nombreux. Le même poëte fit encore paraître : *L'Œuvre de la chasteté qui se remarque par les diverses fortunes, adventures et fideles amours de Criniton et Lydie; ensemble la tragedie de Cleopatre*, Paris, 1598, pet. in-12; et : *Les chastes et delectables Iardins d'Amour, semez de divers discours et histoires amoureuses*... 1599. Paris, in-12. — Ph. de la Madelaine dit que Montreux mourut à Paris, en 1608, n'ayant que quarante-sept ans.

Les Œuvres poetiques de JEAN DEPLANCHE, sieur du Chastelier et de la Bastonnerie, furent publiées après sa mort, à Poitiers, 1612, in-12, par son neveu, Bernier de la Brousse (que nous retrouverons). Deplanche aima le monde : ses quatre-

vingts sonnets sur les *Amours de Marguerite, d'Isabelle, de Catherine et de Francine*, en témoignent suffisamment. Ses œuvres se complètent par un livre de *Meslanges*, *Misogine*, et les *Œuvres chrestiennes*, où l'on trouve encore des sonnets, sans que cela soit un bien. Voici la fin de l'un des meilleurs de cet ouvrage; que l'on juge du reste :

Ma belle, tuez moy, mais de fureur extreme,
Ne me frappez le cœur où i'ay sceu vous loger,
Car pensant me tuer *vous vous* tueriez *vous* mesme.

Les épitaphes et tombeaux ne valent pas mieux. — Notre poëte, ayant renoncé au siècle, devint prieur de Comblé. Il faut le distinguer de l'imprimeur Jean Desplanches, pseudonyme sous lequel Étienne Tabourot a voulu se cacher.

Un membre de la célèbre famille Giunti, de Florence, adopta le nom de *l'Arrivé*, traduction du mot *Giunti*, lorsqu'il vint en France. Son petit-fils, PIERRE DE LARRIVEY, auteur des *Comedies facetieuses*, réimprimées à Lyon, en 1597, in-12, est des nôtres par un seul sonnet en l'honneur de François d'Amboise. — Né vers 1550, il mourut vers 1612.

A Vire, un avocat, nommé JEAN LE HOUX, vécut vers 1550-1616; il composa plusieurs chansons ou vaux-de-Vire et des noëls; il en imita ou traduisit d'autres attribués à Olivier Basselin. La bibliothèque de Caen possède un manuscrit, que M. Julien Travers n'hésite point à prendre pour l'autographe de Jean Le Houx; or, il y a un sonnet de l'auteur à ses vers, et un autre à ses critiques. — On sait tout le bruit qu'une révélation faite par M. Julien Travers sur un vau-de-Vire apocryphe a produit naguère. Il faut lire à ce sujet la brochure que ce poëte a publiée sous ce titre : *Olivier Basselin et les compagnons du Vau-de-Vire. — Une erreur historique et littéraire*. Caen, 1867, in-8°.

Le *Parnasse des plvs excellens poëtes de ce temps* contient

trois sonnets par FRANÇOIS D'AMBOISE, sieur d'Hémery. Un d'eux a été reproduit par *Le Cabinet des Mvses*, 1er vol., 1619. — A vingt ans, il avait mis un sonnet dans le deuxième recueil de Nicolas Ellain, 1570. Plus tard, sous le pseudonyme de Thierry de Timophile (ou Timofile, selon Brunet), gentilhomme picard, François d'Amboise traduisit les *Regrets facetieux et plaisantes harangues de diuers animaux, par Ortensio Lando*. Paris, 1583, in-16. — Il est encore auteur d'une comédie, *les Napolitaines*. Paris, 1584, in-16, etc. — Fr. d'Amboise, né en 1550, mort en 1620, eut pour père un chirurgien de Charles IX. Jean d'Amboise fut chirurgien des rois François Ier, Henri II, Charles IX et Henri III; son père, Michel d'Amboise, fils de Charles d'Amboise, maréchal de France, obtint en 1494 des lettres de légitimation. — Notre poëte fut *Maistre des Requestes de l'hostel du Roy*.

DANIEL DUMONSTIER, autrefois du Monstier (et non Denis, comme l'appelle Ph. de la Madelaine), naquit à Paris vers 1550, et mourut en 1631, après avoir signé de nombreux portraits au pastel qui ont illustré son nom. Il fit un sonnet *à la Minerve de France*, et Marie de Médicis paraît être l'inspiratrice de ces vers, que M. Ed. Tricotel a placés dans les *Variétés bibliographiques*. — On doit encore à Dumonstier : *Stances sur la mort de Henry le Grand, et couronnement de Louis XIII*.

THÉODORE AGRIPPA D'AUBIGNÉ, né en 1550 ou 1551, à Saint-Maury, près de Pons, en Saintonge, mourut en 1630. Son deuxième fils, Constant, abjura le protestantisme et fut père de Mme de Maintenon. Agrippa était loin de penser que sa petite-fille monterait un jour sur le trône où il faisait asseoir Henri IV, ce prince dont il fut l'écuyer et le favori. Il s'éleva même jusqu'au rang de vice-amiral de Guyenne et de Bretagne. Il ne pouvait compter sur une plus grande récompense, mais trop franc et trop mordant peut-être pour réussir à la cour, il exhala ses plaintes dans un sonnet, ce qui

nous porte à parler de lui. On lit, en effet, dans ses Mémoires, qu'en passant par Agen pour remercier Mme de Rocques, il vit chez elle un épagneul, nommé Citron, qui souvent couchait entre lui et Frontenac. Cette pauvre bête, mourant de faim, le reconnut et le caressa; il la mit en pension chez une femme et composa les vers qui suivent dans cette circonstance :

Le fidelle Citron qui couchoit autrefois
Sur vostre lit sacré, couche ores sur la dure;
C'est le fidelle chien qui apprit de Nature
A faire des amys et des traitres le choix.
C'est luy qui les brigans effrayoit de sa voix,
Et de dents les meurtriers; et d'où vient qu'il endure
La faim, le froid, les coups, les desdins et l'injure,
Payement coustumier du seruice des roys !
Sa fierté, sa beauté, sa ieunesse agreable,
Le fit cherir de tous ; mais il fut redoutable
A vos haineux, aux siens pour sa dexterité.
Courtisants qui jettez vos dedaigneuses veües
Sur ce chien delaissé, mort de faim par les rues,
Attendez ce loyer de la fidelité.

D'Aubigné fit paraître ses *Petites Œuvres mêlées* à Genève, en 1630, in-8°. — Il mourut cette année même, selon certains biographes, et, d'après d'autres, en 1631.

JEAN DE LA JESSÉE ou *la Gessée* désigne dans un sonnet ceux qu'il admire, qu'il estime et qu'il vante. Il termine de la sorte :

Mais plus que tous ceux-là ie prise vn bon amy !

La Fontaine s'écriait plus tard :

Qu'un amy veritable est une douce chose !

Un ancien a fait mieux qu'un sonnet et qu'une fable pour prouver l'excellence et la rareté d'un bon ami. Sa femme et sa fille étant au milieu d'un incendie, il courut d'abord à son ami qui s'y trouvait également : « *Je puis,* dit-il, *rencontrer*

« *une autre femme et avoir une seconde fille*, *tandis que je ne* « *puis compter sur un nouvel ami comme celui-là!* » — Mais ne voulait-il pas plutôt se défaire de sa femme et de sa fille? — Revenons à Jean de la Jessée, auteur des *Soupirs de la France, sur le depart du Roy de Poloigne, contenant plusieurs sonnets* (27).... Paris, 1573, pet. in-4°. — Il naquit vers 1550, à *Mauvaisin*, en Gascogne, dit Goujet. — Jean de la Jessée naquit en 1551, à *Mauvaisin*, en Guyenne, assure Colletet. (Il s'agit de Mauvesin.) En 1578, il donna ses *Amours de Grasinde*, in-4°; dix odes-satires, avec cinq sonnets, reprend Goujet. En 1579, ses odes-satires, suivies de quelques sonnets, etc., furent imprimées à Paris, ajoute Colletet. C'est fort bien, mais nous n'irons point aux renseignements pour un poëte aussi mauvais! Disons seulement qu'il fit un choix de ses poésies pour les publier en 1583; Anvers, quatre tomes en 1 vol. in-4°; les sonnets y foisonnent. En 1584 parurent: *Larmes et regrets sur la maladie et le trepas de Monseigneur Françoys de France, fils et frere de Roys, plus quelques lettres funebres.* Paris, pet. in-4°. — Ces poésies sont rares. Pour d'autres ouvrages du même, voir Brunet.

Le portrait de MILLES DE NORRY, gentilhomme chartrain, est placé en tête d'un assez long poëme, Paris, 1583, in-4°, dans lequel l'auteur décrit le ciel; au bas de ce portrait, Milles de Norry a mis un sonnet de sa façon :

Enfans, apres avoir la marastre nature
Coupé le fil des ans à mon cours limité,
Si par sort, ou esmeuz de bonne volonté
Contemplez quelquefois ceste mienne figure :
Voyant la bouche close, et des yeux l'ouuerture,
Le front large et ouuert et *le poil remonté*,
Iugez et soutenez qu'en tout i'ay resisté
Au trop parler, peu voir, honte et fortune dure.
Que cela vous incite à parler sobrement :
Voyez beaucoup, le veoir meurit le iugement,

Souffrez plustôt la mort qu'au front vne infamie.
Resistez à fortune et qu'elle n'ait pouuoir
De vous faire passer rien outre le debuoir :
Voila le seul tombeau auquel ie porte enuie.

Milles de Norry était né vers 1550 (Brunet le nomme Miles).

CLAUDE DE MORENNE fut évêque de Séez — 1601-1606. — Ses *Poemes divers, quatrains et cantiques spirituels*, etc., sont de 1605. Paris, pet. in-8°. Phil. de la Madelaine assigne une autre date, 1595, mais c'est celle des *Cantiques et quatrains de Morenne* ; puis il cite à cette occasion un passage de l'*Art poët.* de Colletet : « Ce n'est pas dans cet ouvrage que se rencontrent le brillant ny le denier raffinement de nostre poësie. »

Les œuvres de Claude de Morenne, augmentées en 1864, d'après le manuscrit d'une bibliothèque privée, portent ce titre : *Poésies profanes de Claude de Morenne... suivies de sa satire : Regrets et tristes lamentations du comte de Montgommery*, etc., publiées et annotées par L. Duhamel. Caen, 1864, in-12.

Il est naturel de placer ici Bertaut, qui fut le successeur de Morenne sur le siége de Séez. JEAN BERTAUT, né à Caen — 1552-1611, — dut à son talent d'être lecteur et secrétaire du roi, ainsi que premier aumônier de Marie de Médicis. Ses poésies ont paru en 1601, in-8°, et en 1605, in-8°. Ses *Œuvres poetiques*, plus complètes, forment un vol. in-8°. Paris, 1620 et 1623. Deux de ses sonnets parurent dans le 1er vol. du recueil : *Les Delices de la poesie*, 1620. Son frère, Pierre Bertaut, était libraire-éditeur.

L'*Anthologie, ov Recveil de plvsievrs discovrs notables...* par Pierre Breslay, Angevin. A Paris, M.D.LXXIIII, pet. in-8°. Deux sonnets à l'auteur sont signés : F. R. BIRÉ (de Villeneuue) et Claude Binet.

Les Estreines de Estienne Theuenet. Paris, 1574, pet. in-8. Trente-quatre sonnets y indiquent mieux la jeunesse de l'auteur (22 ans) que le portrait qui les précède. THEVENET naquit

à *Cæsariensis*, lieu dont on ignore le vrai nom. Un de nos amis, déjà cité, conjecture que *Cæsariensis* n'est point un nom d'endroit, mais une épithète formée du nom de la ville natale de notre sonnettiste : ce doit être Cherbourg (*Cæsaris burgus*), dont les habitants seuls ont continué à prendre le nom de *Cæsarienses*. — On a de Thevenet un autre livre en latin daté de 1573, in-4°.

GABRIEL LE BRETON, seigneur de Lafon, naquit en Nivernais. Sa tragédie *Adonis* est de 1579. Il composa deux autres tragédies et une comédie qui ne furent pas imprimées. Il paraît qu'il débuta par des élégies et des sonnets qui sont perdus. Nous parlerons bientôt d'un autre Le Breton, roi d'armes de France, avec lequel il n'avait rien de commun. — Le catalogue Turquety mentionne un livre fort rare d'un poëte inconnu, livre qui n'est dans aucune des bibliothèques de Paris, et qui a passé dans les mains d'un amateur étranger. Il s'agit d'un recueil dont le titre semble promettre des sonnets : *Les Amours de J. Le Breton, escuier, sieur de Pontmean et des Touches*. S. l., 1613, in-8°.

Les Nouvelles Recreations poetiques de JEAN LE MASLE. 1580, pet. in-12. Les soixante-quatre sonnets qui en font partie sont mal rédigés et le style en est vieux. — On connaît du même auteur : *La Vie de Platon, escrite en vers françois*. Paris, 1582, in-4°. — *Le Criton de Platon... translaté du grec en francoys*. Paris, G. Bichon, 1586, in-8°, etc. — Jean le Masle, né à Baugé, en Anjou, vers 1553, avait publié l'an 1578 le *Breviaire des Nobles;* il mourut en 1600.

Le Charideme, ov Dv mespris de la mort (en prose). *Avec plusieurs Vers chrestiens... Par Iean le Frere, natif de Laual.* A Paris, M.DLXXIX, in-12 Un sonnet. JEAN LE FRÈRE naquit au commencement du XVIe siècle et mourut le 13 juillet 1583. Il fut principal du collége de Bayeux.

DAVID AUBIN DE MORELLES, de l'Anjou, né vers 1553, est l'auteur des *Urnes de Julie*. Angers, 1618, in-4°. C'est un

recueil de stances et de sonnets sur la mort d'une première amie, ouvrage qui eut un certain succès. Mais ce poëte s'éprit ensuite d'une autre dame, nommée Porée, femme d'un vieillard, duquel il fut jaloux au point de faire couper le nez à cette femme pour la rendre odieuse à son mari; après cela, les plus beaux vers de ce poëte nous toucheraient peu. — Il faut peut-être lui attribuer la pièce suivante : *Sur la prinse de Montmelian et victoire du Roy T. C. Stances de D. Morelle.* Angers, 1600, in-fol.

JOACHIM BLANCHON, né à Limoges vers 1553, n'a produit qu'un seul ouvrage, rare autant que médiocre : *Les Premieres Œuvres poetiques.* Paris, 1583, pet. in-8°. D'innombrables sonnets forment les *Amours de Dione et de Pasithee;* ceux des *Meslanges*, dont plusieurs respirent la piété, nous paraissent meilleurs; les expressions et les sentiments y sont plus naturels. Mais Blanchon ne ménage pas les licences poétiques et autres. Ses contemporains ont loué ses vers ; des sonnets sont signés : Jean de Beaubreuil, Bastier, MARTIAL GUERY, ANTOINE BARNY, MADELEINE SAUTEREAU, CHASTENET, J. Chrestien. La camaraderie est de tous les temps.

GILLES DURANT, ou Durand, naquit à Clermont, en Auvergne, en 1554, et mourut vers 1615. Il était seigneur de la Bergerie, sans avoir la douceur d'un agneau. Il collabora, dit-on, à la *Satire Menippee.* — Dans ses *Œvvres poetiques*, Paris, 1594, pet. in-12, nous voyons soixante-quatorze sonnets à *Charlotte*, cent quatre à *Camille*, et quelques autres dans les *Meslanges.* — Les sonnets à l'auteur sont par FRANÇOIS MYRON, BAPTISTE VIVIAN, Thuillier et ANT. DE SAINCTYON. Ce dernier est-il Ant. de Sainction, *cons. du Roy au Chastelet de Paris*, qui comparut en 1580 pour la rédaction des *Coustumes* de cette ville? — On attribue à G. Durant des imitations du latin de Jean Bonnefons, son compatriote, et autres *Gaytez amoureuses* de son invention. Paris, 1587, pet. in-8°. Il mit du talent au service du libertinage. — Son homo-

nyme, JACQUES DURAND, inséra un sonnet dans les *Œuvres poetiques* de Courtin de Cissé, 1581.

LOUIS GALAUP DE CHASTEUIL, d'Aix, né en 1555 et mort le 5 mai 1598, a laissé — manuscrits — un certain nombre de sonnets. Sa *Prosopopee* est *enrichie* de sonnets de Laugier de Porchères, de César de Nostre-Dame, d'ANTOINE DE CADENET, beau-frère de l'auteur, du président de la Ceppède, de JOSEPH DE MAZARGUES, de G. Buisson, de LA MOLLE et de François du Périer. Un sonnet, signé Galaup de Chasteuil, a été inséré dans un livre sur la *Fauconnerie* dont nous parlerons bientôt. On a de lui : *Imitation des Psaumes de la penitence, avec plusieurs autres poesies.* Paris, 1597, in-4° (une édition est de 1596), plus un *Poëme sur la réduction de Marseille* (1596).

ANNE D'URFÉ, fils aîné de Jacques d'Urfé et de Renée de Savoie, né en 1555, mourut, selon G. Colletet, vers 1609, et, d'après Bouillet, en 1621. — Sa *Diane*, 1573, — est un recueil de cent vingt sonnets, plus vingt autres sonnets pastoraux, etc.; cet ouvrage est manuscrit, à l'exception de cinq sonnets que du Verdier mit dans sa *Bibliotheque;* il fut sans doute composé en l'honneur de Diane de Chenilhac, dame de Château-Morand, qu'il épousa vers 1575. Ce mariage, qui ne fut pas heureux, fut cassé en 1598, selon Dezobry, et 1599, si l'on croit Bouillet. Anne d'Urfé, renonçant alors au monde, embrassa l'état ecclésiastique.

HONORÉ D'URFÉ, seigneur de Mont-Verdun, — 1568-1625, — frère d'Anne d'Urfé, épousa Diane à cause des grands biens qu'elle possédait. C'est le célèbre auteur de l'*Astrée;* il nous appartient seulement par plusieurs sonnets médiocres. On les trouve dans le *Novveav Recveil des plvs beavx vers de ce temps.* Paris, M. DC. IX., et dans *les Delices de la poësie*, 1620-1621, etc. Honoré d'Urfé a mis au jour plusieurs ouvrages; mentionnons : *Les Epistres morales et amoureuses*, Lyon, 1598, in-12, et 1603, 1619, 1620, 1623 et 1627, in-12; *Le premier livre des Hymnes* (cinq livres); Lyon, 1608, pet.

in-4°; et *la Sireine*, poëme, 2e édition, 1606, in-12, puis 1611, 1615 et 1618, pet. in-8°. — En 1859, M. Bernard a publié un travail biographique sur Anne et Honoré d'Urfé.

Voici un poëte d'une allure plus vive : elle est même extravagante; dans un sonnet fameux il fait plus que de crier : *Vive le roi! Vive la Ligue!* il va jusqu'à vociférer « *Vive Satan!* » C'est une rodomontade plutôt qu'une véritable impiété. Mais nous citerons l'auteur seulement : c'est MARC DE PAPILLON, dit *le Capitaine Lasphrise*, seigneur de Lasphrise, près d'Amboise, né en Touraine, à Vauberant, dit Colletet, l'an 1555. Un autre biographe donne à ce poëte Amboise pour lieu de naissance. — Lasphrise, après avoir été un brave officier, prit sa retraite et cultiva les lettres. Il fit un grand nombre de sonnets qu'on trouve sous la rubrique d'*Amours de Theopile*, d'*Amours de Noemi*, etc. Au demeurant, c'est un méchant poëte, et de plus très-libertin. Comme productions littéraires, ses *Poesies chrestiennes* valent mieux. — Les *Premieres Œuvres poetiques du capitaine Lasphrise à Cesar Monsieur*, Paris, 1597, pet. in-12, portr., ont été achetées 102 francs à la vente Ed. Turquety. Une édition plus complète, mais sans portrait, parut à Paris en 1599, pet. in-12.

FRANÇOIS DE MALHERBE, né à Caen l'an 1555, mourut à Paris en 1628. Il est connu par son orgueil excessif, par la haute opinion qu'il concevait de ses vers ; aussi nous ne voulons point décrire avec minutie les circonstances qui en témoignent; un sonnet suffit : il résume toute la vanité de Malherbe, qui écrivait, après l'avoir offert à Louis XIII, en 1624 : « L'effet qu'il a eu, ç'a esté cinq cens escus que le Roy m'a donnez par acquit patent... » Or, on connaît le vers qui termine ce sonnet :

Ce que Malherbe escrit dure eternellement.

Dans les *Entretiens de feu Monsieur de Balzac*, page 324, on

it qu'un ami du célèbre épistolier préférait, parmi les sonnets de Malherbe, celui qui contient la description des jardins de Fontainebleau :

> Beaux et grands bastimens d'eternelle structũre,
> Superbes de matiere et d'ouurage diuers...

Malherbe a fait un autre sonnet remarquable dont l'histoire est assez singulière; c'est l'épitaphe d'une femme. Selon les notes que M. Léon Thiessé a mises à son édition des œuvres de notre poëte, Malherbe fait parler le mari, M. de Pommeuse-Puget. Cette femme était fille de M. Hallé, et sa mort eut lieu en 1614; c'est la date du sonnet de Malherbe, mais ce même sonnet, avec la même date, se retrouvait, il n'y a pas longtemps, sur une table de marbre dans l'église de Poissy, près de la chapelle où saint Louis fut baptisé. Nous le copions textuellement, tel qu'il nous a été obligeamment envoyé par M. le curé de Poissy; cette inscription le précède : *Noble Damoiselle Margverite Galloys, femme de noble François Pommeret, Escvyer, Seignevr de la Valade, et noble Damoiselle Françoise Pommeret, leur fille, icy levr corps gysant. Passant prie Diev povr evx. — Decedee le XXIX Novembre* 1614 *agee de XIX ans.*

> Celle qv'avait hymen à mon coevr attachee
> Et qvi fvt icy bas ce qve jaymais le mievx
> Allant changer la terre à de plus dignes lievx
> Av marbre que tv vois sa despouille a cachee.
>
> Comme tombe vne flevr que livert a sechee
> Ainsy fvt abatu ce chef d'oevre des cievx
> Et despvis le trepas qvi lvy ferma les yevx
> Leav qve versent les miens n'est jamais estanchee.
>
> Ny prieres ni vevx ne my pevrent servir
> La rigvevr de la mort se vovlvt assovvir
> Et mon affection n'en pevt avoir dispense.

Toy dont la pieté vient sa tombe honorer
Plevre son infortvne et pour ta recompense
Iamais avtre dovlevr ne te face plevrer.

L'épitaphe de Poissy a deux variantes qu'il est bon de noter. Vers 5, au lieu de *l'ivert*, lisez *la bise;* vers 13, au lieu de *son*, lisez *mon ;* ce sont deux contre-sens qu'il faut rectifier, puisqu'il n'y a point de fleurs en hiver et que l'époux affligé parle de sa propre douleur. Mais le plus beau de l'histoire, c'est que ce sonnet a été récemment donné, même avec une troisième faute, comme l'œuvre *inédite* d'un poëte inconnu, par le *Journal illustré* (juin 1868).

Maintenant passons à un autre genre d'examen : On a fait mainte fois observer que Malherbe, étant *venu enfin*, avait proscrit les hiatus, les enjambements, et recommandé la césure, ainsi que la richesse de la rime. Quant à ce qui touche à celle-ci, il a même été fort sévère, et beaucoup suivent encore cette règle, qu'un simple ne doit pas rimer avec un composé, comme *temps* et prin*temps*, *jour* et sé*jour;* les dérivés du même mot sont dans un cas identique : du moment qu'au bout d'un vers on a placé le verbe *mettre*, on ne peut plus le faire rimer avec un des composés ad*mettre,* dé*mettre*, pro*mettre*, etc. La richesse de la rime devient presque illusoire. Malherbe était plus rigoriste encore : il pensait que deux noms de pays ne pouvaient aller ensemble, comme France et Florence; enfin il voulait qu'on rimât à la fois pour l'oreille et pour les yeux! Nous trouvons les difficultés de la versification assez grandes comme cela ! Il demandait, en outre, et nous appuyons fortement sa requête, qu'on évitât avec soin les consonnances entre l'hémistiche et la fin du vers; mais il ne prêchait pas toujours d'exemple :

Certes c'est vn bonheur dont la iuste rais*on*
Promet à vostre fr*ont* la couronne du m*on*de.

Quant aux mauvaises consonnances, pourquoi s'est-il permis de composer huit vers comme ceux-ci :

A MADAME LA PRINCESSE DOUAIRIERE

VEUUE DU PRINCE DE CONDÉ

Quoy donc, grande Princesse en la terre ador*ée*,
Et que mesme le Ciel est contrainct d'admir*er*,
Vous auez resolu de nous voir demeur*er*
En vne obscur*ité* d'eternelle dur*ée*?
La flame de vos yeux, dont la Cour esclair*ée*,
A vos rares vertus ne peut rien prefer*er*,
Ne se lasse donc point de nous desesper*er*,
Et d'abuser les vœux dont elle est desir*ée*?

Malherbe projetait cependant de se débarrasser des règles sévères du sonnet, trouvant *dur* de faire huit vers sur deux rimes! Il l'aurait même changé, de concert avec M. DE LALEU, si Racan, peu soucieux pourtant de bien rimer, et Colomby, tous deux ses disciples, ne s'étaient opposés aux fantaisies du réformateur. Disons néanmoins que les sonnets de Malherbe n'ont pas eu la réputation qui leur était due. Les circonstances font les sonnets comme les hommes. — La première édition complète des *Œuvres de messire François de Malherbe* est de 1630. Paris, Ch. Chappelain, in-4°; idem, 1631, etc.

JACQUES DAVY DU PERRON, né à Saint-Lo le 15 mars 1556, mourut le 25 décembre 1618. L'an 1604, il fut nommé cardinal. Il attacha son nom à plusieurs pièces de vers; on en rencontre un choix dans *les Delices de la poesie*; mais il n'y a que deux sonnets sans valeur littéraire qui avaient déjà été recueillis par *le Parnasse des plvs excellens poetes de ce temps* — 1618. — Barbin en cite un meilleur. Les poésies de ce cardinal sont aussi dans *le Cabinet des Mvses*, 1619, etc.

NICOLAS BERGIER, né à Reims en 1557, mort le 15 septembre 1623, a mis un sonnet au commencement de sa traduction en vers du *Cheval de Domitien*, du poëte Stace, —1637.—

La première édition sans date est de 1614, in-4°. Il est également auteur du *Bouquet royal, ou le Parterre des riches inuentions qui ont seruy à l'entrée du roy Louis le Juste en sa ville de Reims.* 1637, in-4°, portrait. Une autre édition est de 1610, in-8°. On doit à N. Bergier un poëme héroïque d'environ quatre cents vers, une *Histoire des grands chemins de l'empire romain*, 1622, 1728 et 1736, et une *Histoire de Reims.*

JEAN DE BOYSSIÈRES, écuyer, seigneur de la Boyssière, né, vers le milieu du XVIe siècle, à Montferrand (Auvergne), fut un mauvais poëte et sonnettiste. Ses ouvrages sont assez nombreux. Ses *Secondes Œvvres poetiqves,* suivirent de près les *Premieres.* Les *Troisiesmes*, de 1579, in-4°, parurent à Lyon en même temps que *la Boyssiere de Iean de Boyssieres*, et *l'Estrille et drogve av qverellevx pedant, ov regent dv college de Clermont en Avvergne : iadis farceur de Reins en Champaigne. Avec les epigrames de tous les Poëtes François de ce temps contre luy.* Dans ces divers livres on trouve des sonnets par MATTHIEU ALLARD (Foresien), GUILLAUME CHASBLE (Chartrain), LAURENT ROUGET (G. Charolois), DE VARENNES, JEAN FOUCHIER, MACHET (de la Brie), JEAN CORRIER, A. I., MICHEL BLEIN, THIBAULD ANCELIN (imprimeur de Boyssières), et NICOLAS PONCELLET (de Reims). Les autres productions de l'auteur portent ces titres : *L'Arioste François.* Lyon, 1580, pet. in-8° (douze premiers chants en vers, dont une partie est de Saint-Gelais, Baïf et Belliard); deuxième édition en 1608, Lyon, in-8°; *Croisade de Iean de Boyssieres*, Paris, 1584, pet. in-12.

CHARLES DE BOURGUEVILLE, seigneur de Bras, mort en 1593, auteur des *Recherches et Antiquitez de la province de la Neustrie*, Caen, 1588, in-4° et in-8°, n'a, pensons-nous, fait qu'un sonnet, encore y fut-il forcé par courtoisie. Jean Bertaut, déjà cité, n'ayant alors que dix-huit ans, adressa un assez joli sonnet à Bourgueville, qui se crut obligé d'y répondre dans la même forme. Poussa-t-il la politesse jusqu'à traiter de même

Léon Blondel, de Bayeux, poëte presque ignoré, qui rima en 1588 un sonnet acrostiche sur ce nom de Bovrgveville? L'intention était meilleure assurément que le sonnet.

Antoine Favre, né le 4 octobre 1557, à Bourg en Bresse, mort en 1624, fut président du Sénat de Savoie et auteur de dix volumes *in-folio* de prose. Il était poëte (ce qu'ignorait Bouillet); on le voit par ce livre : *Centvrie premiere de Sonets spiritvels de l'amour diuin et de penitence, par Antoine Faure. S. S. à Chambery*... M.D.XCV. — Il est auteur des *Entretiens spiritvels* (divisés en trois centuries de sonnets, etc.). Goujet dit que les vers d'Ant. Favre font plus d'honneur aux sentiments de l'homme qu'au talent du poëte; nous pensons que le meilleur sonnet d'Ant. Favre c'est son fils, le fameux Claude Favre, seigneur de Vaugelas (1585-1650), qui mourut en s'écriant : « *Mes amis, je m'en vais ou je m'en vas, car on peut dire l'un et l'autre.* »

François Béroalde, sieur de Verville, né à Paris le 28 avril 1558, mort vers 1612, débuta jeune dans la poésie : ses *Sovspirs amovrevx*, Paris, M.D.LXXXIII, in-12, contiennent des sonnets, des odes et autres compositions extravagantes ou médiocres. Qu'attendre de l'ignoble auteur du *Moyen de parvenir?* Si la paternité de ce dernier ouvrage lui est heureusement contestée, les *Apprehensions spirituelles, poemes et autres œuvres philosophiques, avec les Recherches de la pierre philosophale*, 1584, in-12, portent bien son nom. Ses œuvres sont nombreuses; voici les plus rares : *L'Idee de la Republique de François de Beroalde, sr de Verville*, etc. Paris, 1584, pet. in-12. — *Dialogue de la Vertu*, 1584, pet. in-12. — *Deux Dialogues, l'un de l'honneste amour et l'autre de la bonne grace* (*avec les poesies amoureuses du dict autheur*). Paris, 1602, pet. in-12.

Jérôme d'Avost, né à Laval en 1558 ou 1559, donna au public : *Essais sur les sonnets du diuin Petrarque, avec quelques autres poesies de l'inuention de l'autheur.* Paris, 1584, pet. in-8°.

D'Avost a traduit trente sonnets dont il ressentait un peu d'orgueil. Et de fait, pour démontrer que ses traductions l'emportaient sur celles de ses contemporains, il citait des passages de Clément Marot, de Jacques Peletier, d'Étienne du Tronchet et de Vasquin ou Vesquin Philieul ou Phileul, de Carpentras. Mais n'a-t-il point donné les morceaux les moins bons pour se procurer un facile triomphe ? De quoi un poëte du XVIe siècle n'est-il point capable ?—D'Avost, qui composa aussi des sonnets originaux, fit encore paraître : *Les Poesies de Hierosme d'Auost, de Laval, en faueur de plusieurs illustres personnes.* Paris, in-8°, 1583.—Au total, mauvais sonnettiste.

Dialogues du corps et de l'esprit, par ESTIENNE VALANCIER (du Forez), 1579 (sonnets fort pauvres). — *Colloqve des vrays amans, faict par sonnets,* etc., 1584, in-8° (mauvais sonnets). — Un sonnet à l'auteur est signé I. DE PUYFAURE. — D'autres ouvrages de Valancier avaient paru en 1568 et 1576. Sa devise était : AV POINT, IL POIND.

AUGIER GAILLARD ou Augié Galliard, maître charron à Rabasteins, publia ses œuvres en 1579, pet. in-8°; un deuxième volume parut en 1584, pet. in-8°. L'auteur a fait des sonnets; il ne nous semble pas beaucoup au-dessous de maître Adam, etc. Gaillard avoue naïvement qu'il s'est mis à rimer pour gagner sa vie. Il fallait que l'état de charron fût bien mauvais en Albigeois. On a réimprimé les œuvres de ce poëte sous ce titre : *Poésies languedociennes et françaises d'Auger Gaillard, dit Lou Roudié de Rabastens, publ. par Gust. de Clausade.* Albi, 1843, in-12, *avec portrait.* Pourquoi Auger et non Augier ? Augier serait-il le nom languedocien et Auger la traduction en français ?

Jacques de Romieu, né à Viviers, publia en 1581 les poésies de sa sœur, *les Premieres Œuvres poetiques de Damoyselle* MARIE DE ROMIEU, où l'on voit un poëme, des hymnes, des élégies, des odes et vingt-cinq sonnets; mais on ne peut rien gagner à la lecture de cette pauvre muse.

Son discours, qui tend à prouver la prééminence de la femme sur notre sexe, nous remet en mémoire une élucubration semblable de l'abbé Dinouart, *le Triomphe du sexe...* Amsterdam (Arras), 1749, in-12. L'abbé Goujet, d'après une note consignée par lui sur l'exemplaire qu'il avait reçu de l'auteur, dit que l'abbé Dinouart fut obligé par l'évêque d'Amiens de rétracter les opinions émises dans cet ouvrage.

JACQUES DE ROMIEU fit paraître ses propres vers sous ce titre : *Meslanges*, 1584, pet. in-8°. Il y a des sonnets. Plaçons-le au niveau de sa sœur et n'en parlons plus.

Sonnets à messeigneurs princes, comtes et autres seigneurs et gentilshommes de Lorraine, etc., *par* PATALEON THEVENIN. Nancy, 1581, in-4°. Ce mince volume est noté comme très-rare par Brunet. Thevenin a commenté l'*Hymne de la philosophie de P. de Ronsard*. Paris, 1582, in-4°.

Un écrivain moderne dit que Robert Estienne Ier adressa un sonnet à Desportes. D'après ce même écrivain, Robert Ier mourut en 1559, Ph. Desportes avait alors treize ans !... — L'abbé Goujet, dans sa *Bibliotheque françoise*, si incomplète, assure qu'il s'agit de Robert II, mort vers 1588. C'est une double erreur : Robert II mourut en 1570 ou 1571, et le premier ouvrage de Ph. Desportes ne parut qu'en 1575. Ce volume contenait les *Amours de Diane et d'Hippolyte;* celles de *Cleonice* n'y furent ajoutées que plus tard; or, Robert Estienne parle dans son sonnet de *Diane*, d'*Hippolyte* et de *Parthenice* (sans doute pour *Cleonice*, car on ne trouve que ce nom dans les œuvres complètes de Ph. Desportes). Enfin, Robert Estienne fit deux autres sonnets en l'honneur de Robert Garnier; ils sont placés dans le théâtre de ce poëte tragique; or, la première tragédie de Garnier est datée de 1568, trois années avant la mort de Robert II; mais la seconde est de 1573, deux ans après. Donc, Robert II ne pouvait dire que Garnier *surpassait les trois tragiques grecs* dès son début, ni qu'il était l'ornement du théâtre français pour une seule pièce! Une troisième opi-

nion, qui est la nôtre, semble tout concilier : ROBERT III, fils de Robert II, mourut en 1629 ou 1630; il fut élevé par Desportes même, qui lui donna le goût de la poésie. C'est à Robert III qu'il faut attribuer aussi un sonnet adressé à François d'Amboise, sieur d'Emery ou d'Hémery, et un autre composé sur la mort de Christ. de Thou (1582). Il est encore auteur des *Larmes de saint Pierre et autres vers sur la Passion, plus quelques paraphrases sur les Hymnes de l'annee.* Paris, de l'imprimerie de Robert Estienne, 1606, in-8°. Mais notre dissertation ne tend point à prouver que ROBERT II n'a point fait de sonnet, M. Léon Feugère nous donnerait un démenti en ces termes. — « On peut voir dans les *Mémoires de Cas-* « *telnau*, édit. de Le Laboureur, Bruxelles, in-fol., tom. Ier, « p. 158, un sonnet composé par Robert II et adressé à « Jeanne d'Albret, qui l'avait visité le 11 mai 1566... » — Le même auteur ajoute : « Très-souvent HENRI ESTIENNE s'est « plu, suivant l'usage du temps, à placer au commencement « de ses livres des distiques français, des sonnets, même des « pièces de plus d'étendue de sa composition... » C'est Henri II Estienne — 1532-1598 — fils de Robert Ier; il mourut pauvre et aliéné à l'hôpital de Lyon. — Nous avons déjà dit un mot de Nicole Estienne en parlant de Grevin.

La *Moroscomie*, par JOSEPH DUCHESNE, sieur de la Violette. Lyon, 1583, pet. in-4°, et 1601, pet. in-8° (voir la *Bibl. fr.* de Goujet), finit par un sonnet sur la mort de Philibert, duc de Savoie, p. 110. — Il y a des sonnets à l'auteur par Pierre Enoch et CLAUDE MERMET, de Saint-Rambert, en Savoie, traducteur de la *Tragedie de Sophonisbe*, *reine de Numidie* (de Trissino). Lyon, 1584, in-8° (rare). — *Le Grand Miroir du Monde, par Joseph du Chesne*, Lyon, Honorat, 1587, in-4°, paraît être la première édition d'un poëme rare; la deuxième, *reveuë, corrigee et augmentee en divers endroits, et d'un livre entier, par l'auteur*, est de 1593, in-8°. J. Duchesne, médecin gascon, est connu par d'autres ouvrages de son métier :

1° *La Peste recogneue et combattue, ensemble la reformation des Theriaques et Antidotes Opiatiques*, etc. Paris, 1624, in-8°; 2° *La Pharmacopée des Dogmatiques*. Paris, 1629; 3° *Traicté familier de l'exacte preparation spagyrique des medicaments*, etc. Paris, 1630, in-8°, etc. Duchesne mourut à Paris, en 1609.

Vers françois sur la victoire obtenue contre les Allemands, par le tres-chrestien Henry III, etc., *par* RAOUL CAILLER ou *Callier*, *Poitevin* (S. L. N. D : — XVIe siècle), pet. in-4°. Ce poëte a des vers mesurés parmi les poésies de Rapin, et l'un de ses sonnets fait partie de *la Puce de Mme des Roches*. La *Bibl. imp.* conserve une pièce intitulée : *Sonnet au Roy*, avec un *Sonnet à la Royne-mere*, par *Callier*, 1610. Le premier n'a rien de saillant, l'autre est meilleur; mais nous n'y trouvons rien qui nous porte à le citer. — Quatre sonnets du même sont dans *le Parnasse des plvs excellens poetes de ce temps* — 1618, — et *le Cabinet des Mvses*, 1619. — Un autre, inédit sans doute, a été recueilli par F. Colletet (manuscrits du Louvre). — Callier n'existait plus en 1620. — Ph. de la Madelaine mentionne de lui : *Les Infidelles fidelles*, *fable boscagere* (de l'invention de Calianthe). Suzanne Callier composa des stances sur la mort de Rapin, qui était son oncle.

LOUIS-FRANÇOIS LE DUCHAT, poëte latin, auteur tragique, nous est connu par un seul sonnet assez beau qu'il plaça en tête d'un poëme et d'une longue élégie dédiés à Suzanne d'Aquaviva Caraccioli. Nous retrouvons le Duchat en 1583; il fait alors des vers sur la *Main* de Pasquier.

NICOLAS LE DIGNE, sieur de l'Espine-Fontaine, fut d'abord un poëte acerbe : on le voit par son *Discours satirique*, imprimé à la fin des *Sovpirs amovrevx*, de Béroalde de Verville — 1583. Ensuite il célébra une dame, qu'il nomma *Blanche*. Voici le titre de quelques-uns de ses autres ouvrages : *Les Premieres Œuvres chrestiennes de N. le Digne*, etc., *recueillies par Antoine de la Forest, écuyer, sieur du Plessis*. Paris, 1600, in-16. — Elles furent louées dans leur temps. — *Les*

Fleurettes du premier meslange, du même, *recueillies par Ant. de la Forest*, etc. Paris, 1601, in-12.— Deux cent quatre sonnets : beaucoup sont fort libres. On y lit deux sonnets à l'auteur par les sieurs DE LA COURONNE et de Monstreuil. — *La Couronne de la Vierge Marie*, 1610, in-12.—Un sonnet remplaçait chaque grain du chapelet ; un hymne correspondait à chaque fête de Marie. Voilà comment finissaient les poëtes de ce temps. — N. Le Digne porta la cuirasse et la haire ; il fut prieur de Condé et de l'Enfourchure, et mourut en 1614.

FLORENT CHRESTIEN, né en 1540 ou 1541, à Orléans, était fils d'un médecin de François I[er] et de Henri II. Il traduisit plusieurs ouvrages, composa un hymne sur la naissance du fils du comte de Soissons, quelques stances et même des sonnets. Il fut le collaborateur de J. Grevin, et prit part à la *Satire Menippee*. — Sur ses vieux jours, il se fit catholique, et mourut en 1596. Le catalogue de la bibliothèque de La Vallière, d'apres du Verdier, met sur le compte de Fl. Chrestien : *Le Iugement de Pâris. Dialogve iovè à Anguien-le-François... à la naissance de Monseigneur le Conte de Soissons... Plvs vn cartel auec quelques Stanzes et sonets faicts pour les tournois a Valery... par N. de Rh. T.*, etc. — M.D.LXVII, pet. in-8°. — Il s'agit de trois faibles sonnets.

J. CHRESTIEN, Provençal, adressa deux sonnets à Nic. Rapin. (Voir *les Plaisirs dv Gentilhomme champestre*. Paris, 1583, in-12.) Deux autres du même poëte sont parmi les pièces préliminaires des *Œuvres poetiques* de Joachim Blanchon, 1583, et des *Œuvres* du sieur de la Roque. — J. Chrestien et N. RENOUARD ont un sonnet chacun dans le premier volume du *Parnasse des plus excellens poetes de ce temps* — 1618 ; leur sonnet a été reproduit par *le Cabinet des Mvses*, deuxième volume, 1620. — Renouard se fit connaître en publiant une traduction des *Metamorphoses d'Ovide*. Revenons au *Parnasse des plvs excellens poetes*. Au commencement du premier volume, on lit un sonnet adressé à l'éditeur d'Espinelle, par N. Chrestien

les Croix ; c'est NICOLAS CHRESTIEN, sieur des Croix, connu par *les Royales Ombres*, 1611, in-4°, pièce, et par des *Tragedies*. Rouen, 1618, in-8°. Il se disaìt *Argentenois*. — De nombreux sonnettistes ont leurs œuvres dans les deux volumes du *Parnasse;* mais nous ne mentionnerons que trois noms nouveaux et inconnus : A. T., DE CHAUFFOURT et ROUSSELET ; ces deux derniers figurent encore dans le *Temple d'Apollon*, 1611, premier volume. (On sait que le tome II est, sous un nouveau titre : *le Recueil de quelques poesies, tant de feu s*r *de Sponde que d'autres non encore imprimees.* Roven, Raphaël dv Petit-Val, 1597-99 et 1600, quatre parties en un volume pet. in-12.) Le tome Ier du *Temple d'Apollon* nous fait aussi connaître, par un sonnet passable, LE C (ORDIER) DE MALOYSEL, auteur de plusieurs autres pièces de vers. Ce sonnet se trouve dans le tome Ier du *Cabinet des Mvses.* — Revenons au sr de Chauffourt; n'est-ce point Jacques de Chauffourt, lieutenant-général des eaux-et-forêts au bailliage de Gisors, et auteur de : *Recueil des lieux où l'on a accoutumé de mettre les relais pour la chasse au cerf.* Rouen, 1618, in-8°.

Les Œvvres poetiques de Pierre de Cornv, Dauphinois... Lyon, M.D.LXXXIII, pet. in-8°. — Deux sonnets à l'auteur par GABRIEL DE LERS et Claude Expilly ; deux autres, de l'auteur à son livre et à sa dame (Lucrèce) ; puis cent quarante-quatre sonnets dans les *Amours* et neuf dans les poésies diverses. PIERRE DE CORNU est fort libre et peu intéressant, quoi qu'en dise Viollet-Le-Duc. Il était de Grenoble ; ses œuvres sont heureusement d'une grande rareté (400 francs à la vente Turquety).

Les Hiero-poemes ou sacrez-sonets..., par LOYS SAUNIER, docteur ès-droicts. Lyon, 1584, petit in-8°. Ce livre, qu'on peut ranger parmi les grotesques, est divisé en cinq parties : des odes, huitains, quatrains, etc., forment les quatre premières ; la dernière, qui est en l'honneur de Jeanne Roubert, femme de l'auteur, orte ce titre : *Les Saintes Amours.*

Les vers de GABRIEL POT, émaillés de sonnets, seraient vendus au poids s'il n'y avait pas des bibliophiles toujours à l'affût des poëtes du XVI[e] siècle. — Selon Colletet, son recueil fut publié à Paris en 1584, in-8°. G. Pot traduisit en quatrains français les *Apophthegmes* d'Érasme, et les fit imprimer à Lyon en 1573 et en 1574, deux parties en un volume, pet. in-8°.

Les Cantiqves dv sievr de Maisonflevr... quatrains spirituels de l'honneste amour, par Yves Rouspeau, Sainctongeois, auec quelques autres Poesies chrestiennes recueillies de diuers Autheurs. A Paris, M.D.LXXXIIII, in-12. Un sonnet ouvre ce recueil calviniste ; il est signé : P. M. D. M. S. D. L. G. Six autres sonnets sont extraits de la *Theanthropogamie* de Marin le Saulx.

Les Œuvres ou Meslanges poetiques, où les plvs curieuses raretez et diuersitez de la nature Diuine et humaine sont traitées en Stances, Rondeaux, Sonnets et Épigrammes, par GVILLAVME CHEUALIER (docteur en médecine, natif de la ville de Saint-Pierre-le-Moutier, en Nivernais). Niort, 1647, in-8°. Cet ouvrage, plus singulier, plus bizarre, assurément, que digne d'attention, se termine par vingt-quatre sonnets, presque tous d'amour. Son poëme, assez long : *Le Decez ou fin du monde*, 1584, in-4°, ne contient pas de sonnets. Son autre livre est : *La Poesie sacrée, œuvre de tres-utile et agreable meditation en mélanges poétiques, en vers latins et françois, élégies, épigrammes, sonnets, traitant des Mysteres de N.-S. J.-C.*, etc., Paris, 1669, in-12.

Les Meslanges poetiques du sieur de Cholieres, 1588, in-12 Il y a des sonnets déplorables. Les ouvrages suivants sont du même : — *Les Neuf Matinees*, Paris, 1585, pet. in-8° ; — *Les Apres-Disnees*, Paris, 1587, pet. in-8°, ou 1588, pet. in-12 ; ces derniers livres ont été réimprimés et font partie des *Raretés bibliographiques*... Une autre composition de Cholières, ayant un titre bizarre, porte la date de 1588, Paris, pet. in-12.

— Cholières est un auteur sur lequel les renseignements nous font défaut. Cependant les *Touches du seigneur des Accords*, premier livre (second et troisième), Paris, Jean Richer, 1586, in-12, contiennent des vers de Cholières, notamment un sonnet signé : I. D. S. DE CHOLIERES, ce qui sans doute veut dire : J. D., sieur de Cholières.

La Mvse chrestienne de PIERRE POVPO, *Aduocat au Bailliage de Bar-sus-Seine.* De l'imprimerie de Ieremie des Planches, M.D.LXXXV, in-8°. Cette première édition ne contient que cinquante sonnets. Une édition, de 1590, Paris, petit in-8°, est plus complète ; on y trouve cent soixante-cinq sonnets. Un d'eux sert d'épitaphe à Claude, femme de Th. de Bèze ; un autre est adressé à Benjamin Jamin (1), comme introduction aux œuvres de cet inconnu : *Chant dv vray amovr* et *Chant de la vraye beavté;* chacun de ces poëmes est formé de trente stances de six vers. — Enfin, un troisième livre de la *Mvse chrestienne* de Poupo, daté de 1592, renferme vingt-six sonnets, notamment celui que nous citons page 40 ; nous l'avions à tort puisé dans Colletet, qui, selon son habitude, l'a un peu modifié. — Le *Journal de l'Instruction publique* du 13 janvier 1847 dit que Poupo mourut vers 1591. — Une deuxième *Muse chrestienne*, 1582, in-12, compilée par le sieur J. C. T., contient beaucoup de sonnets par Ronsard, du Bellay, Desportes, etc. Une troisième *Muse chrestienne*, revue et augmentée, 1634, in-4°, appartient encore à un calviniste, ADRIEN DE ROCQUIGNY, natif de Caen, vers 1570, et mort vers 1645, en Angleterre. Nous comptons dans ce livre trois sonnets de l'auteur et deux autres qui lui sont adressés par PHILIPPE SERRURIER et N. GOUGENOT. Enfin, n'omettons point *la Muse chrestienne ou les*

(1) Poupo écrit ainsi ce nom ; le s[r] de Chanvallon l'orthographie d'une autre manière : Jamyn. — Nous avons omis de mentionner, page 144, un sonnet fait en l'honneur d'Amadis Jamyn par ANNE DE SEMUR, poëte inconnu, dont les œuvres sont restées presque toutes inédites. (*Annales poétiques*, t. IX.)

Mysteres du Rosaire, en vers héroïques, par le chev. Valterre. Besançon, 1700, pet. in-8o.

BAPTISTE BADÈRE a placé trois de ses sonnets en tête de sa traduction du sieur Dorron, maître des requêtes du roi, publiée sous ce titre : *Devotes Meditations chrestiennes svr les Mort et Passion de Nostre-Seigneur Iesuschrist*... A Paris, MDLXXXVIII, pet. in-8o. — D'autres sonnets portent ces signatures : CLAUDE DE MONGISON, et *I'estonne le ciel.* On sait qu'une femme célèbre avait trouvé dans cette devise l'anagramme de son nom, qu'elle écrivait peut-être Nicolle Estienne.

GABRIEL BOUNYN, né à Châteauroux, n'a aucun sonnet remarquable dans ses *Poesies françoises et latines*, 1586. Bounyn est auteur de *Soltane*, tragédie, Paris, 1561, in-4o ; d'une autre tragédie datée de 1579, aussi in-4o; de *Satyre au roy contre les republiquains*, etc.

L'Aurore, ouvrage manuscrit sur l'alchimie, par Henri de Linthaut, contient en tête deux *sonnets anonymes*, 158... (*Bibl. de l'Arsenal.*) — Henri de Linthaut, sieur de Montlion, était docteur en médecine, et, de plus, auteur d'un commentaire sur le *Tresor des tresors*, de Christophe de Gamon, poésies recueillies dans le *Jardinet de poesie*, les *Mvses ralliees* et le *Parnasse françois*.

JACQUES GRENIER, sieur de Poissy, d'une famille noble, que l'on dit originaire de Tournay, publia, l'an 1586, des poésies latines, grecques et françaises, qui sont précédées d'un sonnet à Henri III.

Quelques sonnets heroïques, etc., par IULES-CESAR LE BESGUE, de Champagne, 1586. — Pour mémoire. — Il y a un autre Jules-César le Bègue, de la Picardie, qui ne nous appartient pas.

PIERRE CHEMINART, gentilhomme nantais, édita ses poésies à Paris en 1587, in-8o. — On y rencontre des sonnets souvent mal rendus, mais dont les idées sont parfois heureuses.

PIERRE MOTIN n'existait plus en 1615 ; les détails biogra-

phiques manquent sur l'auteur d'un *bon* sonnet, comme œuvre littéraire, mais qui était une mauvaise action ; ce sonnet est licencieux. *Les Delices de la poesie*, 1er vol., 1620, reproduisent trois autres sonnets de Motin. La mort de Passerat lui en inspira un cinquième assez beau. Boileau s'est plaint sans raison de la froideur de ce poëte en ces termes :

> J'aime mieux Bergerac et sa burlesque audace,
> Que ces vers où Motin se morfond et nous glace.

Nous n'avons point recherché les sonnettistes en langue provençale ; il y en a même de modernes ; nous avons omis jusqu'au Languedocien Pierre Goudelin, et nous passerions également sous silence le poëte Jasmin quand il aurait mis au jour quelques sonnets. Si nous parlons ici de LOUIS BELAUD DE LA BELLAUDIÈRE, surnommé le Ronsard Provençal, c'est plutôt parce que le premier livre provençal imprimé à Marseille est de lui. Il s'agit de *Obros et Rimos provenssalos de Loys de la Bellavdiere, gentilhomme prouuenssau*, etc. A Marseille, par Pierre Mascaron, 1595, in-4°. Ce volume (qui contient des sonnets) ayant paru pendant que Marseille résistait au roi, le titre dut être changé lors de la reddition de la ville. Aussi les premiers exemplaires ont acquis une certaine valeur : ils sont montés à 145 francs à la vente Nodier, et même à 450 francs à la vente Giraud. — M. G. Garnier nous indique en outre un précédent ouvrage de La Bellaudière, savoir : *Le Don-don infernal, où sont descrites en langage provençal les miseres et calamitez d'une prison : à M. Du Perrier, gentilhomme provençal* (sans doute l'ami de Malherbe), par *L. de la Bellaudiere, de la maison et compagnie de Mgr le Grand-Prieur de France*. Aix, 1588, pet. in-8°. — Fort rare.

SALOMON CERTON, secrétaire du roi, natif de Gien, y mourut vers la fin de 1620, ayant soixante ans environ. C'était un excentrique, pire que les chercheurs d'anagrammes. Il composa les *Vers Leipogrammes et autres œuvres en poesie.*

A Sedan, 1620, in-12. Cet ouvrage fut imprimé à son insu; il en regretta la publication et déplora d'avoir perdu son temps à des puérilités. Ses *vers leipogrammes*, en effet, consistent en certaines pièces, certains sonnets dans chacun desquels il manque une lettre de l'alphabet. — Salomon Certon avait traduit : *L'Odyssee d'Homere en vers françois*. Paris, l'Angelier, 1604, in-8°.

RENÉ BOUCHET, s^{r} d'Ambillon, était neveu de Scévole de Sainte-Marthe; ses *Amours de Sidere et de Pasithee* sont en sonnets, odes, stances et chansons. Bouchet, sonnettiste assez bon, mourut en 1612, à 52 ans. Son nom fut porté par deux poëtes, Jean et Guillaume Bouchet, qui ne sont pas de notre bord. Plus loin nous rencontrerons Laurent Bouchet, qui nous appartient à plus d'un titre. — Enfin, un livre collectif, publié vers le milieu du XVIIe siècle, contient deux sonnets de BOUCHER. Un autre sonnet porte la même signature dans le *Recueil de Sonnets composez par les plus habiles poëtes du royaume sur les bouts-rimez Pan, guenuche*, etc., 1683. Ce même ouvrage mentionne encore un BOUCHET, curé de Nogent.

CLAUDE GUICHARD a inhumé un sonnet dans ses *Fvnerailles et diuerses manieres d'enseuelir des Romains, Grecs*, etc. A Lyon, Jean de Tovrnes, CIↃ.IↃ. LXXXI. Le vicomte de Poli nous en a déterré un autre du même auteur dans *Philiberti Pingonii*... Taurini, MDLXXVII, in-fol.

JEAN-ÉDOUARD DU MONIN, né à Gy (comté de Bourgogne) vers 1559, mourut le 5 novembre 1586, assassiné par un inconnu. Il eut le temps néanmoins de publier six volumes de vers français et latins. Il y a des sonnets qui ne sont plus lisibles; un des meilleurs est adressé à son amie Rondelette. Du Monin mit un sonnet de sa sœur, ELISABETH DU MONIN, en tête de l'*Vranologie*, 1584, in-12, avec deux autres par CYPRIEN PERROT, Parisien, et JEAN LE FÈVRE. — ETIENNE MARCHANT, Champenois, publia *Les Regrets sur le mevrtre et assassinat commis en la personne de Monsievr du Monin*... A Paris, 1586, in-8°. — Une élégie de 12 pp. et 2 sonnets.

Les Euvres poetiques de IAQUES DE COURTIN DE CISSÉ, *Gentilhomme Percheron*. A Paris, pour Gilles Beys, MDLXXXI, pet. in-12. — Sonnets à l'auteur par Jacques Durant, Cl. Binet, M. de Norry et GUILL. GOSSELIN. — Les *Amours de Rosine* contiennent 149 sonnets, presque tous assez médiocres. Malgré beaucoup d'antithèses, le meilleur est peut-être celui qui commence de la sorte :

Si l'amour est vn feu, d'où me vient ceste glace?...

Jacques de Courtin traduisit en 1581 : *Les Hymnes de Synese Cyrenean, Evesque de Ptolemaïde*. Paris, pet. in-12. Jacques de Courtin, sr de Cissé, naquit dans le Perche en 1560 ; il n'avait donc que vingt et un ans lors de l'apparition de ses *Œuvres poetiques* ; ses livres amoureux d'odes et de sonnets firent beaucoup de bruit, et l'on ne s'explique plus cet engouement. L'auteur mourut dans toute l'illusion de sa renommée, en 1584, à vingt-quatre ans. Que ses poésies lui soient *légères !* — Antoine de Courtin, auteur du *Traité de la Jalousie, ou Moyens d'entretenir la paix dans le mariage*, Paris, 1685, in 12, et du *Nouveau Traité de la civilité qui se pratique chez les honnestes gens*, Amsterdam, 1672, pet. in-12, réimprimé en 1728, Paris, in-8o, est-il un descendant de notre sonnettiste ?

Né le 21 décembre 1561, à Voyron, près de Grenoble, CLAUDE EXPILLY, chevalier, seigneur de la Poëpe, président au parlement de Grenoble, mourut en 1636. — Il célébra dans un certain nombre de sonnets — 1596 — Meraude de Baro, veuve du sr Chevalet, avocat. Mais *Chloride* — nom poétique de cette dame — fut insensible au charme de la poésie d'Expilly. Nous n'osons pas l'en blâmer. Elle préféra sans doute les vers d'un conseiller au même parlement de Grenoble, dont le nom était Cornu. Il s'agit probablement de Pierre de Cornu, Dauphinois. Claude Expilly avait auparavant placé en tête de ses propres *Œuvres poetiques* un sonnet que Pierre de Cornu

lui avait dédié. Les amis ne sont pas toujours fidèles. — Expilly se consola plus tard en épousant une autre femme et en faisant de nouveaux sonnets. Ses œuvres reparurent sous ce titre : *Les Poemes de Mre Claude Expilly*. Grenoble, 1624, gr. in-4°. On lui doit d'autres ouvrages.

ANDRÉ MAGE, calviniste, né dans sa seigneurie de Fiefmelin, près d'Oleron, en Saintonge, vers 1561, fut très-adulé par les poëtes principaux de son temps. Un de ses contemporains trouva sur le nom d'André Mage une anagramme assez remarquable : *Ame grande*. Mage publia ses *Œuvres* à Poitiers en 1601, in-12 ; il n'a pas fait moins de 536 sonnets. Pouvions-nous lui refuser une place dans notre galerie ? Il suffit de lire la pièce suivante, bien qu'un peu païenne, pour être persuadé qu'un oubli serait une injustice.

Ce monde comme on dit est vne cage à fous,
Où la guerre, la paix, l'amour, la hayne, l'ire,
La liesse, l'ennuy, le plaisir, le martyre,
Se suyvent tour à tour et se iouënt de nous.
Le monde est vn theatre où nous nous iouons tous,
Soubs habits deguisez, à malfaire et mesdire.
L'vn commende en tyran, l'autre, humble, au ioug souspire.
L'vn est bas, l'autre est haut, l'vn iugé, l'autre absouds.
Qui s'esplore, qui vit, qui iouë, qui se peine,
Qui surueille, qui dort, qui danse, qui se geine,
Voyant le riche saoul et le poure iusnant.
Bref, ce n'est qu'vne farce ou simple comedie
Dont, la fin des iouëurs la Parque couronnant,
Change la Catastrophe en triste Tragedie.

Nous avons déjà mentionné Adrien de la Morlière, un poëte fort vulgaire, qui mourut vers 1629. François de Louvencourt, sr de Vauchelles, lui adressa deux sonnets, et BENOIT BEAUDOUIN, d'Amiens, mort en 1632, lui en dédia un autre. — Adrien de la Morlière a composé les ouvrages suivants : *Le Premier (le second et le troisiesme) livre des Antiquitez, his-*

toires et choses plvs remarquables de la ville d'Amiens, poetiqvement traicté. 3e édition — Paris, 1627, in-4°; — et : *Recueil de plusieurs nobles et illustres maisons vivantes et esteintes en l'étendue du diocese d'Amiens et à l'environ*, etc. Amiens, 1630, in-4°.

JEAN GODARD, né à Paris le 15 septembre 1564, mort en 1630, a fait imprimer : 1° *Les Primices de la Flore, ou les Amours de J. Godart*, Paris, 1587, in-12 (17 sonnets seulement, et ils sont médiocres; les pièces préliminaires contiennent des sonnets à l'auteur par L. BRILLET, sr de Limon, gentilhomme Parisien; LOYS LE VELLIARD; C. IMPERNELLE, Champenois); 2° *Les Œuvres de Jean Godard*, Parisien, diuisees en deux tomes. *A Henry IIII, tres Chrestien et tres Victorieux Roy de France et de Navarre.* Plus les *Trophees du Roy, composez et adioutez depuis l'impression des presentes œuures.* A Lyon, par Pierre Landry. MDXCIV. Les *Trophees* renferment plusieurs sonnets qui furent commentés par N. Le Brun. Il n'y en a point dans *la Novvelle Mvse ou les Loisirs de Iean Godard.* Lyon, 1618, in-8°.

VITAL D'AUDIGUIER, connu sous le pseudonyme de sieur de la Menor, est né vers 1565, en Rouergue, prétend Goujet; en 1574, dit Colletet, qui lui assigne également le Rouergue pour patrie. Les biographes modernes le font naître en Bourgogne, vers 1565, sauf Michaud qui indique une autre date, vers 1569. Plusieurs s'entendent pour fixer l'époque de sa mort vers 1624, à la suite d'une querelle de jeu; mais Feller dit 1625, Bayle, 1630, et un autre 1634!.. — Sa *Défaite de l'Amour*, etc., Paris, 1606, fut intitulée : *Œuvres poétiques*, en 1614, in-8°. Son *Histoire tragi-comique de nostre temps*, Paris, 1615, in-8°, d'abord sans nom d'auteur, a été souvent réimprimée, notamment en 1650, pet. in-12, à Leyde, sous le titre d'*Histoire des Amours de Lysandre et de Caliste.*—Le poëte Mailliet prit d'Audiguier en haine au point de faire courir contre lui un méchant sonnet qui était un sonnet méchant et que nous reproduirons à l'article de Mailliet.

Marie le Jars (Brunet dit de Jars), demoiselle de Gournay — 1566-1645 — était fille de Guillaume le Jars, seigneur de Gournay, etc., et de Jeanne d'Hacqueville. — Pour son *Egalité des hommes et des femmes* — 1622 — in-8°, elle aurait dû prendre cette devise : *Ardua tentat!* — Ses œuvres ont été imprimées sous ce titre : *Les Advis ou les Presens de la demoiselle de Gournay.* Paris, 1634, in-4° de 860 pp. Ce volumineux recueil contient quelques pièces de vers, dont quatre sonnets. Un d'eux est adressé à Montaigne, qui la nommait sa *fille d'alliance;* elle se ruina pour éditer splendidement les *Essais* de son père adotif.

Montaigne escrit ce liure, Apollon l'a conceu,

s'écriait-elle ! — Il est très-naturel qu'Apollon eût les pensées qui sont dans cet ouvrage; un dieu de la fable peut se permettre beaucoup de choses; mais Montaigne, un simple mortel, c'est différent ; et une femme qui les approuve, c'est bien une autre affaire ! — Ne voulant citer aucun sonnet de Marie le Jars, rappelons le quatrain célèbre qu'elle inscrivit sur un portrait de Jeanne d'Arc :

— Peux-tu bien accorder, vierge du ciel cherie,
La douceur de tes yeux et ce glaiue irrité ?
— La douceur de mes yeux caresse ma patrie,
Et ce glaiue en fureur luy rend la liberté !

François de Louvencourt, s[r] de Vauchelles, né en 1569, dans la ville d'Amiens, mourut en 1634. Ses *Amours et premieres œvvres poetiques*, Paris, 1595, pet. in-8°, se font d'abord remarquer par des sonnets à l'auteur signés : A. le Vasseur, conseiller en la cour de parlement, Jean de Boufflers, s[r] de Rouveray, gentilhomme picard (celui-ci fait l'anagramme de Françoys de Louvencourt : — *Tu es un roc, un roc de la foy.*) — D'autres sont de Paul Juge, gentilhomme lyonnais;

P. Motin, de Bourges; C. D., etc. — Les *Amours de l'aurore*, qui forment la première partie, ont 200 sonnets sur une dame fort belle; mais ils sont loin de la beauté de cette aurore. Les *Amours de Leucothee* (2e partie) sont précédées d'un sonnet à l'auteur par R. DIGNOUART, et ont 27 sonnets; on y voit un poëme contre le mariage; Louvencourt, qui, dans les *Amours de Mellide* et les *Melanges*, chante d'autres femmes, ne pouvait se résoudre à la stabilité; ses poésies ne changent pourtant pas : elles sont toujours d'une certaine faiblesse. — Mlle Marie de Louvencourt, née à Paris en 1680, mourut en 1712, après n'avoir guère composé que des cantates. Le nom de Louvencourt étant porté par plusieurs familles, nous ignorons si Marie de Louvencourt appartenait à celle du seigneur de Vauchelles. Nous en disons autant de Ch. de Louvencourt, curé de Saint-Sauveur de Hédicourt, auteur du *Gasteau spirituel*... 1604, in-24.

Un René Arnoul, sr du Puys, fut élu maire de Poitiers en 1580; ce n'est pas le père de RENÉ ARNOUL, qui naquit audit Poitiers en 1569, et qui, à dix-huit ans, y publia son seul ouvrage : l'*Enfance de René Arnoul*, in-4°, 1587 (très-rare). La 1re partie — *Amours* — est un recueil de sonnets sur Catherine de la Place. Les sonnets l'emportent sur les odes. Voici une pièce de quelque valeur littéraire; elle fera connaître ce poëte, qui mourut en 1639, à Orléans, ne laissant qu'une fille.

> I'auois trois fois cinq ans et trois ans dauantage
> Quand i'escriuis ces vers tesmoins de mon ardeur,
> Ie chantois pour flatter mon ingrate douleur,
> Et non pour esperer honneur de mon seruage.
> Comme ie le sentois, ie plaignois mon dommage,
> Veritable poëte à mon propre malheur;
> Mon penser incertain me seruoit de fureur,
> Mon tourment de suiet, mon espoir de courage.
> Pour moy seul i'ay souffert, pour moy seul i'ay chanté;

Ne pouvant pas beaucoup, beaucoup ie n'ay tenté;
Sans fart fut mon amour, sans fart furent mes plaintes.
  La loy, non le plaisir, me rendit amoureux,
C'est assez qu'on me laisse, entre tant de contraintes,
Faire ce que ie dois, dire ce que ie veux.

Le *Tombeau de haut et vertueux seigneur messire Jean Babou* (suivi d'un sonnet à Georges Babou, frère de Jean, et d'un autre sonnet à Diane de la Mare, veuve de Jean Babou). Paris, Antoine du Breuil, 1589, pet. in-8o de 15 pp.

Les Passions d'amovr, de NICOLAS DEBASTE, selon Brunet, sont de 1586. Nous n'avons consulté que *les Passions de Nicolas Debaste. Plus : les Meslanges de Carmes latins et françois.* A Rouen, M.D.LXXXIX, pet. in-12. — Un sonnet à l'auteur y est signé par JACQUES DE LAUNAY. — La présomption de Nic. Debaste peut égaler l'outrecuidance de Malherbe; il faut lire son sonnet à Jeanne, sonnet qui rappelle un vers célèbre :

La rime n'est pas riche et le style en est vieux.

Voici comment Debaste s'exprime :

. . . . ie pense estre aussi beau
  Comme vous, vous pensez estre vne belle *fille*,
  Ie suis aussi honneste et parfaict et ha*bille*
  Que vous, et rien n'auez plus que moy de nouueau.
Ie pense que ie suis aussi sain de cerueau
  Comme vous pensez estre, et en toute la *ville*,
  . . . . ie ne cognois d'vne ame plus gen*tille*
  Et mieux fait que ie suis, au compas et niueau.

Par malheur ses vers sont beaucoup moins beaux que lui. Ce livre est pourtant monté à 129 fr. à la vente Veinant!... Mais c'est sans doute affaire de reliure!

Les Vers devotieux dediez av pvblic, pour le seruice de Dieu,

par FRANÇOIS HAMOYS. A Paris, M.DC.XIX, in-8°, 2 sonnets. — *Les Intervales dv loisir de François Hamoys, Marchand Lapidaire.* A Paris, M.DC.XIX, in-8°, 13 sonnets, dont un à queue. Un prétendu *sonnet-madrigalizé* est une pièce de six quatrains. — Il y a une épitaphe de la belle-mère d'Hamoys, Etiennette Duneau, veuve de René de Salha, contrôleur des greniers à sel d'Yenville et de Pithiviers.

Henri IV rencontra Gabrielle d'Estrées, vers la fin de 1590, au château de Cœuvres, et s'en éprit au point de l'attirer bientôt à la cour. L'histoire dit qu'elle mourut subitement en 1599. Il faut placer entre ces deux dates un sonnet célèbre qui donne une idée de ces *concetti* mis à la mode en France du temps des Médicis. Il parut, ce nous semble, pour la première fois dans les *Mvses françoises ralliees de diverses pars*, recueillies par Despinelle. Paris, 1599, pet. in-12, 1re éd. — Il est à la louange des yeux de la *Belle Gabrielle*, et adressé à la marquise de Monceaux, qui n'était pas duchesse de Beaufort en ce temps-là. (*Le Cabinet des Mvses*, 1620, t. II, a reproduit ce sonnet) :

Ce ne sont pas des yeux, ce sont plus tost des Dieux,
Ils ont dessus les Rois la puissance absoluë.
Dieux, non; ce sont des Cieux, ils ont la couleur bleuë,
Et le mouuement prompt comme celuy des Cieux.
Cieux, non; mais deux soleils clairement radieux,
Dont les rayons brillans nous offusquent la veuë;
Soleils, non; mais esclairs de puissance incognuë,
Des fouldres de l'Amour signes presagieux.
Car s'ils estoyent des Dieux, feroyent-ils tant de mal?
Si des Cieux, ils auroyent leur mouuement esgal :
Deux Soleils, ne se peut : le Soleil est vnique :
Esclairs, non; car ceux-cy durent trop, et trop clairs :
Toutes fois ie les nomme, à fin que ie m'explique,
Des yeux, des Dieux, des Cieux, des Soleils, des esclairs.

Ce petit poëme semble être une imitation du 20e sonnet

de Ph. Desportes, publié en 1575, dans les *Amours de Diane et d'Hippolyte.*

L'aspre fureur de mon mal vehement
Si hors de moy m'etrange et me retire,
Que je ne sçay si c'est moy qui soupire,
N'y sous quel ciel m'a jecté mon tourment.
Suis-je mort? Non; j'ay trop de sentiment,
Je suis trop vif et passible au martire.
Suis-je vivant? Las! je ne le puis dire
Loin de vos yeux par qui j'ay mouvement!
Seroit-ce un feu qui me brusle ainsi l'ame?
Ce n'est point feu : j'eusse esteint toute flame
Par le torrent que mon dueil rend si fort.
Comment, Belleau, faut-il que je l'appelle?
Ce n'est point feu que ma peine cruelle,
Ce n'est point vie, et si ce n'est point mort.

Nous n'établissons qu'une simple comparaison entre ces deux pièces; mais dans le temps on alla beaucoup plus loin, jusqu'à refuser à HONORÉ DE LAUGIER DE PORCHÈRES d'avoir écrit ce sonnet aux yeux de Gabrielle. A la prière de l'abbé d'Olivet, le Président de Mazaugues se livra vainement à de grandes recherches sur François d'Arbaud, coseigneur de Porchères; il tenait pour apocryphe l'histoire d'une pension de 1400 livres faite par Henri IV à l'occasion de ce sonnet, que plusieurs attribuaient alors au s^r d'Arbaud. Mais ce poëte n'avait que dix ans à la mort de Gabrielle d'Estrées. — Le véritable auteur, Laugier de Porchères, était fort lié avec un mauvais versificateur, dont 42 sonnets déparent l'*Academie des modernes poetes françois* — 1599; — et quelques autres, *le Parnasse des plus excellens poëtes de ce temps*, 1618. C'était *Jean de Sponde* qui, né à Mauléon, l'an 1557, traduisit Homère (1583) et Hésiode (1592). Jeune encore, il eut, le 18 mars 1595, une fin très-malheureuse. En effet, Jean de Sponde, contraint d'épouser une femme qu'il n'estimait point, résolut de la faire empoisonner; mais la servante qui devait adminis-

trer le breuvage fatal, dévouée à sa maîtresse, le fit prendre au mari, qui en mourut. — Si cette histoire était vraie, comment expliquerait-on le sonnet que Laugier de Porchères adressa plus tard à la veuve, et qu'à plus d'un titre il nous semble bon de citer. (Nous le tirons des *Mvses françoises ralliees*, 1599; dans *le Cabinet des Mvses* il est en toutes lettres dédié à Mme de Sponde.)

Helas que ton mary fust digne de sa femme,
Femme par tes vertus digne de ton mary;
Et toy de luy cherie, et luy de toy chery
Vous faisiez dans deux corps de deux ames vne ame.
Vous bruslastes tous deux d'vne semblable flamme;
De mesmes dons du ciel chascun fust fauory;
Tous deux blessez d'vn trait dont nul ne fut guery,
Et tous deux attachez d'vne diuine trame.
Mais ton espoux est mort, et tu vis en ton dueil;
Te voyla seule au lict, et luy seul au cercueil,
Et sa mort de ta mort n'est encore suyvie?
Non, non, vous partagez vn reciproque sort;
Il prend dedans ton cœur la moitié de ta vie;
Tu prens dans son tombeau la moitié de sa mort.

On connaissait les deux sonnets précédents; mais nous en publions un autre que M. de Berluc pense être inédit. Ce sonnet figure dans un recueil manuscrit de poésies de Laugier, que possède M. de Berluc. Ce manuscrit n'est pas autographe, puisqu'il remonte à 1671.

Carynthe malade au mois de may.

A ce mois, que les fleurs ont desja pris naissance,
Dont tout l'air se parfume et la terre se peint,
Carynthe, vostre fiebure a bien tant de puissance,
Qu'elle efface à demy celles de vostre teint.
Vos lys font seulement vn peu de résistance
Au mal, qui vos œillets et vos roses desteint;
Vostre bouche n'a plus que les fleurs d'éloquence,
Effects de vostre esprit, dont le mien est atteint.

Mais si toutes les fleurs du soleil prennent l'estre,
Si l'humbre les nourrit, quand le chaud les fait naistre,
Vostre face bientost doit recouurer ses fleurs.
Car avec deux soleils, qui les vont rendre escloses,
Vos yeux par les rayons, et les miens par les pleurs,
Y feront refleurir les œillets et les roses.

Il faut attribuer à ce sonnettiste les poésies que l'on trouve sous le nom de Porchères dans les recueils de la fin du XVIe siècle et du commencement du XVIIe jusqu'en 1625. *Le Temple d'Apollon*, — 1611, — *le Parnasse des plvs excellens poetes de ce temps*, — 1618, — *Le Cabinet des Mvses*, — 1619-1620, — et *La Cresme des bons vers*, — 1622, — contiennent du même auteur un *Sonnet sur la mort de Polemandre* (duc de Biron) *comparee à vne fusee.*

Maintenant passons à l'histoire de Laugier, dont les biographes ont un peu parlé à l'aventure. Pour être mieux renseigné, nous avons écrit à M. le comte de Laugier-Villars, qui n'a rien pu découvrir sur notre poëte et qui ne sait à quelle branche le rattacher. En dernier lieu, nous avons eu le bonheur de nous adresser à M. Léon de Berluc-Perussis, un écrivain aussi distingué qu'obligeant. Grâce à lui, nous voyons un peu clairement dans la généalogie de Laugier de Porchères et dans celle de François d'Arbaud ; aussi nous comprenons fort peu que Tallemant des Réaux ait prétendu que ces deux académiciens s'accusaient mutuellement de provenir d'une race illégitime. Ils avaient droit au nom du château de Porchères : d'Arbaud était issu des anciens seigneurs de cette place, et Laugier en possédait la haute justice. Vers 1538, les d'Arbaud avaient acquis Porchères; ils revendirent cette terre en 1551, moitié à Michel de Sébastiane, moitié à Esprit de Laugier, beau-père et gendre. Voici la filiation exacte de Laugier de Porchères et de François d'Arbaud, dressée par M. Léon de Berluc, possesseur du château de Porchères. — Disons auparavant que Laugier, né à Forcalquier, le 8 juin 1572

(registres des baptêmes de cette ville), mourut en 1653 (M. Livet, nouv. éd. de Pellisson). Dans les actes on écrivait ainsi son prénom : Honorat (forme provençale) et Honoré (forme française) ; Laugier préférait celle-ci.

DE LAUGIER, *aliàs Logerii.*

Antoine de Laugier, de la maison de Thoard, écuyer, d'Aix, épousa Honorate Imbert.

DE SÉBASTIANE, *aliàs Sebastiani.*

Michel de Sébastiane, écuyer, de Saint-Michel, coseigneur de Porchères, en 1551, avait épousé Ant. Reynier.

Esprit de Laugier, secrétaire des submissions à la sénéchaussée de Forcalquier, coseigneur de Porchères en 1551.

Gabrielle de Sébastiane, mariée le 1er janvier 1538 avec Esprit de Laugier.

François de Laugier, coseigneur de Porchères, marié le 15 février 1569, à Brignoles (Meissonier, notaire), avec Silvestre de Feraud-Sainte-Catherine.

Honoré de Laugier, gentilhomme de la chambre, membre de l'Académie française en 1634, et auteur du *Camp de la Place Royale* (même libraire et même date, 1612, 2 éditions, l'une in-4°, avec une planche gravée, l'autre à petit format et sans planche. Cette deuxième édition n'est signalée par aucun bibliographe). Laugier est encore auteur de *Cent Lettres d'amour écrites d'Erandre à Cléanthe, et recueillies par le sieur du T* (Toronet). Paris, Courbé, 1646, in 8°, exemplaire unique dans une bibl. publ. de Paris (1). — Laugier testa le 11 décembre 1644, à Paris (Duchesne, notaire, aujourd'hui étude Chapellier), en faveur d'H. de Berluc, son neveu et filléul.

Hélène de Laugier, mariée le 20 mai 1614 (Vallansan, notaire à Forcalquier) avec J.-Ant. de Berluc, auteur des *Adagia selecta* (1632), écuyer, de Forcalquier, petit-neveu de Marguerite d'Escalis, dame de Porchères.

Honoré de Berluc-Perussis, seigneur de Porchères et du Toronet, auteur de la préface des *Cent Lettres d'amour*, mort sans postérité.

Esprit de Berluc, viguier de Forcalquier, mort sans enfant, testa en faveur de son cousin-germain Pompée de Berluc, 5e aïeul de M. Léon de Berluc-Perussis.

(1) M. Ed. Tricotel dans ses *Variétés bibliographiques* cite Laugier comme étant l'auteur d'un opuscule fort rare et en vers : *Le Coq à l'asne envoyé de la court.* M.DC.XXII, in-8°. Le nom de l'auteur est à la page 7.

D'ARBAUD.

Pierre d'Arbaud épousa Marguerite de Pontevès.

Jacques d'Arbaud, dit le mineur, seigneur de Porchères, de 1542 à 1551, se maria avec Marguerite d'Escalis.

Jacques d'Arbaud, époux de Mlle Amalric.

François d'Arbaud, de l'Académie française dès la fondation de ce corps illustre.

Ce F.: d'Arbaud, écuyer, sr de Porchères, était loin de rechercher la gloire; et s'il fit beaucoup de vers, il en publia peu; on a de lui : — *Paraphrase des psaumes graduels*, suivie de *Poésies sur divers sujets*, Paris, 1633, in-8°. C'est à cet ouvrage que l'Académie ouvrit ses portes. D'autres vers du même poëte sont disséminés dans les recueils du temps; un sonnet de lui est dans le *Sacrifice des Mvses av grand cardinal de Richelieu* — 1635, t. Ier, p. 286. L'année suivante d'Arbaud fit imprimer : *Ode à Mgr le cardinal duc de Richelieu*, Paris, Camusat, 1636, in-4°, 15 pp. — M. de Berluc possède le seul exemplaire connu de cette pièce que nul bibliographe n'a mentionnée. Quant au poëme de *Madeleine*, que l'on croyait inédit ou perdu, Brunet, dans la dernière édition de son *Manuel*, a donné la description bibliographique de cet autre ouvrage de Fr. d'Arbaud. *La Madelaine penitente* fut imprimée à Paris, 1627, in-12. — Notre poëte se retira dans la Bourgogne; il y épousa Mlle de la Chapelle-Sénevois. Né en 1590, il mourut dans sa retraite, avec de vifs sentiments de piété, après avoir écrit des sonnets religieux ou moraux parfaitement dignes d'un instant d'examen. Ces sonnets au nombre de 63, ont paru sous ce titre modeste. — *Rimes d'Arbaud-Porchères*, Paris, 1855, in-8° — tiré à 100 ex. C'est la

première édition d'un poëte mort en 1640. — Si Boileau, dit l'éditeur, avait connu ces sonnets, il n'aurait plus considéré comme introuvable l'heureux phénix. Sans contredit quelques-uns d'entre eux sont fort beaux, mais plusieurs se traînent à peu près sur les mêmes idées, ou du moins arrivent au même but. En un mot, ils manquent de variété et ne sont pas exempts de négligences. — Nous avons pensé qu'il était bon de citer un des meilleurs.

Flambeau de l'univers, charmant père du jour,
  Globe d'or et de feu, centre de la lumière,
  Admirable portrait de la cause première,
  Tu fais de la nature et la joie et l'amour.
Comme un superbe roi qui brille dans sa cour,
  Couronné de rayons, en ta haute carrière,
  Des portes d'Orient tu franchis la barrière,
  Pour visiter le Gange et le Pô tour à tour.
Ainsi, marchant toujours, dans ta pompe royale,
  Et courant de l'Aurore à l'Inde occidentale,
  Tu répands en tous lieux ton éclat sans pareil.
Mais si je te compare au Dieu de la nature,
  Dont tu n'es, après tout, que la faible peinture,
  Ton éclat n'est qu'une ombre, et tu n'es plus soleil.

Rappelons ici que le *Iardin des Mvses* (1643) contient un célèbre sonnet sur le *Saint-Sacrement* et désigne comme en étant l'auteur ou Théophile mourant ou le s^r^ de Porchères; mais il s'agit ici de Laugier.

JEAN D'ARBAUD, s^r^ de Porchères, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, frère du précédent, composa quelques sonnets; sa traduction de *Psaumes* parut à Grenoble en 1651 et à Marseille en 1684; la 2e édition est plus complète. — Ne quittons point ces coseigneurs de Porchères sans établir ici un rapprochement curieux : nous avons vu que le fameux sonnet de Laugier avait paru au moins dès 1599; or, FRANÇOIS DE ROSSET (né en 1570) publia : *Les XII Beautez de*

Phyllis et autres œuvres poëtiques, à Paris, 1604, in-8°. Ce volume renferme 16 sonnets ; le dernier, qui s'adresse à Jean Bertaut, sur le livre de ses *Amours*, est conçu en ces termes :

Ce ne sont pas des vers, ce sont plus tost des mers,
D'où l'ame de l'amour tire son origine,
Mers, non : ce sont des fers, dont la belle Cyprine
Enferre tous les iours l'vn et l'autre vniuers.
Fers, non : mais des enfers ; car l'enuie et ses vers
Y lisent à regret leur fatale ruine.
Enfers, non : mais plus tost le foudre i'imagine,
Armé de mille feux et de flambeaux diuers.
Car s'ils estoient des mers, porteroient-ils la flame ?
Si des fers : ils auroient emprisonné leur dame.
Enfers, non : car l'Amour y faict son Paradis.
Foudre, non : car desia tout seroit mis en poudre.
Toutesfois ne pouuant mieux dire, ie les dis
DES VERS, DES MERS, DES FERS, DES ENFERS ET LE FOUDRE.

Rostaing de Luzy, dont nous parlerons bientôt, a imité aussi le sonnet de Laugier.

La Premiere partie des Esbats poetiques de JACQUES DE FONTENY, *Parisien*, 1587, in-12, Paris. — C'est un mélange de choses hétérogènes, amours profanes et sonnets spirituels ; plus des églogues, etc. Le tout est fort médiocre, surtout de style. — M. René Muffat a pourtant réédité cet ouvrage, en vers, de Fonteny : *Les Estrennes de l'asne*, Paris, 1590. On connaît encore du même poëte : *Anagrammes et sonnets*, Paris, 1606, in-4°, et *l'Œuf de Pasques ou pascal*. Paris, 1606, in-4°.

ANTOINE LE CHEVALIER, s^r d'Aigneaux, de Vire, en Normandie, fit des sonnets et autres menues pièces pour déplorer le trépas de son frère, ROBERT LE CHEVALIER. Antoine, qui mourut vers 1591, et Robert ont donné au public *l'Amour de la Foy ;* cette œuvre, qui leur est commune, contient 87 sonnets — d'une grande faiblesse. Deux autres précèdent la traduction de Virgile qu'Antoine et Robert ont laissée,

et qui parut en 1607, Paris, in-12. On y rencontre encore un sonnet latin de Jean Daurat et trois sonnets en langue française par B. POITEVIN, G. LINOCIER et N. COURTIN. Ce dernier ne peut être Nicolas Courtin, ancien professeur de l'Université de Paris, connu par les *Poësies chrétiennes*, *Charlemagne pénitent*, etc., Paris, M.D.C.LXXXVIII. Le même Courtin avait publié deux autres poëmes en 1666 et en 1674. — Pour G. Linocier, il traduisit sept ouvrages d'histoire naturelle, formant sept tomes en un gros vol. in-16 et in-18, 1619 et 1620. Geoffroy Linocier était imprimeur à Tournon, en Vivarais, et médecin. — Les frères Le Chevalier avaient aussi traduit Horace, Paris, 1588, in-8°. Trois sonnets en leur honneur y sont signés par J. M. DE LA GRAVE, Jacques le Gras et SIMON DU BOIS ; ces deux derniers sonnettistes sont dits de Vire. La Croix du Maine cite pourtant deux sonnets de JACQUES LE GRAS, de Rouen, mort vers 1600. Celui-ci édita un livre à la mémoire de son père : *Le Tombeav de fev noble homme Maistre Richard le Gras de Rouen en son vivant Docteur en medecine*. A Paris, M.D.LXXXVI, pet. in-12. Nous y avons trouvé un sonnet de MARIN LE PIGNY, médecin, qui fut plus tard archidiacre et fondateur du prix du sonnet à Rouen, comme nous l'avons dit page 83 ; deux sonnets sont de JACQUES DE LA PORTE, bailly d'Escouis ; ROBERT BELIN, NICOLAS PAPILLON, FRANÇOIS VIGER, JEAN GENEVRÉ, BAPTISTE LE NORMAND, JESSÉ HERMIER, PHILIPPE BREART et JEAN LE GRAS n'ont fourni qu'un sonnet chacun. *Les Besongnes et les Iours d'Hesiode, mis en françois par Iacques le Gras, de Rouen*, A Paris, M.D.LXXXVI, pet. in-12, contiennent deux sonnets de l'auteur; on y retrouve Jean le Gras.

Peut-être est-il opportun de citer ici les *Œvvres poetiques svr le svbiect de la conception de la tres-saincte vierge Marie. Composez par diuers Autheurs. Recueillis par Adrian Bocage. P.* A Rouen, 1615, pet. in-12. — Outre des sonnets par

E. D. C., GEORGES D'EUDEMARE, N. Guillebert et Jean Auvray, on y rencontre la plupart des poëtes mentionnés dans la notice précédente. Citons seulement trois pièces de F. Viger (sans compter des stances de F. Viger le jeune), et des chants royaux de B. le Normant et de Jessé Hermier.

FRANÇOIS GRANCHIER, de la Marche, joignit plusieurs méchants sonnets à ses *Diverses Estrennes*, Paris, 1588. Il en avait adressé un à Pibrac, le grand faiseur de quatrains. On lui doit aussi *Les Larmes, regrets et deplorations de la mort de Jean Édouard du Monin, Poëte*, Paris, 1586, in-8°, pièce.

DENIS POURÉE (plutôt que *Pourrée*), s^r^ de Vandes et médecin du roi, publia *Les Flammes saintes*, Caen, 1588, pet. in-12; ce recueil de poésies reparut en 1595, à Rouen; c'est la deuxième édition que cite Colletet. Ce biographe célèbre vante les sonnets spirituels que l'on y rencontre, et dont les sentiments lui paraissent élevés. Ce livre est si rare qu'on ne le trouve ni à la Bibliothèque impériale, ni à la bibliothèque Mazarine, ni à l'Arsenal, ni à Sainte-Geneviève. Nous en citerons volontiers un sonnet et nous le prendrons textuellement dans un exemplaire de 1588 appartenant à M. Crampon :

Que n'est, Seigneur, ma plume égale à mon courage?
Rien ne te donneroit tant de gloire que moy,
Tous les vers que ie fay, plein de zele et de foy,
Rendroyent de ton saint Nom à jamais tesmoignage.
Ie n'adore que l'air de ton calme visage,
Au tableau de mon cœur ie n'imprime que toy,
Au livre de mes vers ie n'escri que ta Loy,
Et pour toy seulement ie seme mon langage.
O que je suis content que tu sois mon subiect,
Que mon ame se plaist de t'auoir pour obiect,
Desplaisante beaucoup d'auoir esté mondaine!
Si mes vers sont trop peu pour ta perfection,
Comme ne coulans pas d'vne assez riche vaine,
Seigneur, laisse les vers, et prens l'affection.

Denis Pourée dédia son livre à très-vertvevse dame Adriane Martel, dame de Blainville, à laquelle il attribuait sa conversion. Sa modestie lui fait dire :

> Seigneur, ie me desplais, et tout haut ie confesse
> Que ie ne suis parfait qu'en imperfection.

Les Flammes saintes sont précédées de sonnets à l'auteur par FR. DE THAM, CARRÉ D. L., I. LE BARBIER et I. CORDERIUS. — On sait que les œuvres de Ph. Desportes contiennent un sonnet adressé à notre poëte.

Recreations pueriles... par PIERRE DE JAVERCY, Parisien, Paris, 1588, in-12. — Sonnet à l'auteur par A. BONNET. — Javercy dédie son livre par un sonnet-anagramme ridicule. Voilà tout.

Episemasie à Monseigneur le duc de Guyse... par le sieur DE LA VALLETTRIE. Paris, 1588, in-4° de 20 pp. — La Vallettrie ou La Valletterye fit paraître ses *Œuvres poetiques* en 1602, in-12. Les Amours ont cinquante-quatre sonnets, fort libres et peu harmonieux, s'ils offrent quelque saillie et de l'originalité ; le *Faux Honneur des Dames*, où l'on voit cent quatre-vingt-cinq sonnets, est un ouvrage contre la morale et la religion. Les *Poesies diverses* ont aussi des sonnets. Ce volume nous donne encore des sonnets à l'auteur par DU FOUR, avocat d'Angoulême, DES RIVAUX et LAISNE (Angoulmoisin). — La Vallettrie, qui publia une traduction de l'*Odyssee* d'Homère naquit à Angoulême ou à Poitiers.

Sonnets contre les escrimeurs et duellistes, par l'abbé de S. Polycarpe. Paris, 1588, pet. in-4° de 20 pp. — Saint-Polycarpe de Rieugrand est une abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, dans le diocèse de Narbonne. — Il résulte des recherches faites par M. G. Garnier à notre intention que PAUL DAX ou DACQS DE LA SERPENTE, aumônier du roi (Henri III), archidiacre d'Alet, fut abbé de Saint-Polycarpe de 1570 à 1615.

Cet anonyme n'a été dévoilé par aucun chercheur, comme Barbier, Quérard ou M. de Manne.

PIERRE JOLY était de Metz ; il publia l'an 1588 des poésies et des sonnets assez faibles ; les règles de la versification n'y sont même pas observées. Il mit un sonnet régulier et français à la fin d'un livre de 1589, intitulé : — *Iani Iacobi Boissardi Vesuntini Poemata...*

Les sonnets et autres pièces des *Meslanges poetiques par* JEAN RUYR, Charmesien, 1588, n'offrent aucun intérêt littéraire. L'auteur avait embrassé l'état ecclésiastique, et ses vers en sont dignes par les sentiments qu'ils expriment, si l'on croit Goujet, guide assurément peu sûr de toute façon. Iean Ruyr traduisit Pétrarque en vers français.

Les Premiers Exercices poetiques de JEAN DE VITEL, Avranchois. A Paris, M.DLXXXVIII, in-12. Ce poëte un peu libre a fait cent trente-cinq sonnets ; ils sont précédés d'autres sonnets assez médiocres par J. de Fonteny, A(NDRÉ) MELLÉ (ou *Meslé*) de Laval — qui composa plusieurs sonnets : quelques-uns seulement virent le jour, — et P. BOUILLON D. B. Le traducteur immoral de la Joconde, dont on a publié : *Les Œuvres de feu M.* DE BOUILLON, Paris, M.D.CLXIII, in-12, (il y a trois sonnets), appartenait-il à la famille de P. Bouillon, poëte vivant en 1588 ?

Le Blason des barbes de maintenant, pet. in-8°, 2e édition (vers la fin du XVIe siècle). — Deux sonnets terminent cette mince plaquette ; le dernier est signé par J. B.

ROLAND BRISSET, sieur du Sauvage, gentilhomme, né à Tours, était connu par des pièces de théâtre qui parurent avec ce titre : *Le Premier Livre des œvvres poetiques de R. B. G. T.* Tours, 1589 et 1590, in-4°, etc. — Roland Brisset, médiocre sonnettiste, avait fait l'anagramme de son nom : *Brisant le sort..* — Les *Essais poetiques* de G. du Peyrat, 1593, sont précédés d'un sonnet de notre poëte.

JEAN AUGIER, sieur des Maisons Neuves, contrôleur des

finances à Orléans, maître des eaux et forêts à Issoudun, et secrétaire du duc d'Anjou, frère du roi, devint poëte par circonstance. En 1589, il publia un recueil de vers : *Le Torrent de pleurs funebres*, composé, au dire de Goujet, de quatre-vingt-huit sonnets, de trois odes, d'un Dialogue, de Regrets et de trois autres sonnets ; le 1[er] et le 2[e] de ces trois sonnets s'adressent à un médecin et à un apothicaire. Cela s'explique : Jean Augier fit ce livre (auquel Ph. de la Madelaine (1) donne le titre de *Lamentations*) après la mort de sa jeune femme. La plupart des poëtes, en pareille occurrence, ont le tort de s'en prendre aux dieux ; Augier, sans doute, en rejetait la faute sur l'apothicaire et le médecin : c'était naturel.

Les *Regrets sur la France*, 1590, pet. in-8°, par Simon Poncet (né à Melun), renferment cinquante sonnets, Brunet dit quarante-huit. Poncet a un sonnet dans les *Amoureuses occupations* de Chanein de la Tayssonnière, 1555. — Nous avons vu déjà qu'Étienne Poncet fit un sonnet sur la mort de Scévole de Sainte-Marthe, 1623.

La Mvse gverriere. Dediee à monsieur le Conte d'Aubijoux. A Paris, Pour Abel L'Angelier, MDLXXXVII ; Tours, 1593, in-12, Rouen, 1597, in-12, etc. Ce livre est évidemment de Claude de Trellon, d'Angoulême, dit l'un ; de Toulouse, prétend l'autre (G. Colletet) ; on n'a qu'à lire, pour s'en convaincre, le premier des deux cents sonnets de ce livre où l'auteur célèbre tour à tour Sylvie, Coralie et Félice :

Ie chante à la soldade et selon mon humeur,
Ie fay profession autre que d'vn rimeur,
Ie ne veux acquerir le renom de poëte,
Car ce n'est rien au prix de ce que ie souhaitte.
. . . .
Que si de me cognoistre il te prend quelque enuie,

(1) Les biographes écrivent Philipon de la Madel*e*ine, mais il y a la Madel*a*ine en tête du *Dict. des Poëtes.*

Ie m'appelle Trellon. . . . .
Doncques contente toy que ie chante en soldat,
Et que de faire mieux ce n'est pas mon estat.

Les œuvres de ce poëte guerrier qui sabre un peu le sonnet et d'autres choses qui valent beaucoup plus encore, sont divisées en trois parties : 1° *La Muse guerriere*, 2° *La Flamme d'amour*, 3° *L'Hermitage de Trellon*. — L'auteur était malheureux et ne craignait pas de le dire ouvertement :

Ie suis pauure de bien, mais riche de courage.
. . . .
Ie porte sur mon corps tout ce que i'ay vaillant.
. . . .
C'est que ie suis malade et ie n'ay point d'argent.

Selon Colletet, Trellon serait mort vers 1594 ; mais ce n'est pas avec confiance que nous citons Colletet. — Les rimes de ce poëte parurent de nouveau sous ce titre : *Le Cavalier parfait du sieur de Trellon, où sont comprises toutes ses œuures diuisees en quatre liures*. Lyon, 1605, in-12.

Le Parnasse des plus excellens poëtes, 1618, donne dans le premier volume sept sonnets par le conseiller Trellon et deux autres signés Trellon dans le deuxième. Ce conseiller (au parlement de Toulouse) était GABRIEL DE TRELLON, frère de Claude, et auteur de : *Six Chants de vertus, poëme*. Paris, 1587, in-12. On voit beaucoup de vers du même dans les *Mvses françoises*, 1599.

CLÉMENT DE SAURS, ou de Saure, publia, l'an 1589, l'*Eraton*, du nom d'une Muse. C'est le seul rapport que ce livre ait avec le Parnasse.

CHRISTOPHE, BARON DE BEAUJEU, né au Puy-en-Velay, d'une origine illustre, fut beaucoup moins célèbre comme poëte. Dans *Les Amours de Christofle de Beau-Jeu, baron... et seigneur de Jeaulges ;* ensemble le premier livre de la Suisse, Paris, 1589, sont jetés pêle-mêle odes, élégies et sonnets.

Ceux-ci n'ont rien qui les signale à notre attention; ils sont plutôt médiocres. Sept ou huit noms de femmes se rencontrent dans ce livre; Christophe de Beaujeu est le papillon du XVIe siècle.

Son Gme DE LA ROQUE, gentilhomme d'Agnès, près de Clermont en Beauvaisis, auteur d'imitations licencieuses d'Ovide et de l'Arioste, inséra soixante-dix sonnets dans ses *Œuvres chrestiennes*. Paris, 1597, pet. in-12. Ses *Premieres œuvres* avaient paru à Paris, en 1590, pet. in-8o. Dans la suite il fit réimprimer ses *Heureuses Amours*, augmentées de plusieurs sonnets, etc. Une édition nouvelle des *Œvvres dv sievr de la Roque*... A Paris, MDCIX, in-12, a des sonnets à l'auteur, par Chrestien (de Provence), LA FERTÉ (Manceau), I. GROJAN, Garnier, S. D. H. et Motin. La Roque chanta Caritée, Phyllis et Marsize. Dans les *Jugemens des sçavans*, t. IX, p. 99, Adrien Baillet trouve ce poëte beaucoup trop libre. G. Colletet, beaucoup plus indulgent, ne parlait que du mérite littéraire des sonnets de G. de la Roque; il disait même qu'ils valaient presque ceux de Ph. Desportes, et préférait ce sonnettiste à Grevin, Le Caron, Binet, Magny, La Péruse, Pontoux, Rapin et Scév. de Sainte-Marthe. Selon Ph. de la Madelaine, La Roque naquit en 1551 et mourut en 1614.

ANDRÉ DE ROSSANT, jurisconsulte, né à la Guillotière, à Lyon, aimait singulièrement les anagrammes, ce qui ne l'empêcha point de composer un long poëme, *la Louange du chien*. Paris, 1590, in-8o. On y voit un sonnet dédié à François Allegrain. C'est le seul que nous connaissions de Rossant, auteur de huit ouvrages en vers ou en prose. Mentionnons de lui une pièce de poésie qui n'est point citée; elle est fort rare : — *Remonstrance au peuple de Flandres de se tenir sous la puissance et authorité de Monsieur, fils et frere du roy, duc de Brabant*, etc. *Tiré d'un admirable et fatal anagramme du nom de Son Altesse qui est Fransoys de Valloys*. Paris, 1582, pet. in-4o.

Son *Onomastrophie, ou l'art de faire des anagrammes* doit au moins être indiqué.

J. DE LA GOUTTE, dont le nom est déjà bizarre, a composé huit sonnets absurdes ; ils sont dans son livre intitulé : *La Canelle, les Larmes et sonnets de J. de la Goutte, secretaire du Roy*. Tours, 1591, pet. in-8°. Comment s'en étonner après un pareil titre? Toutefois nous avons lu de lui un sonnet moins médiocre dans les *Mvses illvstres* (1658).

Sonnets et epigrammes de JEAN POLI. Liege, 1592, in-4°. Impossible de mettre la main sur ce livre. Il ne faut pas confondre Jean Poli avec JACQUES POLY, dont nous avons découvert un sonnet adressé à Ch. Toutain ; celui-ci répondit par une pièce de vers. (Voir *la Tragedie d'Agamemnon*... Paris, 1557, in-4°.)

Hymne de la Trinité, avec quelques sonnets spirituels, Paris, 1587, in-12, et les *Essais poetiques de* GUILLAUME DU PEYRAT, *Gentilhomme lyonnois*, Tours, 1593, pet. in-12, n'offrent que peu d'intérêt. Les *Amours* des *Essais* ont trois cent quatre sonnets, les *Meslanges*, vingt-et-un ; le tout est suivi de douze sonnets spirituels. On y trouve encore un sonnet anagramme. *G. du Peyrat* revit ses vers : *Les premiers ebats de sa muse et les premiers passe-temps de son avril*, mais non sous le rapport de la moralité. Les chansons, sonnets, etc., de ses trois livres d'amours vont surtout jusqu'à une licence qui pouvait bien effrayer sa *Diane*. — G. du Peyrat débuta dans la magistrature ; puis il embrassa la carrière ecclésiastique et devint trésorier de la Sainte-Chapelle. Nous pensons qu'il est auteur d'une pièce in-4° : *Sonnet contre le parricide execrable du tres-chrestien roy de France Henry IV, par Du Peyrat, aumosnier du roy*. Il publia aussi : *Recueil de diverses poesies sur le trespas de Henry le Grand*. Paris, 1611, in-4° (acheté 78 fr. 75 c. à la vente Libri). G. du Peyrat, né, selon Viollet-Le-Duc, en 1563, mourut en 1645.

L'Avtovrsserie de P. de Gommer, Seigneur de Lusancy, assisté

de F. de Gommer, seigneur du Breuil, son frere. A Chaalons, chez Clavde Gvyot, 1594, pet. in-8°. — Sonnet anonyme à l'auteur; quatre sonnets adressés *av viconte d'Oschy*, *av sievr de Lagny*, *av sievr d'Obilly et au sievr de Callitrope*, *de Metz*, paraissent être de PIERRE DE GOMMER lui-même. Une autre édition est de Paris, 1608.

GABRIELLE DE COIGNARD, née à Toulouse, veuve d'un président au parlement de cette ville, M. de Mansencal de Miremont, cultiva beaucoup la poésie, le sonnet surtout. — Ses filles, Jeanne et Catherine de Mansencal, publièrent ses œuvres après sa mort, sous ce titre : *Œuvres chrestiennes de feu dame Gabrielle de Coignard*... Tournon, 1595, pet. in-12. — On y voit plus de cent cinquante sonnets d'un style peu élevé, mais d'une certaine richesse de rimes. — Une Biographie publiée en 1833, par Furne, indique une édition faite à Toulouse, en 1594, in-12.

Le catalogue de la *Bibl. imp.* mentionne le livre suivant : — *Sonnets contre la ligue sur l'occasion d'un nouuel attentat d'icelle au pays de Niuernois au mois de feurier* 1594, in-8°.

Poesies chrestiennes de Messire ODET DE LA NOUE, *capitaine de cinquante hommes d'armes et gouuerneur pour Sa Maiesté au fort de Gournay-sur-Marne*, *nouuellement mises en lumiere par le sieur de la Violette*. Geneve, 1594, in-8°. — Écrit au château de Tournay, prison de l'auteur, ce livre consiste en cent cinquante sonnets, douze odes, neuf cantiques, des stances contre la vengeance et deux discours en vers ; ces diverses pièces furent imprimées à l'insu de l'auteur. Goujet les vante sans restriction sous le rapport religieux ; l'auteur, qui était pourtant calviniste, déplore dans ces *Poesies chrestiennes* d'avoir auparavant chanté l'amour et ses illusions : ces premières œuvres nous sont inconnues. Goujet continue l'éloge de son poëte en ces termes : c'étoit un brave officier. Il n'ajoute pas que Henri IV disait un jour à la Noue : *Il faut payer ses dettes*, *je paye bien les miennes*... — Odet de la Noue loua dans un son-

net un poëte qui ne nous appartient pas : Alexandre de Pont-Aimery. Il avait aussi composé *Paradoxes*... par le seigneur de Teligny, La Rochelle, 1588, in-8° ; et peut-être *Le Grand Dictionnaire des Rimes*. — Il était fils de François de la Noue, gentilhomme breton, et surnommé Bras de fer. Sa mort arriva en 1615, d'après Viollet-le-Duc, et vers 1618, si l'on croit Goujet.

YVES ROUSPEAU publia d'abord un livre intitulé : *La Foy catholique des peres anciens*... Il y prend la qualité de ministre de la parole en l'église de Pons. Ses autres ouvrages sont : *Quatrains spirituelz de l'honneste amour*... Paris, 1584, in-12 ; — *Sonetz de l'honneste amour*... A Tours, 1594, pet. in-8° ; — *Stances de l'honneste amour sur la defence du S. Mariage contre les fausses accusations et calomnies de Philippe Des Portes*... A Pons, 1596, pet. in-8°. — Plus haut nous avons parlé des poésies d'Yves Rouspeau qui sont à la suite des cantiques du sieur de Maison Fleur (1586). Au total, les vers de ce calviniste sont bons à jeter au feu sans que la poésie s'en plaigne.

Tableavs sacrez de Pavl Perrot, sieur de la Sale P... A Francfort, M.D.LXXXXIIII, in-8°. — PAUL PERROT a composé des sonnets, des huitains, etc., pour servir de texte explicatif aux vignettes qui ornent ce volume. De rares biographes mentionnent ce poëte. On doit au même auteur : *Le Thresor de Salomon, reduit en quatrains et sonnets*. Caen, 1594. Est-ce une deuxième édition de ce dernier ouvrage qui parut sous ce titre : *Les Proverbes de Salomon et l'Ecclesiaste, mis en vers françois*. Paris, 1602, in-12. N. Perrot était père de P. Perrot d'Ablancourt.

J. DE L'ESPINE est un calviniste renforcé dans un petit livre en prose contre le Saint-Sacrifice de la Messe, 1595, précédé d'un sonnet et suivi de seize sonnets ayant le même but. S'il n'était pas plus habile polémiste que poëte, il n'a pu produire beaucoup d'effet. Il paraît que c'est le même que Jean de l'Epine ou Spina, ministre calviniste, augustin défroqué, mort à Saumur en 1594. Il ne faut pas le confondre avec le sieur de Lespine (René), vivant à la même époque, ni surtout avec un

autre homonyme dont nous allons dire un mot. — *La Descente d'Orphée avx enfers, par* CHARLES DE L'ESPINE, Parisien. Lovanii, CIƆ.IƆƆ.XIIII. Les *Conceptions diverses* du même viennent à la suite de cette pièce de théâtre, et il y a un sonnet. Une 2e édition porte ce titre : *Le Mariage d'Orphée, sa descente aux enfers, sa mort par les Bacchantes. Tragedie. Et autres œuures Poëtiques du sieur De Lespine.* Paris, M.DC.XXIII.

FLORIMOND DE RÉMOND, natif d'Agen, fut conseiller au parlement de Bordeaux, et mourut en 1602. Témoin d'un miracle, il se convertit et publia dès lors : *Erreur populaire de la papesse Jeanne*, Lyon, 1595, in-8° ; — *L'Antechrist*, Paris, 1599, etc. Deux sonnets de cet écrivain médiocre sont avec les poésies d'un de ses contemporains.

LE P. SELLE, dominicain, mauvais prédicateur, adressa un sonnet fort ridicule au cardinal Toussaint de Forbin-Janson. Les curieux le trouveront dans le *Fureteriana* (par Guy Marais), 1696, in-12.

M. Viollet-Le-Duc cite l'ouvrage suivant : — *Polymnie, du vray amour et de la mort, avec quelques stances et quatrains spirituelz, par* JACQUES DOREMET, *Vandomois*. Paris, 1596, pet. in-12. M. Viollet-Le-Duc ajoute : — « Tout ce que j'ai pu « savoir sur Jacques Doremet, je l'ai recueilli dans son livre ; « car il est totalement inconnu. C'est un *protestant* converti « qui expose les motifs de sa conversion en sonnets, stances et « quatrains... » Les *Annales poétiques*, t. XIII (1779), qui ont mentionné cet ouvrage, en citent un sonnet.

Uniques et chastes Amours d'Isabelle, imitation de l'Arioste, par ANTOINE MATHE DE LAVAL, Paris, 1597. Ce long poëme est suivi de trente sonnets sur la même Isabelle (Nicolay) ; c'était une Hollandaise que l'auteur finit par épouser. Les sonnets de Mathe de Laval, au dire de Colletet, sont loin d'être méprisables.

De la situation du monde, nouvelle traduction du grec (en vers) *françoys* et illustrée de commentaires (par Bénigne de

Saumaise). Paris, 1597, pet. in-12. Ce volume contient un sonnet d'ANTOINE MILLOTET. C'est le seul que nous connaissions de ce poëte, auteur, d'après les *Annales poétiques*, d'un recueil intitulé : *Asie, Uranie*, etc., et d'autres pièces de vers. — C'était un avocat général au parlement de Dijon qui mourut en 1630. M. Ch. Muteau a publié : *Mémoires de M. A. Millotet*, avocat au parlement de Dijon, des choses qui se sont passées en Bourgogne depuis 1650 jusqu'à 1668. Dijon, 1866, in-8°. Il s'agit peut-être du fils de notre sonnettiste.

DENIS FERET épousa Marie Terrier l'an 1597; pour elle il composa les *Amours conjugales en Dieu*, 1614, ayant alors quarante ans. C'était un avocat de Moret, non loin de Fontainebleau. — Mais ses sonnets? — Ah! il en a fait beaucoup, trop peut-être ! Que pensez-vous de ce titre : *L'Y grec, martel d'heresie en sonnets, madrigaux?...* etc.

Ovvrages chrestiens, par NICOLAS SAUVAGEOT, Paris, 1597; Passons à un autre...

Diverses Poesies novvelles, donnees à R. D. P. (Raphaël du Petit-Val) *par ses amis*. Rouen, R. du Petit-Val, 1597, in-12. Trois sonnets anonymes.

Les Diverses Amours de l'amant parfait, 1598. L'auteur inconnu de ce recueil prend la qualité de soldat; il s'adresse à M. de la Clavelle en le nommant *son frère*. Qu'en faut-il conclure? Se cacherait-il, ce poëte, pour se nommer aussitôt? Quoi qu'il en soit, *les Diverses Amours* se composent de sonnets, d'élégies, etc. La licence des camps y règne beaucoup trop, si les vers ont quelque allure.

Le *Verger poetiqve, par le s^r^* DE LA CONLANGE, Lyon, 1598. C'est le pseudonyme d'un versificateur que l'on croit originaire d'Auvergne. Mais qu'importe ! le s^r^ de la Conlange est ici pour mémoire.

JEAN DU NESME est un poëte qui n'a pas l'air de revenir de Pontoise, bien qu'il y soit né. Son *Miracle de la Paix en France, dedié au roy Henry IV*, Paris, 1598, in-4°, ren-

ferme plusieurs sonnets assez beaux, mais dont la chute aurait besoin d'un peu plus de relief. Ses autres poésies chrétiennes sont mises par G. Colletet de pair avec celles de Ph. Desportes; elles sont de 1606 et portent ces titres : *Les Commandemens de Dieu*, *Les Sept Psaumes de la Penitence*, etc.

GUY DE TOURS, d'autres disent Guillaume, se nommait réellement Michel Guy. Il célébra par de nombreux sonnets *Ente* et *Anne*, sans avoir pu s'en faire aimer. S'il ne valait pas mieux que plusieurs de ses vers, nous sommes bien de l'avis d'Anne et d'Ente. Plus tard il chanta *Claude* et *Nerée*, — Ses *Premieres œuvres poetiques* et *Soupirs amoureux* datent de 1598, Paris, pet. in-12. — C'est un sonnettiste fort libre dont Brunet mentionne un roman : *Les Amours de Paris et la nymphe Œnone*, Paris, Corrozet, 1611, in-12. — Il diffère de Guillaume Michel, dit de Tours également, et auteur de : *La Forest de conscience, contenant la chasse des princes spirituelle* — 1520. — Ce poëte enseigne à chasser les péchés, qui sont, dit-il, des bêtes ravageant la forêt de la conscience.

Un ouvrage sur la *Fauconnerie*, Rouen, 1643, in-4°, reconnaît pour auteur *Ch. d'Arcussia de Capré*, seigneûr d'Esparron, etc., en Provence. Un sonnet de ce poëte est à la page 332, et d'autres sonnets sont dans des lettres supposées. On remarque enfin un sonnet de Galaup de Chasteuil. L'édition princeps de la *Fauconnerie* de Charles d'Arcussia, seigneur d'Esparron de Pallières et de Courmes, est de 1598, Aix, Jean Tholosan, pet. in-8°. D'autres éditions sont de 1599, 1605, 1607, 1608, 1615; celle de 1619, in-4°, renferme un pcëme sur la *Fauconnerie*, accompagné de plusieurs poésies; ce poëme est terminé par : — *Instructions domestiques*, en trente strophes. — De nouvelles éditions parurent en 1621, gr. in-4°, 1627, in-4°, et 1644, Rouen, aussi in-4°.

P. ARQUESSON, avocat, Sainctongeois, est le médiocre auteur de *Diverses Poesies;* Sainctes, 1598, pet. in-12. Cet ouvrage de 102 pp. contient la *Muse serieuse*, la *Muse latine* et la

Muse amoureuse et joyeuse; celle-ci est la seule où l'auteur ait mis des sonnets, avec des chansons, dont une est un peu libre.

On rencontre quelques sonnets peu dignes de remarque dans les *Premieres Œuvres poetiques de Jehan Grisel, Rouennois*, 1599, pet. in-12, Rouen (Vendues 185 fr.). — Voir Isaac Grisel dans la liste des lauréats du Sonnet de Rouen; Isaac était cousin de JEAN GRISEL.

FRANÇOIS BERTHRAND ou *de Berthrand*, d'Orléans, auteur d'une tragédie intitulée *Priam* — fort rare de nos jours, malgré deux éditions, publia les *Premières Idees d'amour*, Orléans, 1599, pet. in-12 (recueil de sonnets, d'élégies, etc.), et la *Muse des Gaules*, Bourges, 1614, in-8°. Un médiocre sonnet termine ce dernier ouvrage. — Ph. de la Madelaine mentionne du même auteur les *Amours d'Europe,* en 4 livres.

Plus on lit de biographes, plus on tombe dans l'erreur; cela nous arrive souvent; il serait trop long pour nous et trop fastidieux pour ceux qui nous lisent de relever toutes les fautes commises par les compilateurs. Ainsi c'est à François du Perier que Malherbe adressa des stances sur la mort de sa fille *Rosette*, dit l'un, *Marguerite*, prétend l'autre! Dézobry et Bouillet le nomment François; M. Léon Thiessé, dans ses notes sur Malherbe, l'appelle Charles, confondant l'oncle avec le neveu; l'abbé Goujet, à son tour, assure que c'est Scipion du Perier, tout en le faisant naître en 1588; or, les stances de Malherbe sont datées de 1599; Scipion du Perier aurait perdu sa fille n'ayant lui-même que dix ou onze ans! Ce SCIPION, fils de François, né en 1588 et mort l'an 1667, est connu par un sonnet adressé à Nicolas Garnier de Monfuron, dont il avait épousé la sœur, Sybille Garnier. — FRANÇOIS DU PERIER, à notre connaissance, n'a produit qu'un sonnet, en l'honneur de Louis Galaup de Chasteuil, auteur de la *Prosopopée*. — Nous avons déjà mentionné Aimar ou Aymar du Perier, connu par un *Discours historique touchant l'estat general des Gaules*, *et*

principalement des provinces de Dauphiné et de Provence. Lyon, 1610, in-8°. N'omettons point CHARLES DU PERIER (neveu de François), né vers 1620, et mort le 28 mars 1692. C'était un poëte latin distingué ; on lui doit aussi des poésies françaises, notamment un sonnet au roi et un autre à Monsieur, in-folio, sans date. Ch. du Perier fit partie de la 2e pléiade formée sous Louis XIII, et composée de Nicolas Rapin. — V. 15..-1608 ou 1609 ; — Jean Commire (dont le vrai nom était Commère) — 1625-1702 ; — Charles de La Rue — 1643-1725 ; — Jean de Santeul — 1630-1687 ; — Gilles Ménage — 1613-1692 ; et Pierre Petit, medecin — 1616-1687. Ils étaiént tous remarquables comme poëtes latins ; mais le dernier fut le moindre.

Voici ABRAHAM DE VERMEIL, selon M. Ed. Tricotel, Ph. de la Madelaine et les diverses éditions du recueil de d'Espinelle (1), ou Vermeil tout court, d'après Colletet (qui trouve médiocre ce sonnettiste parfois trop libre). Il composa, l'an 1599, l'*Epithalame de Monsieur le duc de Bar, prince de Lorraine, et de Mme Catherine de Bourbon, sœur unique du roy* (Henri IV), pièce reproduite avec trente sonnets signés A. D. V. par *le Parnasse des plus excellens poetes de ce temps.* — La même année, Vermeil célébra la Belle Gabrielle sous ce titre : *La Mort d'Astree.* N'en déplaise à Colletet, cette dernière pièce de cinquante-sept strophes, comme œuvre poétique, est assez remarquable. Nous venons de nommer l'infortunée *duchesse de Bar* — 1558-1604 — qui mourut cinq ans après son mariage ; n'omettons point de signaler un sonnet d'elle, dont le *Parnasse des plvs excellens poëtes de ce temps* et *le Cabinet des Mvses* ont voulu conserver le souvenir.

SCALION DE VIRBLUNEAU, sr de l'Ofayel ou d'Ofayel, né près de Boufflers, publia : *Les Loyalles et Pudicques Amours,* Paris, 1599, pet. in-12. *Angélique* inspira les deux premières

(1) Ce nom est écrit Despinelle ou d'Espinelle, suivant les éditions.

parties de ce volume; la troisième est en l'honneur d'une autre femme, *Adriane de Pavie*, que l'auteur épousa. Ce livre n'a guère que des sonnets — assez pauvres de pensées et de style. M. Th. Gautier place Virbluneau dans les *Grotesques ;* on essayerait vainement de réhabiliter ce poëte, dont les œuvres sont plus rares qu'intéressantes. En outre, il ne faut pas se fier au titre de ces poésies : les *amours* de Virbluneau ne sont pas toujours *pudiques ;* elles ne sont pas non plus bien loyales, si l'auteur y célèbre deux femmes. — Ne quittons point Virbluneau sans mettre en lumière le nom d'un de ses admirateurs, son contemporain, PHILIPPE PÉRAULT, dont plusieurs sonnets sont mis en tête des *Loyalles et Pudicques Amours.*

Les Œuvres de TIMOTHÉE DE CHILLAC, Lyon, 1599, pet. in-12. Beaucoup de sonnets : le sentiment qui les a dictés n'est pas digne de sympathie et fait peu l'éloge d'*Angéline* qui les a inspirés.

Le Jardinet de poesie de C. D. G. (CHRISTOPHE DE GAMON), à Lyon, MDC, contient deux sonnets assez curieux ; il est suivi de : *La Muse divine de Christofle de Gamon*, Lyon, MDC, in-12, où il n'y a qu'un sonnet médiocre. L'anagramme de l'auteur est *Christ fonde ma loge.* Cette devise sent bien le calvinisme. — Outre son *Tresor des tresors*, 1610, citons pour terminer les *Pescheries de Christophle de Gamon.* Diuisees en deux parties... A Lyon, MDXCIX, in-12, et *La Semaine ou Creation du Monde, du sieur Cristofle de Gamont contre celle du sieur de Bartas.* A Lyon, 1609, in-12. La troisième édition est de 1610. Une autre est de 1615 ; on y voit un sonnet préliminaire signé É. CH. — Chr. de Gamon mourut en 1621.

Un sonnet de PIERRE DE DEIMIER précède sa *Nereide* et ses *Destins heroïques de Cleophile et de Nereclide;* des élégies et des sonnets viennent ensuite sous le gracieux titre de : *Printemps de Vaucluse.* — Le catalogue de Nyon, n° 13,065, mentionne les *Premieres œuvres du s*r *Deimier.* Lyon, 1600, in-12; mais elles manquent à la *Biblioth. de l'Arsenal.* On lui

doit plusieurs livres, notamment : *L'Austriade*, poeme, Lyon, 1601, in-12, et *L'Academie de l'art poetique*. Paris, 1610, pet. in-8°. Il était né vers 1570 dans la ville d'Avignon.

Les biographes se taisent sur le sieur DU CROSET; seul, Brunet en parle : il cite *La Philocalie du sieur du Croset, foresien, divisee en 4 livres* (en prose) *où sont introduits six bergers... lesquels apres plusieurs discours accompagnés d'elegies, chansons, sonnets et stances, recitent quatre histoires convenables au tems : plus un eclogue qui exprime naïfuement les miseres de la guerre et la force de l'amour*. Lyon, pour Th. Soubron, 1593, in-16. Cet ouvrage a reparu sous ce titre : — *L'Amour de la beauté, du s^r du Croset, foresien, où sont introduits six bergers*... Rouen, Raphaël du Petit-Val, 1600, pet. in-12. *Les Meslanges du s^r du Croset* sont à la fin du volume. — Un catalogue de libraire annonçait récemment ce livre en le disant très-rare : on n'en connaissait que deux exemplaires. Pourtant il n'est monté qu'à 15 fr. 50 c. à la vente de la bibliothèque de Louis-Philippe.

CÉSAR DE NOSTRE-DAME, d'autres disent *Nostredame*, naquit à Salon de Craux, en Provence, l'an 1565, de Miche de Nostre-Dame, le célèbre astrologue. Il fut neveu de Jean de Nostre-Dame, auteur de : *Les Vies des Poëtes provensaux*. Il composa des poëmes et quelques sonnets, dont le meilleur traite de la puissance de Dieu, mais de quelle façon!...

Le tonnerre *est* sa voix, *les esclairs, ses regards;*
Le vent, son halenee, et la pluie, ses larmes,
La tempeste, son ire, et la foudre, ses armes,
Le nuage, sa targe, et la gresle, ses dards,
Les Anges, ses herauts, les Vertus, ses soudards,
Les Demons, ses bourreaux, et la Mer, ses alarmes,
Les Puissances, ses ducs, les Throsnes, ses gens-d'armes,
L'arc-en-ciel, son guidon, les Cieux, ses estendarts.
La Lune est son fanal, le Soleil est sa torche,
Son palais, l'Empyree, et l'Univers, son porche,

La lumiere, son tout, les tenebres, son rien.
L'Eternité, ses ans, et l'Infini, sa lice,
L'Homme, sa viue image, et la Terre, son bien,
Le Paradis, sa gloire, et l'Enfer, sa Iustice.

Plusieurs sonnets de C. de Nostre-Dame précèdent la *Prosopopee* de Galaup de Chasteuil. Son *Dymas, ou le Bon Larron* et *les Perles ou les Larmes de saincte Magdeleine*, sont de 1606, Tolose, pet. in-12. On connaît encore : *Vers funebres sur la mort de Charles du Verdier*, par Cœsar de Nostradame, Tolose, in-12, 1607. Citons enfin les *Pieces heroïques et diverses poesies* du même, Toulouse, in-12, 1608. Pour son *Hist. de Provence*, nous en avons déjà parlé... Mais n'omettons point qu'un autre opuscule de Nostre-Dame, *L'Entree de la reine Marie de Medicis, à Salon*, Aix, 1602, a eu les honneurs de la réimpression (Marseille, V. Boy, 1855, pet. in-8°, tiré à 60 exempl.?). Deux lettres inédites de l'auteur nous donnent un renseignement précieux : Nostre-Dame avait en portefeuille un poème de 16,000 vers!... Cet immense ouvrage avait pour titre : — *L'Hyppiade, ou Godefroy et les Chevaliers.* — Il est resté inédit.

Le Petrarqve en Rime françoise avecq les commentaires, traduict par PHILIPPE DE MALDEGHEM, *seigneur de Leyschoot.* A Bruxelles, M.D.C., in-12. L'édition de Douai est de la même date. Colletet a dit de cette traduction faite en sonnets que c'était la fable du *Serpent et de la lime.* Il y a dans ce livre une vie de Pétrarque : Maldeghem y parle de Laure de façon à rappeler ce que nous avons écrit sur elle page 31.

JEAN-DENIS DE CECIER, s[r] de Colony, de Gex, publia un ouvrage en trois parties; celles-ci forment 1 vol. in-8° et portent la date de 1601 : 1° *La Mort, ou le grand et le dernier sommeil des humains* (100 sixains); 2° *Chrestienne recreation de Jean-Denis de Cecier, dit Colony, Gexien*, Berne, 1601 (26 sonnets et des psaumes); 3° *Le Cavalier François*, qu'il faut distinguer d'un livre en prose et plus que leste : *Les Heures per-*

dues d'un cavalier François. Paris, 1672, in-12. Viollet-Le-Duc, en mentionnant le *Cavalier François* de Cecier, ajoute : — *Songe poetique en faveur de Henri IV, fort curieux en ce qu'il est l'ouvrage d'un huguenot et qu'il approuve la conversion de Henri IV.*

Arrivons à cette famille de littérateurs dont le nom s'est écrit si diversement : *Monstereuil*, *Monstreuil*, *Montereuil*, *Montereul* et enfin *Montreuil*. C'est le nom de la ville de Montreuil, en Artois, dont l'orthographe a varié de même; cette dernière leçon nous paraît la meilleure, n'en déplaise à Pellisson qui tenait pour Montereul. La généalogie de la famille de Montreuil, du reste, n'est pas beaucoup plus claire; disons d'abord que Nicolas de Montreux (Olenix du Mont-Sacré) n'a rien de commun avec les poëtes dont nous allons retracer brièvement la vie et les travaux. Le s[r] de Monstreuil, qui nous apparaît pour la première fois en 1601, par un sonnet de son invention placé en tête des œuvres de Nicolas le Digne, nous semble être le même que Jean de Montreuil (à tort nommé Jacques dans une préface nouvelle des poésies complètes de Ph. Desportes). Ce Jean de Montreuil, avocat au parlement, était l'auteur du *Tombeau de Ph. Desportes*, — 1606, — et de *Consolation à Madame la Duchesse de Montpensier sur le trepas de M. son pere* (en vers). Paris, 1608, in-8°. Citons aussi : *Response au livre intitulé De l'auctorité des chapitres*, publié sous le nom des doyen, chanoines et chapitre de l'église de Rouen, ensemble l'arrest donné contre ledit chapitre, par J. de Montereul. Paris, 1610, in-8°. — Son fils, Bernardin, eut Jean II de Montreuil, académicien en 1649, mort à trente-sept ans, le 27 avril 1651. Ici les difficultés commencent : Pellisson dit que Jean de Montreuil n'a point de vers imprimés. Goujet pense, au contraire, que les poésies signées seulement Montereul ou Montreuil dans les compilations contemporaines de 1645 à 1651 peuvent bien être de Jean, puisque Matthieu de Montreuil, son quatrième frère, ne les a point insérées dans ses propres

ouvrages en 1666, in-12, et en 1671, in-12. Brunet prétend que les *Œuvres de M de Montreuil* sont de Jean de Montreuil, l'académicien, et d'un de ses frères, sans doute MATTHIEU DE MONTREUIL, né à Paris en 1620 et mort en 1691; on cite de lui un sonnet assez bien réussi sur le silence. Pour celui que les *Annales poétiques* et Bruzen de La Martinière attribuent à Mlle de Montreuil, sonnet qu'elle aurait adressé comme adieu à un ami avant d'entrer au couvent des Ursulines, il est également de Matthieu de Montreuil, qui s'est fait l'interprète des sentiments de sa sœur.

DU SOUHAIT, Champenois, publia *Les Divers Souhaits d'amour*, etc. Paris, 1599, pet. in-12. — *Les Marqueteries, ou Œuvres diverses, par le sieur du Souhait*, secrétaire ordinaire de son Altesse de Lorraine, in-12, sont de 1601. Le premier titre indique bien la nature de ce livre; les pièces en sont très-étudiées : l'auteur, épris des antithèses, est minutieux, maniéré, recherché dans son travail; il fatigue même par ses prétentions. Cependant ne soyons pas trop injuste : peut-être ne manquait-il pas de talent; avec un goût plus sûr, il fût arrivé à beaucoup mieux; mais il ne changea point : il nous en donne la preuve dans un sonnet rapporté (ce genre est le pire) que nous a conservé *Le Parnasse des plus excellens poëtes de ce temps*, 1618. — Sarrasin a tourné du Souhait en dérision, et Boileau l'a stigmatisé avec d'autres auteurs qui valaient peut-être moins :

On ne lit guere plus Rampalle et Menardiere
Que Magnon, du Souhait, Corbin et la Morliere.

Ce Magnon avait entrepris un poëme de 300,000 vers environ sur l'*Encyclopédie.* Comme on lui demandait un jour si son poëme avançait, il répondit naïvement : — « Je n'ai plus que cent mille vers à faire. » — Les *Marqueteries* nous rappellent un autre livre : *Marquetis de pieces diverses assemblees par Antoine du Saix*, contenant plusieurs épigrammes et em-

blêmes, Lyon, 1559. — Du Souhait a composé ou traduit d'autres ouvrages.

Un sonnet fut adressé par CLAUDE CHEYNEL à FRANÇOIS D'ESCALIS ou Descallis, de la ville d'Aix, poëte fort libre dont les œuvres datent de 1602; elles contiennent les vers de Cheynel, et parurent sous ce titre : *La Lydiade et autres petits poemes et meslanges*. Tournon, in-12. — 48 sonnets. — L'orthographe du nom de ce poëte, comme pour beaucoup de noms, a souvent varié : en latin on mettait de Scalis (des Échelles), puis d'Escalis a prévalu dans les livres spéciaux et dans l'usage. Ce nom est celui d'une ancienne et noble maison de Provence; mais on ne sait à quelle branche de cette famille on peut rattacher François d'Escalis.

ANNIBAL DE LORTIGUE, *de l'Ortigue*, ou peut-être *d'Ortigue*, était d'Apt. Il fit un *Sonnet à la memoire d'Henry IV;* on rencontre un de ses sonnets parmi les poésies de François d'Escalis, 1602 : il est fort libre. Les œuvres de Lortigue ont une centaine de sonnets; plusieurs sont dirigés contre la cour de Rome, qui n'avait pas admiré la beauté des vers de ce poëte pendant qu'il séjournait dans la ville papale. Nous sommes bien du même avis. Voici le titre de ses ouvrages : — *Les poemes divers du s^r de Lortigue, provencal, où il est traité de guerre, d'amour, gayetez, poincts de controverses, hymnes, sonnets et autres poesies*, Paris, Jean Gosselin, 1617, in-12, et *Mon desert, sur le mespris de la Cour*, 1637, Paris, in-8°. — Lortigue, né en 1570, mourut en 1630. — Pierre d'Ortigue, s^r de Vaumorière, également gentilhomme d'Apt, mort en 1693, publia quelques ouvrages en prose. Il était fils du précédent.

NICOLAS ROMAIN naquit à Pont-à-Mousson, et fut docteur en droit. Il termine par un sonnet à Madame de Vaudemont une pastorale ou fable bocagère présentée en 1602 à François de Lorraine à l'occasion de la naissance du fils aîné de ce prince. Çette pièce fut appelée la *Salmée*, en l'honneur

du comte de Salm. On connaît encore de ce poëte : — *Maurice, tragædie...* 1606, pet. in-12.

Colletet ne voulait point salir son papier en citant les vers de JEAN DE LARCHER, mauvais sonnettiste vivant en 1602. Ayons la même économie ou des soins de propreté pareils.

Œuvres poetiques de JACQUES DE CHAMP-REPUS, *gentilhomme bas-Normand, publiées et annotées par Marigues de Champ-Repus, capitaine d'état-major, chevalier de la Légion d'honneur, membre de plusieurs sociétés savantes.* Paris, Bachelin-Deflorenne, 1864, in-12 de 184 pp. — M. Georges Garnier nous signale ce volume, renfermant, outre une tragédie (*Ulysse*) et une *Eclogue*, 25 sonnets, plus 1 d'Olenix du Mont-Sacré (Nicolas de Montreux), 2 par FRANÇOIS DES RUES (né à la Lande d'Airon, auteur de quelques poésies françaises et latines et de 2 ouvrages en prose dont un porte ce titre : *Les Marguerites françoises, ou fleurs de bien dire, contenant plusieurs belles et rares sentences morales. par Fr. Desrues, P. Coustançois*, s. l.. (Rouen), pet. in-12); enfin, on y trouve un autre sonnet de MARC-GILLES MANCEL, poëte inconnu, issu d'une famille de la basse-Normandie. — L'éditeur appartient à la famille de Jacques de Champ-Repus, mais n'a pas grands détails à nous fournir sur cet ancien rimeur, qui, né vers le milieu du XVIe siècle, mourut au commencement du XVIIe, et aurait dû ne pas être troublé dans son sommeil. Un seul exemplaire connu de sa tragédie — 1603, in-12 — suivie des sonnets et des poésies diverses, provenant de la bibliothèque de Soleinne, a sans doute passé dans celle du baron Taylor. *L'Eclogue enrichie de trente anagrammes sur cet illustre nom, Marguerite de Valois*, parut à Rouen, in-12, en 1609; on en connaît 2 ex. — En somme ce poëte a les défauts et non le génie de S. du Bartas.

L'Enfer d'Amour où par trois histoires est monstré à combien de malheurs les amants sont subjectz, par J. B. DU PONT, *Lyonnois*. Lyon 1603, in-12. C'est un livre de prose où les vers se

sont mis, comme le disait Rivarol ; on y rencontre des sonnets.

Selon Goujet, le *Prelude poetique*, par ROBERT ANGOT, sieur de l'Esperonnière, Paris, in-12, 1603, est une collection de sonnets nombreux imités de Pétrarque. D'après G. Colletet, le recueil d'Angot, 1604, in-12, est un fouillis de plusieurs méchants sonnets sous le titre de : *L'Isle fleurie.* Ce qui paraît certain, c'est que le chantre d'*Erice* est un poëte déplorable. — *Les Nouveaux Satyres, par R. Angot de l'Esperonniere*, Rouen, 1637, petit-in 8°, ont été cependant vendus (avec la reliure de Trautz-Bauzonnet) 270 francs (Catalogue Turquety). — D'autres ouvrages du même poëte, qui était de Caen, sont mentionnés dans le t. Ier, p. 295, du *Manuel du Libraire.* On y trouve, s'il faut croire l'auteur des *Notices biogr. sur les hommes du Calvados*, — Caen, 1848, in-12, — des sonnets, genre de poésie dont on fait remonter l'origine aux *trouvères* provençaux. C'est une double erreur; le sonnet ne provient pas de la Provence, on le sait ; et les trouvères appartenaient au Nord : les troubadours seuls étaient du Midi. — Le catalogue Pichon contient le titre de quelques poésies de R. Angot que ne citent point MM. Frère et Brunet; nous mention nons ces pièces à cause de leur rareté : *Mélanges poëtiques, ou continuation de l'Ile Fleurie*, par Rob. Angot, sieur de l'Esperonnière, avocat au présidial de Caen, s. l., 1614, in-4° de 36 pp. — *Le Tombeau de Jean-Baptiste de Vassi, sieur du Gast, recueilli de divers auteurs, par* R. A. S. D. L. — A Mme de la Forest, sa mère. S. l., 1612, 18 pp. ; etc.

Les *Fantaisies amoureuses, par* CLAUDE CARTAUD, publiées en 1603 (à Sens, patrie de l'auteur), sorte de pêle-mêle d'élégies, de chansons, de sonnets et d'odes, ne sont, au rapport de Colletet, ni odes, ni sonnets, ni chansons, ni élégies. — Selon Goujet, les *Fantasies amoureuses* (*sic*), par un anonyme, avaient paru en 1601 ; elles se composaient de 13 portraits avec autant de sonnets sur les personnages représentés dans cet ouvrage, qui diffère évidemment du premier.

Les Œuvres chrestiennes, avec un Meslange de poesie, par CLAUDE HOPIL, Paris, 1603, in-8°, et Lyon, 1604, pet. in-12. Il y a quarante-deux sonnets moraux (2e édition); l'auteur est très-recommandable par ses pieux sentiments, si ses vers laissent à désirer sous le rapport de la forme. Telle est l'opinion de Goujet, peu digne de confiance en fait d'appréciations théologiques. — Brunet donne la liste des autres ouvrages de C. Hopil; le dernier porte la date de 1633.

PHILIPPE TOURNIOL, avocat, traduisait les hymnes de l'Église et faisait pour son compte des sonnets — 1603 — dont plusieurs sont obscènes. Il n'était pas dépourvu de talent, mais péchait par le style. Son *Entretien de l'amour*, etc., 1611, contient des sonnets dans la 2e partie.

Nous avons lu la vie de DAVID JOSSIER, né à Vitry-le-Français, et nous avons acquis la conviction, d'après les pièces que G. Colletet cite ou selon ce qu'il dit de l'auteur, que Jossier était parfois un sonnettiste mauvais autant qu'impie. En parcourant la notice que Goujet lui consacre, le tableau change tout à fait d'aspect. *La Poesie de David Jossier* — 1604 — dit-il, est le faible recueil d'un poëte fort jeune, toutefois très-moral; ses odes, cantiques, sonnets, etc., sont remplis d'une grande piété. — Auquel entendre pourtant? Goujet ajoute un fait qui met un peu de louche dans son éloge : JEAN DE LAUNOY, le trop célèbre *dénicheur de saints*, qui niait que la *Somme* fût de saint Thomas et qui fut chassé de la Sorbonne, adressa un sonnet à David Jossier! — Décidément, Colletet avait raison.

JULES DE RICHY, gentilhomme picard, est l'auteur des très-pauvres *Sonnets spirituels*, Paris, 1604, in-8°, et d'un *Discours veritable de l'entreprise d'Anvers*. .. Paris (vers 1610.), petit in-8°.

Les Meslanges poetiqves dv sievr de Lvzy. A Rouen, chez Adam Mallassis, 1604, très-pet. in-12. La dédicace est signée : ROSTAING DE LVZY. Cette plaquette, dont on ne connaît qu'un exemplaire qui fait partie de la riche et curieuse biblio-

thèque de M. Alfred Crampon, nous a été communiquée avec d'autres livres rares par son obligeant possesseur. Nous y avons compté dix-sept sonnets ; un d'eux, imité de Laugier de Porchères, célèbre les yeux de Mlle de Herville, nièce de M. de Vicq. — Luzy est un poëte fort médiocre et complétement inconnu.

Les Amours de Catherine de Scelles et son tombeau. Paris, 1605, in-12. L'auteur, CHARLES BEAUTER ou *Bauter*, y épanche sa douleur en élégies, stances, odes, sonnets, et même en chansons ! Il adopta le singulier pseudonyme de *Meliglosse* — langue de miel — et pourtant devint un auteur tragique. — Dans la suite il renonça solennellement aux vers (serment de poëte). — Brunet ne mentionne de Bauter que deux pièces de théâtre : la *Rodomontade* et la *Mort de Roger*, Paris, 1605, pet. in-8o.

Les Premices des Œuvres du sieur Daix, Lyon, 1605, in-12, qui n'ont rien que d'ordinaire, sont précédées de sonnets à l'auteur, FRANÇOIS DAIX, et sont signés : J. Arbaud, sr de *Porchières* (frère aîné de Fr. d'Arbaud de Porchères) ; A. PRAT et A. B. M. Dans *Polydore, ou le Printemps des amours du sr Daix*, nous comptons cent cinq sonnets ; *les Meslanges* n'en ont que sept. Fr. Daix était de Marseille.

Le chantre de Livie, A. DE NERVÈZE (que Goujet, etc., nomment faussement Guillaume-Bernard) fut secrétaire de la chambre de Henri IV. On croit qu'il naquit en Poitou, vers 1570 ; il mourut en 1614. *Le Jardin sacré de l'ame solitaire*, Lyon, 1601, pet. in-12, lui est attribué. Ses *Essais poetiques*, 1605, Poictiers, dit Goujet, Paris, assure Viollet-Le-Duc, sont de format in-12. — Ces deux éditions existent. — Quoi qu'il en soit, ce livre est rempli de sonnets. Par malheur, la qualité de ceux-ci est mauvaise. Les *Poesies spirituelles* du même, où l'on compte trente sonnets, sont un retour à la foi et aux bonnes mœurs, mais non à la vraie poésie. *L'Hermitage de l'Isle saincte*, Rouen, 1615, in-12, est encore de Nervèze,

ainsi que : *Anniversaire de soupirs et regrets sur le trespas de Henry le Grand*, Paris, 1611, pet. in-8°. — *Histoire de la vie et trespas de tres-illustre prince Charles de Lorraine, duc de Mayenne*, Paris, 1613, in-8°; — *Les Pensees religieuses de l'ame pénitente*, Paris, 1614, pet. in-12; — *Flambeau royal*, Paris, 1615, pet. in-8°. — Nervèze adressa un sonnet à Paul Dax, abbé de St-Polycarpe (voir page 203). — On attribue à la fille de Nervèze : *Les Œuvres diverses tant en vers qu'en prose dédiées à Madame de Matignon, par* OCTAVIE, Paris, 1658, pet. in-12. Ce livre, que Goujet pensait être collectif, contient des pièces galantes et un seul sonnet sur la mort de la duchesse de Montbazon. — Suzanne de Nervèze, nièce d'A. de Nervèze, est connue par : *Pensées chrestiennes et morales dédiées à Monsieur, frere unique du Roy*, Paris, 1662, in-8°.

On voit à l'Arsenal un beau manuscrit sur vélin du commencement du XVII[e] siècle; il est orné de figures peintes à l'encre de Chine. C'est un recueil de sonnets, de stances sur la vie et la mort de N. S. J.-C. et autres sujets pieux. Nous y comptons cent dix sonnets qui sont suivis d'une pièce de vingt-six stances; chacune d'elles se termine par une rime à écho. L'artiste et le poëte sont inconnus. Ce ms. appartenait aux Célestins de Paris.

Le Premier recueil des Recreations poetiques, par M[e] JEAN ALARY, Paris, 1605, in-4°, est un livre dont G. Colletet vante hautement un des sonnets, mais nous ne pouvons partager cet avis. Alary, natif de Toulouse, mourut en 1622, selon le même biographe. Jacques Alary, docteur, seigneur de Tanus, fut anobli par la charge de capitoul de Toulouse, en 1543.

JEAN GALANT remporta trois prix aux Jeux floraux, dont il devint mainteneur. Il était né à Toulouse et mourut en 1605; ses vers furent publiés en 1611. L'amour, bien entendu, pour ne point faillir à son nom de Galant, fait tout les frais de ses stances, élégies, odes, sonnets, etc. Il composa une tragédie sans en être plus célèbre; son style est négligé et ses sonnets

se ressentent beaucoup trop de l'exagération de son temps ; il dit, par exemple :

Ce beau pied de Philis qui sur amour domine,
Pour tesmoigner qu'elle est insensible et diuine,
Foule sans se brusler mille cœurs enflammez.

La Cvriosité natvrelle, etc., par SCIPION DU PLEIX, Paris MDCVI, est précédée d'un sonnet de l'auteur. Dupleix, né à Condom en 1569, mourut en 1661, après avoir fait de nombreux ouvrages d'histoire, etc. Notons seulement l'*Inventaire des erreurs, fables et déguisements remarquables en l'Inventaire general de l'histoire de France de Jean de Serres*, pet. in-8°. Ce Jean de Serres est sans doute celui qui est mentionné comme sonnettiste, page 146; c'était un calviniste, auteur de : *Memoires de la III*e *guerre civile et des derniers troubles de France sous Charles IX*, s. l., 1570, in-8°.

ÉTIENNE BOURNIER, né à Moulins, remporta trois fleurs à Toulouse, pour des poésies *latines*, fait assez rare, ce nous semble. Son *Jardin d'Appolon et de Clemence, seu Hortulus Appollinis et Clemenciæ*, 1606, in-12, rappelle ses succès aux *Jeux floraux*, restaurés par *Clémence* Isaure. Il est divisé en deux parties, latine et française. Bournier fit un sonnet rapporté médiocre; et les autres sonnets sont aussi exagérés que ceux de Galant.

Un mauvais sonnettiste, G. MICHELET HOUDONNIÈRE, né à Nogent, dans le Perche, vivait en 1607, date de ses *Petites estrennes...*, pet. in-12 de 71 pp.

LOUIS GODET, écuyer, sieur de Thilloy, né à Châlons, en Champagne, composa *le Sacré Helicon, ou le Devot Logis de la muse devote*. Chaalons, 1608, in-12. G. Colletet fait observer que ce titre, si bizarre qu'il soit, a sa raison d'être, en ce que *devot logis* est l'anagramme de *Lovis Godet*. Cet ouvrage attire notre attention par dix-huit sonnets qui sont une imitation d'un

psaume, et quatorze autres sur la chaste Suzanne. Mais dans ses poésies pieuses il fait d'étranges révélations qui ne peignent que trop son époque. — Son *Apologie des jeunes avocats...* est de 1613, in-8°.

Viollet-Le-Duc mentionne : *Le Miroir de l'Amour divin en trois livres, par* PIERRE DE CROIX, *sieur de Triestre, gentilhomme Lillois.* Douay, Balthazar Belleze, 1608, in-12. — On y lit cent quarante-six sonnets, des stances et des élégies. Le sonnet que cite Viollet-Le-Duc ne confirme pas la bonne opinion qu'il veut donner de ce poëte en disant : — *Il y a souvent une véritable ferveur et du charme.* Puis il ajoute : « — Ce « livre a probablement été composé *cinquante ans* avant son « impression. On se rappelle la multitude d'*amours* en sonnets « que vit naître cette époque, et c'est *probablement* à cette « sorte d'ouvrages que Pierre de Croix, d'ailleurs fort in- « connu, fait allusion dans le sonnet suivant... » — Mais les poëtes ont fait longtemps des sonnets sur leurs amours, et la supposition de Viollet-Le-Duc tombe d'elle-même quand on voit un sonnet du même Pierre de Croix précéder les *Amours de Theagines et de Philoxene*, publiées en 1616 par Jean d'Ennetières, de Tournay.

CLAUDE GUÉRIN, sieur d'Avonniers, d'Angers, publia, l'an 1608, une tragédie suivie de nombreux sonnets d'amour en général assez faibles.

Les *Premieres œuvres de* NICOLAS LE MASSON (né à Mantes), Paris, 1608, in-12, nous offrent plusieurs sonnets dont quelques-uns ne sont pas sans mérite, au moins comme pensées ; d'autres sont à la fin de divers poëmes. — Viollet-Le-Duc croyait son exemplaire des *Premieres œuvres* unique : il ne s'est pourtant vendu que 4 fr. 50 c. en 1849; mais Techener l'a coté 60 fr. dans son *Bulletin*.

Harangue prononcee (dans l'enclos de la chapelle de Braque) *en la presence de la Royne Marguerite et de sa noblesse, par Joachim le Miere, maçon, sur le sçeu et contenu de ses livres.*

A Douay, 1608, pet. in-12. L'auteur ne savait ni lire ni écrire. A la fin de ce volume assez rare on trouve des quatrains, une chanson et des sonnets.

CATHERINE DE LA MOISSIE, veuve de M. d'Aspremont, fit un beau sonnet sur les Œuvres d'Antoine La Pujade. Celui-ci, qui n'était point de notre bord, vivait en Guyenne l'an 1608.

Lydie, fable champestre, imitee en françois de l'Aminte de Torquato Tasso, par le S. DU MAS (à la suite, *Œuvres meslees*, du même). Paris, 1609, in-8°. Ce livre, qui est rare, nous a par malheur conservé de fort mauvais sonnets d'amour.

THOMAS SONNET, s^r de Courval, — 1577-1635 — était médecin de son état et poëte satirique par goût. Nous citerons seulement de lui : *Satyre Menippee, ov discovrs svr les poignantes traverses et incommoditez du mariage.* A Paris, 1609. Ce violent ouvrage contient effectivement des sonnets; il y en a cinq. — La mère de Sonnet-Courval, Madeleine le Chevalier d'Aigneaux, était sœur des deux poëtes de ce nom qui traduisirent Horace et Virgile.

Nous trouvons dans les *Mvses françoises rallices*, éd. de 1609, un sonnet signé R. F.

Apologie catholique, pour un certain sonnet attribué au R. P. Coton. Bruges, P. Soetaert, 1609, in-8°. — PIERRE COTTON, 1564-1626, publia des sermons et des ouvrages de controverse.

Sonnets et qvatrains sur la mort de Henry IV, roy de France et de Nauarre. S. l., MDCX, in-8°. — Cet ouvrage est anonyme, et les quarante-huit sonnets que l'on y rencontre sont le plus souvent ridicules.

Le Temps perdu et les gaietés d'Isaac du Ryer, 1609 et 1624. Nous comptons cinquante-cinq sonnets dans la dernière édition. Un des plus curieux a été reproduit dans le *Iardin des Mvses* (1643); presque tous les autres sont d'amour et célè-

brent Anne de la Ruelle (1). Deux sonnets à l'auteur sont signés L. JOLY et Breton; il paraît que ce dernier poëte est le même que LE BRETON, qui semble avoir succédé à du Ryer comme secrétaire du duc de Bellegarde. Du Ryer lui disait :

Tu es dedans Florence, où mille beaux obiects
Font que de tes beaux vers maintenant tu t'escrimes.

Le Breton, chanté par du Ryer, est-il cet inconnu dont nous avons dit un mot page 167 ? Le nom de ce poëte a été porté par plusieurs autres versificateurs, notamment par Noël Le Breton, sieur d'Hauteroche, auteur de *Crispin musicien*, Paris, 1674, in-12, et le P. Charles Le Breton, qui publia : *Poésies morales*, *De la Mort et des miseres de la vie*, Paris, 1663, in-8°. — Du Ryer avait aussi composé trois pastorales. Notons en passant qu'un sonnet assez curieux qu'il fit pour un receveur général n'est point dans *le Temps perdu* (*Annales poétiques*, t. XVI, p. 177). — Du Ryer mourut vers 1630, laissant un fils, Pierre du Ryer, qui fut historiographe de France et membre de l'Académie française. Ce dernier recevait d'un libraire moins de 4 centimes de notre monnaie actuelle par alexandrin; jugez par là ce qu'on lui payait les petits vers. — Il y a une traduction de l'Alcoran qui n'est ni de Pierre ni d'Isaac du Ryer, mais d'André du Ryer, s[r] de Malezais, 1649.

Les Dyaphores, poésies de PIERRE LOYAC, vers 1610, in-8° de 60 pp. — Sept sonnets; trois seulement sont traités avec un certain art pour arriver à une chute à effet. Le plus curieux est adressé à G. de Sève et à sa femme :

(1) Nous verrons plus loin A. de La Ruelle, avocat à Senlis en 1664.

GUILLAUME DE SEUE, CATERINE DE CATIN,

DONT L'ANAGRAMME EST :

Dieu mit en ce lien la vertu de sa grace.

Rare lien d'amour entre mary et femme,
Femme par ses vertus digne d'vn tel mary,
Tu es de luy cherie, et luy de toy chery,
Vous faictes dans deux cœurs de deux ames vne ame.
Vous estes eschauffez d'vne semblable flame,
De mesmes dons du Ciel chacun est fauory,
De mesmes passions l'vn et l'autre est nourry,
Et tous deux enlassez d'vne diuine trame.
L'*heur* dont vous iouyssez en ces terrestres lieux
Paradise vos sens d'un *heur* si glorieux,
Heur qui tout autre bien en sa beauté surpasse
C'est le ciel qui premier vos deux cœurs assembla,
Car nous croyons icy que lorsqu'il vous coupla
Dieu mit en ce lien la vertu de sa grace.

Les huit premiers vers sont plus qu'une imitation des quatrains du sonnet quë Laugier de Porchères a dédié à la veuve de Jean de Sponde, sonnet que nous avons inséré page 195; le lecteur peut comparer les deux pièces. — Pierre de Loyac est un inconnu, peut-être appartenait-il au Lyonnais. Plusieurs familles ont porté le nom de Loyac en bas Limousin; celle du marquis de Loyac compte parmi ses membres les auteurs de deux volumes dédiés au roi; un de ces livres, daté de 1615, est de Jean de Loyac, conseiller au parlement de Bordeaux; l'autre est de messire Jean de Loyac, aumônier et prédicateur du roi. Ces livres ne sont mentionnés dans aucune bibliographie. — Mais revenons à notre poëte, qui célébra Claudine Sève ou Scève, proche parente de Maurice Scève. Goujet n'avait lu de Loyac que les *Diaphores*, imprimées, dit-il,

depuis la mort de Henri IV. A l'exemplaire que Goujet examina il manquait le feuillet du commencement; le volume que nous avons consulté à l'Arsenal est dans un meilleur état, mais il est sans date. Un autre exemplaire est à la bibliothèque Mazarine. — Ces poésies ne sont indiquées ni dans Brunet ni dans aucun bibliographe moderne. — L'auteur, qui aimait fort les anagrammes, en a fait une sans doute sur lui-même, Pierre de Loyac, et sur sa femme, Anne de Binet (encore un nom du Limousin).

La Cresme des bons vers, 1610. Ce recueil collectif renferme quelques sonnets, dont plusieurs sont anonymes. *La Cresme des bons vers de ce temps*, Lyon, 1622, pet. in-8°, volume aussi rare que libre, a des sonnets de Ronsard, Malherbe, Maynard, etc. Un inconnu nous avait échappé : c'est I. C., sieur *du Breuil* ou *de Breuil*. Brunet ignore si ce livre a été réimprimé à Rouen (1626, in-12, et 1630, in-8°) sous ce titre : *Le Sejour des Muses, ou la Cresme des bons vers*, etc.

Les Muses gaillardes, recueillies des plus beaux esprits de ce temps, par A. D. B. (sans doute Antoine du Breuil, imprimeur de ce livre), IIe édition, Paris, 1609, pet. in-12, et *La Muse folastre* (les deux premiers livres, Paris, 1600, le troisième, Lyon, 1611, et le tout, 3 tomes en 1 vol. in-24, Troyes, 1617), renferment plusieurs sonnets sans signature. Le titre indique la nature de ces deux derniers recueils qui ont été réimprimés et tirés à petit nombre... par bonheur pour la morale.

Les Œvvres poetiques de Iean Loys, Douay, 1612, pet. in-8°, — contiennent des sonnets religieux, mais fort prosaïques. — *Les Œvvres poetiques de Iacques Loys, docteur es-droits et poëte lauré* (lauréat), sont des poésies du même temps, et les sonnets n'en valent pas mieux. — JEAN LOYS, de Douai, avocat, et père de JACQUES LOYS, mourut en 1610. Il avait publié : *Hymne chrestien du sainct nom de Jesus*... Douay, 1588, in-4°.

Œuvres poetiques de Gabriel Ranquet, Lyon, 1611, 2 vol. in-12. *L'Image du Pecheur Penitent*, qui est à la fin du 1er vol., est un mélange de stances et de sonnets; le 2e vol. renferme également des sonnets et des stances. Les sentiments pieux de l'auteur sont seuls louables, au dire de Goujet, qui, on le sait, nous inspire peu de confiance. — Notre poëte naquit au Puy-en-Velay.

Marc de Mailliet, — 1568-1628, — amoureux fou d'Anne d'Olive, dont il avait fait l'anagramme : *Donne la vie*, était orgueilleux jusqu'à la démence. Il jalousait les autres poëtes, et, par vengeance de quelques critiques touchant une ode par lui présentée à la reine Marguerite, il fit contre Vital d'Audiguier, qui n'avait point tort, le sonnet suivant :

Excrement du Parnasse, erreur de la nature,
Seulement imparfaicte en ce qu'elle t'a faict,
On ne la voit rougir que pour voir cest effect,
Ni se deffigurer que par ceste figure.
Dieux ! que c'est à l'oreille vne rude pointure
D'ouyr la voix qui sort d'vn gosier tant infect,
Qui toutesfois mesprise (ô impudent mesfaict)
Les airs harmonieux du beau ciel de Mercure.
Hibou, pour ton foible œil ie luis trop viuement;
L'excez de ma lumiere est ton aueuglement;
Oy donc la verité qui contre toy despite,
T'apprend que Mailliet parle ainsi qu'on parle aux Cieux,
Et que s'il ne parloit le langage des dieux
Il ne pourroit parler de ceste Marguerite.

Les Poesies du sievr de Mailliet à la lovange de la Reyne Marguerite parurent à Paris en 1611, in-12, et 1612, pet. in-8o. Les *Poesies* de M. de Mailliet, dediées à Madame de Iehan (cette Anne Olive qui ne l'aimait pas, et c'était justice), furent imprimées à Bordeaux, M.DC.XVI, in-12. — Ce pauvre poëte n'a mis que deux ou trois sonnets dans ces livres. Les vers que nous citons se trouvent même dans les

deux. Il composa sur-le-champ, dit-il, ce sonnet par le commandement de la reine Marguerite. — Il publia des épigrammes obscènes en 1620, Paris, in-8°, 1622, idem.

LOUIS DU MAINE, baron de Chabans, que Colletet nomme Chabannes, avait composé des *Œuvres spirituelles*, comme l'indique le sonnet que lui dédia Malherbe en 1611 ; il fut tué par M. de Lenclos, à Paris. Nous en faisons mémoire, parce qu'il adressa un sonnet de sa façon au Tourangeau ETIENNE BELLONE, assez mauvais sonnettiste, et auteur des *Amours de Dalcmeon et de Flore*, tragédie. Rouen, David du Petit-Val, 1621, pet. in-12.

Le recueil de PIERRE DE FONSSOMME, vicomte de Ludes, gentilhomme vermandois, de 1611, Rennes, in-8°, est formé d'odes, d'élégies, de sonnets, etc. ; ce sont des vers d'amou fort insignifiants.

Voici un étrange titre d'ouvrage ; il semble qu'un pensionnaire des Petites-Maisons l'a rédigé dans un moment non lucide : — *Sonnets et qvatrains d'admiration, ou Sonnettes et sornettes dignes de risee ; autrement l'Œuvre imparfait, faute d'argent, ou par crainte d'estre moqué de plusieurs.* Montpellier, 1611, in-4°. — Cent vingt-huit sonnets qui, suivant une lettre de l'imprimeur, paraissent appartenir à SOLIER, de Sommières. Montpellier et Sommières sont de la même province.

La Bravade d'Amour, contenant 42 *sonnets, où sont naïfvement escrites les ruses et les appats des Douces beautés orgueilleuses, et le mepris qu'on en doit avoir.* Paris, 1611. Anonyme.

PIERRE DE NANCEL, né vers 1560, dans la ville d'Angers, mort en 1637, publia : — *Esjouissance poetique sur la naissance heureuse et desiree de Mgr le Dauphin.* Paris, 1601. — Ce poëme est suivi de quatre sonnets touchant la naissance du même personnage, sonnets qui ne sont point sans mérite. On cite encore avec éloge un sonnet du même sur la mort de Passerat (1602). — Voici des ouvrages attribués à P. de Nancel : 1° *Regnes de Henry IV et Louis XIII. De la Souve-*

raineté des Roys, poëme epique divisé en trois livres. S. l., 1610, in-8°; 2° *Le Theatre sacré : Dina, ou le Ravissement; Josué, ou le Sac de Jericho; Debora, ou la Delivrance.* Paris, 1607, in-8°. — Son homonyme, Nicolas de Nancel, 1539-1610, ne fut pas heureux en mesurant les vers français à la façon des Grecs et des Latins, comme l'avaient tenté Jodelle et Baïf, et plus anciennement Jean Mousset.

GUILLAUME DU SABLE, huguenot dans l'âme, et poëte gascon, s'évertua souvent à décrier les mystères du catholicisme; dans un sonnet — *Sur les devotions pretendues du Roy Henry III*, il rembarre les *capucins pouilleux* et les Jésuites qui veulent planter l'Inquisition en France... Passons! — Guillaume du Sable, comme gentilhomme de la vénerie du roi, composa la *Muse chasseresse*, — MDCXI, pet. in-12. Il y débute par deux sonnets à son livre. Ses *Amours* sont en sonnets, etc., en l'honneur d'Armaise de Loumagne — d'Agen — (on croit que l'auteur était de cette ville). Enfin deux sonnets sont consacrés à la mort de Jean de Longueval, gouverneur de Villers-Cotterets, âgé de cent cinq ans, et mort sous Henry IV. Colletet dit que du Sable mourut vers 1615, d'autres assurent que ce fut en 1611. Il était fort âgé. — En 1530 vivait un Antoine du Sable, poëte extravagant, mais non sonnettiste. Il s'agit d'Antonius Aréna.

La Rose d'amovr. Par le Sieur DE LA FULDIERE, *Ruthenois.* A Lyon, M.DC.XI, in-16 de 92 pp. Ce poëte inconnu, même à Rodez, est l'auteur de six sonnets. Un septième lui fut adressé par P. H. AYMURT. *La Rose d'amovr* est dédiée à Mlle C. Daudad. — Le seul exemplaire qui existe de cet ouvrage nous a été disputé à la vente de Soyecourt par M. Et. Bancel; nous n'étions pas de force à lutter avec ce riche amateur.

Troisiesme centurie de sonnets du Vieil Papiste, Lyon, 1611. Ce livre de CHARLES DE CLAVESON nous met sur la trace d'une Premiere et d'une Deuxiesme centuries. Ce n'est pas tout;

l'auteur nous est connu par : *Les Œuures meslees de Messire Charles de Claueson, cheualier de l'ordre du roy*, Tournon, 1619. Les *Œuures meslees* se composent de cent quarante sonnets, et trois ou quatre de dédicaces ou au lecteur; plus deux sonnets à l'auteur, signés par GUIGOU et J. POPON Ces sonnets sont clairs; Claveson est plein de modestie, de douceur et d'onction, mais aussi de monotonie et de faiblesse. Il prenait le nom de *Philostaure, vieil papiste.* Sous ce titre de *Vieil Papiste*, le catalogue Turquety mentionne un volume en deux parties de poésies de Claveson, s. l., 1609-1610, in-8°, et signale des passages scabreux dans deux sonnets.

ROBERT DE BRAY, médecin, mort vers 1620, à Pavant, près de Charly-sur-Marne, soignait mieux ses malades que ses vers. Il n'a produit qu'un sonnet, paraît-il, et un sonnet très-mauvais, ce qui est loin de compter double. Voici un livre en vers de ce poëte : *Epithalame de messire Loys Seguier... et de Mme Anne de Balesac, son espouse*, Paris, Martin Verac, 1612, in-8° (très-rare).

MARC LESCARBOT, écuyer, sr de Vuiencourt et de Saint-Audebert, était avocat; né à Vervins, il mourut, selon Goujet, vers 1634; Colletet fixe une autre date, celle de 1640. — *Les Muses de la nouvelle France, de Marc Lescarbot*, 1609, 1611 et 1618, ont quelques sonnets; elles font suite à son *Histoire de la nouvelle France au Canada*, qui eut aussi trois éditions in-8°. Citons, parmi ses autres ouvrages, le *Tableau des treize cantons* (en vers), 1618, in-4°. Il traduisit du cardinal Baronius le — *Discours de l'origine des Russiens et de leur miraculeuse conversion.* — Ce poëte n'est digne que d'une mention, qui n'est pas honorable.

Les Mvses dv sievr Baron DE NANGEVILLE, Paris, 1612, in-4°; quatorze sonnets d'amour ou de guerre, assez faibles. Dans l'un d'eux, l'auteur est irrégulier pour les rimes des quatrains, comme Malherbe l'a désiré un instant; il rappelle même la vanité de ce poëte :

> L'insuperable Mars (dit-il au roi).....
> Me rend digne en tout temps de te faire seruice
> De ma valeur en guerre et de ma muse en paix.

Il nous semble que Trellon a dit quelque chose de semblable. — Le baron de Nangeville est mentionné par les *Annales poétiques;* son livre, qui est dans le catalogue du duc de la Vallière, manque pourtant à l'Arsenal : nous croyons l'avoir rencontré à la Bibliothèque impériale. Un autre livre du même poëte a paru sous ce titre : *Le Songe de la reine.*

Les Secondes Œuvres poetiques et tragiques de Jehan Prevost, advocat en la basse Marche. Poictiers, 1613. — *Apotheose du Tres-Chrestien roy de France et de Navarre, par J. Prevost, advocat au Dorat.* Poictiers, 1613, in-12. — Ces deux ouvrages parurent après la mort de l'auteur; le *Boscage,* qui accompagne l'apothéose, est parsemé de quelques sonnets qui ne manquent pas d'énergie. JEAN PREVOST soignait singulièrement ses rimes. C'était également un auteur tragique. Il fut accusé faussement d'avoir empoisonné une femme qui lui avait laissé un héritage. Il naquit au Dorat et mourut à quarante ans, à Poitiers.

ISAAC HILLAIRE, s[r] de la Rivière, de Rouen, a mis plusieurs sonnets et d'autres poésies en tête de son livre intitulé : *Speculum heroïcum..... Les XXIIII livres d'Homere reduicts en tables demonstratives figurees par Crespin de Passe* (Crispin de Pas), *excellent graveur, chaque livre redigé en argument poetique.* 1613, in-4°. Isaac de la Rivière fut contraint de s'exiler; il passa dans la Hollande, et c'est là qu'il composa son ouvrage empreint de ses regrets.

Les *Sonnets de la vanité du monde, par* JACQUES DE BESSE, *Limousin,* Paris, 1613, in-12, au nombre de 231, valent bien, après tout, plusieurs sonnets de ses contemporains ; mais c'est peu dire. — Il faut le distinguer d'un autre Limousin, Pierre

de Besse, prédicateur, auteur de plusieurs ouvrages en prose, et mort en 1639.

Les Margverites poetiqves tirees des plvs famevx poëtes françois tant anciens que modernes... Nouuellement recueillies et mises en lumiere par Esprit Avbert. A Lyon, M. DC. XIII, in-4°. — Sonnets à l'auteur par le Protonotaire PILLET, FRANÇOIS ARDUIN, Ambrunois, et le Chanoine MARTIN, de l'Isle de Venise, c'est-à-dire de l'Isle (Vaucluse). — Nous avons trouvé un sonnet de POL ANT. D'AGARD au commencement de ces *Margverites*, fatras indigeste de poésies dont nous n'avons pu continuer le dépouille ment. Ce livre est des plus rares.

La Christiade, par JEAN D'ESCORBIAC (seigneur de Bayonnette, né à Montauban). Paris, 1613, pet. in-8°. Un sonnet précède ce poëme ; il est de Jean d'Escorbiac, neveu de S. du Bartas, auteur de *la Semaine, ou la Creation du monde.* En composant *la Christiade*, Jean d'Escorbiac a voulu imiter son oncle. Feller est digne d'être cité à cette occasion : — « Il re- « monte, dans le 1er livre, à la création du monde et au péché « originel, et, ce qui est très-plaisant, il comprend les mauvais « vers dans l'énumération des maux qu'a causés la chute de « l'homme. Il a à se reprocher d'avoir, pour sa part, aggravé « ce fléau »

La Zoantropie, ou vie de l'homme.... embellie de feintes appropriees au sujet, ensemble quelques autres pieces de poesie diverse, le tout composé par FRANÇOIS AUFFRAY, *gentilhomme breton.* Paris, 1614, pet. in-8° (49 fr. à la vente de Soleinne). C'est une tragi-comédie qui, forme et fond, ne signifie pas grand'chose. Si quelques-uns pensent qu'elle valut à l'auteur le canonicat de St-Brieuc, c'est parce qu'il la dédia au cardinal de Bouzas, évêque de Béziers, grand aumônier de la reine. Cette pièce de théâtre est suivie de méchants sonnets, etc. — Nous partageons l'avis de Colletet et de la *Biographie générale* (Didot) en disant que ce pauvre poëte est l'auteur de l'ouvrage suivant : — *Les Hymnes ou cantiques sacrez à la gloire de*

Dieu, trad. en vers françois sur les plus beaux airs de ce temps par Auffray, chanoine de S. Brieuc — 1623 — (Colletet dit 1625) pet. in-8° (25 fr., 50 c. à la vente Monmerqué).

Le Violier des Mvses, par GABRIEL ROBERT, *sieur du Colombier, Angoumoisin*, Poictiers, 1612 ou 1614, in-12, contient des sonnets absurdes; deux autres les précèdent : ils sont l'ouvrage de RENÉ LE CORVAISIER, Manceau, et du sr DE L'ORDAGE. Gabriel Robert est un inconnu.

Diurnal, ou Livre de caresme, contenant plusieurs sonnets spirituels, pieux et devotieux sur les evangiles de chaque jour de caresme, etc., *par M. Lazare de Selve, conseiller du Roy* . . 1614, in-8°. Ce méchant poëte fut président pour Sa Majesté ès villes et païs de Mets, Toul et Verdun, comme il nous l'apprend par un second ouvrage : *Les Œuvres spirituelles sur toutes les Evangiles des jours de Caresme*.... Paris, 1620, in-8°.

Un livre de la Bibl. de l'Arsenal renferme dans l'ordre suivant les *œuvres de* BORDIER : Stances sur le *Saint-Sacrement de l'Eucharistie* — 1640, in-4° de 20 pp.; — *La Cour royale*, 1633; — dix sonnets médiocres suivis de *l'Eloge du Roy*, de trois autres sonnets et d'une élégie : 60 pp. D'autres pièces y sont jointes; elles se terminent par une requête in-folio : *A la Royne regente*, placet poétique sur les petits intérêts du sr Bordier. Le poëte y prend la qualité de *Chantre du feu Roy* ; dans un de ses poëmes il adopte un autre titre : *Ayant charge de la Poesie pres de sa Maiesté*. Eh bien! sa Majesté n'était pas difficile! — On voit à la Bibl. imp. une pièce in-4° : *Sonnet au Roy* et *Sonnet à la Royne*, par Bordier. — Des sonnets au cardinal de Richelieu lui appartiennent encore, ainsi qu'une autre poésie de ce genre sur la mort de Scévole de Ste-Marthe. — Enfin, Bordier avait publié dès 1614 le *Tombeau de Paris*, pet. in-4°, et des *Poemes sur la levée du siege de Cazal*, etc. Brunet cite d'un Bordier des ballets de 1621, 1622, et 1627, sans lui attribuer autre chose. Tout ce qui précède n'est point mentionné dans le *Manuel*.

Naïf image de l'Envie, par MARTIN LE NOIR, religieux augustin. — Quelques déplorables stances et sonnets précèdent ce poëme d'un auteur qui n'est pas connu de la plupart des biographes. Martin le Noir inséra, comme nous le rapportons ailleurs, dans ses propres sermons, Rouen 1616, un sonnet de Boisrobert.

Les Lys de l'Eloquence Françoise, remplis de sentences et de plusieurs sonnets, etc., *par* JEAN-FRANÇOIS BERTET. Lyon, 1616, in-12.

JACQUES LE VASSEUR (né à Vismes, près d'Amiens, en 1571, mort à Noyon en 1638), docteur en théologie, chanoine de Noyon, est connu par : *Le Bocage de Iossigny, où est compris le Verger des Vierges et autres plusieurs pieces sainctes tant en vers qu'en prose;* Paris, Fleury Bourriquant, 1608, in-8° ; — *Antitheses ou contrepointes du ciel et de la terre;* Paris, 1608, in-8°; — *Oraison funebre de Claude de Montigny, sup. de la congr. de l'orat. de Jesus, à Orleans, mort le 16 nov. 1624* : deux sonnets sont à la suite; — *Annales de l'eglise cathedrale de Noyon*. etc. Paris, 1633, in-4°, etc. — Il ne faut pas le confondre avec A. Le Vasseur, cons. à la cour du parl., auteur d'un sonnet en l'honneur de Fr. de Louvencourt (1595), ni surtout avec un autre homonyme dont nous parlerons plus loin.

JEAN D'ENNETIÈRES, chevalier, que l'on croit de Tournay, était seigneur de Beaumé, du Maisnil et *autres lieux*, comme on disait anciennement. Ses *Amours de Theagines et de Philoxene*, avec diverses poésies, parurent en 1616, pet. in-12, et 1620 in-12 ; il y a des sonnets dans la 2e partie. Goujet trouve le tout fade et passionné. Les *Œuvres poetiques du sieur J. d'Ennetieres* renferment quelques sonnets absurdes. Il y a un sonnet à l'auteur par P. de Croix. — On connaît de Jean d'Ennetières un ouvrage rare et curieux : *Les Quatre Baisers que l'ame devote peut donner à son Dieu dans le monde;* Tournay, 1641, in-12. Citons encore un poëme rare et antérieur, et en 16 chants, du même : *Le Chevalier sans reproches, Jacques*

de Lalain; Tournay, 1633, pet. in-8°. — Un autre poëte, Gaspard d'Ennetières, chevalier, seigneur de Beaumé, est auteur de : *La Vie de saint Malchus, moine syrien, tiree des Epistres de Sainct Hierosme* (ouvrage en vers, rare et non cité); Tournay, 1621, in-12. — Enfin, plus anciennement, Marie d'Ennetières, de Tournay, fit une épître contre les Juifs et les Turcs. (V. 1540.)

La Magdeleine de F. REMI, *de Bavvais, capvcin de la province des Pais-bas.* A Tovrnay, 1617, pet in-8°. — Vingt et un sonnets préliminaires de l'auteur; sonnets par J. BOUCHER, chanoine de Tournay, P. R. sieur du Plessis, Fr. BERTIN, d'Arras, P. et un anonyme. *La Magdeleine* est un poëme bizarre qu'il ne faut pas confondre avec celui du P. de St-Louis, dont il fait, au contraire, le digne pendant.

Un sonnet intitulé : — *Testament et ordonnance de derniere volonté du Marquis d'Ancre*, — est à la fin de *La Voix du Peuple au Roy, son Prince et son bien facteur*, Lyon 1617, petit in-8°. — On trouve encore à la fin de *La Merveille royale de Louis tresiesme, roy de France et de Navarre, par le sieur* de M. M., à Lyon, 1617, in-8° de 8 ff., un *sonnet en forme d'épitaphe, sur le trespas du traistre Conchini*. Est-ce la même pièce?

Testament de PIERRE DU MOLLET DE MORESTEL (en Dauphiné) *ensemble les Lamentations dédiées au s*r (Jacques de Say) *des Balmettes, augmentées de plusieurs Histoires, sonnets et chansons fort recreatives*. Lyon, 1617, pet. in-12 de 44 pp.

Les Œvvres Poetiques dv sievr Bernier de la Brovsse, à Poictiers, 1618, in-12; les *Amours d'Helene, de Chloris et de Marphire, et de Thisbee*, sont des élégies, odes, chansons, quatrains, huitains, et surtout des sonnets; mais, hélas! quels sonnets! BERNIER DE LA BROUSSE, avocat et banquier à Poitiers, y vivait encore en 1623. C'est tout ce que nous avons appris sur son compte. Une note manuscrite, mise en tête de ses *Œuvres poetiques*, exemplaire de la Bibl. de l'Arsenal, nous apprend que ses deux pièces de théâtre et ses *Bergeries* sont *très-mau-*

vaises, très-extraordinaires et ordurières. — N'allons pas plus loin!

M. G. Garnier nous signale les *Stances pour les Peres de la compagnie de Iesus, avec la responce par les mesmes rimes.*, s. l.; 1618, pet. in-8° de 16 pp. C'est une ignoble diatribe contre les Jésuites qui se termine par un méchant sonnet, le tout anonyme.

N. LE ROY, que cite Goujet comme auteur d'un sonnet *Sur les feux de joie et les artifices faicts pour la feste de S. Louis, en* 1618, est probablement le même Le Roy qui eut douze sonnets imprimés deux ans plus tard dans *Les Delices de la poesie.*

Les *Œuvres spirituelles d'*ANNE PICARDET, 1616, formées de sonnets, d'odes et de cantiques, ont quelque valeur littéraire, s'il faut croire Goujet sur parole. Anne Picardet publia aussi : *Odes spirituelles sur l'air des chansons de ce temps*, 1619 et 1623. Cette dernière date est celle de la mort de son mari, FRANÇOIS DE MOLIÈRE, s^r de Molière et d'Essertine, qui fut assassiné. On lit de lui, dans *Les Delices de la poesie françoise* (1620), trois sonnets et quelques pièces de vers. Ce recueil contient aussi quatre sonnets et autres poésies, parfois assez libres, du s^r BRUN; six sonnets de Chifflet, dont trois sont consacrés à Rosine, à Cleonine et à Charite; ils sont suivis de plusieurs épigrammes du même; ces épigrammes faisaient partie d'un livre que Chifflet allait livrer à l'impression. M. Georges Garnier voit dans ce poëte JEAN-JACQUES CHIFFLET, né à Besançon en 1588, et mort en 1660, après avoir composé plusieurs ouvrages. On ne peut guère attribuer ces poésies à Philippe Chifflet, dont nous parlerons plus loin. *Les Delices de la poesie françoise* renferment encore un sonnet, une épigramme et une chanson par Le Breton, roi d'armes de France. Il s'agit d'HECTOR LE BRETON, s^r de la Douenneterie et de la Chesnaye, roi d'armes sous Louis XIII.

Les Roses de l'amour celeste flevries av verger des Meditations de sainct Augustin, etc., *par le sieur de Rosieres de Chaudeney...*

A Saint-Mihel, 1619, in-8°. — Il n'y a point de sonnets de l'auteur, mais quelques-uns lui sont adressés par A. D. B., S. D. C., I. DE MUSSEY, écuyer, avocat au parlement de Saint-Mihel, et P. D. B.

MATHURIN RÉGNIER, né à Chartres le 21 décembre 1573, mort le 21 octobre 1613, à Rouen, était fils de Jacques Régnier et de Simonne Desportes, sœur du poëte de ce nom. Mathurin Régnier, dont Boileau a dit :

Heureux si ses discours, craints du chaste lecteur,
Ne se sentoient des lieux où fréquentoit l'auteur...

vint à résipiscence quelque temps avant sa mort, et en fut récompensé en composant quelques sonnets religieux qui sont remarquables. Voici l'un des meilleurs :

Cependant qu'en la croix plein d'amour infinie,
Dieu pour nôtre salut tant de maux supporta,
Que par son juste sang nôtre ame il racheta
Des prisons où la mort la tenoit asservie;
Alteré du desir de nous rendre la vie,
J'ay soif, dit-il aux Juifs; quelqu'vn lors aporta
Du vinaigre et du fiel, et le luy présenta;
Ce que voyant, sa Mere en la sorte s'écrie :
Quoy! n'est-ce pas assez de donner le trepas
A celuy qui nourrit les hommes icy bas,
Sans frauder son desir d'un si piteux breuvage?
Venez, tirez mon sang de ces rouges canaux,
Ou bien prenez ces pleurs qui noyent mon visage,
Vous serez moins cruels, et j'auray moins de maux...

Les Œuvres de Mr Regnier, contenant ses satyres et autres pieces de Poesie, A Amsterdam (à la sphère), aux dépens d'Estienne Roger, Marchand Libraire, in-8°, s. d., ne contiennent qu'un sonnet sur la mort de Passerat, et trois sonnets chrétiens.

Page 61, nous avons déjà dit un mot de *Pierre Davity*, —

1573-1635. Ce gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, qui était du Vivarais, a mis des sonnets, épigrammes, stances, etc., dans la 2e partie de ses *Travaux sans travail*, avec le *Tombeau de Madame la Duchesse de Beaufort;* Paris (et Rouen), 1602, in-12. On voit encore son nom sur le titre du *Bannissement des folles amours*, Lyon, 1618, pet. in-8°; et *Les Estats, empires et principautez du monde... par le sieur* D. V. T. Y. Saint-Omer, 1614, 2 vol. in-4°, Paris, 1626, in-folio, et Rouen, 1633, in-4°, sont également de cet écrivain médiocre.

ANTOINE DE MONTCHRESTIEN, fils d'un apothicaire, naquit en 1575, à Falaise; il composa une *Bergerie* ou *Pastorale*, en tête de laquelle il plaça dix sonnets, — 1599. — Une édition augmentée parut en 1627, à Rouen; elle était la reproduction d'une autre qui avait eu l'approbation de l'auteur. Le vrai nom de ce poëte paraît être Mauchrestien, ce qui signifiait mauvais chrétien. Et il le fut, en effet, moins pourtant que ne l'ont déclaré ses adversaires. L'histoire dit qu'il se réfugia en Angleterre, accusé d'homicide (à la suite d'un duel). Il revint à Paris, mais on l'y soupçonna de battre de la fausse monnaie; il se mit ensuite au service du parti huguenot, et trouva la mort dans une rencontre, en 1621. Ses membres furent rompus et brûlés. — Ses vers ne valaient guère mieux que sa vie. — Nos lecteurs qui voudraient connaître ce poëte, qu'on dit avoir été calomnié, peuvent consulter l'ouvrage publié à Caen sous ce titre : *Un prédécesseur de Corneille : Ant. de Montchrétien, poëte et économiste normand*, par A. Joly, professeur à la Faculté des lettres de Caen. 1865, in-8°.

JEAN OGIER DE GOMBAULD, né en Saintonge, à Saint-Just de Lussac, près de Marennes, en 1577, mourut à Paris l'an 1666. Il était de l'Académie. Il nous semble à tort moins célèbre par ses sonnets que par ses épigrammes. Un éditeur voulut prendre ce titre : — Libraire de M. de Gombauld, gentilhomme saintongeois. — (Le 40 p. 100 de dépôt n'était

point encore inventé !) — Les biographes, qui se copient servilement les uns les autres, assurent que Gombauld passe pour un écrivain fade et médiocre; pourtant ses sonnets et ses madrigaux firent les délices de l'hôtel de Rambouillet. — *Les Poesies de Gombauld*, à Paris, chez Avgvstin Covrbé, M.DC.XXXXVI, in-4°, ne contiennent guère que des sonnets; ceux d'amour, les plus nombreux, sont loin de valoir la plupart des sonnets chrétiens. Voici l'un des plus beaux :

Monarque souuerain des hommes et des Anges,
A qui tout doit son estre et sa felicité,
Ie sens à tous obiects mon cœur sollicité
D'adiouster vne voix au bruit de tes loüanges.
Ie suis raui de voir les richesses estranges
Dont tu pares les Cieux, ta superbe Cité;
L'ordre des elements, dont la necessité
S'entretient chaque iour de contraires eschanges.
Mais si de ta grandeur ie pense m'approcher,
Dans cét excés de gloire où ie te vay chercher,
Mes yeux sont esbloüis de clartez nompareilles.
C'est là que la Raison est soumise à la Foy.
L'homme en vain se trauaille à dire tes merueilles :
Il faut pour te comprendre estre Dieu comme toy.

Le sonnet que Gombauld fit sur la mort de Henri IV lui valut une pension de 1200 écus ! Les rois étaient meilleurs que les poëtes ! — Un des sonnets les plus remerquables de Gombauld et de son temps, sonnet que Boileau citait entre mille, commence par ce vers :

Le grand Montmorency n'est plus qu'vn peu de cendre.

Dans un autre, *au Soleil*, l'auteur confesse qu'il ne connaît aucun *juste;* comme il appartenait à la R. P. R., ce n'était point flatteur pour ses adhérents. — L'orthographe du nom de ce poëte a varié : on trouve Gombaud, Gombauld et Gombault. Cette dernière leçon est celle d'une famille de notre parenté que l'on croit issue de la maison du célèbre sonnettiste.

Faisons halte un moment; saluons un poëte fécond, J. B. CHASSIGNET, *Besançonnois*, né vers 1578 et mort en 1635, si l'on en croit Grappin. Son *Mespris de la vie et consolation contre la mort*, — 1594, in-12, — introuvable aujourd'hui, contient plus de quatre cent cinquante sonnets, dont plusieurs ne sont point *à mépriser* comme la *vie*, témoin le suivant :

Sçais tu que c'est de viure ? autant comme passer
 Vn chemin tortueux ; ore le pied te casse,
 Le genou s'affoiblit, le mouuement se lasse,
 Et la soif vient le teint de ta leure effacer.
Tantost il t'y conuient vn tien amy laisser,
 Tantost enterrer l'autre ; ore il faut que tu passe
 Vn torrent de douleur, et franchisse l'audace
 D'vn rocher sourcilleux, fascheux à trauerser.
Parmy tant de detours il faut prendre carriere,
 Iusqu'au fort de la mort ; et fuyant en arriere
 Nous ne fuyons pourtant le trespas qui nous suit :
Allons-y à regret ? l'Eternel nous y traisne ;
 Allons-y de bon cueur ? son vouloir nous y mene ;
 Plutost qu'estre traisné, mieux vaut estre conduit.

HONORAT MEYNIER OU DE MEYNIER, né vers 1570 à Pertuis, en Provence, mourut en 1638. Outre des ouvrages de mathématiques, il fit de nombreuses pièces de vers. Ses *Meslanges poetiques* — Paris, 1634, in-8° — sur les *Triomphes de Louis XIII*, sont précédés et suivis d'un sonnet en langue provençale. — On ne sait s'il appartenait à la famille de Jean Meynier ou Maynier, baron d'Oppède, traducteur en vers français des *Triomphes de Petrarque*. — 1538.

Nous connaissions, avec quelques chercheurs, *Les Œuvres poetiques dv sievr dv Pin-Pager*, Paris, 1629, in-8°, seul ouvrage de ce poëte, et nous n'avions pas d'autres détails. M. Alfred Giraud, dans le *Bulletin du Bibliophile*, nov. et déc. 1855, nous a renseigné. Grâce à lui, nous savons que ROMAIN PAGER,

fils de Jacques Pager et de Marie Leclère, naquit le 8 février 1578 à Fontenay-le-Comte, et mourut dans la misère vers le milieu du XVIIe siècle (on trouve une de ses poésies dans *La Mvse naissante dv petit de Beavchasteav*, — 1657). — Nous avons examiné le recueil de Pager pour en avoir une idée ; il y a des odes, sept sonnets, de mince valeur, des élégies amoureuses et un poëme sur l'hérésie. Il faut faire son état de fureter les vieux livres pour secouer la poussière qui recouvre celui-ci à juste titre. — Terminons en ajoutant que Louis XIII anoblit notre poëte, qui prit alors le nom de du Pin-Pager, par suite de l'usage singulier d'ajouter le nom patronymique à celui de terre. C'est ainsi que Jean Le Mière, s^r de Basly, et de Cahaigne, s^r de Verrière, tous deux contemporains et poëtes du XVIIe siècle, étaient appelés de Basly-Le-Mière et de Verrière-Cahaigne. Il y a encore un Henri de Cahaigne, s^r de Verrière, dessinateur, poëte et musicien, né à Caen vers 1672, et mort en 1755. Nous ignorons si ces deux quasi-homonymes, qui ne sont pas de notre famille, nous appartiennent comme sonnettistes; nous sommes dans la même incertitude pour Jules-Claude Grandvoinet de Verrières, — 1710-1745.

JEAN DE LINGENDES, né à Moulins, se fit remarquer dans la poésie, surtout par ses stances. Ses *Changemens de la bergere Iris, revus, corrigés et augmentés*, Paris, Toussaint Du Bray, 1614, in-12, furent réimprimés en 1618, deux ans après sa mort, à Tournon et à Lyon, in-12. Viollet-Le-Duc mentionne une édition de 1606. — Les sonnets de Lingendes parurent ailleurs, dans le recueil de Barbin, *Le Novveav recveil des plvs beavx vers de ce temps*, etc. — Pierre de Faucheran, s^r de Montgaillard, poëte assez faible, étant mort vers 1605, Lingendes fit un sonnet pour les *Œvvres dv fev sievr Mont-Gaillard*, Paris, 1606, in-12. On voit dans ce même livre un autre sonnet par DESPINAUD.

Claude-Gaspard Baschet ou Bachet, s^r DE MEZIRIAC,

d'une famille distinguée de la Bresse, épousa Philiberte de Chabeu, et mourut le 26 février 1638, à cinquante-sept ans, si l'on croit l'inscription mise sur son portrait. Il fut de l'Académie française en 1635. Ses vers sont dans *Les Delices de la poesie...* et dans un autre recueil de 1627. — *Les Delices de la poesie...* tome Ier, 1620, contiennent plusieurs de ses sonnets; le 2e — 1621 — en reproduit quatorze sur des sujets pieux et vingt-six variés. Ses sonnets d'amour sont plus réservés que ceux de beaucoup d'autres versificateurs; il aurait dû être plus apprécié. — Il traduisit Ovide et des poésies latines et italiennes. Quelques-unes de ses productions ne parurent qu'en 1716, à La Haye. Voici un échantillon de ses sonnets: dans le 1er quatrain, il est blessé d'un coup mortel et va mourir, par métaphore, comme disait Boileau; dans le 2e, il avoue qu'il a tort de se plaindre, et il l'explique ainsi dans les tercets :

On ne voit point le coup, car il est dans le cœur;
Pour armes elle n'a que sa fiere rigueur;
Ainsi de tous soupçons la voila garantie;
Nul n'en peut tesmoigner, sinon Amour et moy;
Mais nous sommes tous deux trop peu dignes de foy,
Car Amour est aueugle et moy ie suis partie.

Brunet ne cite de Meziriac que les *Problêmes plaisans et delectables qui se font par les nombres...* Lyon, 1612, in-12, et 1624, in-8°. Nous y avons vu des sonnets à l'auteur, signés CHARLES LE GRAND, avocat au siége présidial de Bresse, et PHIL. COLL.

FRANÇOIS MAYNARD, ou plutôt de Maynard, d'une famille originaire de Saint-Céré, en Quercy, naquit en 1582 à Toulouse, et mourut le 28 décembre 1646, à Saint-Céré même, où il fut enseveli le surlendemain. Il se recommande par un style élégant et soigné; ses vers sentent un certain travail. Il composa plusieurs sonnets de quelque mérite; mais il voulut rare-

ment s'astreindre à ne donner que deux rimes aux quatrains. Le plus célèbre de ses sonnets est dirigé contre Richelieu. — Maynard était souvent fort libre, surtout dans ses sonnets acéphales, dont nous avons cité un exemple pourtant sans offenser la morale, et celui qui suit est du même genre :

Vn rare escriuain comme toy,
  Deuroit enrichir sa famille
  D'autant d'argent que le feu roy
  En auoit mis dans la Bastille.
Mais les vers ont perdu leur prix ;
  Et pour les excellens esprits
  La faueur des Princes est morte.
Malherbe, en cet age brutal,
  Pegase est vn cheual qui porte
  Les grands hommes à l'hospital !

Maynard fut élu mainteneur ou nommé seulement maître ès *Jeux floraux ;* il devait même recevoir une Minerve d'argent, comme un témoignage de haute sympathie. Cette libéralité demeura cependant à l'état de promesse : les Capitouls ne ratifièrent point ce don magnifique ; Pellisson ne savait pas s'il fallait accuser leur avarice ou leur négligence. Ne vaudrait-il pas mieux présumer que ces magistrats se souvenaient des vers obscènes de Maynard, de ce poëte presque aussi orgueilleux que Malherbe ?

Deux sonnets, par I. P. D. M. et par E. O., précèdent la traduction que Théophile Gelée, médecin, a publiée de *Tovtes les œvvres de M. André dv Lavrens, sievr de Ferrieres...* A Paris, M.DC.XXI, in-fol. (Il y a des éditions antérieures.)

TABARIN suivit, en qualité de valet ou de confrère, le célèbre charlatan Montdor. En 1622 parut l'*Inventaire universel des œuvres de Tabarin*, etc. — Ce bateleur avait adressé à Montdor un sonnet (apocryphe) qui, sans la moindre injustice, est tombé dans l'oubli le plus complet. Tabarin, enrichi, s'était

retiré à la campagne pour y vivre en châtelain; il fut, dit-on, assassiné, vers 1634, par des voisins jaloux de son opulence. — Les *Œuvres complètes de Tabarin avec les Rencontres*, etc., ont été publiées dans la *Collection elzévirienne* de Jannet, Paris, 1858, 2 vol. in-16. — Les *Œuvres de Tabarin, avec les Aventures du Capitaine Rodomont*, etc., ont été réimprimées, avec préfaces et notes, par G. d'Harmonville. Paris, Delahays, 1858, 1 vol in-12. Enfin, un bibliographe avait fait paraître en 1835 : *Plaisantes Recherches d'un homme grave sur un farceur*. Tiré à très-petit nombre.

JEAN DE SCHELANDRE, fils d'un vaillant capitaine, naquit vers 1585 au château de Sommazènes, près de Verdun, et mourut en 1635. — Un sonnet qui n'est pas dans ses œuvres, et que G. Colletet tenait de lui, a été imprimé en tête de : *Notice sur Jean de Schelandre, par Ch. Asselineau*, 1856, in-8o. Nous regrettons de ne pas le reproduire. Voici un autre sonnet de Schelandre que nous pensons être inédit, et qui est peut-être sa dernière œuvre :

Colletet, la Pasque s'approche,
Et je n'auray pas ce bon heur
De te voir en vn lieu d'honneur
Boire en poëte sans reproche.
Je m'en vay par vn mechant coche
Dans le tabut et la rumeur,
Susceptible à mauuaise humeur,
Comme vne botte sans galoche.
Mais, Colletet, asseure toy,
Si tousjours je marche ou je boy,
Que je ne mourray de ma vie.
Tu ne m'es amy qu'à demy
Si cet adieu ne te conuie
De boire vn coup à ton amy.

Schelandre, qui dans la suite tourna son nom en celui de *L'Escandre*, publia sous le pseudonyme de *Daniel d'An-*

chères, véritable anagramme, ses premières œuvres, où l'on trouve des *Meslanges poetiques*, Paris, 1608. — *Tyr et Sidon, tragi-comédie, divisée en deux journées*, Paris, Robert Estienne, 1628, in-8°, pièce aussi rare que licencieuse, est attribuée au huguenot Jean de Schelandre. — Les anciens rimeurs ne dédaignaient point la réclame, les écrivains de nos jours ne l'ont pas inventée. Jean de Schelandre fut surtout célèbre par un sonnet casse-tête pour le lecteur; jugez de la patience qu'eut l'auteur pour le mener à bonne fin. L'ayant décrit page 59, nous n'y reviendrons point. On s'est moqué autrefois de ces tours de force: eh! mon Dieu! c'est bien pis de notre temps; nos neveux seront bien en droit de rire à leur tour des rébus illustrés du XIXe siècle!

NOEL DE RESNEVILLE né à Caen, vers 1586, guerrier d'une valeur réelle, attestée par de hauts et de nombreux témoignages, acquit à la guerre une fortune considérable, qu'il dispersa promptement en débauches. Son voisin, le père de Guill. Colletet, le ramena dans une voie meilleure, et notre poëte mourut dans le sein de l'Église, en 1636, à quarante-huit ans. Ses vers eurent une semblable destinée : il composa d'abord des sonnets d'amour assez médiocres; ses poésies devinrent ensuite *spirituelles*, comme on disait alors. Mais si les *Traverses dv sievr de Resneville et ses Œvvres poetiques*, Paris, 1624, in-8°, sont assez libres, les dix sonnets que nous y avons lus témoignent peut-être de meilleurs sentiments : ainsi l'un est en l'honneur de la Vierge, et un autre à la louange des PP. Jésuites. Le nom de ce poëte s'est écrit plus tard Renneville, comme on le voit par un littérateur de la même famille. En effet, R. AUG. CONST. DE RENNEVILLE, né le 9 octobre 1677 et non vers 1650, à Caen, mort vers 1724, est connu par plusieurs ouvrages en prose, et, malheureusement, quelques bouts rimés contre la France lui appartiennent. — Il publia *Cantiques de l'Ecriture sainte paraphrasée en sonnets*, Amsterdam, 1703, in-12. Son ouvrage intitulé : *L'Inquisition*

françoise, ou *l'Histoire de la Bastille*, fut mis à l'index en 1711.

François de Cauvigny, s[r] de Coulomby (près de Caen), si l'on en croit sa propre signature apposée au bas de sa *Plainte de la belle Calixte*, et trois de ses sonnets (*Delices de la poesie*), ou Collomby, selon sa traduction de Justin (1627) ; mais d'après Pellisson le nom véritable est Collomby. Ce disciple et parent de Malherbe fut membre de l'Académie et n'eut qu'une réputation fort restreinte. — La maison de Cauvigny, alliée à celle de Malherbe, existe encore; elle habite une terre entre Caen et Bayeux. Le fief de Colomby appartient maintenant à une autre famille qui en porte le nom. — Pour notre poëte, il mourut à soixante ans, vers 1648, après avoir été *orateur du Roy pour les affaires estrangeres* (introducteur des ambassadeurs).

Il termine ainsi l'un de ses meilleurs sonnets :

Mais je fus bien deceu par ceste Ame infidelle;
La faute, toutesfois, vint de moy comme d'elle,
De croire aux fictions d'vn esprit si rusé;
Car ie devois iuger son Amour perissable,
Puisque le vain serment dont ie fus abusé
Fut des mains d'vne femme écrit dessus le sable.

Jean Baudoin, de Pradelles, au pays de Velay, et non dans la Franche-Comté, comme le prétend l'abbé de Marolles (*Denombrement d'auteurs*), fut de la fondation de l'Académie française, et eut une certaine réputation de traducteur fort imméritée. On lit de lui trois sonnets dans *Le Cabinet des Mvses*, 1620, 2e vol.; deux seulement dans *le Sacrifice des Mvses av grand Cardinal de Richelieu*, et un certain nombre dans son *Recueil d'Emblemes*, Paris, 16 8, 2 vol. in-8°; d'autres disent trois volumes. Il édita : *Le Second Livre des Delices de la poesie françoise*, etc., Paris, in-8°, 1620, et ne s'y oublia point. — *Les Mvses illvstres*, par Fr. Colletet, Paris, 1658, lui emprun-

tèrent sept sonnets médiocres. Enfin, dans les manuscrits de Colletet père et fils, nous avons vu un sonnet inédit de Baudoin. Cet écrivain, né vers 1588, peut-être 1590, mourut en 1650.

Le Velay : Fleur des Montagnes, a donné le titre de sonnet à un petit poëme de quatorze vers à rimes plates et indépendantes d'un autre BAUDOIN, aussi de Pradelles, avocat vivant au XVIIe siècle. Ce poëme est extrait de l'*Histoire de l'Image miraculeuse de N. D. de Pradelles*, par le R. P. Geyman. — Pour mémoire. (Voir Benoît Beaudoin, page 188.)

CLAUDE DE SOMAIZE, ou mieux Saumaise, né à Semur, en 1588, mort à Spa, l'an 1658, adressa un sonnet à M. Staakmans (V. la page 121 des *Epistres* de Saumaise.)

ROBERT ARNAULD D'ANDILLY, s^{r} de Pomponne, d'une ancienne et noble famille originaire de l'Auvergne — 1589-1674 —, se retira en 1664 à Port-Royal. Il composa : *Poeme sur la vie de J. C.*, pet. in-12, et *Œuvres chrestiennes en vers*. Parmi ses sonnets, ceux au cardinal de Richelieu, sur le *Tombeau du duc de Rohan* et le *Tombeau de Gustave-Adolphe*, — 1632, — passent pour être les plus remarquables. Nous citerons ce dernier :

Plus viste que l'esclair, plus craint que le tonnerre,
Portant auecque moy la terreur et la mort,
I'ay passé comme Mars des riuages du Nord
Partout où m'appeloient la Iustice et la Guerre.
L'Allemagne m'a vu briser comme du verre
Tout ce qui s'opposoit à mon puissant effort;
Et mon secours fatal luy seruit de support,
Lorsqu'il ne sembloit plus qu'elle en eût sur la terre.
Le plus sage au conseil, le premier aux hazards,
Mes vertus ont terny le lustre des Cesars
Et rendu l'Vniuers estonné de ma gloire,
Quel siecle vit iamais vn si grand Conquerant?
Viuant, i'ay triomphé; ie triomphe en mourant,
Et choisy pour tombeau le champ de ma Victoire.

M. DE POMPONNE, fils du précédent, est connu par un sonnet également funèbre, le *Tombeau du duc de Veymar*, qui est loin d'être sans mérite.

Nous avons lu quatre sonnets de JEAN BESLY (né vers 1589, mort en 1656), sans partager l'engouement de son biographe, G. Colletet, qui les cite avec éloge. Besly fit un autre sonnet sur la mort de Scév. de Sainte-Marthe. Nous avons déjà fait observer combien les dates données par Colletet avaient peu de fondement. Selon Feller, Jean Besly, avocat du roi à Fontenay-le-Comte, en Poitou, mourut en 1644, à 72 ans, et ne paraît être qu'un historien!...

Boileau désirait qu'on laissât :

Racan chanter Philis, les bergers et les bois.

Nous voulions permettre à notre poëte pastoral de réciter, malgré son bégaiement connu, pour cette fois seulement, le sonnet adressé par lui à M. d'Armilly, de Toulouse, qu'il nomme d'Amer; mais, après une seconde lecture, nous avons passé outre. — Dix sonnets de Racan sont dans *Les Delices de la poesie...* — HONORAT DE BUEIL, marquis DE RACAN, né en 1589 à la Roche-Racan (Touraine), mourut en 1670. Ami, élève et parent de Malherbe, il fut, bien qu'ignorant le *latin*, dit naïvement Bouillet, membre de l'Académie *française* dès sa fondation.

DAVID FERRAND — V. 1590-1660 — était poëte et libraire à Rouen; après avoir été fort heureux au Palinod de sa ville natale, il devint juge de ce concours poétique. Ferrand est surtout connu par ses poésies patoises. On lui doit la *Mvse Normande...* Rouen, pet. in-8°; l'*Inventaire général de la Muse Normande*, divisé en XXVIII parties, pet. in-8°. — Ce poëte spirituel composa quatre sonnets en français, que l'on trouve dans l'ouvrage précité. — Ferrand est aussi connu par les *Larmes et complaintes de la Royne d'Angleterre sur la*

mort de son époux, à l'imitation des quatrains de Pibrac. Paris, 1649, pet. in-4° (rare).

ÉTIENNE DURAND, né à Paris vers 1590, eut le titre de *poëte ordinaire* de Marie de Médicis. Ses écrits sont : *Les Epines d'amour*, Rouen, 1608 (ouvrage en prose et en vers); et *Meditations de E. D.*, Paris, 1611. Dans la première partie de ces *Meditations*, l'auteur célèbre *Uranie* en chansons, odes, sonnets, etc. — De concert avec Siti, Florentin, Durand composa la *Riparographie;* ce livre a si bien été supprimé qu'il n'en reste pas un seul exemplaire. C'était un libelle contre le roi, et les deux auteurs furent, pour ce fait, le jeudi 19 juillet 1618, rompus et brûlés devant l'église de N.-D. de Paris.

JEAN AUVRAY remporta plusieurs prix au Palinod de Rouen. Son *Tresor sacré de la Muse sainte* (1613) n'en est pas un; il se compose de sonnets, de stances et de chants royaux. Cette muse sainte s'humanisa beaucoup trop et devint on ne peut plus profane dans le *Banquet des Muses*, 1627. — La *Madonte* est suivie d'épigrammes, de stances et de sonnets. DE POZE, Blésois, fait, dans un sonnet préliminaire, un éloge immérité de l'auteur, qui mourut en recommandant l'impression de ses poésies pieuses à son ami David Ferrand. Elles parurent, en effet, sous ce titre : — Les *Œuvres sainctes du sieur Auvray, desquelles la plus grande partie n'ont esté vues ni imprimées.* Rouen, 1628, in-8°. — On trouve des sonnets dans ce livre assez rare, qui fut réédité en 1634 — Goujet dit qu'Auvray naquit vers 1590 et qu'il mourut vers 1633; Viollet-Le-Duc fixe avec plus de raison cette mort à 1627, les œuvres posthumes d'Auvray étant de 1628.

THÉOPHILE VIAU ou *de Viau*, mais non Viaud, né en 1590, près d'Agen, fit plusieurs sonnets. Scudéry, dans l'édition qu'il a donnée des *Œuvres de Théophile*, en a recueilli dix-huit ; il n'y a point placé celui que Théophile composa sur la

mort d'Étienne Durand et de Siti, ni un autre qui commence par ce vers :

Je songeois que Philis des enfers revenue...

On n'y rencontre point le fameux sonnet que cite le *Iardin des Mvses*, en ne sachant s'il faut l'attribuer à Théophile mourant, ou au s[r] de Porchères (Laugier). Ce sonnet se trouve dans le ms. des poésies de Laugier de Porchères que possède M. Léon de Berluc-Perussis. — Les *Nouvelles Œuvres de M. Théophile*, contenant la correspondance de l'auteur, parurent en 1644, in-8°. — Le huguenot Théophile, après tout, n'était point un grand poëte : il a pourtant trouvé de nos jours quelques admirateurs ; on a même réimprimé le *Parnasse des poëtes satyriques*, 1623 ou 1625, qui renferme plusieurs de ses poésies.

Bien que n'ayant point participé, dit-on, à la publication du *Parnasse satyrique*, il fut condamné à mort, tant cet ouvrage est plein d'obscénités sacriléges. Théophile dut au connétable de Montmorency d'être simplement banni de France. Il rentra cependant, et mourut jeune, le 25 septembre 1626. — Il est curieux de lire son apologie écrite par lui-même ; on y voit qu'il se convertit en prison, et qu'après son élargissement il entendait chaque jour la messe et même avait communié deux fois. — Terminons en disant que le *Parnasse satyrique*, où l'on reproduisit plusieurs pièces du *Cabinet satyrique*... 1618, contient de nombreux sonnets, soit anonymes, soit signés par Théophile Viau, Regnier, G. Colletet, BERTHELOT, auteur des *Soupirs amoureux*, Paris, 1846, N. Frenicle, Maynard, Pierre Motin, Ronsard, Bergeron, le s[r] DE LA RONCE, le s[r] de Sygognes, Bernier, le s[r] de Rosset, Desportes, de Mailliet et Durier (s. d. du Ryer). L'éditeur, le s[r] Bergeron, signe la préface des initiales C. D. B. Nous avons mentionné un sonnet sur la mort de Scév. de Sainte-Marthe, portant pour signature le nom de

Bergeron ; nous ignorons s'il s'agit de l'éditeur du *Cabinet satyrique.* Ce sonnet appartiendrait-il à PIERRE BERGERON ? Le tome II du *Parnasse des plvs excellens poëtes de ce temps*, Paris, 1618, contient des poésies sous ce titre : *Meslanges recveillis des escrits de Pierre Bergeron, Conseiller du Roy, et Referendaire en sa chancellerie;* on y voit cinq sonnets. — P. Bergeron, fils de Nicolas Bergeron (*historien et jurisconsulte*), quitta le barreau, parcourut le monde et publia ses voyages, etc. Il mourut à Paris en 1637. — Quant au sieur de la Ronce, que nous avons cité plus haut, les biographes et bibliographes l'ont oublié : il fit paraître le *Renaud amoureux, imité du seigneur Torquato Tasso.* Paris, 1620, in-8°, et Paris, MDCCXXIV, in-8°. On y trouve un sonnet à l'auteur, par E. DU PARC. *Le Cabinet satyrique*, mentionné à la page précédente, renferme, nous dit-on, plusieurs sonnets anonymes et obscènes que l'on attribue au poëte obscur nommé YVRANDE.

ÉTIENNE MOLINIER, né à Toulouse, vers la fin du XVIe siècle, d'abord docteur en droit, puis en théologie, publia six sonnets sur le nom d'Étienne d'Aligre, et un septième adressé à son propre neveu, Baynaguet. Cet écrivain publia : *Le Mystere de la croix et de la redemption du monde, expliqué en dix sermons preschez dans la chapelle des Pénitens noirs de Tolose*, Tolose, 1635, in-8°; et : *Les Douze fondemens de la cité de Dieu*, Tolose, 1642, in-8°. — D'autres ouvrages lui doivent le jour, notamment : *Sermons povr tovs les dimanches de l'année, composez et preschez par Estienne Molinier, Prestre, Tolosain. Diuisez en deux volumes. Dédiés à Monseigneur l'Illustrissime et Reverendissime Archevesque de Tolose* (Ch. de Montchal). — Molinier était recteur de Sauvens.

Claude de Châteaubriand ayant perdu son mari, PIERRE DE BRICHANTEAU, seign^r^. de Saint-Martin de Nigelles, en recueillit les poésies l'an 1613, in-4°. — Brichanteau mourut à 22 ans ! Son bagage littéraire est léger : une épître, vingt stances, trois chansons, et enfin soixante-dix sonnets qui nous le font

inhumer ici, mais sans grand honneur ni pour lui ni pour le genre de poëme qui nous occupe et nous préoccupe.

D'INFRAINVILLE (les *Annales poétiques* disent d'Infreville) est un comparse du théâtre littéraire, dont *Le Temple d'Apollon* (1611), *Le Parnasse des plus excellens poëtes de ce temps* (1618), *Le Cabinet des Mvses* (1619) et *Les Delices de la poesie françoise* (1620) ont recueilli les œuvres. Nous avons quelque envie de lui attribuer huit sonnets ; voici le commencement de chacun d'eux :

1° Alors que le soleil abandonne les cieux....
2° Que d'aimables attraits laissent voir ton visage....
3° Phaeton demy Dieu n'eut pas cette puissance ...
4° Amour voyant vn iour que sa flamme estoit morte....
5° Cestoit la nuict....
6° Temeraire geant....
7° Amour s'en retournoit vn iour d'vne entreprise....
8° Voyez ce feu sacré....

Les trois premiers ont paru sous son nom dans *Le Cabinet des Mvses;* ils sont dans *le Parnasse des plus excellens poetes* avec le quatrième. Le troisième, qui fut composé *Sur la cheute de la Royne et de Madame la Princesse de Conty*, se retrouve dans *Les Delices de la poesie françoise;* le premier et le second se rencontrent deux fois dans ce dernier recueil, sous le nom de Touvant, d'abord, puis avec le troisième et diverses poésies comme étant de feu Charles de Piard s^r^ d'Infrainville et de Touvant. Le quatrième est celui qu'Alfred Delvau a mis dans *les Sonneurs de sonnets.* (C'est sans doute par une faute d'impression qu'il y est signé d'*Intreville*). Quant au cinquième, qui, dans *le Parnasse*, est bien attribué à d'Infrainville, il doit établir la paternité des sixième, septième et huitième. Ces trois derniers, qui sont aussi, mais plus loin et anonymes, dans le même *Parnasse*, ont été reproduits par *Le Cabinet des Mvses;* venant à la suite du cinquième, ils sont à part et numérotés avec lui : I, II, III et IIII, pour indiquer

leur commune origine. — Comme les renseignements sur ce poëte font presque entièrement défaut, le passage suivant de l'*Histoire de l'Académie françoise..*, par Pellisson, offrira peut-être quelque intérêt : — « Il avoüoit (dit M. de Racan parlant de Malherbe) pour ses écoliers les sieurs de Touvant, Colomby, Maynard et de Racan ; il en jugeoit diversement, et disoit en termes généraux, que Touvant faisoit fort bien des vers, sans dire en quoi il excelloit ; que Colomby avoit fort bon esprit, mais qu'il n'avoit pas le génie à la Poësie ; que Maynard étoit celui qui faisoit le mieux des vers, mais qu'il n'avoit point de force, et qu'il s'étoit adonné à un genre d'écrire auquel il n'étoit pas propre, voulant dire l'épigramme, et qu'il n'y réussiroit pas parce qu'il n'avoit pas assez de pointe. Pour Racan, qu'il avoit de la force, mais qu'il ne travailloit pas assez ses vers ; que le plus souvent, pour mettre une bonne pensée, il prenoit de trop grandes licences, et que, de ces deux derniers, on feroit un grand poëte. » — Revenons maintenant au nom de Piard, que l'on trouve écrit de plus d'une façon et porté par différents auteurs : *Le Cabinet des Mvses* contient les *Bergeries* de PIERRE PYARD DE LA MIRANDE, où l'on voit sept sonnets médiocres. Enfin, dans le *Recueil* des bouts-rimés dont nous avons parlé page 68, on rencontre un sonnet signé S. Piiart.

HODEY nous est connu par neuf sonnets (*Les Delices de la poesie*, 1er vol., 1620). — Deux ou trois sont assez bons, c'est quelque chose.

LOUIS DE REVOL, dr de Sorbonne, chanoine de Dol, etc., fut un prédicateur célèbre. Il appartenait à une famille noble et ancienne du Dauphiné, qui portait d'*argent à trois trèfles de sinople*. — Plusieurs sonnets de lui, que nous font connaître *les Mvses françoises ralliées* et *Les Delices de la poesie*, se ressentent de l'exagération de ce temps ; les poëtes ne disaient point alors :

Chassez le naturel, il revient au galop.

Ainsi le s[r] de Revol s'adresse à la mort à peu près en ces termes : — « Tu as mesconnu tes propres interests en coupant « le fil de la vie de ce gentilhomme, qui, estant fort braue, « pouuoit tuer cent et cent ennemis, et de la sorte peupler « les sombres bords ! — » Que la mort mette cela sur ses tablettes pour épargner les médecins !

Le *Temple d'honnevr : Où sont compris les plus beaux et heroïques Vers des plus renommez Poëtes de ce temps non encor veus, ny imprimez. Par le Cheualier De Lescale et les sieurs Bois-Robert, Bardin*, etc. A Paris, M.DC.XXII. Un sonnet est par I. COLLETET ; s'il n'y a point d'erreur typographique, il s'agit d'un troisième Colletet fort inconnu. C. Garnier, La Roque et J. Baudoin ont un sonnet chacun dans ce livre, deux sonnets sont du chevalier DE LESCALE ; et comme l'un d'eux est sur deux rimes, l'auteur fait remarquer cette nouveauté avec une certaine complaisance. C'était plutôt une vieillerie, le *sonnet continu*, que l'on voit reparaître de temps à autre. — Le chevalier de Lescale est devenu *Le champion des femmes, qui soustient qu'elles sont plus nobles, plus parfaites et en tout plus vertueuses que les hommes*, Paris, 1618, in-12.

Les *Œuvres de* IACQUES POILLE, *sievr de S. Gratien, conseiller au Parlement de Paris*, etc. Paris, M.DCXXIII, in-8°. L'exemplaire de cet ouvrage qui est conservé dans la Bibl. de l'Arsenal contient une note manuscrite ainsi conçue : — « *Je n'ay encore rien pu trouver sur cet auteur.* » — Ce livre contient des sonnets au roi sur les personnages célèbres de l'ancienne Rome, de la Grèce, et sur les barbares, les grands rois, les sultans et les hérésiarques ! Il est terminé par l'*Icare françois* (qui n'est autre que le maréchal de Biron) ; le tout en sonnets innombrables, mais d'un mérite fort restreint. Viollet-Le-Duc en a compté neuf cent dix-neuf !

Les *Amovrs dv Berger Philandre et de Caliste*, et *autres œuvres, par le sieur* DES VALLOTES. Paris, 1623, in-8°. Il y a seize sonnets déplorables. Goujet qualifie ce livre de *sottises amoureuses*.

L'*Euthymie, ou du Repos d'esprit*, etc., avec des sonnets et des quatrains, par JEAN CLAVERGER, avocat au parlement de Paris — 1624. — L'auteur avait alors un certain âge, et ses sonnets paraissent œuvres de jeunesse, car l'amour y règne encore.

La *Chasteté*, poëme héroïque de GUILLARD-DAMVILLE ou DANVILLE, gendarme de la reine, est dédié à Louis XIII par un sonnet — 1624. — Les compilateurs des *Annales poétiques* disent plaisamment que ce poëme a de la facilité, beaucoup d'*hiatus* et de digressions. Guillard-Danville fut mis à la Bastille et ne connut jamais le motif de sa détention.

Cent cinquante sonnets chrestiens, par M. A. Paris, 1625, in-12.

Amours sacrées, Hymnes et meditations, par PIERRE DE MARIN, 1625. Il y a cent douze sonnets. L'auteur appartenait au Limousin (*Annales poétiques*).

Nous connaissons les ouvrages suivants de PIERRE DE COTIGNON, écuyer, s[r] DE LA CHARNAYS, gentilhomme nivernais : — *La Mvse champestre....* Paris, 1623, in-8°; — *Le Phylaxandre du sieur de la Charnays*, gentilhomme nivernais; Paris, 1625, pet. in-8° (rare); — L'*Ovvrage poetique dv s[r] de la Charnays....* Paris, 1626, pet. in-12 (seize sonnets); — Les *Vers dv sievr de la Charnays*. Paris, 1632, in-8°. — Enfin La Charnays est auteur du *Combat des Muses*, des *Travaux de Jesus*, poëme. Paris, 1638, in-8°, etc. — Plus de livres que de mérite littéraire!

Le *Paranymphe de la Covr ov sont depeintes les Vertvs Heroyqves du Roy.., par le sieur Elis, de Fallaize.* A Roven, M.DC.XXVIII. — Ce poëte, nommé CHARLES ELIS DE BONS, a inséré dans son *Paranymphe* treize sonnets, compte malheureux, autant pour l'auteur que pour celui qui lit ces œuvres médiocres. — Cet ouvrage a peut-être inspiré le *Paranymphe du Roy* (en vers), *par Nicolas Iamin, Tourangeau.* Paris, 1649, in-4°. (V. Amadis Jamyn et Benjamin Jamyn, pages 143 et 144.)

La *Sage Folie... traduite en vers françois* par L. GARON.

A Lyon, M.DC.XXVIII, in-12, et M.DC.XXXV. Un sonnet du traducteur connu par *Le Chasse-ennuy*... Rouen, 1652, in-12; etc.

Vranie Pœnitente... par M. I(acques) LE CLERC, *curé et official de Saint-Vallery-sus-Somme.* A Roven, 1628, in-12. Beau frontispice gravé. Un sonnet. — Uranie pénitente n'est autre que sainte Madeleine. Un chartreux, le frère M. A. Durant, avait publié la *Magdaliade* en 1622. Nous avons déjà parlé de la *Magdeleine* de F. Remi de Beauvais, et plus loin nous verrons celle du P. de Saint-Louis.

Le *Recueil des vers de M. de Marbeuf* (Pierre), *cheualier, sieur de Sahurs*, Rouen, 1628, in-8°, a des sonnets pour Amaranthe, Hélène et Philis; plus deux qui ne sont pas d'amour. Rien de saillant. — PIERRE DE MARBEUF obtint le prix de l'Ode, au Puy de l'*Immaculée conception*, à Rouen (1634).

BENJAMIN DE LA VILLATTE n'est peut-être mentionné que dans Goujet, qui, du reste, en fait assez peu de cas. Ce poëte a mis sept sonnets à la suite de son *Hermitage chrestien*, 1628. Il était chanoine de la collégiale de Saint-Martin de Champeaux, en Brie, et parvint à un âge avancé; il vivait probablement encore en 1641.

Les Triomphes de Louis-le-Juste en la réduction des Rochellois, etc. Reims, 1629, in-4°. — Cet ouvrage, publié sans nom d'auteur, est de FLORENT BON, jésuite. On y voit de nombreux sonnets et autres pièces qui offrent parfois quelque intérêt. — Boisrobert composa sur le même fait, mais seulement en 1635, *le Parnasse royal*, recueil de sonnets et d'autres poésies de différents auteurs. Les sonnets, au nombre de quatre, sont de Colletet, L'Estoile et Boisrobert, sans parler d'un sonnet italien en l'honneur de Louis XIII, par Achillini.

LOUIS MAUDUIT, prêtre, auteur de : *Devotions*, d'après Goujet ne paraît point sonnettiste. Colletet attribue à un ecclésiastique des mêmes nom et prénom un poëme sur *Narcisse.* Nous avons découvert un sonnet de Louis Mauduit qui

n'est pas signalé par eux. On le trouve dans les *Œuvres poetiques de Nicolas Frenicle.* Paris, 1629, 2e édition.

ABEL D'ARGENT est auteur de la *Sepmaine, contenant l'histoire de la seconde creation* ou *restauration du genre humain.* Sedan, Jacques de Turenne, 1629, in-8o. (Une autre édition est de Sedan, 1632, in-8o.) — Mauvais sonnettiste, originaire de la Cerleau (Ardennes).

HUGUES D'AVIGNON, seigneur du Monteil, dr ès-droit, et avocat en la sénéchaússée du Puy, est l'auteur d'un sonnet (reproduit par *le Velay*), et de la *Velleyade, ou delicieuses Merveilles de l'Église Nostre-Dame du Puy et païs de Velay.* A Lyon, M.DCXXX, in-8o.

Le Velay a fait revivre un autre sonnet de MICHEL PANDRAU, dr ès-droit, avocat et chantre de N.-D. du Puy dans le XVIIe siècle.

Les *Sentimens universels* de messire PIERRE FORGET, cheualier, sieur de Beauuais et de la Picardiere, conseiller du Roy en ses Conseils d'Estats et Priué et l'vn de ses Maistres d'Hostels ordinaires. Paris, 1636 — 2e éd. La 1re (in-4o) est de 1630, la 4e de 1646, pet. in-12 : un seul sonnet, pas trop mal tourné, ferme le livre (2e édition). — La mort de *Melice* inspira douze sonnets au même auteur; ils sont dans *Les Delices de la poesie françoise* de 1620. — Ce poëte médiocre, qui avait publié en 1613 un *Hymne à la Royne regente*, mourut à Paris, en 1638. — Un Pierre Forget, sr de Fresnes, rédigea l'Édit de Nantes (1598).

Homme de lettres et gens du monde se moquèrent des *Poesies et rencontres de Louis de Neufgermain*, Paris, 1630-37, 2 parties en 1 v. in-4o. La 2e est fort rare : c'est un mérite bien mince.

Tableaux du temple des Muses representant les Vertus et les Vices, sur les plus Illustres fables de l'Antiquité, par M. de Marolles, Abbé de Villeloin. A Paris, 1655. — C'est JACQUES FAVEREAU, né à Cognac en 1590, mort en 1638, qui

avait eu l'idée de ces *Tableaux*, au bas de chacun desquels il voulait inscrire un sonnet explicatif. Il composa un sonnet sur Protée dans ce but; mais il s'en tint à cet essai, qui n'est pas sans mérite, et que Michel de Marolles a reproduit dans l'ouvrage que nous venons de mentionner. — Favereau, fils de Pierre Favereau, écuyer, et d'Anne de Ranson, était marié avec Marg. Pasquier, petite-fille d'Étienne Pasquier. Il fit imprimer *Mercurius rediuiuus*, puis deux poëmes latins. En 1625 il mit au jour *La France consolée*, suivie de trois épîtres. — Le *Iardin des Mvses* (1643) cite de lui, sous le nom de Faureau, Engolmoisin, un vers qui est peut-être unique en son genre, du moins en français, parce qu'il est rétrograde, lettre pour lettre : on peut le lire de droite à gauche aussi bien que de gauche à droite; le voici :

L'ame des vns, iamais n'vse de mal.

PAUL FERRY, ministre de la R. P. R., né à Metz en 1591, y mourut en 1669. Il célébra en sonnets et stances très-faibles une Isabelle quelconque, et publia le *Catechisme general de la Réformation*, que Bossuet réfuta complétement.

FRANÇOIS LE METEL, S[r] DE BOISROBERT, né vers 1592, à Caen, mourut en 1662. Membre de l'Académie française, dès l'origine, il fut homme d'esprit, sinon poëte agréable. Nos lecteurs se souviennent qu'il fit un sonnet (curieux), que le P. Martin Le Noir plaça au commencement de ses propres sermons. Rouen, 1616. Un 2e sonnet est dans le second vol. du *Cabinet des Mvses*, 1620. Plusieurs autres font partie du *Recveil des plvs beaux vers de Messieurs de Malherbe*, etc. A Paris, M.DC.XXXVIII, in-8°. — Boisrobert cultiva le sonnet dans *le Sacrifice des mvses av grand Cardinal de Richelieu*. A Paris, M.DC.XXXV, in-4°. Il y est en compagnie de sonnettistes déjà mentionnés : L'Estoile, Gombauld, Malherbe, Billon, Colletet, Scudéry, Porchères (d'Arbaud), Gomberville, J. Baudoin et Tristan. Quelques-uns, peu connus, s'y trou-

vent aussi, notamment le s[r] DE CHANVALON, sans doute de la maison de Harlay, et le même que Fr. de Chanvalon — 1585-1653, mort archevêque de Rouen. C'est peut-être à lui qu'on doit : *Vers du sievr de Chanvallon, en la lovange dv Roy*, A Paris, MDCVII, in-8°, contenant deux sonnets, et *Paraphrases sur le Cantique des cantiques*, Paris, 1625, pet. in-8°.— Après Chanvalon viennent LA FREZELIÈRE, Scipion de Grandmont (*sic*) et *Vn autheur incertain*. Le sonnet qui n'a pour signature que ces initiales S. D. G. pourrait bien être aussi de SCIPION DE GRAMONT (1). Enfin, trois lettres, C. D. C., sont au bas d'un autre sonnet. Mais revenons à Boisrobert. On lit à la suite de ses *Epistres*, 1647, in-4°, de nouveaux sonnets de lui. Une édition plus complète de ce livre parut en 1659, in-8°.

MARC-ANTOINE GÉRARD DE SAINT-AMANT, né l'an 1594, à Rouen, mort en 1661, fut ridiculisé par Boileau, fort rancunier de la moindre offense. Citons de Saint-Amant (que Brunet nomme à tort Girard de Saint-Amand) un sonnet spirituel, original, et d'une grande richesse de rimes; nous l'extrayons des *Œvvres dv sievr de Saint-Amant, augmentées de nouueau*. A Paris, M.DC.XXXVIII.)

Assis sur vn fagot, vne pipe à la main (2),
Tristement accoudé contre vne cheminée,
Les yeux fixés vers terre et l'âme mutinée,

(1) La Bibliothèque impériale a les ouvrages qui suivent de cet écrivain : *Abregé des artifices, ou Moyen d'apprendre une langue en un an*; — *Ballet de Tancrède*; — *Ballet de la fable de Psyché*. Citons aussi : *De la nature, qualitez et prerogatives du Poinct où se voient plusieurs belles et subtiles curiositez*, par Scipion de Gramont, sieur de S. Germain. A Paris, 1619, in-8°. — Nous verrons plus loin M. de Grammont, de Richelieu.

(2) Ce vers a été pris par César Pellenc :

Il vaut mieux avec vne pipe
Estre assis dessus vn fagot

Ie songe aux cruautez de mon sort inhumain.
  L'espoir qui me remet du iour au lendemain
Essaye à gaigner temps sur ma peine obstinée,
Et me venant promettre vne autre destinée,
Me fait monter plus haut qu'vn Empereur Romain.
  Mais à peine cette herbe est-elle mise en cendre,
Qu'en mon premier estat il me conuient descendre
Et passer mes ennuis à redire souuent,
  Non, ie ne trouue point beaucoup de difference
De prendre du tabac, à viure d'esperance :
Car l'vn n'est que fumée, et l'autre n'est que vent.

C'est le sonnet le plus présentable, au point de vue moral et littéraire, de cette édition, qui ne contient que neuf sonnets, pendant que celle de 1661 en a trente-six. Mais quelle licence! — G. Colletet parle ainsi de Saint-Amant (*Vie des Poëtes françois*) : « Vn jour je vis ce poëte qui cheminoit sur « le Pont-Neuf, sans s'aperceuoir qu'il laissoit tomber de sa « poche des paperasses qu'il portoit à son imprimeur. Je « m'approchay de luy fort ciuilement, et, luy rendant ses ma- « nuscrits, je luy dis : — Si on vous connoissoit moins, on vous « voleroit bien dauantage! » — Voici une épigramme de Saint-Amant que le recueil de Sercy attribue faussement à Corneille; elle est, croyons-nous, contre Scudéry; le titre est : *A un escrivain de Gascogne :*

Ce petit fanfaron à l'œillade echappée,
Qui fait le grand autheur et n'est qu'un animal,
Dit qu'il tranche sa plume avecque son espée,
Je ne m'estonne pas s'il en escrit si mal.

JEAN DES MARETS, s[r] DE SAINT-SORLIN, que les biogra-

En posture d'vn vieux magot,
Couuert d'vne vieille guenipe.

(Extrait de poésies rares, mais triviales et parfois trop crues, qui portent ce titre : *Les Plaisirs de la vie.* A Aix, M.DC.LV, pet. in-8°.)

phies font naître en 1594, 1595 ou 1596, mourut selon les unes en 1674, et d'après les autres en 1676. Il fut l'auteur d'un sonnet placé au bas du cheval de bronze de la Place royale, monument élevé à la gloire de Louis le Juste. — A quel poëte de nos jours réserverait-on un pareil honneur? — Des Marets fut un des membres de l'Académie naissante, peut-être pour avoir collaboré aux tragédies du cardinal de Richelieu. — Il s'adonna lui-même à la composition de pièces de théâtre, et son chef-d'œuvre (*les Visionnaires*, Paris, 1639, pet. in-12 de 78 pp.) obtint du succès; mais il ne tarda point à s'éloigner du monde pour entreprendre des ouvrages religieux plus nombreux que dignes d'intérêt. Son *Clovis*, poème en vingt-six chants dans la 1re édition de 1657, fut ensuite réduit à vingt. Le rédacteur du catalogue des livres du marquis Le Ver dit que l'édition originale est de 1661, in-4°. — Des Marets traduisit en quatrains l'*Imitation*; cette traduction, fort rare, fut imprimée au château de Richelieu, par Mignon, en 1654. Ses *Œuvres poétiques* étaient antérieures; elles dataient de 1641 (Paris, in-4°). Des Marets fut un auteur extravagant, qui toucha même à la folie dans ses dernières années. Mais gardons-nous de ne pas citer son madrigal sur la *Violette* (Voir la célèbre *Guirlande de Julie*) :

Franche d'ambition, ie me cache sous l'herbe,
Modeste en ma couleur, modeste en mon seiour;
Mais si sur vôtre front ie puis me voir vn jour,
La plus humble des fleurs sera la plus superbe.

Ph. de la Madelaine attribue faussement ce madrigal à Regnier-Desmarais, qui avait alors treize ans! — Le recueil de Sercy nous a fait connaître un sonnet de Desmarets de R.; est-ce Desmarets, de Rouen, que nous avons cité pages 84 et 86?

JEAN CHAPELAIN — 1595-1674 — fut du noyau qui forma l'Académie française ; il tomba de haut, nul ne l'ignore ; et nous ne tenterons point de le réhabiliter, comme nous en aurions le désir pour maints poëtes que les biographes traitent avec un mépris immérité. Constatons seulement un fait : Chapelain est auteur de sonnets divers et de quelques autres qu'on nommait alors des *Tombeaux*. — Deux sonnets inédits sont conservés au Louvre (Manuscrits de F. Colletet), etc. — On lit dans les *Entretiens de feu Monsieur de Balzac*, p. 323... « Je « n'ay gueres veû de sonnets qui m'ayent entierement satis- « fait. Exceptons-en ces trois que vous allez voir, où il n'y a « pas un seul mot qui ne soit justement en sa place. Ils sont « de la façon du grand Chapelain, et je n'ay gueres rien veû « plus digne de luy, et de nostre admiration. »

NICOLAS FARET, — né à Bourg de 1596 à 1600, et mort en 1646 — après un vœu fait au siége d'Aire, dit le *Iardin des Mvses*, au combat de la Route, en Piémont, prétend un biographe, plaça dans l'église de Notre-Dame de Paris un tableau commémoratif avec *un sonnet* écrit en lettres d'or. L'auteur de la *Bibl. franç.* n'en connaissait pas d'autre de ce poëte académicien. — Pellisson, en écrivant la vie de Faret, raillé à tort par Boileau à cause de ce nom dont la rime était si riche avec cabaret, ne mentionne qu'une ode et un sonnet, qu'il dit être dans le *Iardin des Mvses*. C'est donc bien le sonnet du *vœu*. — Faret a laissé plusieurs ouvrages en prose, notamment *l'Honnête homme, ou l'Art de plaire à la cour*, 1630.

DAVID LE SAGE, poëte français et gascon, était de Montpellier ; son recueil portait un titre étrange, qui ne manquait pas d'opportunité. Ses *Folies* sont un pêle-mêle d'épigrammes, d'élégies, de satires, de sonnets, etc. — Le *Sage*, auteur de *Folies*, mourut en 1650.

Le Panthéon et le Temple des Oracles où reside la fortune, par C. D. Paris, 1630, et Paris, 1634, les deux éditions pet. in-8°. Un sonnet précède les quatrains de ce livre

bizarre de FRANÇOIS D'HERVÉ, commandeur de Valcanville, et auteur de *L'Exil amovreux dv chevalier infortvné...* A Paris, M.DC.XXXII, in 8°. *L'Exil amovrevx* est un roman léger en prose et en vers contenant un sonnet. — Le *Panthéon* a été réimprimé par M. Jannet, en 1858, in-16.

Pierre de l'Estoile, né vers 1540, mourut en 1611. C'est lui qui rédigea depuis 1574 un journal de tout ce qui se passait à Paris. Son fils, CLAUDE DE L'ESTOILE ou *Lestoile*, s^r du Saussaye, naquit vers 1597 et mourut vers 1652; il fut un des premiers membres de l'Académie française. Ses poésies diverses parurent dans les recueils de son temps. Deux sonnets de lui sont dans les *Mvses illvstres :* un d'eux est adressé à G. Colletet, sur un de ses ouvrages traduit du P. Séguier : *De la connaissance de Dieu et de soy-mesme* — 1637. — D'autres sonnets de Cl. de l'Estoile sont dans *Le Parnasse royal*, A Paris, M.DC.XXXV, in-4°; *Le Sacrifice des mvses au grand Cardinal de Richelieu*, Paris, M.DC.XXXV, in-4°; et le *Recveil des plvs beaux vers de Messieurs de Malherbe, Racan*, etc. Paris, M.DC.XXXVIII.

CLAUDE DE MALLEVILLE, né à Paris en 1597, mourut en 1647. Il était fils d'un officier de la maison de Retz, fut membre de l'Académie française, et se fit remarquer par son esprit délicat. Il nous paraît être un des bons faiseurs de sonnets; quelques-uns des siens se recommandent par leur genre élevé; une certaine noblesse de sentiments s'y révèle. Bien qu'il ait négligé, dit-on, de mettre la dernière main à ses poésies, nous serons plus bienveillant après avoir parcouru nombre de sonnets de ses devanciers, de ses contemporains, et voire même de ses successeurs. Nous le préférons à Maynard, si prétentieux, si convaincu de son propre mérite, dont il parle constamment, lui qui est un des *cygnes de France!* — *La Belle Matineuse* est, selon Boileau, le meilleur sonnet de Malleville; La Harpe dit que *la Belle Matineuse* est fort au-dessous de sa réputation, qu'il y a trop de mots et pas assez d'idées. Il est pourtant cer-

tain que ce sonnet eut beaucoup de vogue et qu'il fonda le mieux *la renommée de l'auteur;* ce fait nous semble bon à constater. — Voiture composa sa *Belle Matineuse;* Ménage, rapporteur du procès qui s'éleva entre les deux poëtes, mentionne un second sonnet de Voiture. Malleville en avait deux autres. Ménage, MARESCAL, Tristan-l'Hermite, etc., entrèrent aussi en lice. Nous ne citerons que les deux sonnets les plus remarquables.

SONNET DE MALLEVILLE.

(Extrait des *Poesies dv sievr de Malleville.* A Paris, M.DC.XLIX, in-4°.)

Le silence regnoit sur la terre et sur l'onde,
L'air deuenoit serain et l'Olympe vermeil,
Et l'amoureux Zephire, *affranchy du sommeil,*
Resuscitoit les fleurs d'*vne haleine feconde.*
L'aurore desployoit l'or de sa tresse blonde,
Et semoit de rubis le chemin du Soleil;
Enfin ce dieu *venoit* au plus grand apareil,
Qu'il soit iamais *venu* pour esclairer le monde.
Quand la ieune Philis au visage riant,
Sortant de son Palais *plus clair que l'Orient,*
Fit voir une lumiere et plus viue et plus belle.
Sacré flambeau du iour, n'en soyez point *ialoux,*
Vous parustes alors aussi peu deuant elle
Que les feux de la nuit auoient fait deuant vous.

SONNET DE VOITURE.

Des portes du matin l'Amante de Cephale
Ses roses espandoit dans le milieu des airs,
Et iettoit sur les cieux nouuellement ouuers
Ces traits d'or et d'azur qu'en naissant elle estale.
Quand la Nymphe diuine, à mon repos fatale,
Apparut et brilla de tant d'attraits diuers,

Qu'il sembloit qu'elle seule esclairoit l'Vniuers,
Et remplissoit de feux la riue Orientale.
Le soleil se hastant pour la gloire des cieux,
Vint opposer sa flame à l'éclat de ses yeux,
Et prit tous les rayons dont l'Olympe se dore.
L'onde, la terre et l'air s'allumoient à l'entour.
Mais aupres de Philis on le prit pour l'Aurore;
Et l'on creut que Philis estoit l'astre du iour.

Même en tenant compte des taches qui déparent son œuvre, il nous semble que la palme appartient à Malleville, poëte digne d'une considération très-grande. Ronsard, Gombauld et lui, dans quelques-unes de leurs nobles inspirations, sont vraiment des sonnettistes hors ligne! — On cite encore, mais dans un autre genre, un sonnet fort spirituel que Malleville composa pour une dame qui lui demandait une énigme.

Après avoir assisté au combat *singulier* autant que poétique de Malleville et de Voiture, arrivons à d'autres sonnets qui eurent une célébrité plus grande encore. La cour fut partagée en deux camps; la France entière imita la cour; il n'y eut bientôt plus que des *Uranistes* et des *Jobelins*. Voiture, que nous ne trouvons plus désarçonné, avait composé *Uranie*; de là ses partisans prirent ou reçurent la qualification d'*Uranistes* ou d'*Uranins*. Benserade était l'auteur de *Job*; or, les tenants de Benserade furent appelés *Jobelins*. A la tête du parti des *Uranistes* on remarquait Mme de Longueville, en compagnie des marquises de Sablé et de Montausier. Plusieurs écrivains assurent que le prince de Conti dirigeait les *Jobelins*; La Harpe le nomme prince de Condé et cite mal les deux derniers vers d'un sonnet de Corneille qu'il attribue à ce même prince.

SONNET DE VOITURE

Il faut finir mes iours en l'amour d'Vranie,
L'absence ny le temps ne m'en sçauroit guerir!

Et ie ne *vois* plus rien qui *pût* me secourir.
Ny qui sceut rappeler ma liberté bannie.
Dés longtemps ie connois sa rigueur infinie :
Mais, pensant aux beautez pour qui ie dois perir,
Ie bénis mon martyre, et, content de mourir,
Ie n'ose murmurer contre sa tyrannie.
Quelquefois ma raison, par de foibles discours,
M'inuite à la reuolte et me promet secours;
Mais, lorsqu'à mon besoin ie veux me seruir d'elle,
Apres beaucoup de peine et d'efforts impuissans,
Elle dit qu'Vranie est seule aimable et belle
Et m'y rengage plus que ne font tous mes sens.

SONNET DE BENSERADE.

Iob, de mille tourmens atteint,
Vous rendra sa *douleur connue*,
Et raisonnablement il craint
Que vous n'en soyez point esmeue;
Vous verrez sa misere nue;
Il s'est luy mesme icy depeint;
Accoustumez-vous à la veue
D'vn homme qui *souffre* et se plaint.
Bien qu'il eust d'extrémes *souffrances*,
On vit aller *des patiences*
Plus loin que la sienne n'alla.
S'il *souffrit* des maux incroyables,
Il s'en plaignit, il en parla :
I'en connois de plus miserables.

Ce deuxième sonnet accompagnait le livre suivant : *Paraphrases sur les IX Leçons de Iob*. Paris, 1638, in-16. — Benserade a signé la dédicace au cardinal de Richelieu (manque dans Brunet).

On sait que Pierre Corneille publia deux sonnets à l'occasion de cette guerre célèbre; Vignier (sans doute JÉRÔME VIGNIER —1606-1661), petit-fils de l'historiographe Nicolas Vignier, et

auteur de plusieurs poésies, fit un sonnet sur Job; DE LAGE en composa même deux, et LE BRET en rima un autre. — Terminons en disant que la duchesse de Longueville déféra le jugement sans appel sur ces fameux sonnets aux beaux esprits de Caen. Les cinq Facultés réunies (pendant la semaine palinodiale) décidèrent à la majorité que le sonnet d'*Uranie* surpassait celui de *Job; mais que la prélation de l'un ne pouvoit pas faire injure à l'excellence de l'autre* (1651). Ajoutons que M. Eug. de Robillard de Beaurepaire, dans son *Histoire de deux sonnets* (*Revue de Rouen et de la Normandie*, mars 1852) (1), trouve que le sonnet, en général, est un genre suranné, même faux; avec Mme de Sévigné, M. de Beaurepaire est sur le point de dire que le sonnet passera... comme Racine et le café.

Auteur de chansons, de nombreux rondeaux et surtout de sonnets, ISAAC DE BENSERADE, gentilhomme normand, né à Lyons-la-Forêt en 1612, mourut le 19 octobre 1691. Nous avons rapporté un sonnet de lui, devenu célèbre à cause de la guerre littéraire qu'il souleva; mais il est bien inférieur à celui de *Londres régicide*, d'une grande énergie et d'une mâle beauté. On peut y blâmer des expressions qui n'ont point arrêté cependant les R. P. de La Rue et Cossart, ni Santeul, dans la traduction littérale qu'ils en ont faite en vers latins. — Terminons en citant *Cleopatre, tragedie par M. de Bensserade.* Iouxte la copie à Paris, chez Ant. Sommaville, 1657, pet. in-12.

(1) D'après cet écrivain, la duchesse de Longueville désigna pour arbitre le célèbre ANTOINE HALLEY, de l'Académie de Caen, et illustre poëte latin; Halley s'adjoignit AUGUSTIN LE HAGUAIS, de Caen, et LE PICARD, conseiller au présidial de cette ville. M. G. Garnier complète nos renseignements par la communication des sonnets que ces trois académiciens composèrent et envoyèrent à Mme de Longueville. Ces sonnets, au nombre de quatre, sont dans l'édition unique des *Œuvres d'Ant. Halley.* — 1675, in-8°. Halley, né en 1593, mourut en 1676.

VINCENT VOITURE, né dans la ville d'Amiens, 1598-1648, n'a livré au public que sept sonnets. Il fut membre de l'Académie naissante ; ses *Œuvres* parurent après sa mort, en 1650, in-4°. Elles eurent six éditions en dix ans. La plupart des poésies et des lettres de Voiture sont fort au-dessous de leur renommée.

Le Bret, que nous venons de nommer, est auteur d'un autre sonnet et de plusieurs pièces de vers que l'on trouve dans le recueil de Sercy.

BALTHAZARD BARO, de Valence (Dauphiné), mort en 1649, à 50 ans environ, fut aussi de l'Académie française ; il travailla pour le théâtre et composa des poésies, notamment dix sonnets insérés dans *Les Delices de la poesie*, 1er vol., 1620. Ses *Tragedies et poëmes dramatiques*. — 1629-1651, forment neuf pièces, deux in-8° et sept in-4°.

Cadot et d'autres après lui tombent dans l'erreur en fixant la naissance de G. COLLETET à 1596 ; il naquit le 12 mars 1598, et fut l'aîné de vingt enfants qu'eut d'Anne Dohin Gabriel Colletet, ancien procureur et commissaire au Châtelet ; ce Guillaume Colletet, membre fondateur de l'Académie française, est, dit-on, un méchant poëte ; il eut cependant une certaine réputation, et plusieurs grands seigneurs le protégèrent. Richelieu lui donna même 600 livres pour six vers ; Colletet répondit par ce distique :

> Armand, qui pour six vers me donnes six cens liures,
> Que ne puis-ie à ce prix te vendre tous mes liures!

Ces livres, au moins les principaux, sont le *Banquet des Poëtes* — 1645 ; des épigrammes, des *traités* assez remarquables sur divers genres de poésie et réunis sous le titre d'*Art poëtique*, Paris, 1858, in-12. Le sonnet y a sa large part. — G. Colletet est plutôt un poëte mauvais qu'un mauvais poëte ; son inconduite le réduisit à la misère. C'est peut-être dans

cette extrémité qu'il vira de bord et tâcha de faire voile vers un port plus propice.

En effet, il traduisit et fit imprimer en 1634, en 1 vol. in-12 de 204 pages, un poëme de Sannazar, intitulé : *Les Couches sacrées de la Vierge*. Cet ouvrage, fort rare, a été réimprimé en 1645 ; il est terminé par un sonnet du traducteur qui rappelle assurément le grand style de Corneille :

Qui vit iamais au monde vn miracle pareil?
Vn Dieu s'assuiettit aux loix de la Nature,
Le Createur de tout naist de sa Creature
Et la lumiere sort des ombres du Sommeil.
Bien qu'il vienne sur Terre en vn pauure appareil,
Qu'vn Antre tenebreux luy serue de closture,
C'est luy qui fit du Ciel la riche Architecture
Et qui fonda son Throsne au milieu du Soleil.
O celestes Esprits, sainctes Intelligences,
Qui vous glorifiez de vos pures essences,
Et rendiez de vostre heur tous les Hommes ialoux ;
Enuiez auiourd'huy, par vn contraire eschange,
Le bon-heur que le Ciel vient respandre sur nous,
Puisque Dieu s'est fait Homme et ne s'est point fait Ange.

Colletet, qui a tracé les règles du sonnet, les observe exactement dans ces beaux vers.—Ce sonnet fut réimprimé en 1656, dans le recueil de l'auteur, avec quelques changements. Ce recueil, assez libertin, renferme deux cent soixante-quatorze sonnets. — G. Colletet, veuf de Marie Prunelle, son ancienne domestique, épousa Claudine le Hain, sa nouvelle servante. Afin d'en relever la condition, il fit passer Claudine pour une dixième Muse, et composa des vers qu'elle récitait ensuite comme étant d'elle. La Fontaine adressa un sonnet à cette femme, et, comme beaucoup de personnes, il tomba dans ce piége. Colletet, peu de temps avant de mourir — 1659 — craignit que sa supercherie ne fût découverte ; il écrivit d'autres vers par lesquels Claudine s'engageait à renoncer à la

poésie : elle tint facilement parole. — L'œuvre qui a le plus fondé la réputation de G. Colletet est presque entièrement manuscrite. C'est en vain qu'un homme de lettres voulut débrouiller ce chaos, intitulé *Vie des Poëtes françois*. Les erreurs et les omissions y abondent ; il fallait revoir les dates, les titres, et même les textes cités par l'auteur, qui avait pour habitude singulière de corriger les vers d'autrui. Le préambule de chaque vie a été souvent bâtonné comme inutile ou ridicule. En outre, François Colletet, après la mort de son père, s'appropriant la *Vie des Poëtes françois, y fit de nombreuses et maladroites interpolations et retouches.*

FRANÇOIS COLLETET, né en 1628, mort vers 1680, plus pauvre et plus méchant poëte assurément que son père, fut l'éditeur des *Mvses illvstres*, Paris, 1658. Il plaça dans ce recueil douze de ses sonnets et un nombre égal de ceux de son père ; il n'y oublia point ses amis ; mais on y voit à regret six sonnets en bouts-rimés burlesques et d'une grande immoralité. Fr. Colletet en a signé un ; les autres sont anonymes. Ce poëte a plusieurs autres sonnets parmi ses manuscrits. Boileau le disait *crotté jusqu'à l'échine*. Jean Grillet, émailleur de la reine, s'intitulait dans un livre imprimé à Paris en 1647 : *Prince des poëtes crottez et non crottez.*

JACQUES VALLÉE, seigneur DES BARREAUX (tout le monde s'obstine à écrire Desbarreaux, comme on a toujours écrit Deshoulières), naquit à Paris, en 1602, selon certains biographes, et en 1599, d'après d'autres historiens. Il mourut à Châlon-sur-Saône, en 1673 ou 1674, les auteurs variant à cet égard. Comme il n'y a rien de bien positif dans ce qui concerne des Barreaux, le sonnet si célèbre qui porte son nom, le seul qu'on lui attribue, est apocryphe : Voltaire assure que l'abbé de Lavau en est le véritable auteur. Quoi qu'il en soit, ce fameux sonnet sous couleur de religion renferme des idées fausses : il fait injure à la divinité ; mais il se termine par un beau mouvement. Rappelons pourtant que des Barreaux avait

emprunté l'idée de son poëme à Desportes, lequel avait copié l'Italien Molza, comme l'attestent les *Rencontres des Muses de France et d'Italie*, Lyon, 1604. (Colletet nomme ce livre *La Conformité des Muses Italiennes et Françoises*). — Ce sonnet fut ensuite reproduit par Mlle R. B., qui, dit-on, n'en avait aucune connaissance. L'imitation est pourtant très-évidente. Marmontel eut la faiblesse de préférer le sonnet de Mlle R. B. à l'autre, comme on peut le voir dans le *Mercure de France* (oct. 1578, 1er vol., pages 40 et suivantes), où les vers de cette demoiselle sont insérés. Nous les trouvons encore dans les *Folies* ou *Poésies diverses de M. Fl.* (Fleury, avocat), 1761, in-12.

NICOLAS FRENICLE, de Paris, 1600-1661, fut conseiller du roi et général en sa cour des monnaies. Ses *Œvvres poetiques*, Paris, 1625, in-8°, célèbrent *Chloris*, *Angélique* et *Florice*. Ses élégies sont suivies de sonnets, odes, etc. Les poésies de ce recueil, retouchées et augmentées, eurent une 2e édition, Paris, 1629, in-8°. Il y a six sonnets médiocres.— Nicolas Frenicle a publié trois pastorales et un poëme : *Jesus Crucifié*, Paris, 1634, pet. in-12.

Richecourt, tragedie comedie (imprimée à Saint-Nicolas du Port, en 1628) rééditée à Saint-Nicolas (Meurthe), 1860, pet. in-8°, est du même auteur que *Les Honnestes et diverses poesies de Placidas Valornancien, divisées en cinq livres*, Nancy, 1631. Le 3e livre a des sonnets. La 2e édition est de 1632, Paris, in-8°. — Placidas Philémon Gody, religieux de l'ordre de Saint-Benoît, surnommé dom Simplicien, naquit à Ornans. Une des pièces de ce recueil porte sa signature : PLACIDAS GODY. La piété forme tout le mérite de son livre, assez rare. Nous disons cela aux bibliophiles qui, plaignant 3 fr. à de beaux vers contemporains, donnent des billets de banque pour un mauvais poëte du XVIe siècle. — Mais revenons à Gody, qui, né dans les premières années du XVIIe

siècle, mourut sous-prieur de Saint-Vincent de Besançon, le 13 août 1662.

DENIS SANGUIN DE SAINT-PAVIN, né à Paris vers 1600, mort en 1670, était fils d'un président au parlement. Boileau, dans sa première satire, avait considéré comme impossible la conversion de Saint-Pavin, qui lui répondit par un sonnet bien tourné et fort vif que tout le monde a lu. Mais, n'en déplaise à Boileau, Saint-Pavin fit volte-face, et l'on raconte ce changement de la sorte : « La même nuit que mourut Théophile, son maître et son ami, il s'entendit appeler par lui d'une voix épouvantable. Son valet ayant ouï la même voix, il n'en fallut pas davantage. Il renonça aux opinions impies qu'il avait professées, ou plutôt au train de vie indévot et voluptueux qu'il menait. » (Note des *Lettres choisies de Mme de Sévigné.*) — Saint-Pavin était un poëte aimable, pour les libertins surtout ; il avait de l'esprit et de l'entrain. Ses sonnets, d'une bonne facture et spirituels, sont parfois un peu libres. Celui que nous reproduisons est peut-être un acheminement à une vie meilleure ; la chute en est charmante (il y a quelques variantes dans l'édition de M. Paulin Paris).

La fortune qui me mal traitte,
Ne bornera iamais son cours ;
Des Araig*nées* tous les iours
Font leurs toilles dans ma pochette.

Ma garderobe est desia nette,
Ie n'ay plus d'habits de velours,
Mes cheuaux deuiennent des Ours,
Et mon carrosse vne charrette.

Mes Laquais tirent à la fin,
Et ce qui restoit de mon train
A pris congé sans recompense.

Et hors de ceux à qui ie doy,
Il n'est point vn Hermite en France
Qui soit moins visité que moy.

Cette chute, fort spirituelle, ne le cède en rien au dernier tercet d'un autre sonnet célèbre de Saint-Pavin, adressé à une coquette.

Celuy qui peut vous arrester
A si peu de temps pour le croire,
Qu'il n'en a pas pour s'en vanter.

Comment Saint-Pavin, si riche de son propre fonds, empruntait-il à ses amis ou contemporains ? Or, deux sonnets sur *Job* et *Uranie* firent un bruit considérable, on le sait ; le premier reconnaissait Benserade pour auteur, comme nous l'avons dit avec de plus amples détails ; mais nous rappellerons que Saint-Pavin est connu par un sonnet également sur *Job*, qui ressemble si bien à celui de Benserade, que... l'on croit voir son frère, un frère jumeau.

Les poésies de Saint-Pavin n'avaient pas été réunies et publiées à part ; elles furent insérées dans les recueils de son temps : *Poesies choisies de MM. Corneille*, *Boisrobert*, etc. Paris, 1655 ; et *Recueil des plus belles pieces des poëtes françois* — 1692. Mais les *Poésies de Saint-Pavin* ont été réunies et publiées par M. Paulin Paris, 1861, in-8°. On y voit trente-cinq sonnets inédits et seulement vingt-neuf déjà imprimés.

Marin Le Roy de Gomberville, de l'Académie française à sa création, se révéla comme poëte dès sa quatorzième année par un *Eloge de la vieillesse* en cent dix quatrains ; il méritait bien d'être un jour plein de son sujet. Aussi, né à Paris, en 1600, il mourut en 1674. Il laissa un autre livre de poésies. Bruzen de la Martinière cite le sonnet de Gomberville sur l'*Exposition du Saint Sacrement*, et le trouve le plus parfait et le plus régulier que nous ayons en notre langue. Par contre, Alfred Delvau dit que ce sonnet est plat et ridicule ! — Ni si haut ni si bas, telle est notre opinion. — D'autres sonnets de Gomberville eurent une certaine renommée, surtout celui

de *La Solitude*, qu'on pense avoir été fait en vue de plaire à Port-Royal. — Page 242 nous avons parlé d'un ou deux Le Roy. Gomberville, dont le nom patronymique était Le Roy, serait-il l'auteur du sonnet que Goujet cite et des douze sonnets insérés dans *Les Delices de la poesie?*

FRANÇOIS TRISTAN DE L'ERMITE ou l'Hermite, né au château de Souliers, ou plutôt Soliers, dans la Marche, en 1601, membre de l'Académie à 48 ans, mourut en 1655. Il y a plusieurs sonnets dans *Les Amours du sieur Tristan;* ils sont peut-être un peu précieux. On en cite un, *Sur la Misere de l'homme*, dont J.-B. Rousseau a fait son profit sans crier gare. — Quelques autres ont la chute assez originale : tel est celui par lequel il se plaint que beaucoup de mortels aspirent à la gloire et à faire envie; pour lui, songeant à la femme qu'il aime, il ne veut que faire pitié. — Deux sonnets de Tristan sont dans les *Mvses illvstres*. Parmi les nombreuses productions de ce poëte, nous mentionnerons seulement son *Théâtre*, 1637-1656; il contient sept pièces in-4° et une in-12.

Deux sonnets de G. BAUSSONNET et un seul de P. DE LA SALLE, avocat du roi en l'élection de Reims, précèdent *Les Œvvres de René de le Cheze Remois*, à Reims, MDC.XXX, in-8°. Le catalogue Turquety indique une édition de 1673.

PIERRE LE MOINE OU LE MOYNE, né en 1602, mourut à Paris, l'an 1671. Deux vers que Boileau improvisa en imitant Corneille paraissent résumer à merveille l'opinion que l'on doit concevoir du P. Le Moine, auteur du pome de *Saint-Louis* — 1651-53 :

Il s'est trop élevé pour en dire du mal;
Il s'est trop égaré pour en dire du bien.

Nous avons parlé d'un sonnet du même en bouts-rimés sur la mort d'un perroquet de Mme du Plessis-Bellière. La Bibliothèque impériale conserve d'autres sonnets du P. Le

Moine *Sur la naissance de Mgr le Dauphin*, Paris, 1638 ; pièce. Or ce ne sont pas les seuls qu'il ait laissés.

Voici une note manuscrite de Fr. Colletet sur ce poëte : « Le « lundy 27yesme jour d'auril 1648, jé eu l'honneur de saluer « le pere le Moinne, jesuite, dont la reputation est si connue, « et de faire connoissance auec luy. Il est d'une stature assez « haulte, son uisage sec et le poil tirant sur le noir le font « paroistre assez melancholiqne. »

Le célèbre GEORGES DE SCUDÉRY ou *Scudéri* appartenait à une famille originaire d'Apt, et plus anciennement du royaume de Naples, dont le nom s'écrivait d'abord en latin *Scutifer*, ensuite de Scudier ou Escuyer, et enfin Scudéry. Né en 1601 ou 1603, au Havre, ce poëte mourut en 1667. Ayant renoncé vers 1630 à l'état militaire pour se livrer à la carrière des lettres, il composa seize pièces de théâtre, et fut le successeur de Vaugelas à l'Académie française en 1650. Il avait publié : *Poesies diverses*, à Paris, chez Avgvstin Covrbé, M.DC.XLIX, in-4°. Il y a dans ce recueil un certain nombre de sonnets. On doit encore à Scudéry : *Le Cabinet, ou les Meslanges de vers sur des tableaux, des estampes*, etc., 1646, in-4°. Un sonnet adressé à Richelieu fera connaître mieux que tout ce que nous pourrions dire le genre de ce lettré si fort épris de lui-même :

Illustre protecteur des plus illustres Arts,
Sage et Grand Richelieu que l'Vniuers admire ;
Toy, de qui le renom volle de toutes parts,
Et fait voller partout celuy de cét Empire,

Ne crains pas que mon cœur, nourri dans les hasars,
N'escoute la Trompette aussi bien que la Lire :
L'vne et l'autre Minerve, Apollon auec Mars,
M'ont apris à bien faire, et peut estre à bien dire.

Tu me verras aller où vont tous les Guerriers ;
Tu me verras comme eux aspirer aux Lauriers
Que prennent les Vainqueurs des mains de la Victoire.

S'ils vont dans les perils, i'y porteray mes pas;
Mais lorsqu'il s'agira de décrire ta gloire,
Sois seur que ie feray ce qu'ils ne feront pas.

C'est à humilier l'orgueil de Malherbe! Mais les poëtes ne sont pas les seuls vaniteux : « Rien ne vous donnera autant de « gloire, disait Épicure à Idoménée, que les lettres que je « vous écris. » — « J'ai du crédit avec la postérité », ajoutait Sénèque en s'adressant à Lucille; « j'ai de quoi faire vivre « ceux qu'il me plaira! » Passons, mais non sans parler d'un sonnet remarquable de Scudéry sur sainte Madeleine. Le marquis de Villeneuve-Trans le cite dans les notes de l'*Histoire de saint Louis :* « La lame de cuivre où se trouve ce sonnet, « dit l'auteur, a sans doute partagé le sort des divers objets « que renfermait la grotte (de la sainte) avant la révolution, « et qui furent totalement pillés. » — Parmi les œuvres de Scudéry, citons *Alariç*, poëme héroïque, Paris et Leyde, 1654, in-4° et pet. in-12, puis 1655 et 1656, in-12.

Le sr DU VIEUGET nous est connu par un sonnet-dédicace à la princesse de Carignan, sonnet qu'il plaça en tête de sa tragédie peu connue : *Les Adventures de Policandre et de Basolie*, Paris, 1632, in-8°. Ses *Diversitez poëtiques* sont aussi de 1632; in-8°

FRANÇOIS HEDELIN, abbé d'AUBIGNAC, d'une famille noble originaire de Souabe, naquit à Paris le 4 août 1604, et mourut en 1678. Un de ses livres, daté de 1660, se termine par deux sonnets, et ses *Dissertations sur l'Iliade* sont précédées d'un troisième. D'autres ouvrages de l'abbé d'Aubignac sont dirigés contre Corneille et Ménage; il essaya du théâtre sans y réussir, et publia même en 1669, in-4°, *la Pratique du théâtre.*

Tragi-comedie pastorale... par le sieur Rayssiguier (DE RESSÉGUIER). A Paris, M.DC.XXXII. — Nous y avons découvert deux sonnets. — Un autre Rességuier (1724-1797), chevalier de Malte, est connu pour ses mordantes épi-

grammes, qui le conduisirent plus d'une fois à la Bastille ou au château d'If. On connaît surtout le quatrain qu'il fit courir contre Mme de Pompadour. — De notre temps les comtes Jules et Paul de Rességuier ont prouvé qu'ils appartenaient à une race éminemment littéraire.

Acrostichs (sic) *svr les noms de nosseignevrs de la covr de parlement* de Metz, par ESPRIT GOBINEAU, sieur DE MONT-LVISANT, CHARTRAIN. A Metz, M.DC.XXXIII, in-4°. — Sept sonnets. — Du même auteur : *La Royale Themis*, etc. A Metz, M.DC.XXXIII, in-4°.

Le sr DE CAILHAVET DE MONTPLAISIR, de Condom, dédia ses poésies (dont la 2e édition est de 1634, in-4°, Paris) à Mélinde, qui appartenait au Limousin. Le 2e livre est formé de stances, odes, élégies, sonnets, etc. — Il ne s'agit point ici du marquis de Montplaisir, de la maison de Bruc — 1610-1682, — auquel on doit la majeure partie des *Poesies de Pierre Lalane et du marquis de Montplaisir*, publiées par Lefèvre de Saint-Marc, Paris, 1759, pet. in-12. D'autres nomment celui-ci le comte de Montplaisir. (Voir Lalanne.)

Les *Poésies et Lettres*, contenant diverses pièces héroïques, satiriques et burlesques (1653) de CHARLES COYPEAU D'ASSOUCY (né à Paris vers 1604), sont dédiées à M. Bordier, conseiller du roi, intendant des finances. Il y a plusieurs sonnets de ce poëte ridiculisé par Boileau. D'Assoucy était un auteur burlesque de toute façon. Il mourut ayant près de 75 ans.

*Le Divertissement poëtique d'*ALAIS, *sieur* DE BEAULIEU, Paris, 1634, in-8° (poëte rare). — Quarante-cinq sonnets d'amour profane et de piété..., etc., sans aucune valeur littéraire. Un sonnet à l'auteur est digne de remarque en ce qu'il est signé par MALHERBE, Angevin, qu'il ne faut pas confondre avec François de Malherbe, né à Caen et mort en 1628, ni avec Daniel Balthazard, sr de Malherbe, *Senonois*, auteur du poëme *la Senonoise au Roy*, Troyes, 1629.

JEAN-FRANÇOIS SARRASIN — 1604-1654 — naquit à Hermanville, près de Caen. Il fit un poëme en quatre chants contre les bouts-rimés qu'inventa Dulot vers le milieu du XVIIe siècle. — « Il y a dans Sarrasin, disait Boileau, la ma-« tiere d'un excellent esprit, mais la forme n'y est pas. » On connaît la glose célèbre de Sarrasin sur le sonnet de Job, et son non moins fameux sonnet à Charleval, contre les femmes, dont nous ne citerons que la chute ; il s'agit d'Ève :

Elle aima mieux, pour s'en faire conter,
Prester l'oreille aux fleurettes du diable,
Que d'estre femme et ne pas coqueter.

Nous comptons cinq sonnets dans les *Poésies de Sarasin* (*sic*), *Edition dédiée à la ville de Caen*. Paris et Caen, 1824, in-8°.

BILLAUT, si connu sous le nom de MAÎTRE ADAM, fut, en sa qualité de simple menuisier, plus en vogue peut-être que récemment le poëte Reboul, mais avec beaucoup moins de talent. Il naquit à Nevers au commencement du XVIIe siècle, et mourut dans la même ville en 1662. C'est un sonnettiste assez faible ; le nom de ce *menuisier* est ici un peu en *cheville*. Cela nous remet en mémoire le titre de son 1er recueil : — *Les Chevilles de Me Adam*, Paris, 1644, in-4°. Le 2e est : *Le Vilebrequin*, Paris, 1662, in-12. Le 3e : *Le Rabot*, ne parut point. — Il faut bien creuser pour découvrir quelques filons précieux dans ses poésies. Il fit, comme Maynard et Colletet, un sonnet dont les vers ont une mesure irrégulière. Cet exemple fut suivi par Racan et surtout par Hesnault dans le pseudo-sonnet de l'*Avorton*. — Ne quittons point Maître Adam sans rappeler que le pâtissier RAGUENEAU lui adressa un sonnet curieux.

Donnons en passant un souvenir à l'abbé Cotin, que les prédicateurs devaient entendre pour se garer de ses défauts, si l'on croit un célèbre satirique. D'après Molière, les poëtes pouvaient lire ses sonnets afin d'en rire et de ne point les

imiter. — MOLIÈRE (J. B. POQUELIN), né à Paris vers 1622, et mort en cette ville en 1673, le 17 février, avait le sonnet en horreur, et le frappait sur les épaules de Trissotin, cherchant à se venger des critiques de quelques poëtes. Corneille, Racine, Boileau, aimaient les bons sonnets ; cela compense bien les boutades du grand comique à l'encontre de l'abbé Cotin et de Ménage (Vadius). (Voyez le *Misanthrope*, acte Ier, sc. 2, et les *Femmes savantes*, acte III, sc. 2.) — Voici un sonnet sur des bouts-rimés remplis par Molière en présence du prince de Condé, auquel le 14e vers s'adresse :

Que vous m'embarrassez avec vostre... grenouille
Qui traîne à ses talons le doux mot d'.....Hypocras !
Je hais des *bouts*-rimez le pueril ....fatras
Et *tiens* qu'il vaudroit mieux filer une......quenouille.

La gloire du bel air n'a rien qui me.....chatouille ;
Vous m'assommez l'esprit avec un gros....platras,
Et je *tiens* heureux ceux qui sont morts à..Coutras,
Voyant tout le papier qu'en sonnets on....barbouille.

M'accable de rechef la *haine* du..........*cagot*,
Plus meschant mille fois que n'est un vieux magot,
Plustost qu'un *bout* rimé me fasse entrer en danse !

Je vous le chante clair comme un ....chardonneret ;
Au *bout* de l'univers je fuis dans une.......manse ;
Adieu, grand prince, adieu, *tenez*-vous....guilleret!

Après cela fallait-il se moquer de Ménage et de Cotin ? Et la haine de Molière est-elle meilleure que celle du *cagot ?* — Ici nous ferons observer que plusieurs sonnets remarquables font partie des *Poësies diverses attribuées à Molière* (par M. Paul Lacroix), Paris, 1869, in-18, notamment *Le Converti*, signé M. dans le recueil de Sercy ; mais nous rappellerons que L. de Saint-Marc a mis au compte du marquis de Montplaisir ce même sonnet. — Comme le goût de notre temps est un

peu aux réhabilitations littéraires, n'abandonnons pas Cotin sans le faire connaître par un sonnet de sa façon.

Admirez, ô mortels! cette reine immortelle,
Cette Vierge fatale à l'orgueil des faux dieux,
Elle quitte la terre et monte dans les cieux,
Au comble des honneurs où sa gloire l'appelle.

L'aurore à son leuer ne paroit point si belle,
Et son char de rubis n'est point si precieux.
Le jour semble sortir de l'éclat de ses yeux,
Et le monde en reçoit une grace nouuelle.

Les feux du firmament reuerent son pouuoir;
Les anges de son fils sont rauis de la voir,
Et toutes les vertus luy font vne couronne.

Que peut-on adjouster à sa haute splendeur?
La lune est sous ses pieds, le soleil l'enuironne,
Et l'on ne voit que Dieu qui la passe en grandeur.

Nous en citerions volontiers d'autres, meilleurs peut-être, afin de prouver que les sonnets de Cotin, après tout, valent bien ceux de Boileau, qui l'a tant fustigé par esprit de vengeance, le plus mauvais esprit qui soit au monde. — Passons maintenant à *l'Uranie, ov la metamorphose d'une nymphe en oranger, pour Mademoiselle Marguerite, duchesse de Rohan*. Paris, 1659. — C'est un ouvrage sans nom d'auteur, qui renferme quelques sonnets et se termine par une épigramme signée Cotin. — Ce poëte avait mis cinquante-six de ses sonnets dans son *Recveil des enigmes de ce temps... De diuers Autheurs*. Roven, M.DC.LV, pet. in-12. Au bas de cinq autres sonnets nous remarquons le nom de C. DE CHAMPAGNE (marquise DE LA MOUSSAYE), et du s[r] DE RAMPALLE. Ce Rampalle, qui mourut en 1663, est auteur d'un poëme, 1639, in-4°, de *Discours académiques*, 1647, in-8°, et de six idylles, 1648, in-4°. On attribue au même deux tragi-comédies, *Belinde*, 1630, in-8°, et *Dorothée*. — Le *Recveil* de Cotin, formé de trois parties, fut réédité en 1673, à Rouen, in-12. La première

avait paru dans ce format dès 1646. — Fr. Colletet publia le *Nouveau Recueil des plus beaux ènigmes de ce temps* (par La Charnays, G. Colletet, Carneau, etc.), Paris, 1659, pet. in-12. — Revenons à CHARLES COTIN, 1604-1682, chanoine de Bayeux et membre de l'Académie française, voué au ridicule par Molière d'abord sous le nom de Tricotin, ensuite sous celui de *Trissotin*, c'est-à-dire *trois fois sot*. Il y avait alors, on a vu depuis et l'on rencontre encore bien des injustices ou jalousies littéraires. Il est vrai que certaines haines sont trop souvent alimentées par des représailles qui ne valent pas mieux ; ainsi l'anecdote suivante est loin d'honorer Cotin : Boileau ayant traité d'*empoisonneur* le pâtissier Mignot, Trissotin s'entendit avec ce dernier pour se venger du critique terrible ; il composa une satire contre Boileau, et Mignot enveloppa ses biscuits avec cette feuille imprimée. Quelle tartine ! — Terminons en disant que le sonnet sur la fièvre d'*Uranie*, dont Molière s'est emparé, était de Cotin ; plusieurs biographes rapportent ce fait. Ce sonnet est dans *L'Uranie*.....

FIN DU TOME PREMIER.

ERRATA

DES PRINCIPALES FAUTES D'IMPRESSION DU TOME PREMIER.

Pages 8 et 32, *au lieu de* Filicaja, *lisez* Filicaia.
— 22, *au lieu de* Loris, *lisez* Lorris.
— 26, *au lieu de* Rocco, *lisez* Ricco.
— 34, mettre en saillie le premier vers du deuxième tercet du sonnet italien.
— 39, ligne 9, *au lieu de* Faut-il y voir, *lisez* Doit on y voir.
— 42, *au lieu de* spencer, *lisez* spenser.
— 46, *au lieu de* alement, *lisez* également
— 46, *au lieu de* onnet, *lisez* sonnet.

Pages 62, *au lieu de* 1567, *lisez* 1597.
— 67, *au lieu de* emblèmes royales, *lisez* Emblemes royales.
— 67, ligne 16, *au lieu de* du roy ; au prés..., *lisez* du roy au prés..,
— 70, ligne 23, *au lieu de* Plune faut, *lisez* Plus ne faut.
— 73, *au lieu de* un Poitevin, *lisez* un Poëte du Poitou.
— 86, *au lieu de* Mondraiville, *lisez* Mondrainville.
— 86, *au lieu de* Boiroger, *lisez* Boisroger.
— 96, *au lieu de* Gouget, *lisez* Goujet.
— 98, *au lieu de* 1558, *et d'un Adieu aux Muses*, *lisez* 1559, *et d'un Adieu des neuf muses...* 1558, in-8°.
— 100, ligne 28, *au lieu de* On présume, *lisez* Il faut présumer.
— 101, ligne 20, *au lieu de* Hecatomgraphie, *lisez* Hecatongraphie.
— 104, *au lieu de* Feugères, *lisez* Feugère.
— 105, *au lieu de* Gouget, *lisez* Goujet.
— 107, *au lieu de L'Ami rustique*, *lisez L'Amie rustique.*
— 109, dernière ligne, *au lieu de* nom de la famille, *lisez* nom de famille.
— 118 (en note), *au lieu de* Cissè, *lisez* Cissé.
— 118 (en note), *au lieu de* Henry IIII, *lisez* Henry III.
— 125, ligne 26, *au lieu de* l'ames, *lisez* l'ame.
— 127, effacer les points qui terminent la 16e ligne.
— 130, ligne 7, *au lieu de* prédicateur célèbre, *lisez* prédicateur renommé.
— 140, ligne 21, *au lieu de* Bertin, *lisez* Bretin.
— 141, ligne 7, *au lieu de* D'après Goujet, *lisez* Si l'on croit Goujet.
— 143, ligne 19, *au lieu de* On retrouve encore, *lisez* Nous retrouvons.
— 143, ligne 30, *au lieu de* trois *les* sonnets, *lisez* trois sonnets.
— 171, ligne 1re, *au lieu de* it qu'un ami, *lisez* lit qu'un ami.
— 210, ligne 26, *au lieu de* N. Perrot était père de P. Perrot d'Ablancourt, *lisez* P. Perrot était père de N. Perrot d'Ablancourt.
— 217, *au lieu de* Salon de Craux, *lisez* Salon de Crau.
— 252, ligne 7, *au lieu de* Collomby, *lisez* Colomby.
— 252, lig. 30, *au lieu de* 16 8, *lisez* 1618.

2134. — Paris, imprimerie Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.



